# LE DEVOIR

Fais ce que dois

**la météo:** ensoleillé, venteux. Maximum 23. Demain: ennuagement. Détails en page 6.



**pour vos déplacements hors-ville... taxi-aérien 24 hrs par jour!**

MÉTRO AVIATION INC. Aéroport de St-Hubert 514-678-5610



Vol. LXVIII - No 137 Montréal, samedi 12 juin 1976 Office marial 25 CENTS


**Culture et société**

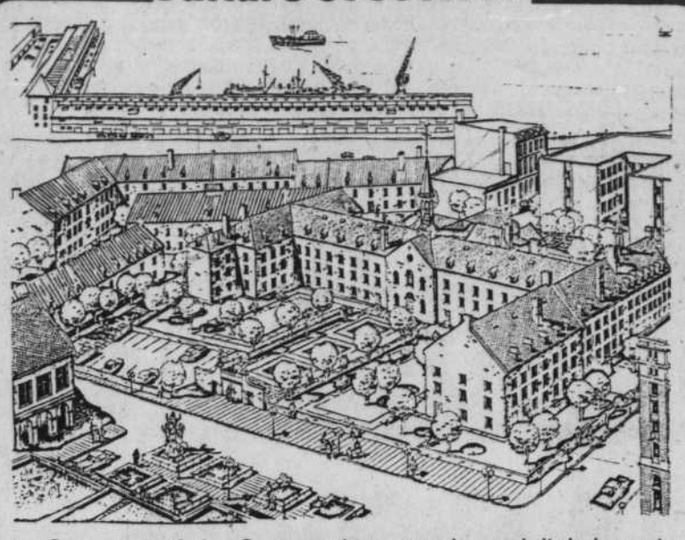

La Communauté des Soeurs grises, avec le produit de la vente de sa maison-mère du boulevard Dorchester qui sera probablement acquise prochainement par le ministère des Affaires sociales, se propose de reconstituer et de restaurer l'ancien Hôpital général que possédaient les Soeurs dans le Vieux Montréal. C'est un projet ambitieux dont la réalisation entraînerait la démolition de vieux immeubles victoriens, un projet qu'appuie le ministre des Affaires culturelles, M. L'Allier. Mais le directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, M. Jean-Claude Marsan, expose les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'entreprise. (À la page 13). Notre photographie illustre la maquette du projet envisagé.

## au sommaire


■ Le Droit: un journal qui a tout pour être rentable — page 2

■ Une commission parlementaire au lieu d'une enquête sur les Jeux

■ La CEQ rejette d'avance le rapport des commissaires aux différends scolaires — page 3

■ La rentrée de Jacques Couture: un éditorial de J.-C. Leclerc

■ Les bloc-notes de Claude Ryan — page 4

■ Des "aménagements" plutôt qu'une réforme d'ensemble aux Communications — page 7

■ L'OTAN met l'accent sur la qualité — page 8


# Énergie: Québec refuse toute béquille fédérale

**par Guy Deshaies**

"Les ingérences et les interventions du gouvernement fédéral en matière d'énergie s'accentuent au Québec mais la société québécoise a payé suffisamment cher, par son effort collectif, le développement de son secteur électrique pour que personne, y compris le gouvernement fédéral, ne s'arroge le droit de décider pour nous du développement de nos ressources hydroélectriques."

Telle a été, hier, la mise en garde du ministre québécois des Richesses naturelles et de l'Énergie, M. Jean Cournoyer, en réponse aux récentes déclarations de son homologue fédéral, M. Alastair Gillespie, à propos de la mauvaise collaboration du Québec avec les autres provinces et à l'opportunité pour Ottawa de devenir un partenaire important dans la mise en valeur des ressources hydrauliques de l'Est du Canada.

"La béquille fédérale en matière d'énergie!" a ronchonné M. Cournoyer au grand amusement des ingénieurs québécois réunis en congrès à Montréal. "Nous n'en avons aucun besoin"!

A propos de la Commission nationale de l'énergie qui doit décider ces jours-ci si le Québec peut vendre 800 mégawatts d'électricité aux États-Unis, M. Cournoyer a déclaré que le Québec en appellerait par tous les moyens légaux contre un refus de la Commission fédérale et contesterait toute décision visant à établir les modes et les emplacements du transport de cette énergie que l'Hydro-Québec a en surplus et veut offrir aux Américains.

"Si, a dit M. Cournoyer, la Commission nous ordonne de ne pas construire une ligne de transport vers les États-Unis nous la construirons quand même; c'est aussi simple que cela car nous avons la compétence exclusive sur la mise en valeur de nos richesses."

Le ministre s'est même demandé si le rapatriement unilatéral de la constitution ne visait pas à la modifier pour donner au fédéral plus de juridiction en ces matières.

"Nous reconnaissons au gouvernement fédéral, a-t-il dit, le droit de gérer le commerce international mais nous ne pouvons accepter que le gouvernement fédéral détermine l'emplacement, par exemple, d'une ligne de transport d'énergie située en territoire québécois et nous acceptons encore moins que le gouvernement fédéral, sous prétexte d'une rationalisation des réseaux électriques de l'Est du Canada, détermine les règles du jeu, le rythme et les priorités de développement du potentiel hydroélectrique encore non aménagé dans cette région."

Lorsqu'il a pris part à la conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs des États de la Nouvelle Angleterre, à Chatam, au Massachussetts, le ministre canadien de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, avait déclaré en fin de semaine dernière que le Québec et le Labrador renfermaient des réserves énormes d'énergie hydroélectrique, que les relations complexes entre les provinces de l'Est du Canada en matière d'énergie nécessitaient une présence soutenue du fédéral et que, finalement, Ottawa utiliserait ses pouvoirs en matière de commerce interprovincial contre ces provinces, dont le Québec, si elles ne parvenaient pas à s'entendre.

M. Cournoyer a déclaré, hier, qu'il laissait à ses hôtes le soin d'apprécier la pertinence des propos de M. Gillespie sur les réserves d'énergie du Québec alors que l'accroissement de la demande est telle qu'il faudra envisager des mesures d'économie d'électricité et que le Québec se prépare à inciter les citoyens à économiser l'énergie. Il a dit ensuite que le Québec n'avait aucun problème avec les provinces Maritimes à propos de la vente d'énergie mais il a tenu à mettre au point la situation actuelle entre le Québec, l'Ontario et Terre-Neuve.

D'abord M. Cournoyer trouve pour le moins curieux qu'au moment même où l'Hydro-Québec, pour la première fois, demande de vendre un surplus de 800 MW aux États-Unis la province de l'Ontario demande au Québec de lui fournir ce surplus et que Terre-Neuve en demande autant en même temps.

D'abord l'Ontario. "L'Ontario, de dire le ministre, va même jusqu'à pousser l'audace au point de nous réclamer cette électricité pour la même période que celle stipulée dans le contrat de l'Hydro-Québec et PASNY, soit de 1977 à 1982, mais souhaite que cette puissance puisse lui être acheminée afin de remplacer une partie de sa production d'origine thermique alors que, chose que peu de personnes connaissent, elle achète à bas prix depuis 25 ans, les surplus d'énergie du Québec pour les revendre à fort prix à ses voisins du Sud."

M. Cournoyer a expliqué qu'une ligne entre le Québec et les États-Unis donne-


Voir page 6: Béquille


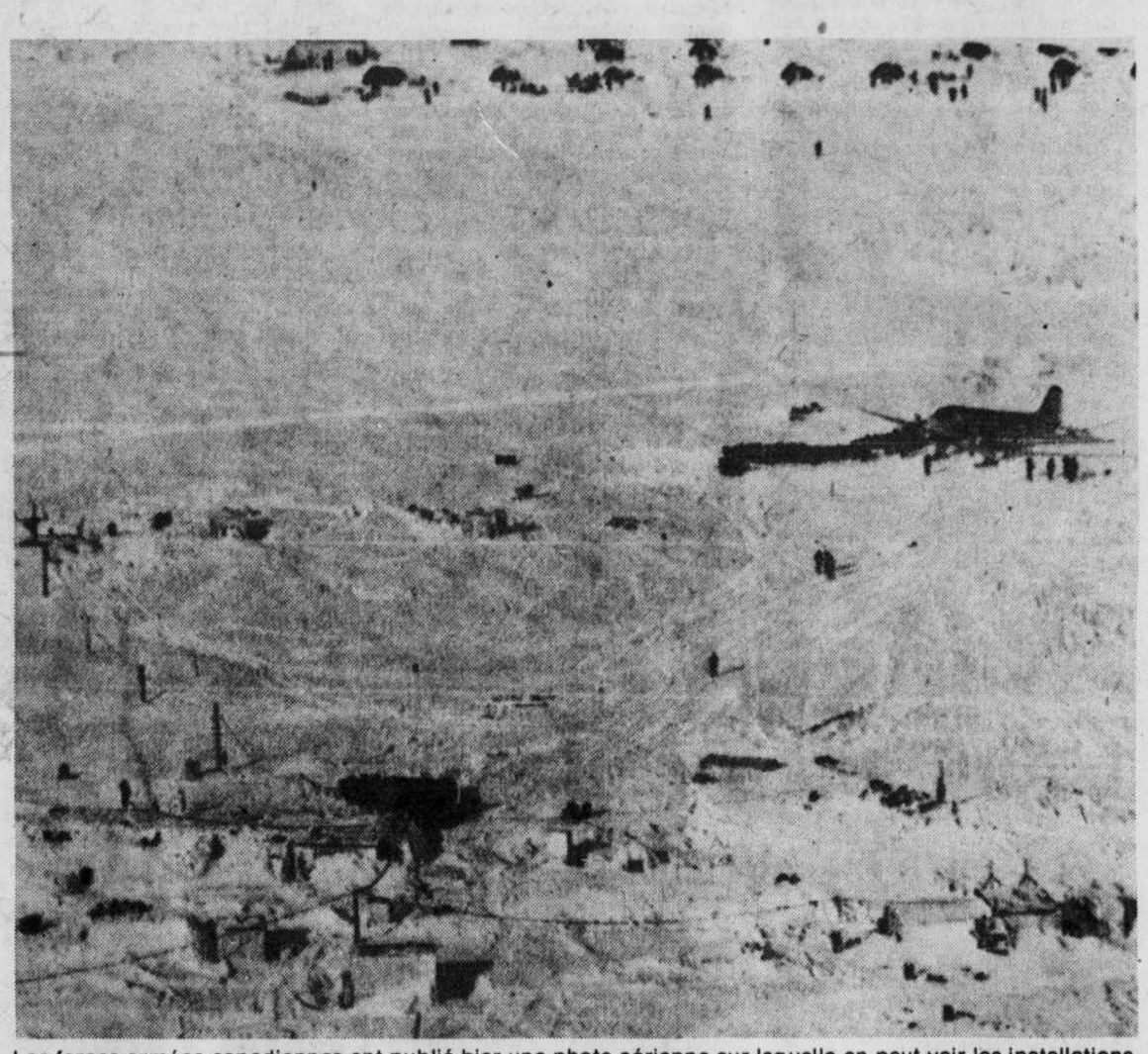

Les forces armées canadiennes ont publié hier une photo aérienne sur laquelle on peut voir les installations d'une station septentrionale de recherches de l'Union soviétique, sur un des îlots de glace de l'Arctique que le Canada revendique comme son territoire. (Téléphoto CP)

## *Stations soviétiques dans le Nord canadien*

OTTAWA (PC) — Les Forces canadiennes ont publié hier à Ottawa des photographies aériennes d'îlots de glace occupés par l'Union soviétique dans la partie du territoire arctique revendiquée par le Canada.

Un porte-parole de la Défense nationale a déclaré que les stations septentrionales de recherche scientifique étaient sous surveillance dans ce secteur depuis les années 50.

Vers la fin du mois d'avril, l'un des îlots de glace nommé "rôle Nord-22" a été photographié par l'équipage d'un avion-patrouilleur Argus, à environ 500 milles au sud-ouest du pôle. Cet îlot mesure 3 1-2 milles de longueur, sur plus de deux milles de largeur, et son épaisseur est de 97 pieds. Une station polaire soviétique s'y trouve installée.

Les occupants de l'îlot ont fait de grands signes amicaux à l'équipage canadien qui les survolait. Sur les photographies, on peut voir une centaine de personnes, de 10 à 15 abris préfabriqués, neuf avions et trois hélicoptères.

Le Canada a affirmé sa souveraineté sur l'Arctique, du Yukon au pôle nord et à la baie de Baffin, mais certains pays ne la reconnaissent pas.

# La CECM rend plus difficile l'accès au secteur anglais

**par Angèle Dagenais**

L'assemblée des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal a fixé hier à 60% le seuil minimal de connaissance de l'anglais qu'un élève doit avoir pour être admissible aux classes anglaises de la CECM.

Les 456 élèves qui ont obtenu entre 45% et 59% aux tests linguistiques requis par la loi 22 afin d'établir le niveau de connaissance de la langue d'enseignement et la communication dans cette langue ainsi que les 1,069 autres qui ont obtenu des résultats inférieurs à 45%, soit 77.3% des candidats passeront donc au secteur francophone de la CECM. Seuls les 450 élèves des niveaux pré-scolaire, élémentaire et secondaire qui ont obtenu une moyenne supérieure à 60% joindront donc les rangs des étudiants anglophones de la commission scolaire.

Le ministère de l'Éducation, qui a procédé cette année à l'administration des tests linguistiques prescrits par la législation sur la langue officielle au Québec, laissait aux commissions scolaires la décision d'admettre ou non les élèves qui obtenaient un résultat s'établissant entre 45% et 59%.

Considérant que d'autres commissions scolaires pourront situer le seuil d'admissibilité au secteur anglais à un autre niveau que 60% et pour éviter le "maraudage" d'une commission scolaire à l'autre, les commissaires ont voté une recommandation demandant au ministère de l'Éducation de respecter les décisions prises par chacune des commissions scolaires et de considérer comme une inscription la demande effectuée en vue de passer les tests linguistiques dans une commission scolaire donnée.

Ces deux décisions, qu'un commissaire de la CECM a qualifié d'"historiques", ont suscité, il va sans dire, un long débat. Car en établissant un seuil minimal (45%) et un seuil maximal (60%) de connaissance suffisante de la langue d'enseignement, le ministère de l'Éducation reconnaît implicitement que 45% peut constituer une note de "passage" vers les classes anglaises.

Le ministère a d'ailleurs précisé qu'il a établi le seuil de 45% en considérant les résultats les plus faibles obtenus par des élèves de langue anglaise qui ont subi les


Voir page 6: La CECM


# *Forget:* Médecine de luxe !

**par Gilles Lesage**

QUEBEC — Ce n'est pas une médecine de guerre ou d'urgence qui se pratique en temps normal dans les hôpitaux du Québec, mais une médecine de luxe!

L'Association des conseils de médecins et dentistes du Québec devrait rester sur son terrain ou se taire, plutôt que de se lancer dans l'arène politique.

Telle est la verte réplique que le ministre des Affaires sociales a servie hier à l'Association, en réponse aux questions du député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, à l'Assemblée nationale.

Les porte-parole de l'Association ont menacé de retirer leurs 7,000 membres des hôpitaux, soit environ 85% de l'effectif médical, si le gouvernement ne lève pas les restrictions qui les obligent "à ne pratiquer qu'une médecine d'urgence".


Voir page 6: Médecine de luxe!


# Les maronites déclarent la guerre aux Casques verts — Damas poursuit l'offensive

(D'après AP, Reuter et AFP) — Assimilant l'envoi de troupes arabes au Liban à une "déclaration de guerre islamique et de représailles" contre les chrétiens du Liban, les leaders maronites ont annoncé hier soir leur intention de combattre par tous les moyens les Casques verts.

Les leaders chrétiens ont d'autre part déclaré leur appui à l'intervention syrienne, interprétée comme non-sectaire et pacificatrice. Comme en réponse, le colonel Kadhafi de Libye a déclaré hier que l'envoi d'un contingent libyen n'avait aucun objectif de médiation, ne visait en fait qu'à défendre les Palestiniens.

L'entrée du premier soldat arabe au Liban, déclarent les leaders libanais, entrainera une mobilisation générale des chrétiens, le retrait du Liban de la Ligue arabe et le recours à des forces non-arabes pour combattre les Casques verts.

La déclaration maronite est signée du président Frangié, du leader des Kataëb, Pierre Gemayel, de l'ancien président et ministre de l'Intérieur Camille Chamoun, du père Charbel Kaasis et bénéficie de l'appui du patriarche maronite, Mgr Antonios Khorsiche.

En fait, la trêve de la Ligue arabe a connu exactement le même sort que la quarantaine de trêves précédentes: elle n'a été opérante à aucun moment. Apparemment, les forces qui ont été débarquées dans la nuit de jeudi à vendredi au Liban étaient des renforts syriens, dont le nombre dépasse maintenant les 15,000 hommes. Les hostilités n'ont pratiquement pas cessé et les dernières vingt-quatre heures ont fait plus de 125 morts et plus de 175 blessés. Des combats entre Palestiniens et Syriens se sont déroulés également à Tripoli, au nord, à Saïda, au sud, alors que, pour la quatrième journée consécutive, Beyrouth était soumis à un blocus total par les Syriens et la Saïqa d'obédience syrienne. L'armée syrienne et les combattants de la Saïqa chercheraient apparemment à faire leur jonction. La résistance palestinienne menace à son tour de déclencher une offensive contre les forces syriennes au cas où celles-ci ne lèveraient pas le blocus.

Le porte-parole palestinien qui a fait état de cette menace, n'a pas précisé le délai accordé aux troupes syriennes pour obtempérer.

Le secteur musulman de Beyrouth est privé de toutes sortes de ravitaillement depuis lundi dernier. Ses accès sont sévèrement contrôlés, d'une part, par des éléments de la Saïqa, et, d'autre part, par les miliciens chrétiens.

En ce qui concerne l'envoi d'une force inter-arabe au Liban, le porte-parole a déclaré que "les Palestiniens étaient d'accord pour l'intervention des Casques verts, à condition qu'ils ne soient pas do-


VOir page 6: Les maronites


**Le placement syndical** 3

# Arme bientôt perdue pour les syndicats du bâtiment

**par Louis-Gilles Francoeur**

Les syndicats de la construction sont, de toute évidence, sur le point de perdre l'arme du placement syndical parce qu'ils n'ont pas apporté eux-mêmes à temps les correctifs aux abus du système actuel et, aussi, parce qu'ils ont toujours fait du placement la pierre angulaire de leur stratégie d'expansion en monnayant les offres d'emplois disponibles contre la fidélité à l'organisation.

La FTQ-Construction, dans un récent mémoire de 24 pages à l'Office de la construction, propose le maintien du système actuel et en revendique l'exclusivité. Ses réformes se limiteraient à définir l'été prochain, au cours d'un congrès spécial, les règles qu'elle juge enfin nécessaires à l'amélioration du placement syndical. Elle propose qu'on lui confie d'entendre les appels des syndiqués mécontents et de contraindre au besoin les syndicats à de meilleures pratiques. Pourtant, son "contrôle" sur ses 23 affiliés se limite à leur désaffiliation, un recours inopérant parce que disproportionné dans les circonstances.

Le mémoire de la CSN-Construction, présenté par son président, M. Michel Bourdon, renie la thèse du placement "conjoint" défendue depuis plusieurs années par ce groupe. Pour Bourdon, "L'OCQ ferait du placement dans tous les métiers, dans toutes les régions, mais pas d'une façon exclusive". En proposant de confier ainsi le placement à une partie "neutre", l'OCQ, le mémoire de la CSN abandonne l'arme traditionnelle du placement, si efficace contre les employeurs. Il faut dire toutefois à la décharge de la CSN qu'elle n'a jamais réussi à amener la FTQ à collaborer dans le domaine du placement en dépit de ses efforts répétés, au cours des dernières années.

Les employeurs, de leur côté, sont unanimes: ils optent carrément pour le marché libre et exigent même des sanctions contre tout embryon éventuel de placement syndical. La concurrence des syndiqués entre eux leur semble la meilleure garantie que ceux-ci ne seront plus exploités par les organisations syndicales et certains "caïds" qui utilisent le placement


Voir page 6: Le placement


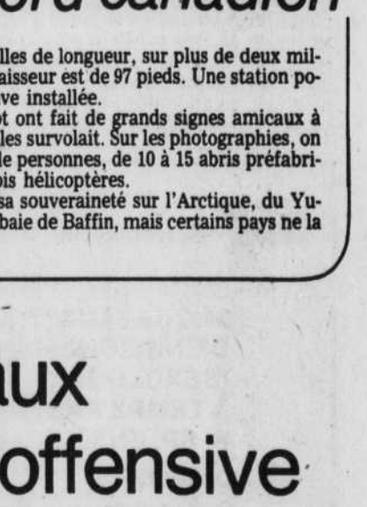

# Un journal qui a tout pour être rentable

par Gérald LeBlanc

Les nouveaux propriétaires du quotidien Le Droit hériteront d'une entreprise en bien meilleure santé que ne le laissent croire les pertes de $11,000 subies en 1975 par les pères Oblats.

Ce sont plutôt de surplus qu'il faut parler: $137,000 pour le journal, $316,000 pour l'imprimerie commerciale et $74,000 provenant de divers placements. De complexes opérations comptables sur l'amortissement, le service de la dette et l'impôt reporté transforment cependant ces bénéfices en déficit de $11,000.

Le Financial Post parle d'ailleurs d'un bénéfice de $114,392 et une attitude plus mercantile, que la communauté des Oblats refuse d'adopter, aurait tôt fait de décupler cette somme.

Le quotidien de l'Outaouais peut en effet compter sur des installations modernes, un tirage croissant, une publicité abondante, l'appui d'une imprimerie commerciale assurée d'un important contrat hebdomadaire pour les missels dominicaux de la maison Novalis.

Bref une entreprise solidement assise et un chiffre d'affaires de plus de $12 millions en 1975. Les recettes se font cependant maigres et aucun dividende n'a été versé aux actionnaires, dont les Oblats qui détiennent 79% du capital-actions, depuis 1969. La compagnie n'entend pas briser cette tradition avant 1980, dans le but d'effacer alors la dette contractée en 1970 pour la modernisation de l'équipement.

Serait-ce un effet de la mauvaise administration de l'entreprise? Au contraire, répond en bondissant le petit comptable, à l'emploi du Droit depuis 1944 et éditeur du journal depuis 1972, qui dirige la compagnie au nom des Oblats..

Âgé de 54 ans, familier avec tous les rouages de l'entreprise, M. Jean-Robert Bélanger en mène large au Droit. Sans jamais se départir d'un franc-parler sympathique, le directeur général de la compagnie hésite légèrement quand on l'amène sur le terrain de l'orientation du journal, de son rôle, de sa personnalité propre. Sitôt revenu au royaume des chiffrea, il retrouve cependant tous ses moyens et commente abondamment ses tableaux de tirage et de publicité avec lesquels il administre quotidiennement le journal.

"On prétend, dit-il, que le Droit n'est pas assez capitaliste. À l'inverse, le coût d'exploitation est moins élevé que dans n'importe quel journal canadien de 40,000 exemplaires et plus."

Mais comment expliquer alors la disproportion entre les maigres recettes, ou même les pertes, et les nombreux atouts que semble présenter l'entreprise? M. Bélanger a réponse à tout mais il impute surtout à la concurrence des deux quotidiens anglophones d'Ottawa, le Ottawa Journal (tirage de 80,000) et le Ottawa Citizen (tirage de 93,000) publiés l'après-midi comme Le Droit, les difficultés du quotidien francophone.

Jean-Robert Bélanger

Bien que le tirage augmente, le Droit a perdu près d'un demi-million en 1975, faute de pouvoir hausser son prix de vente de 10 cents de façon à rejoindre les autres grands formats francophones à 25 cents. Aussi longtemps que les deux quotidiens anglophones demeureront à 15 cents, le Droit ne peut se permettre de hausse sans risquer une perte de lecteurs.

M. Bélanger rappelle que lors de la dernière hausse, de 75 à 85 cents par semaine pour les abonnés, le journal a perdu 6,000 lecteurs qu'il a fallu rattraper au prix de grands efforts par la suite. La clientèle, particulièrement en Ontario, passe facilement du français à l'anglais dans la région de la capitale nationale et le Droit en est bien conscient.

C'est le même problème du côté de la publicité. Se livrant une conccurrence opiniâtre, les deux quotidiens anglophones coupent en effet les tarifs publicitaires et forcent le Droit à suivre le courant.

Il suffit de feuilleter le journal, qui dépasse souvent les cent pages, pour se rendre compte du volume important de publicité. Sans atteindre le fabuleux 75% de La Presse, la publicité du Droit accapare en moyenne plus de 60% de l'espace. En 1975, le journal a reçu en publicité 23 millions de lignes agates, dont 15 millions en "locale", deux millions en "nationale" et huit millions en "classées". On prévoit dépasser les 24 millions en 1976.

Le taux de publicité des journaux anglais étant cependant très bas, 45 cents pour le "national" au Journal qui tire à 80,000 et 52 cents au Citizen qui tire à 93,000, Le Droit doit, selon M. Bélanger, couper ses propres prix.

Le taux de base en 1975 se situait à 32 cents la ligne au Droit. Avec des tirages similaires, le Nouvelliste, la Tribune et le Journal de Québec, réclamaient alors 45, 42 et 40 cents. Cette coupure de huit cents entraîne des pertes frisant les $2 millions et M. Bélanger estime que, là plus que n'importe où ailleurs, se situe le drame du Droit.

En plus de faire les frais de la conccurrence des journaux anglophones, Le Droit doit en outre surmonter les difficultés découlant de sa "mission sociale" et de sa double personnalité franco-ontarienne et québécoise.

Les petites boites rouges jalonnant les routes rurales du Témiscamingue et du nord-est ontarien sont bien mignonnes mais Le Droit trouve bien dispendieux de les visiter chaque jour, surtout quand il faut parcourir deux milles de l'une à l'autre.

Ne vendant que 3,000 exemplaires aux kiosques, le quotidien de l'Outaouais enregistre un coût particulièrement élevé de distribution, à savoir $1.740,000 en 1975. Près de 12,000 exemplaires sont distribués dans les régions rurales, souvent à perte, par souci de servir la communauté francophone.

La francophonie loge des deux côtés de l'Outaouais et Le Droit y trouve une nouvelle source de dépenses. Il faut souvent doubler les services de la rédaction pour ne rien échapper de Mont-Laurier à Cornwall. M. Bélanger estime que cette double personnalité du Droit nécessite une équipe rédactionnelle de 10 journalistes supplémentaires.

Exempte de toutes ces contraintes culturelles et politiques, l'imprimerie commerciale devrait, elle, compenser au chapitre des recettes, d'autant plus qu'elle jouit d'un plantureux contrat de la maison Novalis. Ici encore, M. Bélanger a une bonne raison pour expliquer les modestes profits de l'entreprise: il y a trop d'imprimeries dans la région de la capitale nationale, un surplus de capacité de production de l'ordre de 30% selon le pdg du Droit. Le malheur de Mortimer, une des plus grosses imprimeries de la région qui fermera ses portes à la fin du mois, pourrait cependant faire le bonheur de l'imprimerie Leclerc du Droit Ltée.

Les explications fournies par M. Bélanger sont certes intéressantes et précieuses pour l'observateur cherchant à connaître le produit que les Oblats viennent de mettre aux enchères. On peut cependant se demander si elles convaincraient les Péladeau, Francoeur, Desmarais, Prévost, de Gaspé Beaubien, ces grands champions de la rentabilité des média d'information.

Même le père provincial des Oblats, le père Gilles Cazabon, ne semble pas avoir été convaincu par M. Bélanger puisqu'il s'est mis à la recherche d'un nouveau propriétaire, qui pourra, mieux qu'une communauté religieuse, presser un peu plus le citron.

"Les Oblats, a-t-il dit aux actionnaires, n'ont jamais insisté sur le caractère de rentabilité du journal, considérant le quotidien avant tout comme un service à la communauté francophone. La preuve en est qu'en 63 ans d'existence, Le Droit n'a jamais rien rapporté financièrement aux Oblats, hormis en 1969, alors qu'un dividende symbolique de $10 par action a donné aux Oblats, $13,260; en 63 ans, c'est peu de profits!"

"N'est-ce pas là, a-t-il ajouté, rendre un mauvais service au journal que de lui permettre autant de facilité? Le Droit doit avoir au plus tôt l'obligation de viser à une meilleure rentabilité, qui lui permettra de lutter de plain-pied et de résister avec succès au jeu de la concurrence. Il sied cependant fort mal à une communauté religieuse d'en être alors l'actionnaire principal." FIN

# L'Assemblée nationale siégera "à la vapeur" dès le 21 juin

QUEBEC (PC) — A compter du 21 juin, l'Assemblée nationale pourra siéger tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, de 10 heures du matin jusqu'à ce qu'elle décide elle-même d'ajourner les débats.

C'est le sens de la motion que le gouvernement Bourassa a fait adopter hier, "en vue d'utiliser encore plus efficacement le temps disponible d'ici l'ajournement d'été de la présente session".

Cette motion, qui revient traditionnellement peu avant l'ajournement de chaque session, est considérée comme une mesure de guillotine par les partis d'opposition, en ce sens qu'elle a pour conséquence de "bousculer les règles habituelles de la Chambre pour faire adopter une multitude de projets de loi à la vapeur", comme l'a souligné hier l'Opposition officielle, par la voix de MM. Jacques-Yvan Morin et Robert Burns.

En vertu de la mesure, les partis d'opposition perdent certains avantages que leur procure le règlement, comme le privilège de présenter des motions de censure, des motions d'urgence et des motions de privilège.

Le leader parlementaire, M. Gérard-D. Lévesque, a fait valoir, en proposant la mesure, que celle-ci ne visait pas à faire adopter des projets de loi sous pression et qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement d'abuser des prérogatives que lui confère cette motion.

Les travaux parlementaires, a expliqué M. Lévesque accusent un certain retard par rapport à l'an passé, particulièrement au niveau de l'étude des crédits des différents ministères en commission parlementaire.

L'an passé, l'étude des crédits avait débuté le 8 avril et s'était terminée le 5 juin; mais que cette année, même si elle a débuté le 30 mars, elle n'est pas encore terminée.

En plus des crédits non encore étudiés, a ajouté M. Lévesque, il reste à boucler le débat sur le discours du budget et à disposer d'une cinquantaine de projets de lois publics et privés, sans compter les commissions parlementaires spéciales et "tout ce qui n'est pas prévu et qui est à venir du côté de l'Opposition".

Le débat sur la motion de M. Lévesque a par ailleurs permis à l'Opposition de formuler sa non moins traditionnelle suggestion de tenir les sessions à date fixe.


Université du Québec à Montréal

**BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ D'ENSEIGNEMENT (SEXOLOGIE) À TEMPS PARTIEL, B. SP. ENS. (SEXOLOGIE)**

**Objectifs:**

Offrir une formation permettant d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation et de l'information en matière de sexualité, soit dans le domaine scolaire ou le domaine social.

**Caractéristiques:**

Le programme est axé sur une approche interdisciplinaire (aspects biologique, psychologique et socio-culturel) à partir de laquelle les multiples facettes de comportement sexuel sont abordées et analysées. Ces connaissances sont complétées par la formation au plan des méthodes et techniques d'ordre pédagogiques nécessaires à l'intervention dans le domaine de la sexualité.

**Conditions d'admission:**

Pour la session d'automne 1976, seuls seront admis les candidats déjà détenteurs d'un permis d'enseignement ou possédant un statut professionnel dans le domaine des sciences de la santé et exerçant leur profession.

Les demandes d'admission devront être adressées avant le 1er juillet 1976 au:

**Bureau du Registraire**
**Service de l'admission**
**Université du Québec à Montréal**
**1187, rue Bleury, bureau 2930**
**Case postale 8888,**
**Succursale "A"**
**Montréal, P.Q.**
**H3C 3P8**

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec



Université du Québec à Montréal

**BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN LINGUISTIQUE**

Ce programme a pour objectif de donner une formation de base en linguistique et une initiation à quelques-uns de ses champs d'activité. Il offre la possibilité d'études théoriques et pratiques, en particulier sur le français du Québec.

**Conditions d'admission:**

Diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Cependant, les candidats âgés d'au moins vingt-trois ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

Pour plus de renseignements, s'adresser au module de Linguistique: 282-7385.

Les demandes d'admission devront être envoyées avant le 1er juillet 1976 au:

**Bureau du Registraire**
**Service de l'admission**
**Université du Québec à Montréal**
**1187, rue Bleury, bureau 2930**
**Case postale 8888, Succursale "A"**
**Montréal, Québec**
**H3C 3P8**

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec



# DANS LE SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

# ENTENTE NÉGOCIÉE OU IMPASSE PLANIFIÉE?

**La réponse appartient maintenant au Front Commun.**

La partie patronale croit sincèrement avoir fait tous les efforts possibles pour accorder aux 111,200 salariés du réseau des Affaires sociales un ensemble de conditions de travail particulièrement attrayantes et équitables.

**Des augmentations de salaire substantielles sont offertes aux salariés.**

Pour la première année de la convention collective proposée, les offres patronales impliquent un déboursé additionnel de 34% de la masse salariale évaluée au 01-07-75 à $870,000,000.

***À TITRE D'EXEMPLE:***

**le taux horaire le plus bas offert dans les secteurs d'activités suivants: entretien ménager, soins infirmiers, alimentation, buanderie, sera au 1er juillet '76 de $4.01 L'HEURE si les offres patronales étaient acceptées.**

Quant à la question de la mobilité et des assignations de travail, le Front Commun tente encore une fois de déformer les faits en faisant croire aux salariés que la partie patronale préconise la "mouvence permanente" (sic), l'instabilité des postes de travail, les déplacements perpétuels.

Au contraire, la partie patronale accepte le fait que dans le fonctionnement habituel et normal d'un établissement de santé, **les salariés sont assignés à des postes stables qui leur sont propres,** à l'intérieur d'une unité administrative donnée.

**La partie patronale a de plus suggéré au Front Commun un certain nombre de formules réalistes, tel le recours à l'équipe volante ou à la liste des salariés en disponibilité, comme des moyens valables d'équilibrer de façon raisonnable la charge de travail des salariés.**

Il y a aussi une pleine sécurité d'emploi et de revenu après deux ans de service, ce qui n'existe à peu près nulle part ailleurs au Canada.

Et que penser de l'éventail complet d'avantages sociaux comme:

- 3 semaines de vacances après deux ans,
- une assurance-salaire en cas de maladie pendant une période pouvant s'échelonner jusqu'à deux ans,
- un régime de retraite avec rente indexée au coût de la vie,
- 13 congés fériés par année, etc.

**PLUS QU'ÉQUITABLES CES OFFRES SONT VRAIMENT ACCEPTABLES**

Gouvernement du Québec
Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

Beaucoup plus qu'un recueil de poèmes, c'est une oeuvre d'art que Paul-Marie Lapointe et Gisèle Verreault-Lapointe ont lancée jeudi soir dans les salons du Musée d'art contemporain. Composé de 13 poèmes inédits de Paul-Marie Lapointe, "Bouche rouge" est illustré de 13 lithographies originales de sa femme. La typographie des poèmes a été composée à la main et imprimé par Pierre Guillaume. Les lithographies ont été exécutées sur la pierre par l'artiste et tirées aux Ateliers Arachel par Paul Séguin. La reliure pleine peau rouge-chinois, dorée à l'or fin 22k et entièrement fait main, est due aux soins de Mmes Simone-B. Roy et Odette Milot à l'atelier de l'Art de la reliure. Le tirage a été limité à 90 exemplaires numérotés de 1 à 90, plus 10 exemplaires marqués H-C de I à X sur papier pur-chiffon de Rives. Publié aux Éditions de l'Obsidienne, "Bouche rouge" est vendu au prix de $400. (Photo Alain Renaud)

*Les Jeux*

# Commission parlementaire à la place d'une enquête

**par Gilles Lesage**

QUÉBEC — Aucune enquête judiciaire et publique n'est prévue à l'heure actuelle sur l'escalade des coûts des Jeux olympiques de Montréal.

La seule "enquête" envisagée, et on ne sait pas encore quand et comment elle se déroulera, est la tenue d'une commission parlementaire.

C'est ce que le ministre des Finances a indiqué hier à l'Assemblée nationale, tout en prenant bien soin de ne pas contredire directement le président du Conseil fédéral du trésor, M. Jean Chrétien.

"La commission parlementaire sera appelée à analyser les faits en détail, dit M. Raymond Garneau. Si des gestes répréhensibles sont notés, évidemment il y aura sans doute des enquêtes judiciaires mais je ne peux pas présumer. Je n'ai aucune indication, actuellement, comme quoi il y a eu des gestes qui nécessiteraient une enquête judiciaire".

La veille, M. Jean Chrétien avait déclaré à Ottawa qu'avant de mettre sur pied la loterie fédérale dont les revenus épongeront le déficit olympique, il s'était assuré auprès de Québec et de Montréal qu'une enquête serait tenue sur l'escalade des coûts des installations olympiques. Ces coûts sont évalués à $1.5 milliard et le déficit à un milliard, dont $300 millions seraient affectés au déficit olympique au cours des trois prochaines années.

Le député péquiste de Lafontaine a tenté d'en savoir un peu plus long du ministre, en raison de l'absence traditionnelle du premier ministre, le vendredi. Mais à sa grande surprise, M. Garneau n'a pas confirmé la tenue d'une enquête, loin de là.

En réponse à M. Marcel Léger, le ministre se contente de rappeler la promesse de M. Bourassa en vertu de laquelle une commission parlementaire entendra les administrateurs de la Régie des installations olympiques et les autres intervenants à la réalisation des Jeux.

"À mon sens, il n'y a pas de commission judiciaire d'envisagée, précise même M. Garneau. Pour ce qui est de la commission parlementaire, j'aimerais mieux que la question soit adressée au leader du gouvernement ou au premier ministre parce que je ne sais pas à quel moment ce sera possible de la tenir".

M. Claude Charron, député péquiste de Saint-Jacques, tente alors de savoir si le Québec a vraiment promis une enquête publique en bonne et due forme, ou simplement une commission parlementaire comme il y en a des dizaines par année au Parlement. Il y a eu notamment deux séries de séances publiques sur les Jeux en 1975. Le ministre a-t-il été mal interprété? insiste M. Charron.

"Lorsqu'une commission parlementaire siège et qu'elle entend des témoins, répond M. Garneau, est-ce qu'elle fait enquête? Je pense que oui. Et la commission parlementaire ne siégera pas à huis clos. Elle va être publique".

Surpris de cette "extension" donnée au mandat restreint d'une commission parlementaire, MM. Charron et Léger rouspètent: "C'est juste cela votre enquête? Vous allez garder cela caché. Est-ce Chrétien ou Garneau le menteur? Lequel des deux ment? En tout cas, ce n'est pas Chrétien."

M. Garneau ne dit mot, le président rappelle à l'ordre les deux députés de l'Opposition et donne la parole à M. Camil Samson, qui passe à un autre sujet.

Jusqu'à ce jour, plusieurs personnes et organismes ont réclamé la tenue d'une enquête publique — qu'elle soit royale ou non — et l'on estimait généralement que le gouvernement était d'accord avec cette suggestion, reprise même par des députés libéraux, en pleine Assemblée.

Pour sa part, l'Opposition réclame depuis des mois une commission parlementaire pour entendre les dirigeants de la Régie et de la ville de Montréal, mais également une enquête publique, menée par des personnes impartiales et étrangères au Parlement, pour faire la lumière sur le dossier olympique.

A la veille de l'ajournement de la session et à cinq semaines des Jeux, il est exclu que la commission parlementaire siège à brève échéance. Elle ne le fera qu'à l'automne, et dans le cadre strict qui est prévu pour ce genre d'exercice. A moins que des éléments nouveaux n'exigent une enquête plus large et menée de l'extérieur.

**SUCO**

***par la solidarité des peuples le monde s'organise***

JEAN ZIEGLER
**Une Suisse au-dessus de tout soupçon**

"Si vous voyez un banquier suisse sauter d'une fenêtre, sautez derrière lui, il y a sûrement de l'argent à gagner".
VOLTAIRE
392 pages. $7.75
Coll. Combats dirigée par C. Durand
Par l'auteur de "Les vivants et la mort"
SEUIL

# La CEQ rejette d'avance le rapport des commissaires aux différends scolaires

QUEBEC (Le Devoir) — Trois jours avant le dépôt du rapport des commissaires aux différends scolaires, la Centrale de l'enseignement du Québec a indiqué hier qu'elle le traiterait comme rien d'autre qu'un rapport gouvernemental de plus." Selon la Centrale, tant par leur statut que leur attitude, les commissaires sont des alliés de l'adversaire.

Qu'il soit ou non favorable à certaines de ses revendications, la CEQ n'entend pas tenir compte de ce rapport, fait-elle savoir, et c'est pourquoi elle préfère s'en dissocier préalablement à sa publication. Elle dit vouloir "en arriver à une entente négociée par voie de rencontres directes avec la partie patronale."

Rappelons que la CEQ n'a jamais voulu exposer sa position aux commissaires aux différends scolaires, MM. Gilles Poirier, Aimé Naud et Alec Paterson, nommés pour faire rapport sur le conflit de l'enseignement à la suite de l'adoption d'une loi spéciale, au début d'avril dernier.

Depuis le 17 mai dernier, les dirigeants de la Centrale ignoraient même jusqu'aux appels téléphoniques en provenance des commissaires, et la Commission de négociation de la CEQ devait décider cette semaine de refuser la "convocation officielle" que le juge Poirier s'était dit "contraint" de faire par lettre.

Sceptique dès la nomination des commissaires qui avaient statut d'observateurs et non de médiateurs, la Centrale de l'enseignement du Québec devait rapidement accumuler des griefs à leur égard. En les compilant hier au cours d'une conférence de presse, son président, M. Yvon Charbonneau a dit les considérer désormais comme des "signes avant-coureurs d'un rapport gouvernemental pour le 13 juin."

Ses reproches tiennent en cinq points: les commissaires n'auraient fait montre d'aucun souci "pour l'aspect social des revendications" des enseignants; ils ont enjoint les enseignants de cégeps à faire du rattrapage sans compensation financière; ils ont rejeté sur la CEQ la "responsabilité du blocage des négociations principalement sur la tâche"; ils ont accepté "la version patronale" dans la guerre des chiffres sur les effectifs d'enseignants; ils n'auraient jamais "adressé le moindre blâme au gouvernement" et se seraient montrés "particulièrement doucereux dans leurs jugements sur la nuisance publique qu'est la Fédération des commissions scolaires."

Somme toute, elle considère que les commissaires n'ont cessé de croire que c'était "toujours à la partie syndicale de faire des compromis" et qu'ils se sont ainsi peu à peu transformés en "nouveaux porte-parole du gouvernement."

Selon les termes de la loi, le rapport des commissaires aux différends devait être remis dimanche le 13 juin. Il sera plutôt rendu public le lendemain, lundi. Selon certaines rumeurs, il est possible que les commissaires y réclament une prolongation et un élargissement de leur mandat.

Pressé de s'expliquer un peu plus longuement sur les propos très durs qu'il tenait à l'égard de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Yvon Charbonneau a finalement dé-

Voir page 6: La CEQ

## au gré du temps

### Logique des Jeux

*Les Jeux ne seront plus jamais les Jeux, c'est-à-dire l'occasion de rencontres fraternelles entre nations. Nous ne pouvons plus que les parodier avec cynisme.*

*A l'origine, chez les Grecs, les Olympiques étaient fête nationale. Toute hostilité entre nations helléniques était suspendue. Idéaliste, Pierre de Coubertin rêvait aussi de cette politique de détente.*

*Depuis quelques années, on ne dépose plus les armes, on les prend. Il y a de la répression dans l'air. Les autorités tentent de minimiser les mesures de sécurité; personne n'est dupe: les Jeux se font à l'intérieur de barricades que l'on tente de camoufler avec astuce.*

*Quand on songe aux sommes fabuleuses que l'État investit pour la défense, pour la mise sur pied de tout un appareil de réduction des libertés individuelles, on ne peut s'empêcher de penser que les Jeux olympiques seraient plus à leur place dans les pays totalitaires.*

*Pourquoi? Parce que là, au moins, la tenue de ces Jeux n'exigerait pas de crédits supplémentaires. La répression fait partie de l'ordre habituel des choses. Le budget national y pourvoit largement.*

*Albert BRIE*

## week-end

**SAMEDI**

Congrès du Mouvement des alcooliques anonymes de la région de Joliette, aujourd'hui et demain, à l'Auberge des Gouverneurs, 1000, rue de la Visitation, à Joliette.

●

Aujourd'hui et demain, troisième Festival du pain de Cookshire.

●

À midi, dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, conférence-causerie de M. Maurice Strong, dans le cadre du congrès de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

●

À 13 h 30, réunion annuelle des amicalistes et anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, à la Maison-mère, 3040 rue Sherbrooke ouest.

●

À 14 h., le maire de Pincourt, M. Romuald Sénéchal, oppose la première affiche de l'Organiaation des parents du secteur, identifiant une maison dont les occupants sont intéressés à aider les enfants en difficulté.

●

Journée d'étude des Comités consultatifs des loisirs de Laval. Plénière à 14 h., au Laval Catholic High School, 2323 boul. Marois.

**DIMANCHE**

A 11 h 45, Sa Sainteté Mgr Ignatius Yacoub III, patriarche de l'Eglise syrienne d'Antioche et de tout l'Orient, célèbre la messe à l'église Saint-John-Evangelist, située à l'angle de la rue Saint-Urbain de l'avenue du Président-Kennedy.

●

A 14 h, départ d'un tour guidé dirigé par Sauvons-Montréal, dans le secteur Lincoln-Tupper, du coin sud-ouest de l'intersection Sherbrooke et Guy.

●

A 14 h, le groupe Eckankar tient une conférence ouverte au public, sur le thème "Ai-je déjà vécu? Qui suis-je?", au 1319 rue Sainte-Catherine est.

●

A 14 h, le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, accompagné du maire de Laval, le Dr Lucien Paiement, procèdera à l'inauguration officielle de la rue Alton-Gooldbloom, en l'honneur de feu le père du ministre. Auparavant, le Dr Gooldbloom sera le conférencier à la rencontre annuelle des donateurs du Jewish Convalescent hospital, 3205 rue Alton-Gooldbloom, Chomedey, à Laval.

●

A 14 h 05, le Monde à Bicyclette donne le départ de sa "parade de pleine lune". Square Saint-Louis au Mont-Royal.

Marcel Pepin

# Démission de Pepin ?

QUÉBEC (PC) — La rumeur selon laquelle M. Marcel Pepin quitterait la présidence de la CSN s'est amplifiée hier à Québec, à la réunion du conseil confédéral de la centrale.

Les délégués ont appris, à l'analyse du projet de budget, la création d'un nouveau poste d'adjoint à l'administration et à l'exécutif auquel est rattaché un salaire de $30,700 pour une période de 17 mois, à compter du mois d'août.

Les observateurs syndicaux voient dans ce nouveau poste une fonction de conseiller pour guider le successeur de M. Pepin et assurer ainsi une certaine continuité.

Interrogé, M. Pepin s'est contenté de répondre aux journalistes que sa décision était maintenant prise et qu'il attendait la tenue du congrès biennal, du 27 juin au 3 juillet, pour annoncer officiellement ses intentions.

Les mêmes observateurs affirment d'autre part que la course à la succession est déjà amorcée en coulisse, citant même quelques noms: MM. Norbert Rodrigue, vice-président; Renaud Flynn, président de la Fédération des Affaires sociales, Michel Chartrand, président du Conseil centrai de Montréal et Michel Bourdon, président de la CSN-Construction.

M. Pepin avait succédé à M. Jean Marchand à la présidence de la CSN, en 1965.

Il reconnaît que les nombreuses défections au sein de la centrale l'ont beaucoup "meurtri", mais pas au point d'influencer sa décision.

BON SÉJOUR DANS LES PARCS DU QUÉBEC...

**au fil de l'onde au fil des jours**

Afin de rendre plus agréable encore le séjour des pêcheurs et des vacanciers dans les parcs du Québec, chalets et auberges y sont mis à leur disposition du 21 mai au 17 septembre par la Direction des parcs. Ces lieux d'hébergement sont répartis de la Gaspésie à l'Abitibi dans divers parcs et réserves incluant l'Île d'Anticosti, où la pêche est à l'honneur et la nature merveilleuse.

Pour un repos bien mérité après une excursion en nature, pour raconter vos histoires de pêche, ou tout simplement pour passer quelques jours dans le calme de la forêt, ces lieux d'hébergement sont à votre disposition.

Pour plus de renseignements, procurez-vous nos brochures *Les parcs du Québec* et *Activités et Tarifs/Parcs du Québec 1976*, en écrivant à Tourisme Québec, Québec G1R 4Y3.

**le Québec, c'est tout un voyage... informez-vous!**

Tourisme Québec

# éditorial

## La rentrée de Jacques Couture

Jacques Couture avait quitté Montréal pour une retraite européenne dont plusieurs se sont demandé à l'époque si elle n'était pas une sortie élégante de la politique municipale et une façon commode de rompre avec un Rassemblement des ciotyens de Montréal qui n'aurait pas prisé la stature prise, à la faveur de son succès électoral, par le candidat à la mairie de 1974."L'organisateur communautaire" de Saint-Henri revient au contraire de son stage à Grenoble et à Bologne plus convaincu encore de la justesse politique des choix qui valurent au RCM l'étonnante percée que l'on sait dans l'électorat et à l'hôtel de ville. Plus que les spéculations sur les scènes ou les partis politiques où Jacques Couture ira, suivant sa propre expression devant la Société Saint-Jean-Baptiste, "continuer le combat", l'analyse qu'il vient de livrer de la situation non seulement de Montréal mais cette fois du Québec doit retenir l'attention.

Le programme d'action et les grands choix politiques qu'il défendit avec le RCM au cours de la campagne municipale d'il y a bientôt deux ans étaient tirés d'une expérience encore jeune et d'analyses forcément tâtonnantes; après s'être plongé dans les traditions quelque peu différentes mais déjà célèbres de Grenoble et de Bologne, il est significatif que Couture en vienne encore à la même conclusion qu'il y a lieu pour les progressistes de la métropole et de la province également de poursuivre dans la voie qui a été ouverte à Montréal et dont l'avenir dira si elle était aussi réaliste que celles qui valurent aux deux villes française et italienne le dynamisme politique et urbain qu'on leur envie.

●

Comme sans doute plusieurs des conseillers du RCM que la SSJB de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul avait invités à ce dîner-causerie de rentrée, Jacques Couture est devenu plus conscient des limites qui attendent à l'hôtel de ville de Montréal un parti municipal de gauche.

Non seulement les citoyens des anciennes municipalités qui forment la métropole depuis les grandes annexions d'avant la guerre ont-ils perdu le contrôle des affaires de leur quartier; non seulement l'administration gigantesque qui s'est développée à Montréal a-t-elle elle-même perdu tout contrôle du développement urbain au profit et aux mains des puissances d'argent qui se disputent le passé et l'avenir de son héritage, mais encore le pouvoir municipal est-il devenu encore plus dépendant de son tuteur constitutionnel qu'est le gouvernement de Québec, notamment avec l'endettement encouru à cause des Jeux olympiques.

Le réveil d'une opposition de gauche à Montréal avait procédé de la prise de conscience que le PQ ne gagnerait rien à Québec ni le NPD à Ottawa si la plus grande ville de la province et du pays continuait d'échapper à ses habitants. Couture, sans rien retirer de cette analyse, la complète en soulignant qu'il deviendra impossible de changer substantiellement la qualité de la vie urbaine si un effort non moins considérable n'est pas déployé à Québec pour y faire prévaloir un nouveau projet collectif et une conception différente des affaires urbaines et des responsabilités municipales.

Aussi prudent qu'un Jean Drapeau à la veille de sa victoire de 1960 et du renversement du régime Duplessis la même année, l'ex-candidat du RCM se garde bien de préciser de quel parti il attend ce "gouvernement national" qui de Québec épaulera les changements qui s'imposent à Montréal. Cet oubli n'est peut-être pas seulement tactique, de la part d'un leader du RCM qui, tout en comptant sur les militants progressistes du Parti québécois, devait éviter de s'aliéner et l'électorat anglophone de Montréal et la tendance "socialiste" du Rassemblement qui se méfie plutôt deux fois qu'une de la social-démocratie des notables péquistes.

A bien des égards, en effet, même s'il déborde de bonne volonté, le Parti québécois n'est guère plus avancé que les libéraux du West-Island le sont, ou que l'Union nationale l'était, dans les grands dossiers urbains où se joue le sort réel et quotidien de cette majorité de 80% dont parle Couture.

Plus discutable paraît cependant la proposition de Couture, si je l'ai bien compris, d'implanter sur la scène municipale des partis qui seraient des prolongements sinon des dédoublements des partis nationaux. Le Québec, pas plus qu'aucune autre province au pays, ne peut compter sur ces traditions politiques qui, notamment en France et en Italie, permettent aux militants de toutes les formations de s'afficher partout sous leurs couleurs sans créer, au niveau local, plus de problèmes ou de confusion qu'ils ne doivent en dissiper sur la scène nationale.

Certes, on peut soutenir qu'il n'est pas plus rébarbatif à un catholique de Bologne de voter communiste que pour un anglophone de Montréal d'appuyer un parti indépendantiste ou ses candidats municipaux.

Mais dans la situation sociale qui prévaut en métropole et avec la courte et parfois douteuse tradition politique des partis locaux, transposer sur la scène municipale des partis comme en sont le PQ et le PLQ serait multiplier les obstacles, les contradictions, les méfiances et les malentendus en échange d'une contribution partisane qui, de minime qu'elle serait ordinairement, ne deviendrait majeure qu'aux dépens des intérêts proprement urbains des citoyens de la ville de Montréal.

On voit mal en tout cas comment le mouvement progressiste que Couture juge nécessaire pour renverser la domination des forces économiques sur le peuple de Montréal serait mieux servi avec un Parti québécois qui ne gagnerait dans Saint-Henri que pour faire élire des conseillers du PNP ou d'un "parti des Anglais" dans l'ouest de la ville.

Plus heureuse est l'alliance que l'ancien candidat à la mairie propose aux anglophones"qui sont prêts à reconnaître la vocation française" de Montréal, aux minorités ethniques de la métropole dont il veut respecter et soutenir "sans équivoque leur volonté de rester différentes", et qui trouveront justement, dans les quartiers où ils seront majoritaires, ce milieu vivable et ce pouvoir sur leurs propres affaires qui est de nature à réduire sinon à dissiper les tensions linguistiques et les affrontements coûteux et stériles qu'elles risquent d'engendrer à Montréal. Acceptée de la plupart des communautés, cette voie redonnerait à la majorité francophone le pouvoir qui lui échappe dans "son" hôtel de ville, sans frustrer les minorités des garanties et des libertés qu'elles réclament elles aussi à juste titre.

●

Pour que ce "compromis historique" garde ses chances non seulement de ramener le pouvoir dans la population, mais de fournir une base politique acceptable aux groupes ethniques, il faudra cependant le traduire dans des défis et des tâches qui soient à la mesure des simples "citoyens" et le plus loin possible des slogans qu'on colporte au nom des "travailleurs". Les "socialistes" du RCM et d'ailleurs que Couture invite à se frotter à la classe ouvrière et aux laissés pour compte de la cité grinceront sans doute des dents à ce rappel du "radicalisme de l'action" qu'il rapporte de Grenoble et de Bologne, et d'autant plus que le conférencier de la SSJB aura mêlé à ses dénonciations du capitalisme urbain un vocabulaire nationaliste que ne dédaigne pas l'extrême-droite!

Tel reste pourtant le principal défi du RCM et de tous ceux qui, sans partager son option, tenteront le moindrement de rétablir à Montréal le primat des habitants sur le béton, la primauté du politique sur le profit, le droit de tous, à commencer par les plus mal-pris, à un logement et à une vie digne et productive dans un environnement qui ne soit plus hostile. A cet égard, tout reste à faire. Jacques Couture, paradoxalement, est plus éloquent lorsqu'il parle des obstacles qui devront être surmontés à Montréal et à Québec pour que les "petites patries" retrouvent leur place et leur importance, qu'il ne l'est sur la stratégie qui permettra de faire, non plus cette fois à l'hôtel de ville mais dans des quartiers significatifs, une surprenante et décisive perçée.

**Jean-Claude LECLERC**

*L'ancien et le nouveau*

## Qu'est-ce que l'homme ?

par JEAN MARTUCCI

Plusieurs se sentiraient à l'aise aujourd'hui dans le scepticisme qu'exprimait Qohélet devant l'avenir de l'homme, trois siècles avant Jésus: "Le sort de l'homme et celui de la bête, c'est tout un. L'un meurt, l'autre aussi... Et qui sait si le souffle des hommes monte en haut tandis que le souffle des bêtes descend en bas? ...L'homme, qui donc le mènera voir ce qui sera après lui?" Mais ce réalisme brutal de Qohélet devant la mort qui, pour lui, demeurait une impasse n'entamait pas, au contraire du sceptique d'aujourd'hui, son adhésion à une vision biblique de la destinée humaine.

Au sixième siècle avant J.-C., ce qui est devenu le premier chapitre de la Genèse voyait dans l'être humain la fine pointe de la pyramide des êtres créés, c'est-à-dire celui que Dieu a fait "à son image" comme donneur de vie et maître du monde: "Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la". Le psaume 8 célèbre aussi cette dignité de l'homme: "A peine le fis-tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur. Tu l'établis sur l'oeuvre de tes mains: tout fut mis par toi sous ses pieds".

Beaucoup plus tôt, au dixième siècle avant J.-C., ce qui est devenu le deuxième chapitre de la Genèse voyait l'homme comme un être fait pour vivre en relation avec Dieu, dont il perçoit le souffle et dont il dépend comme glaise en mains de potier; pour vivre en harmonie avec le cosmos, tel que l'exprime l'image du jardin d'Eden où l'homme est placé; pour vivre en parfaite harmonie avec lui-même, comme le dit poétiquement la nudité simple et paisible du couple en qui la Bible voit tout le genre humain; pour vivre en vainquant toute mort, comme l'évoque le symbole de l'arbre de vie.

Le milieu biblique du dixième siècle ne manquait pourtant pas de réalisme. Il voyait, concrètement, le mâle travailler "à la sueur de son visage", ne tirant "qu'épines et ronces" d'un "sol maudit". Il voyait, dans les familles du temps, la femme "enfanter dans la peine, les douleurs de la grossesse", et "dominée" par son mari qu'elle devait appeler:"Maître". Mais, pour le troisième chapitre de la Genèse, écrit à cette époque, rien de tout cela ne doit durer. L'humanité n'est pas, comme dans les mythes babyloniens, une engeance d'esclaves créée tout exprès pour subir à jamais le châtiment qui aurait dû échoir aux dieux mauvais. Si le rejet de Dieu rend le monde et lui-même pénibles à l'homme, ce n'est pas sans l'espérance de voir un jour le lignage humain "écraser la tête" du serpent, image du culte des faux-dieux et symbole de tout mal.

Pour la foi chrétienne, cette espérance s'est réalisée en Jésus. En lui a été conçu "l'Homme nouveau", selonle langage de Paul. Désormais, "toute la création gémit en travail d'enfantement" jusqu'à ce que vienne au monde "l'Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ".

La Bible parie sur la grandeur et l'avenir de l'homme en pariant sur la présence d'un Dieu qui l'aime. Cette vision peut sembler exagérément optimiste, mais qui dit mieux pour trouver un sens à la vie et à l'histoire? La découverte des mondes planétaires amène déjà la terre à plus d'humilité en lui faisant comprendre mieux combien elle est petite, mais la foi continuera de s'étonner devant les relations intimes qui unissent l'homme à son Créateur: "A voir ton ciel, ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu fixas, qu'est-donc le mortel, que tu en gardes mémoire, le fils d'Adam, que tu en prennes souci?"

# lettres au DEVOIR

## Une pseudo-consultation

M. Gilles Poirier, président
La Commission parlementaire
des Affaires sociales.

La Commission parlementaire des Affaires sociales siège ces jours-ci à Québec. Pourquoi? Pour examiner les nouveaux règlements d'aide sociale en vigueur depuis le 1er janvier 1976. C'est là une parodie que la Clinique juridique de Hull tient à dénoncer vigoureusement.

Normalement, quand on change des règlements on avertit 90 jours à l'avance; dans ce cas-ci on veut discuter 90 jours après. En agissant ainsi la Commission parlementaire n'est qu'une façade qui cherche à donner une impression de consultation. On n'a pas trouvé le temps de consulter avant de faire les règlements, et on n'a pas publicisé les règlements après leur adoption. Aujourd'hui par une Commission parlementaire on tente de justifier après coup cet oubli volontaire. Et dire que l'aide sociale concerne près d'un demi-million de Québécois.

Les règlements en vigueur depuis janvier constituent un net recul pour les prestataires d'aide sociale. Ils favorisent l'endettement, pénalisent les grévistes et les travailleurs en attente d'assurance-chômage. Le minimum vital est toujours inexistant et des besoins essentiels ont été rayés. La Commission des affaires sociales n'a plus de délai pour entendre les causes en appel. Les nouveaux règlements établissent une collusion inacceptable entre l'aide sociale et plusieurs autres ministères dont l'assurance-chômage.

Ce qui dans ces règlements serait favorable aux bénéficiaires d'aide sociale, tels les soins dentaires, est inappliqué à cause de fausses ententes entre le gouvernement et les dentistes, ententes que les dentistes ont rejetées.

Les priorités gouvernementales à l'heure actuelle semblent plus sportives que sociales. C'est là une situation qui est lourde de conséquences pour la population. Voilà pourquoi la Clinique Juridique Populaire de Hull ne se présentera pas à la Commission parlementaire pour un semblant de consultation.

Me Pauline GAUDET
pour le Conseil d'administration
de la Clinique Juridique
Populaire de Hull Inc.,
Hull, le 8 juin 1976

## Une mise au point de Sabena

M. le rédacteur en chef,

Nous prenons connaissance d'un article paru dans votre quotidien, le 8 mai 1976, dans lequel notre société est mentionnée.

Nous tenons à préciser que si la SABENA souhaite pouvoir desservir l'aéroport de Toronto, ce n'est certainement pas au détriment de celui de Mirabel.

Il n'a jamais été question dans notre esprit d'abandonner la desserte de Montréal. Ce sont des considérations purement économiques, c'est-à-dire l'existence d'une clientèle potentielle à destination de l'Ontario, qui nous ont amenés à souhaiter l'obtention du droit de desservir l'aéroport de Toronto en plus de nos services à destination de Montréal. Notre demande est donc totalement exempte de toute considération ou motivation de nature politique.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien porter cette rectification à l'attention de vos lecteurs.

Yvan G. GOOSSENS
Bruxelles, le 4 juin 1976.

## Vers un plus grand amour de la vie

M. le directeur,

La récente déclaration de l'Assemblée des Evêques du Québec intitulée "L'amour de la vie" a trouvé des échos au sein de la Fédération des femmes du Québec; à preuve la lettre de Mme Françoise G. Stanton que vous avez publiée vendredi le 21 mai.

Permettez-moi de signaler que depuis plusieurs années déjà les catholiques sont invités à entrer en action pour aider les femmes aux prises avec des problèmes apparemment insurmontables. Si "la mise en oeuvre des solutions est si lente" peut-être faudrait-il en conclure que les femmes fédérées n'ont pas encore trouvé le moyen de passer à l'action.

Il existe des mouvements comme Birthright, Accueil-à-la-Vie, Grossesse-secours, qui ne demandent que des bonnes volontés et des bras accueillants pour soutenir efficacement les mères en détresse; il existe aussi des groupes actifs pour promouvoir les valeurs de la personne, de la vie, du mariage et qui ne demandent qu'à être aidés pour mettre en oeuvre, des programmes d'éducation à l'amour et d'information complète, au sujet de la vie et de sa transmission. Je pense à un organisme dont le nom commence à se répandre: La Société d'Information et d'Education Familiales dont les objectifs généraux sont de développer l'amour oblatif en donnant à l'amour humain toutes ses chances et d'éduquer au comportement sexuel responsable par la connaissance et la maîtrise de soi.

Peut-on penser qu'à Québec même se trouvent beaucoup de femmes qui n'attendent qu'une convocation pour mettre sur pied une section de Birthright — Accueil-à-la-Vie ou pour donner leur appui à la S.I.E.F.

Conrad FOISY, t.s.p.
Sherbrooke, le 4 juin 1976.

## La Commission d'Assurance-chômage et les conflits de travail

M. Pierre Gadbois,
directeur régional pour la province
de Québec
de la Commission d'Assurance-chômage.

La présente est pour expliquer la mauvaise foi ou l'innocence que vous montrez concernant la planification des tâches que vous donnez dans le cas des enquêtes sur les dossiers dits conflits collectifs.

Lorsqu'il y a enquête sur les dossiers dits conflits collectifs, le travail consiste à rencontrer la partie patronale pour pousser l'enquête à fond ensuite a rencontrer la partie syndicale, lorsqu'il y en a une, et en dernier lieu a rencontrer les travailleurs concernés. Tout ça pour savoir si les travailleurs en chomage ont droit ou non aux bénéfices des prestations d'assurance-chômage.

Nous savons pertinemment qu'il y a trop peu de fonctionnaires qui sont chargés de ce travail. Lorsqu'on connait la situation du marché du travail cela implique nécessairement la connaissance du climat politique des relations de travail que nous vivons qui est démontré par d'innombrables conflits collectifs.

Une fois conscient de cela, il devient facilement compréhensible que ces fonctionnaires chargés de ces enquêtes tombent malades pour une raison ou pour une autre comme cela fut le cas il y a quelques semaines parce que ces personnes humaines ne sont pas des ordinateurs. Egalement le délai pour une réponse lorsqu'il y a une demande de prestations dans ces cas est inacceptable et prouve un manque de respect pour ces travailleurs, en les forçant à attendre sans même donner des dates approximatives où vous rendrez votre décision.

Exemple: dossier "estimateurs associés inc." 12,291 boulevard Laurentien.

Les demandes de prestations ont été faites dans la semaine du 14 mars 1976, i.e. depuis 11 semaines. Après plusieurs communications avec vos employés, nous savons qu'il y a encore quelques enquêtes sur d'autres conflits collectifs dont les demandes ont été faites avant celles des Estimateurs Associés.

On peut conclure qu'il faudra patienter malgré notre gré un nombre de semaines inestimable pour nous avant que le début de l'enquête commence.

Il est inutile de donner d'autres exemples parce que cela deviendrait une perte de temps pour nous.

Nous vous proposons donc une solution:

Suite aux économies que vous réaliserez cette année, exemple: projet d'étude d'ensemble (nouvelle loi de l'assurance-chômage), programme d'entrevues de vérification à l'admissibilité initiale et continue, vous pourriez aider la réalisation du plein emploi et combattre le chômage en embauchant des personnes pour donner le service que vos responsabilités impliquent.

Michel CHARTRAND
pour l'équipe du mouvement
d'action- chômage,
Montréal le 1er juin 1976

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

# bloc-notes

## Les chemins de fer: un exemple déplorable d'étroitesse patronale

Dans l'histoire passablement tumultueuse des relations de travail pendant la présente décennie, il faudra réserver une place à part à la négociation très importante qui se poursuit depuis des mois entre les sociétés de chemins de fer et le cartel syndical représentant leurs quelque 95,000 salariés. Dans les conflits dont le public est saisi, il est question plus souvent qu'autrement d'intransigeance syndicale, voire de mépris de l'ordre légal de la part des syndicats. Or, l'histoire de la négociation de cette année dans le secteur ferroviaire montre clairement que l'intransigeance n'est pas toujours du côté que l'on pense.

Les deux parties avaient siégé à plusieurs reprises sans qu'un accord intervienne. Aussi, le ministre du Travail, en vertu des pouvoirs que lui confère la loi, procédait-il le 12 février à la nomination d'un commissaire-conciliateur en la personne du juge Emmett Hall. Le juge Hall n'est pas le dernier venu. Il siégea pendant plusieurs années à la Cour suprême, dont il fut un des membres les plus éminents. Il présida naguère la Commission royale d'enquête sur la Santé, d'où émana le régime d'assurance-maladie. Il fut de plus appelé, à titre d'arbitre, à trancher les questions demeurées en litige à la suite de la loi spéciale qui obligea les cheminots en grève à reprendre le travail en août 1973. Or, après un mois de conciliation active, le juge Hall publiait le 1er avril un rapport de ses observations. Ce document est des plus révélateur. Il montre que, si la partie syndicale consentit à de lourdes concessions, la partie patronale s'enferma au contraire dans un littéralisme étroit et mesquin qui est loin d'être à l'honneur des grandes sociétés ferroviaires.

Il fallut d'abord décider si la loi anti-inflation s'appliquerait à la négociation en cours. Les compagnies favoriseraient évidemment une application efficace de la loi. Les syndicats, au contraire, s'y opposaient. Le juge Hall ayant décidé que lui-même n'avait pas le choix, s'estimant lié par la loi anti-inflation, les syndicats commencèrent par rejeter sa décision. Mais après réflexion et consultation auprès de leurs mandats, relate le juge Hall, ils revinrent sur leur conclusion et convinrent de rechercher une entente dans le cadre des limites définies par la loi anti-inflation.

"C'était là", commente le juge Hall, "une décision courageuse dans les circonstances". Les dirigeants syndicaux savaient en effet que toute entente devrait être soumise à la ratification de leurs membres. Connaissant l'hostilité des travailleurs envers le programme anti-inflation, ils devinaient à quoi ils pourraient s'attendre.

Dans la logique de cette première concession, les dirigeants syndicaux — c'est toujours le juge Hall qui parle — acceptèrent de réviser leurs demandes salariales. Ils exigeaient d'abord une hausse de 18% pour une période d'un an. Le juge Hall, pour sa part, eut été disposé, n'eut été de la loi anti-inflation, à recommander une hausse de 13% pour la première année. Or, ils acceptèrent finalement de recommander à leurs membres des hausses successives de 11% pour 1976 et de 8% pour 1977.

Fort de cette concession, le conciliateur se présenta chez les porte-parole de la partie patronale dans l'espoir d'amener ceux-ci à assouplir quelque peu la position rigide qu'ils avaient soutenue jusque-là. Mal lui en prit cependant. Ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas accepter la proposition syndicale et ajoutèrent qu'ils n'avaient aucune contre-proposition à offrir.

Les négociations furent ensuite rompues, et le juge Hall dut se mettre à la rédaction de son rapport. Mais "la responsabilité de la rupture", note le conciliateur, "doit retomber sur les chemins de fer. Ils ont indiqué très clairement qu'il n'y aurait aucune entente autrement qu'à leurs conditions".

La seule question en litige, lors de la conciliation, demeurait celle des salaires. Or, la partie patronale avait établi sa position à partir d'une interprétation extrêmement rigide de la loi anti-inflation, dont elle ne voulut aucunement démordre. C'était là une position d'autant plus stupide que la Commission anti-inflation elle-même, dans plusieurs de ses décisions, a fait montre d'une souplesse infiniment plus grande.

Les employés des chemins de fer ont rejeté cette semaine les propositions du conciliateur, mais à une majorité si faible que leurs dirigeants ne se considèrent pas autorisés à provoquer un arrêt de travail. Ils s'apprêtent plutôt, apprenait-on hier, à rencontrer la semaine prochaine le ministre du Travail John Munro dans une ultime tentative en vue d'obtenir un règlement équitable. La tâche de ce dernier est toute tracée. Il lui incombera de rappeler aux sociétés ferroviaires que la justice, selon le rapport du juge Hall, est nettement du côté des salariés dans le litige actuel. Il lui incombera surtout d'aider les salariés à obtenir le plus tôt possible le règlement équitable auquel ils ont droit.

## Un précieux coup de pouce de M. Trudeau à M. Goyer

Même si l'on eut souhaité que son intervention de jeudi au Parlement fût dictée par une mémoire personnelle plus fidèle, le premier ministre Trudeau a rendu un fier service à M. Jean-Pierre Goyer en déclarant qu'au meilleur de sa connaissance, il n'entendit pas parler avant la mi-décembre de la promesse verbale qu'auraient faite des représentants de la société Lockheed à des responsables du ministère de la Défense nationale quant au financement à court terme de la commande de 18 appareils Orion.

Cette date n'a l'air de rien. Mais elle est très importante pour la crédibilité de M. Goyer. Suivant des propos tenus la semaine dernière aux Communes par MM. Richardson et Chrétien, les crédits additionnels de $101 millions dont allait avoir besoin le ministère de la Défense nationale afin de défrayer les intérêts des emprunts requis pour mettre en marche la production des appareils Orion auraient été discutés et approuvés au cabinet et au Conseil du Trésor dès le mois de novembre dernier. Si tel eut été le cas, M. Goyer, qui était censé être au courant de ces faits, aurait fait montre d'une naïveté impardonnable en adressant à Lockheed son fameux télégramme du 2 décembre dans lequel il n'était fait aucune mention de l'engagement qu'aurait pris la compagnie américaine d'obtenir elle-même le prêt initial.

Or, non seulement M. Trudeau n'a-t-il aucune souvenance qu'on l'aurait informé d'un tel arrangement avant le 2 décembre, mais il a précisé jeudi que ce n'est qu'à la mi-décembre que fut approuvée par le Conseil du Trésor la somme de $101 millions devant servir à payer les intérêts sur l'emprunt que contracterait Lockheed. Ces précisions confirment en tout point la version qu'a donnée jusqu'à ce jour M. Goyer.

M. Goyer donna l'autre jour l'impression de vouloir sauver sa peau sur le dos d'un fonctionnaire. S'il est vrai, par contre, comme la chose semble vouloir se confirmer de plus en plus, que certains fonctionnaires, en possession de renseignements très importants au sujet de la transaction projetée, omirent, pour des raisons qui restent à vérifier, d'en informer leurs ministres respectifs, il est bon que ces faits soient connus du public. Surtout dans les ministères à forte teneur technique, les hauts fonctionnaires disposent d'un pouvoir très étendu, celui de la connaissance des dossiers en particulier, qu'ils ne daignent pas toujours partager avec le ministre. Lorsqu'ils sont pris en défaut, comme ce semble avoir été le cas de M. Stopforth, est-ce vraiment le fonctionnaire ou le ministre que l'on doit soutenir?

## Beryl Plumptre: un départ regretté

Quoi qu'aient dit et écrit à son sujet politiciens et journalistes qui, en général, ne l'aimaient pas outre-mesure jusqu'à ces derniers temps, Beryl Plumptre, qui vient de démissionner de la vice-présidence de la Commission Pépin, a joué un rôle important et très utile sur la scène nationale depuis quelques années.

Déjà, en sa qualité de présidente de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires, madame Plumptre avait fait montre d'une remarquable acuité d'esprit et d'une indépendance à toute épreuve. Le gouvernement l'avait peut-être nommée à la présidence de cette commission afin de se donner l'impression qu'il faisait quelque chose, mais dans l'espoir plus ou moins avoué qu'elle ne viendrait rien déranger. On s'aperçut vite, au contraire, que madame Plumptre prenait sa tâche très à coeur. La Commission qu'elle présidait n'avait aucun autre pouvoir que celui d'enquêter, ce qui l'exposa à la critique impitoyable de maints observateurs. Mais rarement vit-on organisme d'enquête et de surveillance produire en aussi peu de temps une série aussi imposante de rapports solidement documentés. Ces rapports eurent souvent le malheur de déplaire à certains groupes, dont les intérêts souffraient de se voir heurtés de front. Ils aidèrent néanmoins à éveiller l'opinion publique et à constituer une documentation de qualité sur des sujets trop ignorés des citoyens.

Quand fut créée la Commission anti-inflation, Beryl Plumptre — c'est tout à son honneur — déclina d'abord l'offre que lui faisait le gouvernement d'en faire partie, puis elle finit par accepter. Or, les milieux proches de la Commission aiment souligner le rôle très utile qu'a joué cette femme vigoureuse et indépendante d'esprit dans la mise au point des politiques de l'organisme que préside M. Jean-Luc Pépin. La présence de madame Plumptre ne pouvait suppléer à l'absence de représentants des travailleurs, devenue inévitable par suite de l'attitude du Congrès du Travail du Canada à l'endroit de la politique des contrôles. Elle était néanmoins une garantie d'indépendance et de bonne foi indéniable.

Madame Plumptre se propose de continuer à intervenir dans les débats du jour. Nombreux sont ceux qui s'en réjouiront. Elle excelle en effet à dire leurs quatre vérités à ses "victimes", indépendamment de leur rang, de leurs "vested interests" ou de leur prestige. Cette franchise qui la caractérise fait aisément oublier les écarts de jugement qu'elle sait aussi, à l'occasion, se permettre...

**Claude RYAN**

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef:
Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint:
Georges Vigny
Directeurs de l'information:
Jean Francoeur
Pierre Lafrance
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361** (lignes groupées).

**des idées** **des événements** **des hommes**

# Les voies possibles d'un nouvel avenir pour Montréal

par JACQUES COUTURE

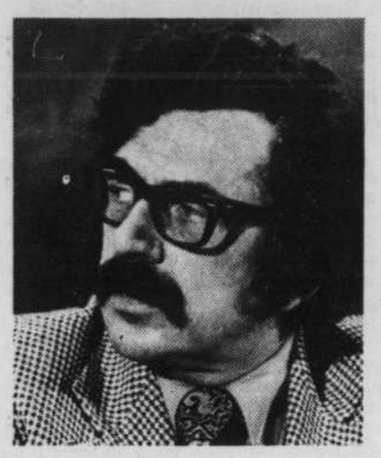

■ De retour d'un séjour d'étude d'un an à Grenoble, l'adversaire du maire Drapeau à la dernière élection municipale, M. Jacques Couture, a fait mercredi une rentrée spectaculaire sur la scène municipale en prononçant une causerie très engagée sur les perspectives d'avenir de Montréal. M. Couture a traité dans son exposé de deux thèmes majeurs, soit le lien qui rattache Montréal à l'ensemble du Québec et la réorganisation souhaitable du pouvoir politique à Montréal même en fonction des "petites patries". Voici de larges extraits de l'allocution de M. Couture.

## - 1 -

## Montréal et le Québec: un destin commun

Avant de parler des petites patries de Montréal, il faut s'interroger sur le sens même du mot patrie et se demander comment celles-ci se situent dans un mouvement plus large. J'ai voulu dégager certaines lois communes et suggérer des analogies. Quantité de petites patries du monde ont pu imposer leur existence, assurer leur développement culturel et s'affirmer comme collectivité originale grâce à un pouvoir politique qu'on leur a consenti ou qu'elles ont arraché de force. Montréal n'a d'existence politique que par l'État québecois et l'avenir des petites patries de Montréal est totalement dépendant de l'avenir du Québec lui-même. Comment revendiquer cette reprise du territoire, comment mener des luttes à Montréal pour décentraliser le pouvoir politique, redonner aux citoyens le contrôle de leur ville si par ailleurs cette ville s'inscrit dans une société bloquée, face à un État centralisateur, autocrate, voué aux intérêts capitalistes?

Je le dis carrément, il n'est pas possible d'envisager l'avenir de Montréal sans l'avenir du Québec. Il n'est pas possible de prétendre isoler Montréal du Québec. Il est impensable d'agir politiquement sur une ville qui rassemble le 1/3 de la population québecoise sans tenir compte de l'avenir de tout le Québec. L'importance de Montréal n'est pas seulement numérique. C'est ici que se déroulent les grandes batailles sociales et nationales, qu'on le regrette ou pas. C'est ici que se font ou se défont des mouvements d'idées ou des actions qui ont leur répercussion aux quatre coins du territoire. L'impact des Jeux olympiques est suffisamment éloquent. Rappelons timidement à nos concitoyens de la Baie des Ha Ha! qu'ils risquent de payer une bonne partie de la facture du chef-d'oeuvre Taillebert-Drapeau qu'ils ne verront sans doute jamais. Qu'ils crient "Ha! Ha! ne changera rien!

Et, par ailleurs, Montréal dépend totalement du Québec politiquement. La Charte de Montréal est une création de la législature nationale. Deux grandes raisons lient donc Montréal au reste du Québec: son importance numérique et sociale exceptionnelle et sa complète dépendance politique. On aura beau se lamenter du développement anarchique de cette ville et de la liquidation progressive des petites patries. S'il n'y a pas changement profond du projet collectif québécois avec de nouveaux pouvoirs politiques dans cette ville et une autre conception de la vie urbaine, ces lamentations ne sont d'aucune utilité. Quand même on passerait des heures et des heures à produire de beaux papiers sur la future cité socialiste de nos rêves, si concrètement Montréal reste ce qu'elle est avec son peu de pouvoir d'intervention, n'importe quelle administration n'aura que la consolation bien maigre de gérer tant bien que mal quelques services municipaux d'utilité publique, d'enlever la neige, d'ouvrir et fermer les piscines ou de se faire encore diversion sur un autre projet spectaculaire, pourquoi pas le tournoi international de ping-pong en 1986! M. Drapeau, retraité, ferait un Commissaire-Général tout désigné!

### Grenoble et Bologne: des villes dotées de responsabilités réelles

Car je suis frappé de la faible marge de manoeuvre d'une ville comme Montréal. Quand on est témoin du champ d'action de villes comme Grenoble et Bologne, cette présence politique qui s'exerce à tous les niveaux du quotidien, on revient à Montréal en se demandant quel intérêt peut nous inspirer d'administrer une ville dans les conditions actuelles! A Grenoble, l'équipe municipale joue un rôle déterminant dans les domaines suivants: direction de Centres Sociaux, action auprès des personnes âgées, des émigrés, des jeunes, des personnes en difficulté, politique de prévention au secteur santé, participation importante à la vie et au développement de nombreuses associations de quartier, sportives, culturelles, éducatives, contrôle de la politique d'urbanisme, de l'habitation, du développement culturel (avec participation de l'État national), action à l'école avec prise en charge de maternelles et intervention auprès des enfants des écoles dans l'organisation de sorties et de camps de formation, mise en place de nombreuses haltes-garderie, de foyers pour jeunes travailleurs etc...

Bologne va encore plus loin. 40% de son budget est assigné aux affaires sociales, elle opère dans tous les quartiers de la ville ces Centres Civiques, lieux polyvalents qui reçoivent tous les services sociaux et de santé possibles et se présentent comme des Maisons de Quartier, ouvertes à toutes les organisations. Et à Bologne, l'organisation sociale de la ville est conçue en fonction de la décentralisation politique. Chaque quartier a son Conseil autonome qui reçoit les problèmes du milieu et élabore ses propres priorités. La philosophie sous-jacente à la pratique politique de ces villes et surtout à Bologne, c'est que les citoyens deviennent d'autant plus conscients, responsables et participants qu'ils trouvent à leur disposition, dans leur milieu même, un pouvoir politique réel, instrument de leur mieux-être collectif pour ce qui a trait aux problèmes les plus quotidiens et que la meilleure façon de susciter la vie dans les quartiers et d'assurer leur développement, c'est de mettre à leur disposition un tel instrument politique. Le taux de participation aux élections municipales de Montréal atteint à peine 35%; à Bologne et Grenoble, il n'est jamais en bas de 65%!

Je pense donc qu'il est urgent de réfléchir à l'avenir de Montréal en fonction de l'avenir du Québec. Car la façon dont nous avons le goût de bâtir une nouvelle société est liée de très près à la façon dont nous concevons la vie urbaine et surtout celle de Montréal. Si on analyse le gâchis actuel de Montréal qui se répercute d'ailleurs dans tout le Québec, une chose saute aux yeux. On a laissé dans l'isolement le plus complet une administration archaïque, antidémocratique, sans pensée politique, devenir de simples gestionnaires là où il fallait mobiliser les citoyens et les associer à leur développement, une ad-

Voir page 6: Destins

## - II -

## Les petites patries, élément-clé de la vie politique municipale

Plaçons-nous dans les meilleures conditions possibles et voyons dans quelle direction il serait intéressant de gouverner Montréal. Une cité passablement défigurée au long des années mais fascinante par ce bouillonnement d'activités, cette prolifération d'attraits les plus divers. On peut examiner Montréal d'un point de vue touristique, du point de vue de ceux qui ont de l'argent, qui font des affaires, qui vivent en banlieue. C'est ce qu'ont fait M. Drapeau et ses amis depuis 16 ans, en dotant cette ville de grandes voies d'accès, de grands parcs de stationnement, d'équipements sophistiqués, en encourageant de mille façons la construction d'appartements de luxe, de grands centres d'affaires et de commerce, d'une hôtellerie de pointe qui favorisent un type de développement qui attire ceux qui ont le pouvoir économique, ceux qui veulent faire beaucoup d'argent, ceux qui veulent profiter de la ville comme un lieu exceptionnel d'échanges et de spectacles.

Tout est excessif mais tout n'est pas négatif. Une grande métropole comme Montréal avait besoin de s'ouvrir au monde et l'importance de son réseau économique, comme centre névralgique d'Amérique du Nord, commandait un développement urbain d'envergure et l'expansion du secteur tertiaire. Mais à Montréal, nous avions affaire à des gestionnaires qui n'ont eu d'oreilles que pour les entrepreneurs, les spéculateurs, les hommes d'affaires, le monde de la finance pour la bonne raison que c'était un pouvoir fermé sur lui-même sans aucune antenne dans la population. Les intérêts économiques d'une poignée de gens coincidaient comme par hasard avec la vision d'administrateurs qui voulaient une ville aussi prestigieuse que New York et dans le même style de développement, une ville dont on parlerait dans le monde entier pour ses projets audacieux et ses réaliations gigantesques. Très réussi! Mais c'est le point de vue du financier, du touriste, du journaliste européen qui passe deux heures à Montréal, du banlieusard qui connait tout de cette ville sauf l'essentiel, y vivre 365 jours par année.

Prenons le point de vue du Montréalais de tous les jours, simple travailleurs qui habite quelque part avec sa petite famille dans une rue étroite d'un quartier populaire. Il aime sa ville, il aime Montréal du moins pour ce qui lui en reste. Mais ce qui l'attache profondément à cette ville, c'est son coin de rue, son voisinage, son quartier qui est devenu pour lui sa véritable petite patrie. Il n'en a plus d'autre, il n'en connaît pas d'autre. Cette ville qu'il subit, il ne l'a pas choisie. Les conditions sociales l'ont parfois forcé d'y venir. Cette ville a pris à ses yeax un visage familier à travers ce coin de misère et de joie où il vit, ces voisins qu'il fréquente, ce restaurant d'en face, ce maigre parc au bout de la rue, la rue principale, la taverne, les copains, l'école, l'usine, ce petit monde de relations qui s'est localisé dans un espace urbain bien déterminé et c'est la grande réalité sociologique de Montréal, la vie des quartiers. Je parle de 80% de la population qui, elle, n'a pas de résidence secondaire. Elle est collée au macadam. Il y a un passé des petites patries à Montréal et cette ville s'est bâtie par la juxtaposition de villages et de petites cités avec chacune leurs traditions et leur manière d'être. Des noms sonnent à nos oreilles qui évoquent sans peine cette riche floraison de regroupements: St-Henri, Ste-Cunégonde, Côte St-Paul, Pointe-St-Charles, Griffintown, Faubourg à Mélasse, Plateau Mont-Royal, Ste-Marie, St-Jacques. Rosemont, Hochelaga, Maisonneuve, Villeray, Ahuntsic, Rivières-des-Prairies, etc...

Organiser la vie sociale et politique de cette ville, c'est tenir compte de cette réalité première. Préconiser une politique de gauche, c'est-à-dire une politique faite avant tout pour les 80% des citoyens plutôt que pour une poignée de privilégiés, c'est rechercher par tous les moyens la façon de conserver et de développer ces unités de vie et leur donner des instruments politiques pour y arriver. La première tâche d'une équipe municipale serait de bien identifier tous ces ilôts de vie collective à Montréal pour s'appuyer sur cette base avant de prétendre préparer des projets voués au service de ses habitants.

Quand pour diriger les destinées d'une ville, on travaille à partir des milieux de vie eux-mêmes, dans cette conviction qu'il n'est pas possible de répondre aux attentes et aux besoins d'un million deux cent mille citoyens sans passer par ces relais naturels que sont les quartiers, on aborde les problèmes de développement urbain d'une toute autre façon que celle que nous avons connue jusqu'à maintenant. Avant de charcuter une dizaine de quartiers par une autoroute faite avant tout pour les touristes et les banlieusards, on consulte les premiers intéressés, en se demandant si la protection d'une unité de vie aussi homogène que celle du quartier Hochelaga passe avant les besoins des automobilistes. Et on ne décrète pas dans un bureau de l'Hôtel-de-Ville que la Petite-Bourgogne sera complètement rasée et reconstruite en déplaçant 18,000 personnes pour en perdre 9,000 et, chose grave sinon criminelle, en détruisant d'un seul coup le visage et l'âme d'un quartier.

### Il faut créer un pouvoir local

Mais il faut aller beaucoup plus loin. Il faut changer la structure actuelle. La reconnaissance du quartier comme unité de base des citoyens, lieu physique d'identification à la ville, doit se traduire en réalité politique. Dès qu'on accepte comme principe qu'il est infiniment plus important, plus digne et plus juste d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent et que c'est le seul moyen d'être assuré que leur territoire urbain sera protégé, sinon embelli et développé, il faut consentir à mettre en place une structure de pouvoir local.

Qui dit intégrité et récupération de territoire dit pouvoir. Pourquoi tant de quartiers de Montréal ont-ils été systématiquement grugés, défigurés et parfois détruits? C'est parce que les citoyens concernés n'avaient aucun contrôle sur leur environnement et que la poignée d'élus en place représentaient d'autres intérêts. Une équipe municipale élue autour de grands objectifs sociaux, entre autres l'habitation, les équipements collectifs et la municipalisation du sol urbain, peut coordonner ses actions et ses projets en s'appuyant sur les pouvoirs locaux de quartier comme garantie certaine que les affaires de la cité seront menées avec et pour les citoyens. Ce qui n'élimine aucunement tout développement industriel et commercial mais celui-ci se fait en tenant compte des collectivités locales.

Permettez que j'illustre par un exemple le fonctionnement possible d'un tel système. Retenons le quartier St-Henri, pas celui qui a été découpé par la ville et qui en comprend trois, mais le vrai St-Henri: milieu homogène, 22,000 habitants, une longue histoire, beaucoup de traditions locales, une véritable collectivité naturelle. Notons que ce quartier n'a pas de conseillers municipaux actuellement, les trois "colombes" désignées vivent dans les quartiers voisins! Un système possible qui s'apparente à Bologne et qui reçoit pour le moment mon adhésion, permettrait aux électeurs de St-Henri d'élire en même temps, au même scrutin universel, un représentant au Conseil municipal et des citoyens du milieu au Conseil de quartier local. Ces candidats doivent se présenter à travers des formations politiques et c'est important, car celà permet d'élire des gens sur la base de véritables programmes de gouvernement local et central. Vous auriez, reproduit au niveau du quartier, le pouvoir municipal. Si la planification et la coordination sont laissées à celui-ci, le Conseil de quartier, pour sa part, étudie tous les projets qui le concernent, donne son avis, rejette ce qui va à l'encontre des intérêts du milieu; ce dernier rôle est particulièrement précieux pour tout développement d'habitation, industriel, commercial et scolaire. Avec l'aide des fonctionnaires municipaux, le Conseil peut étudier le budget annuel de la ville, ce qui a pour effet de développer dans les quartiers une approche globale des problèmes, d'éviter des revendications de type chauvin ou corporatiste, de participer vraiment aux priorités de toute la cité. Le Conseil de quartier peut contrôler des équipements collectifs du milieu, se prononcer sur leur vocation et leur utilisation, soutenir des associations locales, établir des commissions permanentes sur l'habitation, la circulation, l'aménagement, les loisirs, devenir un lieu de débat politique sur les problèmes concrets vécus par les gens. A ceux qui pourraient s'inquiéter de doublures administratives et de coûts excessifs d'opération, signalons qu'à Bologne, seuls les présidents des Conseils de quartier ont un statut plus permanent puisqu'ils sont les adjoints du Maire. Tous les autres membres sont bénévoles, et c'est la fonction publique municipale qui est utilisée selon les besoins par les Conseils. Un Conseil de quartier, c'est un pouvoir politique que les citoyens se donnent sur place. Au lieu de développer chez les gens cette mentalité d'éternels quémandeurs et de mendiants humiliés dans les antichambres des conseillers municipaux, ils ont, dans leur milieu leur propre, instrument politique légalement constitué. L'avenir des petites patries de Montréal, je le vois dans cette possibilité offerte aux quartiers de cette ville de trouver eux-mêmes les avenues de leur développement et les moyens de protéger et de promouvoir leur territoire urbain.

### Les petites patries ethniques et sociologiques

Je veux maintenant dire un mot sur ce que j'appellerais les petites patries ethniques et sociologiques de notre ville. Au delà des configurations géographiques de Montréal, il y a certaines concentrations de populations émigrées qui, parfois, coincident avec un lieu physique déterminé, les Chinois dans ce qui reste de leur quartier, les Grecs du Parc Extension, les Israélites à Côte-Des-Neiges, les Italiens à Ville-Émard et au nord de Rosemont etc... C'est le rôle éminent d'une ville d'être le carrefour d'échanges entre milieux diversifiés et il faut se réjouir de pouvoir profiter à Montréal de ces cultures venues de nombreux pays du monde. Que ce soit pour des raisons historiques ou par la faiblesse de notre organisation sociale, les groupes ethniques se sont souvent isolés en ghettos. Il est probable aussi que cela soit dû à notre sourde hostilité à leur égard mais il est vrai que nous avions notre propre problème de survie culturelle.

Je crois qu'il faut affirmer clairement que Montréal doit devenir une grande ville française, visage dynamique du Québec d'aujourd'hui. Et c'est une responsabilité additionnelle pour une équipe politique municipale de reconnaitre ce caractère propre, de le consacrer et de le développer. Ceci dit, j'estime qu'il est tout aussi juste de manifester envers ces petites patries ethniques un souci de respect profond qui doit se traduire par un soutien sans équivoque à leur volonté de rester différentes et à leurs efforts pour participer à part entière à la collectivité. Il pourrait se créer alors un Conseil général des groupes ethniques qui, au niveau de toute la ville, pourrait opérer dans la même ligne que les Conseils de quartiers.

Montréal, deuxième ville française du monde, est aussi composée d'un nombre considérable d'anglophones. C'est une réalité historique indéniable que nos luttes linguistiques passées et actuelles ne doivent pas masquer ou fausser. Je suis persuadé qu'il y a de plus en plus d'anglophones dans cette ville, et surtout dans les milieux de gauche, qui sont prêts à reconnaitre la vocation française de cette ville. Certains font des efforts remarquables pour s'y adapter mais ils attendent, en retour, un esprit de franche collaboration dans les tâches urbaines et de la confiance mutuelle. Le projet social de cette ville doit se bâtir avec eux, au niveau municipal et dans les Conseils de quartier, où ils seront d'ailleurs majoritaires dans certains cas. Nous qui avons été si longtemps une minorité

Voir page 6: Patries

"RAMENEZ MOI CHURCHILL D'ANGLETERRE"
ADOLPH HITLER, 16 SEPT 1943
L'AIGLE S'EST ENVOLE
JACK HIGGINS
UN BEST SELLER MONDIAL Quinze

critere

NO 13 — LA SANTÉ I
NO 14 — LA SANTÉ II

On y trouve
des **ESSAIS** sur :
les priorités dans le domaine de la santé: les C.L.S.C.: l'assistant-médical: la guérison: l'idéologie naturiste: la médecine préventive et sociale: etc.:
des **ÉTUDES** sur :
Montaigne: Descartes: Proust: Foucault: Trémolières: etc.:
et des **ENTREVUES** avec :
Marc Lalonde; Claude Forget; Maurice Jobin; A.L. Cochrane; François Dagognet; Philippe Aries.

*Parmi les collaborateurs :*
Yves Martin; Fernand Ouellette; Albert Léonard; André Tétreault; Henri F. Ellenberger; Lucien Laforest; Daniel Larouche; Rolande A. Lacerte; etc.

**$5.00 l'exemplaire.**

*En vente dans toutes les bonnes librairies.*

*Distributeur exclusif :* **Diffusion Dimédia Inc.
539, Boul. Lebeau,
Ville St-Laurent,
Qué.**

**Abonnement :** 1 an (3 numéros) : $10.00

*S'adresser à :* **Revue Critère
Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montréal H2M 1Y8,
Tél.: 389-5921, poste 224**

Les Jardins du Haut Richelieu Inc.
Ici demeurent les vrais sportifs

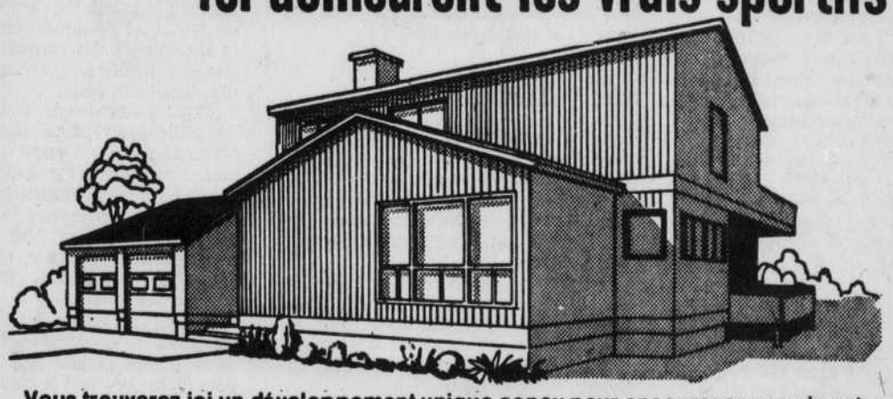

Vous trouverez ici un développement unique conçu pour encourager une vie saine . . . au grand air.
Il est construit autour d'un terrain de golf **privé.** Vous n'avez qu'à sortir de votre jardin et vous êtes en plein sur le parcours. Tout près est situé un centre récréatif **privé** avec piscine et tennis intérieur. Durant l'hiver, le ski de fond est excellent. Toute l'année, l'air pur et les grands espaces verts vous font profiter d'une relaxante vie à la campagne et ce, à seulement 20 minutes du centre-ville, de Montréal.
Les maisons d'une architecture innovatrice, varient entre **$30,000** et **$49,908.** Toutes les maisons ont une entrée de voiture asphaltée, un terrain complètement paysagé, du tapis ou de la marqueterie et plusieurs autres caractéristiques.

**MAISONS DE VILLE JARDINS:**
100% d'intimité face à de magnifiques parcs aménagés. Jardin privé.
**$30,000**
avec $2,800 d'acompte.

**MAISONS DE GRAND STANDING "AIGLE" ET "AS":**
En bordure du golf. Lot jusqu'à 13,000 p.c.
**$41,428**
avec $4,000 d'acompte.

**VILLA DE MAITRE ALBATROS:**
D'une architecture de prestige, en bordure immédiate des verts.
*À partir de* **$89,900.**

**Bureau d'information ouvert tous les jours, samedi et dimanche compris, de 11 heures à 21 heures.**
**Tél.: 866-0268 ou 866-8124**

DIRECTIONS: EN PARTANT DU CENTRE-VILLE, PRENEZ LE PONT CHAMPLAIN, REJOIGNEZ L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST DIRECTION SHERBROOKE, PRENEZ PAR LA SORTIE 9 LA ROUTE 35 DIRECTION ST-JEAN PENDANT 3 MILLES ENVIRON ET A DROITE LA DIRECTION ST-LUC, LAPRAIRIE, TRAVERSEZ ST-LUC À LA SORTIE DU VILLAGE, NOS PANNEAUX VOUS INDIQUERONT LE CHEMIN DU GOLF ET DES MAISONS MODÈLES. BUREAU D'INFORMATION OUVERT TOUS LES JOURS, SAMEDI ET DIMANCHE COMPRIS DE 11 HEURES À 21 HEURES Tel.: 866-0268.

# la météo

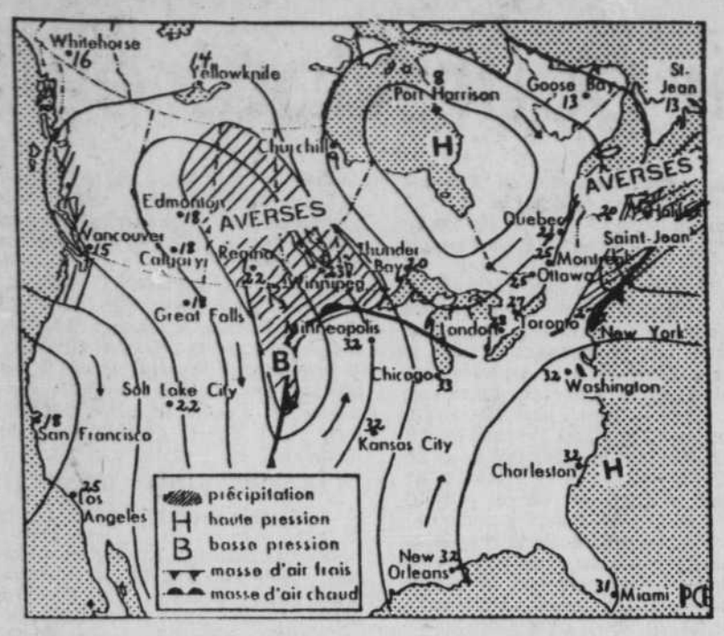


Le front froid qui s'approchait de la Vallée du St-Laurent hier poursuivra rapidement sa route en direction de la Nouvelle-Angleterre et fera place à la crête de haute pression sur le centre du Québec. L'avance de la crête se manifestera surtout par une importante vague de froid qui fera chuter les températures maximales de 5 à 10 degrés sous la normale en plusieurs endroits. Le contraste sera d'autant plus marqué que les derniers jours furent très chauds et humides. La fin de semaine se caractérisera surtout par du temps généralement ensoleillé et plus sec à travers la province.

●

Régions d'Abitibi, de Chibougamau, du Lac St-Jean: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 3. Maximum 15 à 18. Aperçu pour demain: peu de changement.

●

Régions de Pontiac-Témiscamingue, de Haute-Mauricie, des Laurentides: généralement ensoleillé et venteux par endroits. Minimum la nuit dernière 7. Maximum près de 18. Aperçu pour demain: ennuagement.

●

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé sauf quelques passages nuageux dans les Cantons de l'Est. Venteux par endroits. Minimum la nuit dernière 10. Maximum 20 à 23. Aperçu pour demain: ennuagement.

●

Régions de Québec, Trois-Rivières: généralement ensoleillé et venteux. Minimum la nuit dernière 5. Maximum 15 à 18. Aperçu pour demain: beau.

●

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles: ensoleillé, venteux et frais. Minimum la nuit dernière 0. Maximum près de 10. Aperçu pour demain: beau.

●

Régions de Rimouski, de Gaspé: généralement ensoleillé, venteux et frais. Minimum la nuit dernière 2. Maximum 10 à 13. Aperçu pour demain: ensoleillé.

## suites de la première page

## BÉQUILLE

rait au Québec le moyen de négocier des prix avec l'Ontario.

Pour ce qui est de Terre-Neuve, le ministre a affirmé catégoriquement qu'il n'était pas question que le Québec modifie le contrat en bonne et due forme intervenu entre les deux provinces il y a 10 ans et aux termes duquel le Québec achète 90% de l'énergie produite à Churchill Falls au Labrador pour les 75 prochaines années. Il a invité cette province à s'en prendre à sa propre incurie pour avoir délaissé le projet d'aménagement de Gull Island, encore au Labrador, où le Québec était disposé à investir en échange d'un contrat d'approvisionnement à long terme même si l'époque prévue de l'entrée en production de cette centrale coincidait avec l'entrée massive d'énergie électrique au Québec depuis la Baie James, soit 1987.

M. Cournoyer a déclaré que le contrat relatif à l'approvisionnement de Churchill Falls n'avait pas toujours été à l'avantage des Québécois notamment au moment des premiers investissements. Maintenant que le Québec commence à profiter des termes avantageux de ce contrat, Terre-Neuve voudrait que le Québec lui retourne au prix coûtant la quantité dont elle a besoin. "Je serais un cave, un imbécile, un idiot, une croûte et même une chose que je ne dirai pas, puisqu'il n'est pas convenable de parler de "Newfie", si j'acceptais un tel marché," a dit M. Cournoyer.

On sait que le premier ministre terreneuvien, M. Frank Moores, a exprimé l'intention de recourir aux tribunaux pour rapatrier l'énergie de Churchill Falls.

"Il faut qu'une chose soit bien claire, a dit M. Cournoyer; aucune discussion sur le projet de Gull Island n'impliquera une renégociation du contrat de Churchill Falls. Deuxièmement, nous exigeons que les règles du jeu soient établies de la même façon pour tous et respectées par tous".

Le ministre des Richesses naturelles et de l'Énergie du Québec a manifesté l'intention de son minitère et du gouvernement québécois de protéger jalousement son énergie et de défendre jusqu'au bout sa compétence exclusive dans ce domaine et surtout en matière d'électricité. "l'unique source d'énergie que nous contrôlons peut-être encore au Québec", selon les mots de M. Cournoyer.

Pour le reste ce dernier a énuméré les faits qui sont observés actuellement et qui permettent d'établir des prévisions pour les 15 prochaines années en matière d'énergie électrique. Elles sont les suivantes: 1) D'ici 1990 le taux de croissance de la demande d'électricité s'accentuera pour atteindre 9% par année dans le secteur résidentiel et 7.5% dans le secteur industriel. 2) Durant la même période les réserves hydroélectriques seront rapidement aménagées et la demande devra être graduellement satisfaite par la production d'origine nucléaire. 3) De $500 par kilowatt installé qu'il était en 1974 le coût du kilowatt installé sera de $2,500 en 1990. 4) Le prix de l'électricité demeurera relativement bas par rapport au gaz et aux produits pétroliers. 5) L'évolution des valeurs sociales sur l'environnement et la qualité de la vie accentuera les coûts de mise en valeur des sources d'énergie et ralentira le rythme de développement des installations électriques.

En conséquence, le Québec devra bientôt s'habituer à économiser l'électricité et le gouvernement prendra des mesures en ce sens qui pourront très bien se traduire prochainement, selon M. Cournoyer, par des modifications des tarifs et des hausses de prix notamment dans les heures de pointe".

En gros, le Québec devra procéder à la préparation d'une nouvelle structure de la demande conformément à l'obligation de l'Hydro-Québec de fournir de l'électricité à tous et conformément à la capacité de payer de la société québécoise.

M. Cournoyer était l'invité de l'ordre des ingénieurs du Québec qui tient son congrès annuel à Montréal.

## LA CECM

tests: "il ne saurait être question d'exiger davantage des candidats qui doivent établir leur connaissance suffisante de la langue anglaise que la connaissance démontrée par des élèves poursuivant déjà, dans cette langue, des études aux mêmes degrés scolaires".

Les tests portaient sur la compréhension de la langue anglaise tant écrite que parlée ainsi que sur l'expression orale. De la maternelle au Secondaire V, le ministère avait établi une trentaine de tests différents.

Les commissaires ont reconnu que le "testing" cette année avait été beaucoup plus exigeant que l'année dernière où environ 45% des élèves avaient réussi les tests linguistiques comparativement à 23% en 1976.

Tiraillée "à cause d'une loi mal foutue et inapplicable" entre la prise d'un vote "injuste ou ridicule", selon l'expression d'un commissaire, l'assemblée a pris sa décision en sachant que les classes d'accueil de la commission scolaire pourraient absorber l'influx de 1,500 nouveaux élèves.

## LE PLACEMENT

syndical pour se maintenir au pouvoir dans certaines unions.

Lors d'un récent congrès, la CSN-Construction a toutefois "amendé" la position défendue par son président devant l'OCQ, qui a le mandat de réformer tout le système au début de juillet. Les représentants de cette centrale, revenant à leur thèse initiale, ont encouragé "les démarches entreprises par les syndicats de la construction dans le but d'en venir à des politiques de placement syndical conjoint".

Dans cette hypothèse, les deux centrales dirigeraient un bureau de placement unique pour chaque métier, sur des bases provinciales ou régionales. Les appels pourraient être entendus par un représentant de l'Office de la construction au confiés à un comité d'arbitrage conjoint.

Les employeurs craignent au plus haut point la mise en place d'un tel système, qui constituerait l'embryon d'un front commun permanent de la construction. Le système "conjoint" serait de leur point de vue d'autant plus inattaquable et viable à long terme que son efficacité et son impartialité seraient garanties par les intérêts différents des deux rivales. Les réticences des employeurs viennent cependant du fait qu'ils ne pourraient plus dresser une centrale contre l'autre si les deux, ensemble, décidaient de fermer le robinet de la main-d'oeuvre dans un métier donné ou dans le cas d'un chantier-problème.

Plusieurs dirigeants de la FTQ-Construction sont actuellement conscients du fait que le patronat a beau jeu depuis la commission Cliche pour exiger la disparition du placement syndical auprès de l'Office de la construction. D'autant plus, d'ailleurs, que les mises en tutelle syndicales de certaines unions de la construction n'ont rien changé en profondeur dans ce domaine et qu'il est notoire que la "gaffe", cette petite mafia de la construction, maintient toujours son emprise sur un certain nombre de syndicats.

Les vives rivalités qui séparaient les deux principales centrales de la construction commencent toutefois à s'apaiser depuis le départ d'André Desjardins, l'ex-roi de ce milieu. Desjardins avait animé cette querelle plus souvent qu'à son tour, à la façon de Machiavel, en plaçant les 23 affiliés du Conseil provincial sur un pied de guerre contre la CSN pour leur faire oublier les problèmes internes de l'organisation. Sous son règne, la haine de la CSN a souvent été le seul dénominateur commun des 23 syndicats de la FTQ-Construction, dont les divergences d'intérêts commencent à apparaître ainsi que la faiblesse de leur vie syndicale.

La vieille rivalité est toutefois encore assez forte parmi les gérants et des agents d'affaires qu'elle les empêche de faire tout haut l'autocritique syndicale que plusieurs — pris individuellement — commencent à formuler.

Un des dirigeants de la FTQ-Construction avouait récemment au DEVOIR — de façon très officieuse — que le placement intersyndical ou "conjoint" constituait "le seul" remède permanent dans l'intérêt des travailleurs syndiqués.

"Les travailleurs, je l'admets, ne font pas de différence entre les étiquettes CSN et FTQ. Ils seraient même sécurisés si le comité de placement était composé de deux chiens de garde, qui se surveillent dans leur intérêt; ce serait une formule autrement plus efficace que les visites épisodiques d'un inspecteur de l'Office dans le bureau de placement. Mais mon problème, c'est que je ne peux favoriser ouvertement une telle solution parce que beaucoup de monde voudraient alors ma tête et que je ne puis courir un tel risque du point de vue politique. On s'en tient donc au système actuel. Je sais bien, par contre, que l'Office prendra tout ce qu'elle peut et que nous perdrons sans doute en juillet le pouvoir de fournir la main-d'oeuvre."

Un son de cloche aussi surprenant n'est toutefois pas le seul au sein de la FTQ. Le commando de pères de famille, qui s'est donné pour tâche d'épurer le local 144 des plombiers, n'aurait pas d'objection à voir les 143 plombiers de la CSN sur son tableau de placement. Il voit même d'un bon oeil la possibilité de collaborer avec les syndiqués des autres centrales, s'il y va de l'intérêt des travailleurs. Mais ce groupe constitue pour l'instant une minorité dans cette union.

Chez les électriciens, la tempête émotive soulevée à l'époque contre la CSN par André Desjardins, l'ex-roi de la construction, s'est apaisée. Pris individuellement, même les agents d'affaires souhaitent collaborer avec l'ancienne rivale dans le domaine du placement. Même chose chez les briqueleurs et chez les ferrailleurs, où l'inimitié traditionnelle, sans Desjardins, a perdu ses griffes.

Chez les journaliers de la FTQ, on constate le même phénomène. Les dirigeants de ce groupe parlent régulièrement aux gens de la CSN dans le cadre de la négociation.

Ce changement d'attitude s'explique.

Les deux centrales commencent à réaliser, depuis la dernière campagne de maraudage, que leurs clientèles respectives ne vont pas "changer de bord" au gré d'une campagne publicitaire même de $600,000. Chacun se rend désormais compte qu'il faudra vivre avec l'autre, comme le disait au DEVOIR un membre de l'exécutif de la FTQ-Construction.

En dépit de cet apaisement des rivalités, personne du côté de la FTQ-Construction ne veut prendre sur lui de crever le vieil abcès dans l'intérêt des travailleurs, à trois semaines d'une décision, qui risque d'enlever à jamais l'arme syndicale du placement aux deux groupes.

"Objectivement, dira le même membre de l'exécutif du Conseil provincial, les deux organisations, CSN et FTQ, passeront à côté du bateau en fournissant à l'Office le prétexte rêvé pour nous ravir la seule arme adaptée à notre industrie, où le lieu de travail change de semaine en semaine et où il est impossible autrement de mettre rapidement une pression efficace sur un employeur pour l'amener à la raison".

Se rapprochant indirectement de cette analyse, un porte-parole de l'OCQ indiquait récemment au DEVOIR que "sans dire de quel côté l'Office se branchera, il n'en reste pas moins qu'on peut comprendre que le placement conjoint n'a pas beaucoup de chances d'être retenu du fait que pas une seule partie n'a favorisé officiellement cette hypothèse".

Si les centrales se mettaient d'accord, ce qui semble impossible dans les circonstances à moins d'une autocritique sans précédent dans les milieux de la construction, il n'en resterait pas moins de nombreux problèmes concrets à résoudre.

Les employeurs crieraient inévitablement qu'on leur garotte les pieds et les mains dans une économie qui repose sur la concurrence. Plusieurs travailleurs voudraient pouvoir garder le privilège de choisir leur emploi. Le problème ne serait toutefois pas insoluble, de l'avis même de simples syndiqués. Des plombiers, qui se sont penchés sur le problème, ont suggéré une pratique inspirée d'une tradition propre à leur milieu, qui permettrait un certain libéralisme. Un travailleur, qui aurait travaillé pendant six mois, par exemple, pour un même employeur, aurait la priorité à cet endroit si l'employeur voulait bien le "repêcher". Patrons et syndiqués qui le veulent, pourraient continuer à faire bon ménage.

Les employeurs pourraient ainsi "protéger" des clientèles productives ou spécialisées et cette mesure aurait l'avantage d'aller dans le sens du plein emploi, un objectif souhaité, du moins officiellement, par tout le monde dans la construction.

Enfin, mentionnait un syndicaliste de la FTQ, on pourrait même à la limite donner aux comités de placement intersyndicaux — élus — le mandat de fermer le robinet de main-d'oeuvre seulement si les représentants des deux centrales donnaient leur accord. Ainsi, ce recours étant lié au veto d'une des parties, il faudrait des "causes justes" d'un point de vue syndical pour rallier l'appui des deux camps. Les entrepreneurs de leur côté seraient certains qu'un grand nombre d'abus seraient évités car on pense bien que les deux centrales ne se décideraient pas de gaieté de coeur à bloquer des emplois offerts à leurs membres.

Quelle que soit la décision de l'Office de la construction, au début de juillet, en matière de placement syndical, "les syndicats de la construction ne pourront jamais plus dire que le gouvernement leur a enlevé un droit acquis de haute lutte: la rigidité de leurs prises de position dans ce domaine et l'absence d'autocritique des organisations face aux intérêts réels de leurs membres, à ce moment-ci, en font les premiers responsables de la disparition du placement comme arme syndicale". Celui qui prononce ces paroles est un vieux syndicaliste de la FTQ-Construction, qui a plus de trente ans de métier à son crédit.

Il reste quatre semaines pour jouer les vraies cartes et liquider la vieille querelle intersyndicale dans l'intérêt des syndiqués de la construction. La parole est aux centrales, à qui l'Office de la construction ne pourrait refuser le placement conjoint, quitte à neutraliser" le système dans les métiers ou les régions qui ne parviendraient pas à s'accorder sur des solutions intersyndicales.

**FIN**

## MÉDECINE DE LUXE!

En réponse, M. Claude Forget constate d'abord avec regret que la déclaration de l'Association ou, du moins, de ceux qui prétendent parler en leur nom, "puisqu'il s'agit là d'une déclaration qui tire son origine d'une réunion où étaient présents seulement une quarantaine de membres, l'amène sur le terrain de la politique beaucoup plus que sur le terrain de la médecine.

"Elle aurait mieux fait de se taire, ajoute-t-il, parce que cette affirmation que les coupures budgétaires l'acculent à une médecine de guerre est absolument exagérée, inexacte et reproduit de trop près les propos du député de Saint-Jacques pour mériter d'autre commentaire que celui que je fais.

"Il ne s'agit pas de médecine de guerre, poursuit le ministre, dans nos hôpitaux, à cause de coupures budgétaires; il s'agit bien plutôt, et traditionnellement, d'une médecine de luxe."

Et M. Forget cite un récent rapport de Statistique Canada qui dit que le coût par patient admis dans les centres hospitaliers du Québec était d'environ $407 en 1975, alors qu'il est de $338 en Ontario, de $266 en Saskatchewan. "Nous sommes de loin la province où ces coûts sont les plus élevés. C'est donc à la lumière de ces chiffres qui reflètent très bien l'ampleur des sacrifices financiers faits par les contribuables du Québec que je trouve une déclaration, comme celle de l'Association des conseils de médecins et dentistes, ou de ceux qui prétendent s'exprimer en son nom, beaucoup plus politique qu'une déclaration professionnelle et responsable."

M. Charron demande s'il n'est pas exact que les coupures budgétaires entraînent des services réduits et le ralentissement des salles d'urgence.

Le ministre répond par deux questions à son tour: "Est-ce que le député est bien conscient que les hôpitaux du Québec dépensent en administration, par année, quelque $250 millions? Est-il conscient également que les coupures se font là où il est facile de les faire, malheureusement, et peut-être parfois au détriment du public? Mais il s'agit là d'une responsabilité que ces mêmes membres des Conseils de médecins et dentistes, que ces mêmes administrateurs des services hospitaliers doivent assumer et non pas rejeter sur les autres."

## LES MARONITES

tés d'armes lourdes et que leur présence ne serve pas à cautionner l'action des troupes syriennes elles-mêmes"...

Le premier ministre de Libye, le commandant Abdessalam Jalloud, est parti hier pour Damas, porteur des propositions de la coalition palestino-musulmane.

## LA CEQ Suite de la page 3

claré hier, au cours de la même conférence de presse, que la Centrale s'interroge désormais sur l'utilité même de l'existence des commissions scolaires au Québec.

## DESTINS Suite de la page 5

ministration refermée sur elle-même, en perpétuelle tractation avec entrepreneurs et spéculateurs mais singulièrement absente de toutes ces unités de base de la vie urbaine, une administration qui passera à l'histoire pour sa méconnaissance profonde des besoins fondamentaux des citoyens et surtout de son total mépris du rôle politique qu'il faut attendre de ces citoyens. Tout a été fait pour créer le vide politique, pour écarter les citoyens de leurs responsabilités civiques, pour paralyser leur besoin de participation. On y a bien réussi. La désaffection des Montréalais qui se traduit par ce pourcentage scandaleux d'abstention au scrutin municipal montre à quel point il est urgent de redonner à la ville ce rôle de relais politique sans lequel il n'est pas possible de construire une nouvelle société valable. Si on ne reprend pas à sa base l'unité d'accrochage à la vie politique qui est la rue, le quartier, les problèmes quotidiens, notre société continuera d'être entre les mains de politiciens opportunistes et les citoyens continueront à s'en désintéresser.

Une société comme la nôtre d'à peine six millions d'habitants dont le tiers vit à Montréal ne peut se permettre d'ignorer cette dimention politique essentielle d'une ville comme Montréal. Il est illogique de vouloir un Québec maître de ses ressources et de son territoire et de laisser une administration rétrograde dilapider l'espace urbain de l'importance de Montréal. Il est illusoire de prétendre bâtir un projet politique qui préconise des mesures sociales audacieuses et la participation des citoyens sans, dans les faits, redéfinir le rôle d'une ville comme Montréal, lui reconnaître des pouvoirs d'intervention proportionnés à ses besoins, lui donner des structures politiques qui favorisent la participation. Il est grandement temps que les forces progressistes qui militent pour un nouveau type de société au Québec s'intéressent de très près au sort d'une ville comme Montréal, à la place qu'elle doit occuper dans ce Québec et au rôle politique qu'elle doit jouer auprès de ses citoyens. Il serait de plus en plus souhaitable que les centaines de Montréalais progressistes qui militent à d'autres niveaux viennent massivement s'associer à ceux qui préparent un nouvel avenir pour Montréal. Si l'autonomie des formations politiques est primordiale d'un niveau à l'autre, il est quand même naturel que des Montréalais nombreux se retrouvent ensemble pour soutenir une cause qui en définitive devrait se rejoindre sur des objectifs sociaux de première ligne. Ce qui fait la force des équipes municipales de Bologne et de Grenoble, c'est qu'elles sont en contact étroit avec les grandes formations de gauche au niveau national, ce qui donne à leurs luttes tout l'impact désiré. Je ne crois pas à une politique municipale isolée qui conduit carrément au pur rôle de gestionnaires. Si on veut changer des choses profondes dans cette ville, faire de la politique au sens fort du mot, il faut pouvoir agir sur le projet politique de toute la société. Une collaboration effective entre les forces progressistes est hautement nécessaire. Il n'y a aucun intérêt à agir politiquement sur Montréal en faisant abstraction de sa situation et de son rôle au Québec.

Si certains en doutent encore, ils n'ont qu'à réfléchir sur les conséquences désastreuses pour tout le Québec de la politique de grandeur et de béton du maire Drapeau. Des dizaines de millions de dettes que devront supporter nos compatriotes des régions les plus éloignées parce qu'on a laissé un mégalomane rêver tout haut et en couleurs et nous précipiter tous dans une aventure ruineuse dont les conséquences sociales sont incalculables. N'y a-t-il pas quelque chose de profondément injuste à ce que le développement économique d'une région, d'une petite patrie du Québec, soit bloqué à cause de ces monuments de béton, que des équipements sociaux soient paralysés, que des législations de soutien soient retardées, que le budget québécois soit lourdement hypothéqué pour payer les folies olympiques? Et bien voilà le cadeau de l'administration montréalaise à tous les Québécois et voilà la raison pour laquelle il est si important de soutenir nombreux les efforts de ceux qui veulent débarrasser le Québec d'une telle administration. Une rumeur circulait dans certains milieux français voulant que M. Drapeau ambitionne de devenir le chef d'une formation politique au niveau québécois. Excellente nouvelle pour tout le monde et les milliers de québécois affligés d'une taxe olympique seront trop heureux de manifester leur reconnaissance dans un scrutin général. M. Drapeau ira à Québec sûrement mais je doute qu'il se rende jusqu'au Parlement, il y a tout lieu de croire qu'il fera un arrêt définitif au Musée Provincial des Plaines d'Abraham, section séismes et catastrophes!

L'avenir de Montréal est aussi conditionné par le type de gouvernement à Québec. Pour reprendre Montréal en mains, lui redonner une santé économique, développer de vastes programmes de restauration et de rénovation, démocratiser ses institutions, mettre sur pied, au service des quartiers, des instruments politiques de participation, de contrôle de l'environnement et de soutien aux organisations de citoyens, pour révolutionner complètement la vie urbaine en passant d'une administration autocrate de gestionnaires à un gouvernement largement représentatif de tous les citoyens, partie prenante à toutes les étapes de décisions, il faut un interlocuteur valable à Québec, un gouvernement qui voudra reconnaître dans la législation et par les amendements à la Charte de Montréal, la nécessité de décentraliser un certain nombre de services, de modifier l'institution municipale, d'assumer dans les faits ce rôle éminemment social d'une ville qui doit devenir le premier lieu d'animation politique, l'espace privilégié de la participation des citoyens à ce qui les concerne de plus près. Autant il est nécessaire de se donner un gouvernement national dont les objectifs sociaux sont clairs et qui, par de grandes lois cadres, élaborera les politiques sociales, préparera ce nouveau modèle de société dont nous avons tant besoin, autant il importe de laisser aux villes cette responsabilité première et irremplaçable de la protection et de la promotion des milieux de vie, de tout ce qui fait en définitive la trame de la vie quotidienne. Tout est lié et nous sommes tous concernés par cet avenir et de Montréal et de Québec.

## PATRIES

Suite de la page 5

humiliée, nous sommes les mieux placés du monde pour offrir cet exemple d'un traitement équitable et fraternel à ces petites patries ethniques, sur la base d'un langage clair et vrai.

J'aimerais terminer en parlant des petites patries sociologiques. Je veux signifier, par là, des groupes sociaux particuliers qui doivent devenir la première préoccupation de ceux qui prétendent gouverner une ville selon des objectifs sociaux prioritaires. On peut en faire une certaine énumération: handicapés, personnes âgées ou isolées, travailleurs non organisés, assistés-sociaux, mères chefs de famille, jeunes sans foyer ou délinquants etc etc... C'est un problème de société et dans bien des cas ce n'est pas au niveau de la ville qu'on peut le régler. Notre économie libérale est cause de qualité de problèmes sociaux et c'est une raison de plus de travailler à changer cette société à un autre niveau Une grande ville comme Montréal cache beaucoup de drames et présente bien souvent un visage dur et hostile à tant de citoyens qui cherchent réconfort et milieu chaleureux. Si on se contentait simplement de bâtir une ville "au service de tous", ce serait nettement illusoire. Une ville au service de tous, c'est un mythe dans notre système actuel parce qu'on suppose en définitive qu'en donnant des services égaux à tout le monde, on rend justice à tout le monde. C'est faux. Les plus riches et les plus instruits sont dix fois mieux équipés pour se débrouiller dans cette ville. A mon avis, la meilleure façon de rejoindre et de servir tout le monde, c'est de garder un parti-pris pour les minorités sociales de la ville. S'il n'y a pas, dans les politiques et au niveau de toutes les interventions, cette préoccupation première des moins bien pourvus de cette ville, ils seront, comme d'habitude, ignorés et laissés pour compte. Je ne veux pas entamer un débat idéologique, je crois qu'il est trop facile de brandir à tout propos le mot socialisme et de suspecter tous ceux qui n'entrent pas dans la "grille", mais je suis convaincu que si le mot socialisme a un sens au niveau municipal, pour se distinguer d'un capitalisme sauvage que nous connaissons trop bien, c'est dans cette pratique très concrète, c'est-à-dire dans la mise en oeuvre de politiques qui traduisent le parti-pris pour les moins organisés et les plus faibles de la cité, dans le domaine des transports, de l'habitat, des équipements collectifs etc etc... La rencontre des équipes municipales de Grenoble et de Bologne m'a convaincu définitivement qu'on est plus utile à la classe ouvrière et aux laissés pour compte de la société dans cette élaboration à ras de sol de projets concrets et de prise en charge collective, et dans le cheminement patient avec ceux qui vivent les problèmes. Là-bas, ils appellent celà le radicalisme de l'action! C'est un peu plus fécond que le radicalisme verbal!

## DÉCÈS

**LABELLE, Flora.** — à Montréal, le 9 juin 1976 à l'âge de 90 ans, est décédée, Mme veuve Joseph-Ernest Labelle, née Flora Morand; elle laisse dans le deuil sa fille Thérèse, epouse de feu Maurice Desmarais, son fils Edmond, époux de Jacqueline Léger, ainsi que 7 petits-enfants.
Les funérailles auront lieu lundi le 14 juin. Le convoi funèbre partira du salon funéraire J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie No 5650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 2 p.m. A la demande de la famille, salon funéraire fermé de 5 h. à 7 h. p.m.

**LEFEBVRE, J. Willie.** — A Montréal, le 8 juin 1976 à l'âge de 69 ans, est décédé, J. Willie Lefebvre, époux bien-aimé de Gilberte Morin. Père de Mme Herbert Matz (Louise). Il laisse dans le deuil ses frères Arthur et Armagh, ses soeurs Alberta, Jeanne, Eva (épouse de feu François Lacasse), Marie-Anne (Mme Gérard Chapdelaine), Cécile (épouse du Dr. Léonard Bélanger) Simone, (épouse de feu Philippe Lepage) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 11 juin. Le convoi funèbre des Salons J.R. Deslauriers No 4780 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église paroissiale St-Sauveur des Monts où le service a été célébré à 4 heures, et de là au cimetière St-Sauveur des Monts.

**PICHE, Albertino.** — À Lanoraie le 8 juin 1976 à l'âge de 75 ans, 11 mois, est décédé M. Albertino Piché, ancien distributeur du Journal Le Devoir, époux de Juliette Bonin. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Piché (Denise Rondeau), M. et Mme André Piché (Jacqueline Godmaire), M. et Mme René Godmaire (Thérèse Piché) ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Lanoix et Sansregret No 25 rue Joliette, Lanoraie, pour se rendre à l'église St-Joseph de Lanoraie où le service sera célébré à 10:00 heures et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## les atomisés de l'An 0

# Des "aménagements" plutôt qu'une réforme d'ensemble des Communications

**par Gilles Lesage**

QUEBEC — Les gouvernements de Québec et d'Ottawa tenteront de trouver des "aménagements acceptables" en matière de communications plutôt que de rechercher une réforme d'ensemble.

Autrement dit, ils essaieront de régler les problèmes un à un — tel celui de la câblodistribution dans le Bas Saint-Laurent — mettant entre parenthèses leurs prétentions respectives quant au partage des compétences.

C'est ce qui ressort du communiqué et surtout de la conférence de presse qui ont suivi le tête-à-tête entre le ministre fédéral, Mme Jeanne Sauvé, et son homologue québécois, M. Denis Hardy, à Québec hier.

Tous deux estiment qu'à l'approche globale qui a prévalu de 1970 à 1975, et à l'impasse à laquelle ont abouti les laborieux pourparlers entre leurs prédécesseurs, MM. Gérard Pelletier et Jean-Paul L'Allier, doit succéder une approche sectorielle, pratique, pragmatique. L'on procédera désormais à la pièce, au cas par cas, ainsi qu'on l'a fait pour les affaires sociales à la suite de l'échec de la conférence de Victoria.

Toutefois, cette nouvelle démarche n'implique "de part et d'autre aucune renonciation aux positions de fond" des deux gouvernements quant au partage des compétences dans le domaine des communications.

Bien sûr, les deux ministres tiennent, ce faisant, qu'ils repartent à zéro, mais ils ont convenu de mettre sur pied un groupe de travail, formé de fonctionnaires des deux gouvernements, dont le mandat sera de:

- "faire une étude technique qui consisterait en un relevé des propositions québécoises et fédérales susceptibles de déboucher sur des aménagements acceptables de part et d'autre, sans pour autant préjuger des positions des deux ordres de gouvernement, sur les questions de juridiction;"
- "à partir des conclusions retenues à la première étape, identifier les solutions possibles et faire rapport aux deux ministres."

Les deux ministres attendent ce rapport au cours de l'automne prochain.

Même si les pourparlers, les discussions et les conférences ont été nombreux de 1971 à 1975, les deux titulaires, en poste depuis près d'un an, estiment que les problèmes concrets n'ont pas été identifiés de façon suffisamment précise et qu'il importe avant tout de les "clarifier" en vue de trouver les solutions appropriées.

Selon M. Hardy, les pourparlers antérieurs entre Ottawa et les provinces ont abouti à une impasse parce que l'on a négligé d'aborder les problèmes pratiques et que l'on a préféré une approche constitutionnelle, dont la discussion ne relève pas des ministres sectoriels, mais des premiers ministres et des gouvernements dans leur ensemble.

Il ajoute que, sans abandonner leurs prérogatives, les gouvernements doivent tenter de régler les problèmes concrets, ayant en vue les services à donner à une population qui ne doit pas être pénalisée par des querelles de juridiction.

Ainsi, le problème du câble à Rimouski et dans les environs ne peut être désamorcé parce qu'il est rendu devant les tribunaux. Mais la nouvelle approche des deux ministres permettra d'éviter que d'autres problèmes du genre surgissent estime M. Hardy.

Ceci dit, le ministre répète les revendications fondamentales du Québec et que le gouvernement veut être le seul et unique maître-d'oeuvre en matière de communications sur son territoire. Mais il estime possible, sans porter atteinte aux grands objectifs, d'élaborer des arrangements administratifs ou législatifs qui ne fassent pas des Québécois des "victimes" de querelles fédérales-provinciales.

La démarche antérieure était "déductive" et elle a abouti à l'impasse, explique M. Hardy; la nouvelle approche sera "inductive" et portera sur des cas concrets. Et si les deux ministres ne peuvent s'entendre à leur niveau sur l'un ou l'autre point, ils défèreront le dossier à leur premier ministre.

Mais il n'est pas question de se lancer dans le cercle vicieux des débats constitutionnels, ou d'attendre une réforme globale qui laisse traîner des problèmes concrets. En un mot, sans mettre en veilleuse le livre vert, de mai 1971, de M. Jean-Paul L'Allier, le Québec veut désormais trouver des arrangements administratifs ou législatifs.

Il est impossible de régler les problèmes en restant sur le plan des principes, explique Mme Sauvé; il faut examiner les dossiers un à un et avoir une démarche pragmatique. Les principes peuvent bien être acceptables et causer des problèmes insurmontables dans la pratique quotidienne des choses.

Mme Sauvé donne un exemple de l'utilité de la nouvelle démarche. Elle proposera bientôt aux Chambres fédérales que les organismes régulateurs de la téléphonie canadienne puissent tenir compte des facteurs sociaux en cause, selon les provinces.

Le Québec le fait déjà largement par sa Régie des services publics.

Selon le ministre fédéral, il s'agit là d'un nouvel élément qui indique que le dialogue est ouvert et que les provinces auront une certaine voix au chapitre. Sera-ce suffisant? se demande Mme Sauvé, pendant que M. Hardy opine du bonnet qu'il en doute.

Le ministre québécois a, par ailleurs, répété qu'il est un partisan du fédéralisme canadien, mais qu'il n'est pas d'accord avec le genre de fédéralisme que pratique le gouvernement Trudeau, à l'heure actuelle. Mais il ne remet pas le régime en cause et il ne brandit aucune menace.

M. Hardy s'est dit satisfait de son entretien avec Mme Sauvé, estimant qu'il s'agit là de "vrai fédéralisme".

# M. Trudeau pense que M. Bourassa désavouera Hardy

OTTAWA (PC) — "Si effectivement un ministre du gouvernement Bourassa a déclaré qu'il souhaitait la disparition de ce gouvernement-ci, je suis convaincu que M. Bourassa va le désavouer", a déclaré aux Communes hier, le premier ministre Trudeau, qu'on avait invité à commenter une récente déclaration du ministre québécois des Communications, M. Denis Hardy.

On se souviendra que lors de l'étude de crédits de son ministère, à l'Assemblée nationale, M. Hardy avait reproché au fédéral d'être trop centralisateur et avait formé le voeu que le régime Trudeau prenne fin, afin d'éviter l'éclatement du fédéralisme et la séparation du Québec.

Les propos du ministre Hardy ont été repris aux Communes par le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle. Celui-ci a invité M. Trudeau à rencontrer son homologue québécois et à revoir avec lui les malaises que semble éprouver cette province qui lui reproche d'être trop centralisateur.

M. LaSalle a également fait allusion aux remarques du président du Parti libéral du Québec, M. Don Payeur, qui n'avait pas primé une récente déclaration du ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, selon qui, le gouvernement fédéral n'avait "pas besoin de la béquille de Québec" pour protéger les droits des francophones.

Des réactions, le député LaSalle a inféré que les Québécois sont inquiets, et a invité M. Trudeau à chercher avec M. Bourassa "certaines solutions qui pourraient correspondre aux aspirations du Québec."

M. Trudeau s'est tout d'abord contenté de répondre que si M. Bourassa avait des observations à faire, il pourrait très bien profiter de la prochaine conférence des premiers ministres pour les formuler. La conférence aura lieu lundi et mardi à Ottawa.

# La demande d'adhésion de Leduc soumise au conseil de direction du PLQ

QUÉBEC (Le Devoir) — M. Guy Leduc devra franchir une autre étape avant de réintégrer le Parti libéral du Québec.

En effet, sa demande d'adhésion, ainsi que la résolution signée par des membres de l'Association libérale de Taillon, seront soumises au conseil de direction du Parti libéral du Québec (PLQ), qui en disposeront par vote secret.

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du PLQ, M. Benoit Payeur, dans une lettre à la présidente de comté, Mme Lise Thivierge.

Il considère que le Parti n'est pas lié par la demande d'adhésion de M. Leduc, dont le cas sera soumis à l'instance habilitée à traiter ultimement de cette question.

M. Payeur fait état du caractère particulier de cette demande et de la "projection publique" qui fut donnée à ce dossier.

M. Leduc a démissionné du caucus libéral et du PLQ — ou il fut contraint de le faire — en février de l'an dernier, à la suite de la citation de son nom dans un rapport de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Dans son rapport sur l'affaire Laporte, la CECO qualifiait d' "inexplicable" la conduite de M. Leduc et disait de lui: "Où il est d'une naïveté rare ou il triture les faits", à propos de ses contacts avec de présumés leaders de la pègre montréalaise à l'Assemblée nationale, mais il vote avec le gouvernement presque toujours.

L'Association libérale de Taillon s'est prononcée publiquement, il y a quelques jours, en faveur de la réintégration de M. Leduc au sein du PLQ. M. Payeur note que le conseil de direction devra tenir compte de ce fait, mais également d'autres, dont le fait que le conseil "ne doit pas s'ériger en tribunal, mais n'aura qu'à juger les avantages et désavantages de la réintégration de M. Leduc", lequel "a démocratiquement été élu par la population".

En vertu de ce dernier principe, M. Payeur n'entend pas faire de représentation officielle auprès du caucus des députés, dit-il dans son communiqué. Mais il a déjà déclaré qu'à son avis, la réintégration de M. Leduc ne posait aucun problème d'éthique.

Son prédécesseur, M. Claude DesRosiers, avait tenu un propos semblable.

M. Payeur n'indique pas à quel moment le cas de M. Leduc sera étudié mais les observateurs estiment que ce n'est plus qu'une question de temps avant que le député indépendant ne réintègre le Parti et le caucus libéral. Bien que la question suscite des tiraillements internes, les libéraux opinent en majorité, croit-on, que M. Leduc a été suffisamment puni pour un reproche public qui ne lui a valu aucune poursuite judiciaire.

Si sa demande d'adhésion est entérinée par le conseil général, M. Leduc pourra réintégrer le caucus libéral, mais pas avant. Il se dit assuré d'être accueilli les bras ouverts et il veut poursuivre sa carrière en demandant un autre mandat aux prochaines élections.

Selon son habitude, le premier ministre et chef du Parti, M. Bourassa flaira le vent, attend les retombées et prendra position pour ou contre M. Leduc selon le critère de la rentabilité politique.


**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

*pour faire la livraison du journal LE DEVOIR*

à

Montréal
et
Banlieue

*Excellentes routes disponibles*

**Nos bureaux sont fermés le samedi**

**844-3361**



**Nous déménageons!**
À compter du 14 juin, 1976

Les bureaux de Montréal suivants seront situés à une nouvelle adresse:

**Sécurité de la vieillesse et Allocations familiales**
1 Complexe Desjardins
Tour du Sud*, suite 1004
**Adresse postale:** B.P. 92
Place Desjardins, Montréal H5B 1G6
Téléphone: (514) 283-5750

**Nouveaux horizons**
1 Complexe Desjardins
Tour du Sud*, suite 1022
**Adresse postale:** B.P. 93
Place Desjardins, Montréal H5B 1B2
Téléphone: (514) 283-7306

**Bureau régional d'information**
1 Complexe Desjardins
Tour du Sud*, suite 1004
**Adresse postale:** B.P. 94
Place Desjardins, Montréal H5B 1B2
Téléphone: (514) 283-2306

***Entrée principale, boul. Dorchester**

Santé et Bien-être social Canada | Health and Welfare Canada



# Une avant-première olympique

A moins d'un mois des Jeux,

découvrez les installations olympiques : le stade, la piscine, le vélodrome et plusieurs autres,
familiarisez-vous avec les sports olympiques ;
applaudissez 3000 athlètes québécois, canadiens et étrangers ;

Le tout à prix populaires : $1 $2 $3

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Athlétisme** | Stade olympique | 26, 27 juin | $1, $2, $3 |
| **Aviron** | Bassin olympique Ile Notre-Dame | 26, 27 juin | $1, $2 |
| **Basketball** | Centre Etienne-Desmarteau 3430 est, rue de Bellechasse | 16, 17 juin | $1, $2, $3 |
| **Boxe** | Arena Maurice-Richard | 26, 27 juin | $1, $2 |
| **Haltérophilie** | Arena Saint-Michel 3440 est, rue Jarry | 26 juin | $1 |
| **Handball** | Centre Claude-Robillard 1000, av. Emile-Journault | 26, 27 juin | $1 |
| **Judo** | Vélodrome olympique | 26, 27 juin | $1, $2 |
| **Lutte** | Centre sportif Maisonneuve | 26, 27 juin | $1, $2 |
| **Natation** | Piscine olympique | 26-29 juin | $1, $2, $3 |
| **plongeon** | Piscine olympique | 26-29 juin | $1, $2, $3 |
| **water-polo** | Piscine olympique | 26-29 juin | $1, $2, $3 |
| **water-polo** | Centre Claude-Robillard | 26-29 juin | $1, $2 |
| **Tir** | Stand de tir olympique de L'Acadie route 3 via Laprairie | 26, 27 juin | gratuit |

Achetez vos billets aux comptoirs TRS. Vous trouverez tous les détails sur place. Allons-y!

**TRS**
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 1240, Tél : 878-3811

**Montréal :**

**Miracle Marts :**
1, Place Alexis-Nihon
Montréal 216, Qué.
931-3861
6700, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 249, Qué.
735-5246
399, boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.
671-5521
3, Place Longueuil
Longueuil, Qué.
679-6190
West Island Mall
3205, chemin des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
683-3200
4325 est, rue Jean-Talon
Montréal 452, Qué.
725-2418
7455 est, rue Sherbrooke
Montréal 427, Qué.
351-3200
1101, boul. Curé-Labelle
Ville de Laval, Qué.
688-1010
1055, boul. des Laurentides
Ville de Laval, Qué.
669-1791
7850, boul. Champlain
LaSalle, Qué.
365-5213
180, boul. d'Anjou
Châteauguay, Qué.
691-3730
2800, rue Remembrance
Lachine, Qué.
637-4481
5800, boul. Cavendish
Côte-Saint-Luc, Qué.
482-4710

**Simpsons :**
977 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal 110, Qué.
842-3241
7895, les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Qué.
353-3300
6790, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Qué.
697-4870
3045, Le Carrefour
Laval, Qué.
687-1540

**Autres :**
Montréal Trust
777 ouest, boul. Dorchester
Place Ville-Marie
Montréal 113, Qué.
861-1681

**Québec :**
Miracle Mart
2440, boul. Laurier
Sainte-Foy, Qué.
(418) 653-2891
Miracle Mart
4350, 1ère Avenue
Charlesbourg, Qué.
(418) 626-7341

**Sherbrooke, Qué. :**
Miracle Mart
50 sud, rue Belvédère
Sherbrooke, Qué.
(819) 569-9755

**Sorel, Qué. :**
Miracle Mart
250, rue Fiset, Sorel, Qué.
(514) 742-4521

**Saint-Jérôme, Qué. :**
Maison Hattem
340, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qué.
(514) 432-9795

**Trois-Rivières, Qué. :**
Miracle Mart
Centre des Rivières
4025, boul. des Forges
Trois-Rivières
(819) 379-1524

**Ottawa, Ont. :**
Miracle Mart
100, Bayshore Drive
Ottawa, Ont.
(613) 829-9191
Miracle Mart
1595, rue Merrivale
Ottawa, Ont.
(613) 224-6604
Voyageur Colonial Ltée.
265, rue Catherine
Ottawa, Ont.
(613) 238-5900

**Burlington, Vt. :**
Vermont Transit Lines
135, rue Saint-Paul
Burlington, Vt. 05401
(802) 864-6811 (802) 862-9671

**Plattsburg, N.Y. :**
Greyhound Bus Terminal
240, rue Cornelia
Plattsburg, N.Y. 12901
(518) 563-1480

**Glen Falls, N.Y. :**
First National Bank
237-241, rue Glen
Glen Falls, N.Y.

*Pour contrer l'effort militaire soviétique*

# L'OTAN met l'accent sur la qualité

BRUXELLES (par l'AFP) — Les ministres de la Défense de l'OTAN ont adopté hier pour les six années à venir, des directives générales afin essentiellement d'améliorer l'efficacité des armées atlantiques et de maintenir leur force de dissuasion.

Après deux jours d'une classique réunion de printemps au siège de l'OTAN, à Bruxelles, les ministres ont pris cette décision non seulement parce que la mission première de leur alliance est d'empêcher toute agression extérieure mais surtout parce qu'à la politique d'accroissement des forces du Pacte de Varsovie, ils refusent de répondre par la force et préfèrent opposer une défense de qualité. Efficacité et moralité, telles sont — selon le mot d'un diplomate européen — les vertus dont les stratèges de l'Alliance veulent s'inspirer pour maintenir l'équilibre des forces Est-Ouest.

### Des "Leopard" pour le Canada

La raison de cette politique, a déclaré aux journalistes un haut fonctionnaire américain, est qu'il n'est pas possible de "bluffer les Russes" dont on sait maintenant qu'ils consacrent environ 11 pour cent de leur produit national brut à leurs dépenses militaires. "Nous sommes convenus, a dit pour sa part M. Leber, le ministre ouest-allemand, dans une conférence de presse, d'encourager les projets de modernisation de nos forces et d'en améliorer la composante conventionnelle".

De son côté, M. James Richardson, ministre canadien de la Défense, a confirmé que son gouvernement avait décidé récemment d'équiper le groupement de combat mécanisé qui se trouve en Allemagne, de chars de combat modernes Leopard et d'augmenter le nombre de chars et de canons du groupement.

"Je suis heureux, a-t-il déclaré, de confirmer aujourd'hui que les négociations avec le manufacturier allemand, Kraus Maffei, progressent de façon satisfaisante. Lorsque ces négociations seront terminées avec succès, les forces canadiennes pourront prendre possession de ces nouveaux chars Leopard à partir du début de 1978.

L'achat de chars, a encore dit le ministre, constituera l'achat de matériel militaire le plus important que le Canada ait fait en République fédérale d'Allemagne. "Nous espérons qu'il conduira à un accroissement et à un meilleur équilibre du commerce entre nos deux pays", a-t-il conclu.

L'une des initiatives les plus inattendues en la matière est venue des Pays-Bas en qui les alliés avaient tendance à voir, ces dernières années, les "mauvais élèves" du camp occidental. M. Heink Vredeling, le ministre néerlandais, a proposé de contribuer financièrement à l'établissement d'une nouvelle brigade américaine en Europe du nord. D'autres pays de la "zone" septentrionale, selon M. Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la Défense, ont été invités par les États-Unis à faire un geste identique mais n'ont pas encore répondu. Les modalités de l'aide néerlandaise n'ont d'ailleurs pas encore été fixées.

### Le flanc-sud

Pour le flanc-sud de l'OTAN, M. Rumsfeld, indique-t-on de source informée, a notamment invité les alliéa à aider la Turquie aussi longtemps que l'accord turco-américain d'assistance militaire n'aura pas été ratifié par le Congrès. Le Portugal, selon M. Rumsfeld, est d'accord pour placer sous le commandement intégré de l'OTAN une partie de ses effectifs rapatriés d'Afrique. "Quant à nous, a-t-il ajouté, nous donnerons le matériel nécessaire à leur armement et à leur entraînement et avons encouragé nos alliés à en faire de même". M. Leber a déjà annoncé à ses collègues qu'il projetait de fournir 15 chasseurs légers s'ajoutant aux six déjà livrés l'an dernier. Quant à l'Espagne, il est dit simplement dans un communiqué de presse que M. Rumsfeld a fait un exposé sur le nouveau traité hispano-américain d'amitié et de coopération. Mais tout le monde a appris, de sources informées, que M. Rumsfled a mis en valeur devant ses collègues le rôle joué par le roi Juan Carlos en faveur de la démocratie en Espagne et surtout la "grande importance de ce pays sur le plan de la sécurité internationale".

L'inquiétude exprimée par l'OTAN devant la présence militaire soviétique dans le monde n'est plus, ces derniers temps, une simple ritournelle. Tous les ministres, selon l'un d'entre eux, ont approuvé en bloc l'analyse qui en avait été faite par les experts militaires. A propos de l'Angola, M. Rumsfeld, résumant pour la presse l'opinion générale, a déclaré: "Nous sommes préoccupés par le nombre des bases soviétiques sur le continent africain et par les moyens que l'Union soviétique aurait d'influencer les gouvernements de ce continent, surtout ceux des pays qui occupent une position géopolitique capitale. M. Leber, quant à lui, a affirmé: "Nous ne sommes pas disposés à laisser se répéter l'exemple angolais".

### Sans discordance

C'est donc pour se donner les moyens correspondant à une telle détermination que les ministres de la Défense ont également étudié divers projets très techniques de standardisation des armements, d'interchangeabilité des munitions et des carburants, d'amélioration des télécommunications et de la logistique. La plupart de ces programmes sont, paraît-il, en bonne voie. Au total, a confié un diplomate européen, cette session, bien que d'un caractère militaire traditionnel, a permis un large échange de vues sur des sujets politiques et, cela, "sans aucune discordance". "C'est la preuve d'une certaine santé de l'OTAN", a-t-il conclu.

# Idi Amine Dada échappe à un nouvel attentat

NAIROBI (Reuter) — Le maréchal Idi Amine Dada a échappé à une nouvelle tentative d'assassinat jeudi soir à Kampala. Trois grenades ont été lancées dans sa direction à la fin d'une prise d'armes, faisant un mort et trente-six blessés, précise Radio-Kampala. Le président est indemne, assurent des diplomates en poste à Kampala contactés par téléphone qui ont eu l'occasion de le rencontrer hier.

L'attentat a eu lieu dans la soirée de jeudi à la caserne de Nsambya. Leurs auteurs, dont on ignore et le nombre et l'identité, ont lancé en direction du président trois grenades "de type américain ou israélien" selon la radio ougandaise. Ils ont aussitôt été arrêtés, avec l'aide de l'assistance, et font l'objet d'un "interrogatoire poussé".

Arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État le 25 janvier 1971 qui renversait le président Milton Obute, le président Amine a lui-même reconnu avoir fait l'objet de nombreuses tentatives d'assassinat. En janvier 1975, sa voiture officielle (une Citroën-Maserati) était mitraillée alors qu'il se rendait de Kampala à Gulu, dans le nord du pays. Il se trouvait dans une autre voiture du cortège. Les quatre hommes à bord de la Maserati trouvèrent la mort dans l'affentat. En février 1973, six hommes étaient présentés à la télévision angolaise et reconnaissaient avoir été envoyés de Tanzanie pour assassiner le maréchal.

# Un sondage de Carter sur la popularité comparée de 14 colistiers éventuels

BOSTON (AP) — M. Jimmy Carter, qui est pratiquement suré d'être le candidat démocrate aux élections présidentielles, ne néglige rien pour avoir les meilleures chances de l'emporter en novembre sur le candidat républicain.

Le Boston Globe révèle en effet, qu'il a demandé qu'un sondage soit effectué sur l'opinion des Américains concernant 14 personnalités parmi lesquelles il pourrait désigner son colistier.

Parmi elles figurent deux Noirs: M. Thomas Bradley, maire de Los Angeles, et Mme Barbara Jordan, membre de la Chambre des représentants, élue dans le Texas.

La liste comprend d'autre part huit sénateurs: MM. Edward Kennedy (Massachusetts), Adlai Stevenson (Illinois), Walter Mondale (Minnesota), Alan Cranston (Californie), John Glenn (Ohio, l'ancien astronaute), Edmund Muskie (Maine), Birch Bayh (Indiana) et Frank Church (Idaho). Les deux derniers ont fait campagne contre M. Carter pour l'investiture démocrate.

Les quatre autres personnalités sont M. Peter Rodino, membre de la Chambre des représentants, et les gouverneurs Michael Dukakis (Massachusetts), Hugh Carey (État de New York) et Wendell Anderson (Minnesota).

Le Boston Globe précise que l'institut de sondage chargé de l'étude compare l'attitude des électeurs à l'égard de M. Carter et de chacun de ces candidats possibles à la vice-présidence, avec leur sentiment envers le président Gerald Ford et M. Howard Baker, sénateur du Tennessee, d'une part, et envers MM. Ronald Reagan et Charles Percy, sénateur de l'Illinois, d'autre part. De l'avis de M. Carter et de ses conseillers, il apparaît donc que M. Ford pourrait choisir le sénateur Baker comme colistier, et M. Reagan désigner le sénateur Percy.

### Pêche aux délégués

WASHINGTON (AFP) — Trois jours après les dernières élections primaires, qui n'ont pu donner au président Ford une supériorité nette sur M. Ronald Reagan pour lui assurer au premier tour l'investiture de son parti, les deux candidats républicains sont repartis à la pêche aux délégués.

M. Ford et son concurrent "conservateur" se sont rendus à quelques heures d'intervalle, à Springfield, dans le Missouri, pour y plaider leur cause devant la convention républicaine de cet État du Middle-West. Il ne s'agit pourtant que de l'allégeance de 19 délégués pour la convention nationale de Kansas City. Mais, pour M. Ford, avec 965 délégués, et M. Reagan, avec 862, chaque voix compte dans la recherche du chiffre magique de 1.130 qui constitue la majorité requise à la convention nationale de Kansas City.

# L'impossible mise à jour des conventions de Genève de 1949

GENÈVE (Reuter) — Après huit semaines de négociations intensives mais stériles, la conférence sur la mise à jour des conventions de Genève s'est achevée hier par un échec.

Les délégués de 107 pays qui s'étaient réunis à Genève pour élargir et mettre à jour ces conventions réglant la conduite à observer en temps de guerre, tiendront une nouvelle session de huit semaines en avril de l'an prochain.

Le président de la conférence, tenue sous les auspices du comité international de la Croix-Rouge, M; Pierre Graber, chef du département politique de Suisse (ministre des Affaires étrangères), a déclaré aux journalistes que les principales propositions à l'ordre du jour faisaient encore l'objet de profondes divergences.

Il s'agit notamment du traitement des mercenaires, de l'octroi du statut de prisonnier de guerre aux guérilleros et des règles gouvernant les représailles et le sort des criminels de guerre.

Après les deux précédentes sessions de 1974 et 1975, la présente conférence avait été convoquée il y a deux mois pour ajouter deux protocoles aux quatre conventions de 1949. M. Graber a déclaré que les délégués sont tout de même parvenus à un accord sur la protection du personnel médical et des correspondants de guerre et sur l'identification des avions d'évacuation sanitaire.

En plus de la traditionnelle croix rouge peinte sur le fuselage, ces appareils pourront être équipés de certains signaux d'identification radio et radar et d'un phare bleu.

Un autre accord concerne le droit des familles à obtenir des informations sur des parents disparus et à demander la restitution des corps de ces parents s'ils sont retrouvés morts.

Un groupe de travail distinct, réuni pour définir quelles sont les armes qui doivent être interdites, même en temps de guerre, n'a pas achevé ses travaux et se réunira à nouveau l'an prochain.

# Luanda: peine de mort requise au procès des 13 mercenaires

LUANDA (Reuter) — La peine de mort a été requise contre les treize mercenaires blancs capturés pendant la guerre civile angolaise dès l'ouverture de leur procès, hier à Luanda.

Un assesseur du tribunal a lu l'acte d'accusation, un long document qui précise les charges retenues contre chacun des accusés.

"Un d'eux, Costas Georgiou, alias "Colonel Callan," ressortissant britannique d'origine chypriote, est rendu responsable du plus grand nombre de crimes.

"Il a chaque jour tué des gens sans défense pour répandre la terreur."

Des femmes et des enfants ont été exécutés "par sadisme ou pour de l'argent."

"Il a volé la montre d'une personne, a ordonné que cette personne soit abattue et s'est plaint que deux balles aient été utilisées."

Il a également tué un mercenaire blanc et fait exécuter treize autres qui refusaient de se battre, précise l'acte d'accusation.

Les autres inculpés, huit Britanniques, deux Américains, un Irlandais et un Argentin, sont accusés d'avoir été recrutés pour un travail de mercenaire en Afrique, de s'être rendus au Zaïre et d'avoir franchi en février la frontière angolaise.

Ils sont entrés dans plusieurs localités du nord du pays, ont combattu les forces du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). Ils ont détruit des ponts et maltraité d'autres mercenaires ainsi que des paysans et des membres de l'U.N.I.T.A. (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), force combattant le M.P.L.A., ajoute l'acte d'accusation.

La peine de mort a été requise conformément à la législation angolaise, dit-il, en faisant référence aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies et du procès de Nuremberg.

Pendant la lecture de l'acte d'accusation, les treize accusés se tenaient en silence dans leur box. Ils n'ont manifesté aucune émotion quand ils ont entendu réclamer la peine de mort.

Deux d'entre eux, des Britanniques, avaient été amenés au tribunal sur des chaises roulantes: l'un a une jambe amputée, l'autre en a une dans le plâtre. L'accusé argentin a aussi une jambe dans le plâtre mais il peut marcher.

Les mercenaires étaient vêtus de treillis militaires de couleur moutarde, fraîchement repassés. Ils ont pris place dans un box face aux cinq juges, dont le président Ernesto Texeira da Silva.

A la droite des juges se sont assis les six avocats de la défense, quatre Angolais et deux Américains, Me Robert Cesner, de Colombus, Ohio et son adjoint, Me William Wilson, de Washington D.C.

Dans la salle se trouve M. Hugh Byatt, le diplomate du Foreign Office qui a été admis à suivre le procès en observateur, sont également présents des représentants d'organisations internationales invités par le gouvernement angolais pou. étudier les activités de mercenaires.

Après la lecture de l'acte d'accusation, l'un des treize enculpés, le Britannique Kevin Marchant, est venu à la barre pour déclarer à plusieurs reprises qu'il n'était pas entré volontairement en Angola.

Il a dit avoir été recruté en tant qu'instructeur d'éducation physique au Zaïre. Il s'est aperçu qu'il était en Angola quand Georgiou le lui a dit. Marchant a également affirmé ne pas avoir tiré un seul coup de feu et avoir tout ignoré de la guerre civile parce que, a-t-il ajouté, sa connaissance de l'actualité internationale se limite à la lecture de la page trois du quotidien britannique le "Sun", qui reproduit généralement des photos de femmes nues.

A Londres, le Foreign Office a fait savoir qu'il souhaiterait un bref ajournement du procès pour permettre aux avocats britanniques de consulter leurs clients. Un message a été envoyé jeudi soir aux ministres angolais de la Justice et des Affaires étrangères.

L'acte d'accusation condamne en outre les gouvernements britannique et américain pour avoir "honteusement" toléré le recrutement de mercenaires sur leur territoire.

Selon sa version officielle en anglais, l'acte d'accusation ajoute: "Cela montre de manière frappante l'assentiment et la complicité de divers gouvernements, en particulier de ceux des États-Unis et de Grande-Bretagne, dans la préparation et le développement de cette conspiration criminelle". Le "Federal Bureau of Investigation" (F.B.I.) avait "entière connaissance du développement de l'opération de recrutrement de mercenaires et la contrôlait", ajoute-t-il.

# Mme Gandhi est satisfaite de son voyage à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Mme Indira Gandhi s'est déclarée satisfaite des conversations "cordiales, amicales et franches" qu'elle a eues à Moscou avec M. Leonide Brejnev avec lequel le premier ministre indien a signé hier une déclaration commune destinée à renforcer la coopération entre les deux pays déjà liés par un traité d'amitié.

Cette visite à Moscou de Mme Gandhi a coïncidé avec de nouvelles attaques de l'agence Tass contre le rôle de la Chine dans le tiers monde mais Mme Gandhi a déclaré au cours d'une conférence de presse que les dirigeants soviétiques n'avaient pas critiqué le rapprochement amorcé récemment entre New Delhi et Pékin.

Pour la première fois depuis quatorze ans, des ambassadeurs vont être échangés. "Il n'est pas question que cela fasse obstacle à l'amitié avec l'Union soviétique", a dit Mme Gandhi.

Au sujet de la proposition de l'Union soviétique de créer un système de sécurité en Asie, Mme Gandhi a déclaré que ses entretiens avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique ne l'avaient pas fait changer d'avis. Le premier ministre n'a fourni aucune précision mais on sait que l'Inde a par le passé exprimé des réserves à l'égard de ce projet condamné par Pékin qui y voit une tentative d'isolement de la Chine.

"Les problèmes de l'Asie sont excessivement complexes et, si tout doit être fait pour parvenir à une plus grande stabilité, la situation économique et l'indépendance de chaque pays doivent également être renforcées", a déclaré Mme Gandhi.

Le problème de la sécurité dans l'Océan Indien a également été examiné lors de ses entretiens avec les dirigeants soviétiques.

"Nous sommes d'avis que ce devrait être une zone de coopération. Il y a une différence entre des navires qui passent et une base permanente, spécialement si cette base est nucléaire", a-t-elle dit en faisant allusion au projet des États-Unis d'installer une base sur l'île de Diego-Garcia.

En réponse à la question d'un journaliste soviétique, Mme Gandhi s'en est pris à la presse occidentale à laquelle elle a reproché de mener contre elle, depuis la déclaration de l'état d'urgence en Inde, une "campagne de calomnie, de haine et de mensonges" comme elle l'avait déjà fait, a-t-elle dit, contre Mahatma Gandhi et Jawaharlal Nehru.

"Nous avons décrété l'état d'urgence conformément à notre constitution afin de défendre la démocratie contre la subversion", a-t-elle expliqué.

Arrivée mardi à Moscou, Mme Gandhi en est repartie hier pour Yerevan, en Arménie, où elle passera deux jours avant de regagner l'Inde demain.

# Accord nucléaire Paris-Manille

MANILLE (Reuter) — M. Carlos Romulo, secrétaire philippin aux Affaires étrangères, et M. Guy de l'Estrange, ambassadeur de France à Manille, ont signé hier un accord de coopération franco-philippin, d'une durée de vingt-cinq ans, dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Cet accord, précise-t-on au département des Affaires étrangères, couvre la recherche, les radioisotopes, l'application des techniques nucléaires et la technologie, la négociation de contrats concernant la fourniture de matériaux nucléaires, l'équipement, la construction et la mise en oeuvre de projets de centrales nucléaires.

Après la cérémonie de signature, M. Romulo a déclaré que l'accord avait pour effet de renforcer davantage les liens d'amitié entre les Philippines et la France. C'est le premier du genre à être signé entre les Philippines et un pays européen, a-t-il souligné.

# La NP-22 soviétique a dérivé et se trouve en eaux canadiennes

OTTAWA — Les îles de glace dans l'Arctique, occupées par l'URSS, ont été depuis les années 50, surveillées et photographiées par les appareils des Forces canadiennes au cours de patrouilles de souveraineté.

L'une d'elles, "North Pole-22" (NP-22), est actuellement dans les eaux territoriales canadiennes de l'océan Arctique, à environ 500 milles au sud-est du pôle. Une deuxième se trouve près de la côte orientale de la Sibérie.

A la fin mars et en avril, des Argus ont survolé à deux reprises le NP-22, à partir des bases de Summerside (I.-P.-E.) et de Greenwood (N;-E.).

Les équipages ont rapporté que les Soviétiques les ont salués de la main et que certains avaient effectivement pris quelques photos des Canadiens.

Des photographies, prises le 28 avril par l'équipage d'un Argus, montrent plus de cent personnes sur l'île de glace. On y retrouve également de six à quinze habitations préfabriquées partiellement recouvertes de neige, neuf avions de tailles diverses, trois hélicoptères et une piste de 5,000 pieds.

NP-22 a trois milles et demie de longueur, plus de deux milles de largeur et 97 pieds d'épaisseur.

Les îles de glace, ces fragments de glaciers de l'île d'Ellesmere et du Groenland, varient selon la taille et l'épaisseur et ressemblent plus ou moins à des icebergs plats.

Les États-Unis et l'Union soviétique déploient depuis des dizaines d'années leur drapeau national sur ces îles de glace au centre de l'océan Arctique. Ni un ni l'autre n'a tenté de dissimuler ses opérations ou sa position, et des observations météorologiques sont diffusées régulièrement par le biais de réseaux météorologiques internationaux.

Environ 24 stations de glace ont été établies depuis 25 ans par ces deux pays sur les glaces dérivantes de Haut-Arctique. Certaines dérivent vers l'Atantique et fondent; d'autres vont s'écraser sur les côtes de l'océan Arctique.

Depuis deux ans et demie, NP-22 a lentement dérivé de la côte orientale de Sibérie jusqu'à sa position actuelle.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

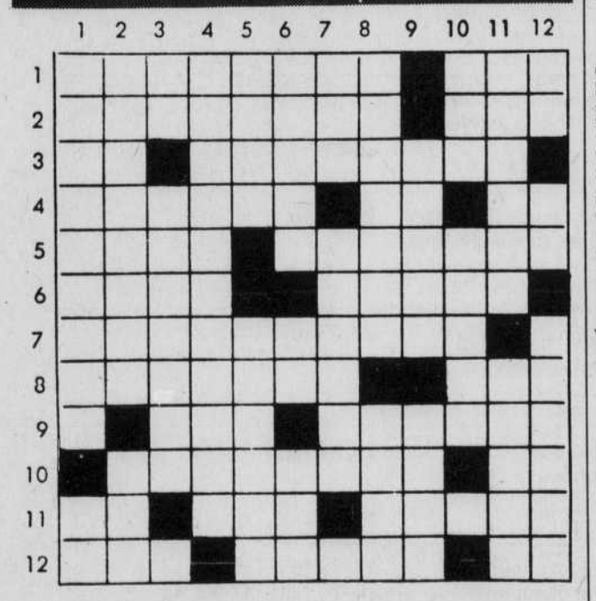

**Horizontalement**

1—Celui qui porte la besace. — Favorable.
2—Petit parasol de dame. — Contraire au bien.
3—Rubidium. — Celui qui fabrique ou vend des clous.
4—Ce qui est perdu dans l'emploi d'une matière. — Aluminium. — Conifère.
5—Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction. — S'enfui (s').
6—Enlèvement. — Occlusion intestinale.
7—Possédé du démon.
8—Statue d'homme soutenant un entablement. — Ride.
9—Grain du chapelet. — Vertébré ovipare.
10—Qui n'a pas d'étendue. — Praséodyme.
11—Du dialecte provençal. — Obtint. — On y serre des bijoux.
12—Grain farineux, excellent aliment. — Mélangée. — Venu au monde.

**Verticalement**

1—Énumération écrite, à titre analytique ou récapitulatif, de documents, actes, comptes, etc. — Métal précieux.
2—Qui embête. — Pas ailleurs.
3—Antimoine. — Poisson voisin de la morue.
4—Corniche qui se lie directement à l'architrave, sans frise.
5—Cachète. — Liane des forêts tropicales.
6—Serf de l'État, à Sparte. — Note de la gamme. — Saison.
7—Bienheureux. — Prénom masculin.
8—Construction contre laquelle est appuyé l'autel d'une église. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
9—Habitant d'une île. — Aspire avec la bouche.
10—Conscience. — Insecte.
11—Qui appartiennent à la mer. — Mammifère très prolifique.
12—Lui. — Fer. — Qui fait pendant le jour.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | A | F | F | A | D | I | I | S | S | A | N | T | E |
| 2 | P | O | U | P | O | N | ■ | A | N | A | ■ | N |
| 3 | O | R | G | A | N | S | I | N | ■ | J | U | S |
| 4 | S | T | U | C | ■ | A | N | I | M | A | L | E |
| 5 | T | ■ | E | H | O | N | T | E | E | ■ | T | V |
| 6 | R | O | U | E | R | I | E | ■ | R | A | R | E |
| 7 | O | U | R | S | ■ | T | R | I | ■ | M | A | L |
| 8 | P | T | ■ | F | E | L | O | N | ■ | I | | |
| 9 | H | I | V | E | R | ■ | O | D | E | O | N | ■ |
| 10 | E | L | E | G | I | A | Q | U | E | ■ | O | N |
| 11 | R | ■ | L | A | C | E | U | R | ■ | C | R | I |
| 12 | A | N | E | L | ■ | F | E | E | ■ | O | D | E |

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

QUELQUES NOUVEAUTÉS publiées par les Editions FIDES

Dans la collection :
"Bibliothèque canadienne-française"
— Série : Histoire et documents
• HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS depuis la découverte par Lionel Groulx
Tome I : Le régime français. 395 p. $4.95
Tome II : Le régime britannique au Canada. 443 p. $4.95

"Vies canadiennes"
• HONORÉ MERCIER ET SON TEMPS par Robert Rumilly
2 volumes sous boîtier, ch. 418 p. nomb. ill. $25.00

"Loisirs et culture"
• LE CAP TOURMENTE ET LA CHASSE AUX OIES BLANCHES par Léonard Bouchard. Nomb. ill. $6.00

• LES MUSÉES DU QUÉBEC par Guy Boulizon
I — Montréal et l'Ouest du Québec
II — La Vieille Capitale et l'Est du Québec
Nomb. ill. en coul. (sous boîtier) $25.00
Édition sur papier de luxe, numérotée et signée par l'auteur $40.00

"Études littéraires"
• LE THÉÂTRE QUÉBÉCOIS, INSTRUMENT DE CONTESTATION SOCIALE ET POLITIQUE par Jacques Cotnam $4.95

Seconde édition
• MONTRÉAL EN ÉVOLUTION par Jean-Claude Marsan $13.95

Ces volumes sont en vente partout et à la LIBRAIRIE GENERALE FIDES 235 est, boul. Dorchester MONTRÉAL H2X 1N9 Tél.: 861-9621

# Trois joueurs des Alouettes n'ont pas encore signé

par Gilles St-Jean

Le quart arrière Jimmy Jones, le centre Carl Crennell et l'ailier offensif éloigné Joe Petty demeurent les seuls joueurs des Alouettes de Montréal à n'avoir pas encore signé leur contrat pour la prochaine saison de football.

Mais la direction de l'équipe ne semble pas prendre ces réticences au tragique, l'équipe possédant plusieurs autres bons joueurs. Rejoint hier au téléphone, le gérant-général de l'équipe, Bob Geary, dans son style habituel, a déclaré: "Si ces gars-là nous demandent trop d'argent, ils pourront toujours se chercher du travail ailleurs!"

Dans la même veine, Geary a annoncé la retraite du receveur éloigné Skip Eaman, qui n'avait pas encore signé d'entente avec l'équipe. Par ailleurs, les Alouettes seraient très intéressées à acquérir les services de Brock Ainsley, que les Rough Riders d'Ottawa ont obtenu des Lions de Vancouver. Les Riders, ont déjà refusé trois propositions des Alouettes.

L'équipe avait aussi annoncé, jeudi, la signature des contrats des joueurs de ligne Barry Randall et Pat Bonnett, qui évolueront cette année aux extrémités, à la défensive. Randall et Bonnett ont ratifié des ententes d'un an.

D'autre part, les Alouettes, qui devaient disputer leurs cinq dernières parties à domicile au stade olympique, ont appris qu'ils devront attendre, pour une période d'au moins 5 semaines, la pose de gazon synthétique dans le stade couvert. La Régie des installations olympiques et les autorités de l'équipe se rencontreront lundi matin, afin de régler ce contretemps.

Le propriétaire de l'équipe, M. Sam Berger, a déclaré cette semaine que s'il lui était impossible d'obtenir cinq matchs au stade olympique, il essaierait d'en obtenir quatre, ou trois, ou...

L'équipe de la LCF devra donc, si rien ne change, prendre son mal en patience et demeurer à l'Autostade de l'Expo, ("Une plaie", selon Geary), qu'ils peuvent utiliser jusqu'en décembre, en vertu de leur contrat avec les autorités du "vieil" amphithéâtre.

Les Alouettes ont au programme un match contre les Argonauts de Toronto, le 5 septembre. Il est presque assuré que cette rencontre ne pourra avoir lieu dans le stade couvert, la pose du fameux gazon synthétique nécessitant huit semaines de travail. Et encore faut-il que la température s'y prête, douze degrés celsius.

M. Berger espère tout de même que son équipe pourra utiliser le stade olympique pour les parties du 3 et du 23 octobre. Car si octobre est le mois du football, il n'est pas toujours intéressant d'assister à un match sous la pluie et le froid.

L'avantage essentiel du stade olympique est son toit. Il suffirait sans doute à attirer une partie des amateurs de sport de la région montréalaise, pour qui les parties du Canadien, en octobre et novembre, ne sont pas, en général, les meilleures.

L'autre grand avantage du stade olympique est qu'il peut recevoir 55,000 amateurs de football, 20,000 de plus que l'Autostade. Reste à savoir si les Alouettes seront capables de le remplir...

Sandra Post d'Oakville, Ontario, une des favorites de l'omnium canadien féminin, a quelque peu déçu devant ses partisans, hier, à Toronto. Mlle Post, qui convoite le grand prix de $12,000, n'a pu faire mieux, dans la première ronde, qu'un moyen "75".

(Téléphoto CP)

*L'omnium canadien de golf féminin*

# Louise Larochelle n'ambitionne pas de faire carrière dans le golf professionnel

TORONTO (spécial au DEVOIR) — Bien qu'elle participe à la Classique Peter Jackson et qu'elle ait l'occasion de côtoyer les plus grandes golfeuses au monde, la jeune Québécoise Louise Larochelle s'est engagée dans cette compétition avec un certain détachement.

"Non, je n'aimerais pas faire carrière dans le circuit professionnel féminin et suivre les traces de Jocelyne Bourassa, que j'adore, pourtant," racontait Louise Larochelle, avant de se lancer dans la première ronde du tournoi.

"Jocelyne ne cesse de m'encourager à prendre tous les moyens pour arriver, un jour, à faire le grand circuit dans les rangs professionnels. Pourtant, à mes yeux ça ne représente rien, je n'ai aucune attirance pour le genre de vie que mènent les professionnelles", explique-t-elle.

Louise Larochelle est une jeune fille de 23 ans qui foule les terrains de golf depuis déjà 13 ans. C'est un peu son père qui est le responsable de ce qui lui arrive aujourd'hui. "Je pratiquais sérieusement la natation à Ste-Foy, et je dois admettre que j'étais assez bonne. Un jour, mon père m'a invitée à le suivre au club de golf où je devins son cadet. Depuis ce jour-là, je n'ai jamais cessé de fréquenter les clubs de golf et, bien sûr, je me suis mise à la pratique sérieuse du golf, un sport qui me plait beaucoup mais pour lequel je ne voudrais jamais devenir esclave".

C'est ce côté marqué d'un véritable esclavage, en raison de la grande discipline qu'exige la pratique du golf, qui amène Louise Larochelle à se refuser une carrière professionnelle éventuelle.

"Pour être bien franche, j'accepterais de devenir professionnel sur un circuit semblable à la seule condition d'être millionnaire. Alors je pourrais évoluer dans les seuls tournois qui me plairaient; je n'assisterais qu'aux seules réceptions mondaines qui me plairaient, bref, ma participation de golfeuse professionnelle ne m'empêcherait pas d'avoir aussi une vie à moi".

C'est ce moi qui tient tant à coeur à Louise Larochelle, car elle est fille émancipée qui aime s'entourer d'amis (es), vivre sa propre solitude comme elle l'entend, avec tout ce qu'implique l'acceptation entière du terme.

"Sérieusement, je ne me vois pas une valise à la main, vivant une plus grande solitude entourée d'un monde qui semble pourtant accueillant, mais dans lequel on sent vite un vide étrange. Il y a quelques exceptions, dont JoAnn Carner, qui exécute ses moindres déplacements sur le circuit en compagnie de son mari, et c'est vraiment très beau de les voir tous les deux. J'accepterais le défi dans des conditions semblables, mais encore faudrait-il que j'épouse un jour un homme très riche à qui il plairait de jouer le même rôle. Tout cela semble franchement irréalisable, je le sais bien. Aussi, je n'y pense pas."

Louise Larochelle confie que la seule ambition qu'elle caresse, c'est celle de pouvoir vaincre un jour la grande, l'exceptionnelle championne canadienne qu'est toujours Marlene Stesart-Streit, dans les rangs amateurs. "Et puis j'aimerais bien être sélectionnée dans une équipe nationale pour défendre les couleurs canadiennes en compétition internationale".

Mlle Larochelle a tourné 88 dans la première ronde disputée hier. Peut-être ses nouveaux "bâtons-jouets" expliquent-ils sa faible note. Mlle Larochelle ne s'en sert que depuis un mois, et elle prétend que son jeu commence à s'en mieux porter. Louise n'a cependant pas été aussi bonne dans la première ronde que dans ses rondes d'entraînement.

Pour sa part, Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a tourné une première ronde de 77, sept coups derrière Murle Breer, qui a pris les devants dans la compétition. La ronde de Mlle Bourassa ne dépasse la normale du club Cedar Brae que par trois coups.

Mlle Breer, qui n'a pas gagné sur le circuit féminin depuis 1969, a réussi deux coups sous la normale, en dépit d'une température chaude et humide. La golfeuse, 22e dans l'Association des Golfeuses professionnelles au chapitre des gains, avec $11,976, a battu Pat Bradley par un seul coup.

Dans les premiers neuf trous, Mlle Breer a fait 35, un sous la normale, répétant cette performance dans les neuf suivants, en réalisant trois birdies et deux bogeys.

# En ces temps de contrôle des salaires, pourquoi ne pas négocier des programmes d'activité physique

par André Tardif

L'intervention des gouvernements dans le domaine des prix et des salaires amènerait-elle graduellement les dirigeants d'entreprises et leurs employés à négocier, en guise de compensation, des programmes variés de conditionnement physique?

Jean-Louis Foisy, directeur général de l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec (APAPQ), semble le croire.

"Nous en sommes encore à nos premiers balbutiements dans ce dossier, dit-il. Tout a commencé il y a deux ans, quand nous avons entrepris certaines démarches auprès des dirigeants syndicaux.

"Ces derniers nous ont répondu que c'était excellent. Mais ils semblent réticents à s'y aventurer trop à fond par crainte que les employeurs n'utilisent comme prétexte l'argument d'une productivité accrue de la part de leurs employés pour leur accorder tout ce qu'ils réclament dans ce domaine, au détriment d'autres revendications tout aussi légitimes."

Foisy prétend que la productivité accrue ne doit pas être l'unique motivation pour l'implantation de programmes d'activité physique au niveau des travailleurs dans les entreprises.

"Il faudrait plutôt la considérer comme l'une des notions de la qualité de vie engendrées par le contrôle des salaires. Cette dimension d'activité physique est sans doute importante, mais il faudrait également tenir compte de la dimension récréative des programmes mis de l'avant."

Le jeune directeur général de l'APAPQ croit que le contrôle des salaires n'est pas une situation temporaire.

"Ça peut sembler hypothétique, mais on n'a qu'à tourner les yeux du côté de l'Europe pour constater que ce n'est pas nouveau là-bas. D'ailleurs, nos travailleurs semblent avoir pris conscience qu'il y a des valeurs tout aussi importantes que la "piastre" au moment des négociations syndicales, une bonne minorité du moins.

"Et au niveau de l'activité physique dans le milieu du travail, les pays est-européens, de même que le Japon et la Chine populaire, en sont à un niveau très avancé."

Est-ce à dire qu'au Canada, on n'en est encore qu'à l'étape de la réflexion sur le sujet? "D'accord qu'il s'agit d'une notion assez nouvelle, mais il y a déjà eu quelques initiatives heureuses susceptibles de la généraliser."

Foisy traite entre autres de la Conférence nationale sur la condition physique des employés qui réunissait, à Ottawa en décembre 1974, une foule de spécialistes de tous les domaines, convoqués par la Direction générale de la santé et du sport amateur. Lui-même y avait dirigé un atelier de travail où l'on avait étudié les concepts de qualité et durée de la vie; de la sécurité du travailleur; de créativité, de productivité et d'attitude positive accrues; de l'amélioration des relations sociales entre les catégories de travailleurs (cadres-employés).

"Nous y étions allés de quelques petites suggestions au gouvernement fédéral, l'invitant entre autres à promouvoir auprès des gouvernements provinciaux la création d'organismes spécifiquement responsables de l'amélioration de la condition physique.

"Un tel genre d'intervention me paraît assez approprié parce que le fédéral peut disposer de ressources plus importantes que les provinces. Ici, nous avons l'outil tout désigné en Trim-Québec."

Trim-Québec est un organisme qui en est encore à l'état de projet et qui fut créé, à la suite d'une longue étude, dans l'unique but de s'occuper de l'activité physique auprès des adultes québécois.

"L'APAPQ suit ce dossier de très près, et nous croyons que Trim démarrera bientôt. Ce qui implique pour notre profession un débouché de travail très important pour l'avenir."

Foisy traite aussi d'un domaine connexe, celui d'un stage pour perfectionnement en éducation physique aux adultes qui a lieu actuellement à l'université Laval de Québec, et qui a été organisé par son organisme. Quelque 200 diplômés ayant au moins un an d'expérience dans l'enseignement auprès des adultes y participent durant une semaine, mais une cinquantaine d'autres n'ont pu être admis faute de places.

"On semble déceler une espèce de désir systématique de se spécialiser dans le domaine de l'activité physique auprès des adultes. D'ailleurs, notre récent rapport au ministre Paul Phaneuf sur la qualité de l'enseignement amènera sans doute le gouvernement, par le biais du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, à légiférer bientôt, pour la protection du public.

## Deux petits Américains sur la route de Panatta et Ramirez

PARIS (AFP) — Deux américains Eddy Dibbs et Harold Solomon se trouveront sur la route de l'Italien Adriano Panatta et du Mexicain Raul Ramirez aujourd'hui, au stade Roland Garros de Paris, en demi-finales du simple messieurs des Championnats internationaux de France de tennis sur terre battue.

Dibbs et Solomon, Panatta et Ramirez constitueront deux matches très ouverts et, si la préférence pour beaucoup "sentimentale" ira vers le panache de l'Italien et l'élégance du Mexicain, les deux Américains pourraient bien se retrouver en finales dimanche.

Dibbs et Solomon sont deux joueurs bâtis sur le même modèle: pas très grands mais puissants, ils présentent les mêmes qualités de combativité et des styles de jeu peu orthodoxes, presqu'identiques, basés sur l'efficacité: revers à deux mains, cadence souvent infernale, parfois d'une lenteur extrême, risques calculés et enfin, une attente crispante de l'erreur adverse ou d'une montée au filet inopportune pour réussir un "passing shot" gagnant.

# baseball

**Ligue Nationale**

**Jeudi**

Montréal 6, San Francisco 5
Chicago 7, Atlanta 6
Cincinnati 6, Pittsburgh 1
New York 6, San Diego 0
Philadelphie 10, Los Angeles 6

**Hier**

Cincinnati 8, St-Louis 7
Chicago 8, Houston 3
Pittsburgh 6, Atlanta 2
Montréal à Los Angeles
Philadelphie à San Diego
New York à San Francisco

**Aujourd'hui**

Montréal, Warthen (1-5) à Los Angeles, Rhoden (4-0), 22 h 00
Houston, Andujar (2-2) à Chicago, Burris (2-7), 14 h 15
New York, Swan (2-6) à San Francisco, D'Acquisto (0-2), 16 h 05
St-Louis, Falcone (3-5) à Cincinnati, Billingham (5-3), 17 h 30
Pittsburgh, Kison (4-4) à Atlanta, Morton (0-5), 19 h 35
Philadelphie, Reed (5-1) ou Underwood (2-1) à San Diego, Freisleben (4-1), 21 h 00

**Ligue Américaine**

**Jeudi**

Chicago 12, Milwaukee 5
Oakland 8, Boston 5
Californie 2, New York 0
Kansas City 7, Baltimore 0

**Hier**

Kansas City 4, Baltimore 0
New York 7, Texas 5
Milwaukee 4, Oakland 2
Boston à Minnesota
Californie à Détroit
Chicago à Cleveland

**Aujourd'hui**

Chicago, Brett (3-0) à Cleveland, Waits (0-1), 14 h 00
Californie, Ross (3-7) à Détroit, Ruhle (4-2), 14 h 15
Boston, Tiant (7-3) à Minnesota, Hughes (2-6), 14 h 15
Baltimore, Alexander (3-2) à Kansas City, Busby (2-1), 14 h 30
Texas, Briles (5-2) à New York, Pagan (1-0), 20 h 00
Oakland, Mitchell (1-3) à Milwaukee, Travers (7-2), 20 h 30

## LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 36 | 15 | .706 | — |
| PITTSBURGH | 30 | 25 | .545 | 8 |
| NEW YORK | 27 | 31 | .466 | 12½ |
| CHICAGO | 24 | 31 | .436 | 14 |
| ST-LOUIS | 23 | 32 | .418 | 15 |
| MONTRÉAL | 19 | 29 | .395 | 15½ |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| CINCINNATI | 36 | 20 | .643 | — |
| LOS ANGELES | 32 | 25 | .561 | 4 |
| SAN DIEGO | 29 | 24 | .547 | 5 |
| HOUSTON | 29 | 30 | .492 | 8 |
| ATLANTA | 22 | 32 | .407 | 12½ |
| SAN FRANCISCO | 22 | 35 | .386 | 14 |

## LIGUE AMERICAINE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| NEW YORK | 31 | 20 | .608 | — |
| BOSTON | 23 | 26 | .469 | 6½ |
| CLEVELAND | 23 | 27 | .460 | 7 |
| BALTIMORE | 24 | 29 | .453 | 7½ |
| DETROIT | 22 | 28 | .440 | 8 |
| MILWAUKEE | 20 | 28 | .417 | 9 |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| KANSAS CITY | 34 | 19 | .642 | — |
| TEXAS | 30 | 21 | .588 | 2½ |
| CHICAGO | 27 | 22 | .551 | 4½ |
| MINNESOTA | 26 | 25 | .510 | 6½ |
| OAKLAND | 26 | 30 | .464 | 9 |
| CALIFORNIE | 23 | 34 | .404 | 12½ |

# meneurs

**Ligue Nationale**

(parties d'hier soir non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| McBride, SL | 129 | 46 | .357 |
| Robinson, Pgh | 130 | 46 | .354 |
| Griffey, Cin. | 192 | 66 | .344 |
| Morgan, Cin. | 158 | 54 | .342 |
| Rose, Cin. | 226 | 76 | .336 |
| Foster, Cin. | 197 | 66 | .335 |
| Boone, Phi. | 141 | 47 | .333 |
| Cey, LA | 200 | 66 | .330 |
| Oliver, Pgh | 186 | 61 | .328 |
| Torre, NY | 126 | 41 | .325 |

**Circuits**

Kingman NY 22; Schmidt Phi 16.

**Triples**

Parker Pgh 6; Cash Phi, W. Davis SD, 5.

**Doubles**

Madlock Chi, Zisk Pgh, 16; Montanez SF, 15.

**Pp**

Foster Cin 52; Kingman NY 48.

**Buts volés**

Cedeno Hou 24; Morgan Cin 22.

**Ligue Américaine**

(parties d'hier soir non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| McRae KC | 199 | 71 | .357 |
| Brett KC | 216 | 75 | .347 |
| Lynn Bos | 154 | 53 | .344 |
| Bostock Min | 142 | 47 | .331 |
| LeFlore Det | 182 | 60 | .330 |
| Carew Min | 196 | 63 | .321 |
| Patek KC | 157 | 50 | .318 |
| Staub Det | 175 | 55 | .314 |
| Yount Mil | 177 | 55 | .311 |
| Hargrove Tex | 174 | 54 | .310 |

**Circuits**

Otis KC 11; Yastrzemski Bos, Bando Oak, 10.

**Triples**

LeFlore Det, Brett KC, 5; Bumbry Bal, Piniella NY, Cowens KC, Poquette KC, North Oak, 4.

**Doubles**

Howell Tex 14; Evans Bos, Carty Cle, McRae KC, Garner Oak, 13.

**Pp**

Burroughs Tex 42; Chambliss NY 40.

**Buts volés**

Patek KC 29; North Oak 28.

VIENT DE PARAÎTRE
L'AMOUR DE LA VIE
Déclaration de
L'Assemblée des évêques du Québec
Collection "L'Église aux quatre vents"
$0.50 (au comptoir)
PRIX SPÉCIAUX : 12 ex. $6.00 — 50 ex. $23.00
par quantité : 100 ex. $42.00 (port compris)
FIDES 235 est, boul. Dorchester, Montréal H2N 1X9 * 861-9621

COMMENT FAIRE DE LA VOILE
COURS D'ÉTÉ
du 7 juin au 27 août
DURÉE: Chaque cours comprend 5 leçons de 4 heures. Le matin, l'après-midi, le soir ou le week-end.
NIVEAUX: Initiation à la voile, perfectionnement.
ENTRAÎNEMENT: Sur l'eau avec quelques cours de théorie.
LOCATION DE BATEAUX: Lasers, Code 40 et le Skimer.
CONTENU: Apprendre à gréer son bateau, le démâter, le mettre à l'eau, le mettre au sec, comment arriver à quai ou aborder sur une plage. Apprendre à régler la voile pour le près, le largue et le vent arrière, etc.
LE COÛT: $70 adultes $45 enfants (12-14 ans)
ÉCOLE DE VOILE DE POINTE-CLAIRE
90, Lakeshore Road, P.C.
Directeur: Stefan Marshall
Renseignements: 697-3267
Spécialistes en enseignement de voile

on se téléphone!
Dimanche, le 13 juin de 19h à 22h.
À l'occasion de la clôture de sa programmation d'hiver, Radio-Québec désire s'entretenir avec son auditoire.
Les artisans ainsi que les responsables des émissions seront au poste pour répondre à vos questions et écouteront vos commentaires.
De plus, on reverra des extraits d'émissions diffusées au cours des derniers mois.
Plus que jamais, Radio-Québec, ça vous regarde!
Dimanche soir, "on se téléphone" à Radio-Québec.
Voici les numéros de téléphone à composer: Montréal—790-0921. Ailleurs au Québec—790-0927.
on se téléphone!
la télévision des Québecois
CIVQ-TV 15 QUÉBEC CANAL
CIVM-TV 17 MONTRÉAL CANAL
et sur câble dans plusieurs villes du Québec
RADIO-QUÉBEC

# toronto

## Hausse des cours

La cote progressait un peu et le volume était assez élevé hier à la Bourse de Toronto au terme de la séance de ce marché.

L'indice industriel, à 189.35, gagnait .66, l'indice des minerais, à 90.02, gagnait .71, celui des pétroles de l'Ouest, à 239.90, progressait de 3.01 et se situait à son niveau le plus élevé depuis plus d'une semaine, mais celui de l'or, à 300.26, subissait une perte de .29.

Le volume a été de 2.69 millions d'actions d'une valeur totale de $21.77 millions, au regard de 2.50 millions d'actions d'une valeur totale de $21.03 millions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 228 gains, 165 pertes et 238 inchangées, contre 203 gains, 196 pertes et 226 inchangées la veille.

Dix des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et les six autres ont régressé. Les plus forts gains y vont aux pipelines, à la construction et aux mines industrielles et les plus fortes baisses y sont subies par l'industrie alimentaire, l'immeuble et les grands magasins.

Sur le marché des options, 243 contrats ont été négociés, contre 185 la veille.

### Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Abby Glen | 13275 | $5¾ | 5⅛ | 5¼ | — ½ |
| Aby Gln w | 300 | 107 | 107 | 107 | — 3 |
| Abitibi | 8115 | $12 | 11⅞ | 12 | + ⅛ |
| Abitbi 10 | 620 | $50¾ | 50¾ | 50¾ | + ⅛ |
| Acklands | 2350 | $13½ | 13⅜ | 13½ | + ⅜ |
| Advocate | 1500 | 200 | 190 | 200 | +10 |
| Afton Min | 400 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + ¼ |
| Agnico E | 4104 | $5 | 490 | 490 | −10 |
| Albany | 289000 | 49 | 38½ | 46 | +7½ |
| Alt East G | 20850 | $11¼ | 11 | 11¼ | |
| Alt Energy | 16960 | $11 | 10½ | 11 | + ½ |
| Alta Gas A | 5180 | $12⅜ | 12 | 12⅜ | + ⅜ |
| Alta G F | 425 | $25¾ | 25⅝ | 25¾ | + ⅛ |
| Alcan | 1555 | $24¾ | 24⅜ | 24¾ | + ⅛ |
| Algoma St | 2139 | $28 | 27¾ | 27⅞ | + ¼ |
| AStel p | 3382 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| All-Can B | 600 | 235 | 235 | 235 | |
| Allarco Dv | 1600 | $12¼ | 12 | 12¼ | + ⅛ |
| Alliance B | 11240 | 375 | 375 | 375 | |
| Alminex | 1660 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| Alumin 4 pr | 150 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Almin 4½ p | 100 | $34 | 34 | 34 | |
| Alum 3rd p | 200 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | — ¼ |
| Am Bonza | 28750 | 445 | 430 | 445 | + 5 |
| Am Eagle | 1000 | 56 | 56 | 56 | — 2 |
| Am Leduc | 2000 | 7½ | 7½ | 7½ | |
| Ang CT 265 | z30 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | |
| Ang U Dev | 500 | 90 | 90 | 90 | — 4 |
| Anthes B p | z20 | $60 | 60 | 60 | |
| Aquitaine | 1508 | $22¼ | 22 | 22¼ | + ¼ |
| Args 250 p | z40 | $28¼ | 28 | 28¼ | |
| Args 260 p | 175 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | |
| Argus C pr | 180 | $15 | 15 | 15 | |
| Asamera | 50350 | $15⅜ | 14⅜ | 14⅜ | — ⅜ |
| Asbestos | 570 | $30¼ | 29½ | 30¼ | + ½ |
| Atco A | 11050 | $14½ | 14¼ | 14½ | + ¼ |
| Atl C Cop | 3000 | 39 | 39 | 39 | |
| BP Can | 1278 | $10⅛ | 10 | 10 | |
| Bad Boy | 1500 | 320 | 310 | 320 | + 5 |
| Banister C | 2200 | $9¼ | 9 | 9⅛ | — ⅛ |
| Bank BC | z50 | $21 | 20½ | 20½ | |
| Bank Mtl | 12759 | $15¼ | 15 | 15¼ | + ¼ |
| Bk Mtl r | 151505 | 15½ | 14 | 15½ | + 1 |
| Bank N S | 8476 | $41 | 40¾ | 40¾ | + ⅛ |
| Bankeno | 800 | 188 | 185 | 185 | |
| Baton B | 100 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | — ⅛ |
| Becker B p | z10 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Belding A | z10 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Bell Canad | 6695 | $47¼ | 46⅞ | 47 | — ⅛ |
| Bell A pr | z18 | $46⅞ | 46½ | 46½ | |
| Bell B pr | 700 | $47⅛ | 47⅛ | 47⅛ | — 1 |
| C Marconi | 2000 | 470 | 460 | 470 | + 5 |
| C Merrill | 2200 | $9 | 8¾ | 8¾ | — ¼ |
| CNat R | 500 | 485 | 485 | 485 | +10 |
| C Occidental | 200 | $13¼ | 13 | 13¼ | + ¼ |
| CP Inve | 8645 | $22 | 21⅝ | 21¾ | + ⅛ |
| CP Inve pr | 330 | $43½ | 43½ | 43½ | — ½ |
| CP Ltd | 55140 | $18⅛ | 17¾ | 18⅛ | + ⅜ |
| CPL A p | 550 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | |
| C Reserve | 2780 | 435 | 425 | 425 | + 5 |
| Cdn Tire | 100 | $45⅜ | 45⅜ | 45⅜ | + ⅜ |
| Cdn Tire A | 189 | $48⅜ | 48⅜ | 48⅜ | — ¼ |
| C Utilities | 1000 | $12½ | 12¼ | 12¼ | |
| CU 10¼ | z10 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | |
| C Util w | 1800 | 370 | 370 | 370 | |
| CWN G 4 pr | 220 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| CWN 5½ p | z96 | $12 | 11 | 12 | |
| Canbra | 2500 | 400 | 400 | 400 | + 5 |
| Candel Oil | 513 | $14½ | 14¼ | 14½ | + ½ |
| Canron | 450 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Capit Div | 1200 | 33 | 33 | 33 | |
| Carl Oil K | 1400 | 315 | 310 | 315 | + 5 |
| Carl B p | 150 | $25 | 25 | 25 | |
| Cassiar | 1150 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ¼ |
| Cassidy L | z50 | 400 | 390 | 400 | |
| Celanese | 600 | $5⅝ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Cent Pat | 30000 | 79 | 79 | 79 | — 1 |
| Centurion | z3 | 5 | 5 | 5 | |
| Chib Kay | 500 | 10 | 10 | 10 | |
| Chieftan D | 10150 | $11¾ | 11⅜ | 11¾ | + ½ |
| Chimo | 500 | 93 | 93 | 93 | — 2 |
| Chromaco | 200 | 220 | 220 | 220 | |
| Chrysler | 6017 | $19⅜ | 18⅝ | 19⅜ | + ⅝ |
| CHUM B | 1000 | $8⅞ | 8¾ | 8⅞ | + ⅜ |
| C S 10¾ | z10 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Claiborne | 800 | 215 | 215 | 215 | + 5 |
| Coch-Dun | 500 | $7 | 7 | 7 | |
| Coldstm | 656 | 50 | 50 | 50 | |
| Coles Book | 200 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Comb Met | 2000 | 18 | 18 | 18 | |
| Cominco | 4869 | $38¾ | 38⅜ | 38¾ | + ¼ |
| Com Cap | 350 | 290 | 290 | 290 | |
| C Holiday I | 4000 | 315 | 310 | 315 | + 5 |
| CHIns A p | 100 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | — ¾ |
| Comtech | 100 | 385 | 385 | 385 | |
| Coniagas | 3600 | 58 | 53 | 58 | |
| Con Bath A | 569 | $35½ | 35½ | 35½ | + ¼ |
| Con Bldg | 800 | 245 | 245 | 245 | |
| Con Fardy | 10220 | 425 | 410 | 410 | −15 |
| C Durham | 1100 | 59 | 59 | 59 | |
| C Marben | 7750 | 80 | 75 | 80 | + 5 |
| C Morisn | 800 | 165 | 165 | 165 | + 5 |
| Cons Prof | 6160 | 28 | 26½ | 26½ | +1½ |
| C Rexspar | 2580 | 132 | 130 | 132 | — 1 |
| Con Distrb | 5200 | 395 | 385 | 385 | + 5 |
| Cons Gas | 11820 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | |
| Conwest | 500 | 345 | 340 | 340 | |
| Copeland | 600 | 150 | 150 | 150 | |
| Cop Fields | 1200 | 118 | 114 | 118 | + 5 |
| Corby vt | 350 | $17¾ | 17½ | 17½ | — ¼ |
| Cornat Ind | 342 | 420 | 420 | 420 | |
| Coseka R | 5225 | 400 | 390 | 395 | — 5 |
| Costin R w | 400 | 350 | 340 | 340 | −20 |
| Courvan | 2000 | 16 | 16 | 16 | + ½ |
| Craigmt | 4500 | $6¼ | 6 | 6 | |
| Crain R L | 200 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Crestbrk | 200 | 450 | 450 | 450 | +10 |
| Crush Intl | 9100 | $9⅛ | 8⅞ | 9 | |
| Cuvier M | 1100 | 92 | 91 | 91 | — 4 |
| Cyprus | 500 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| DRG Ltd A | 400 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Daon Dev | 2200 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | — ⅜ |
| Daon A | 1000 | $7 | 7 | 7 | |
| Decca R | 7100 | $8⅛ | 7¾ | 8⅛ | + ¼ |
| D Eldona | 4000 | 48 | 47 | 48 | + 1 |
| Delhi Pac | 10000 | 11 | 9 | 11 | + 1 |
| Denison | 814 | $6⅓ | 6⅓ | 6⅓ | — ⅛ |
| Dicknsn | 4100 | $5⅛ | 495 | 5 | — ⅛ |
| Doman I | 1700 | 480 | 475 | 475 | — 5 |
| Dome | 705 | $43 | 42¾ | 43 | + ½ |
| Dome Pete | 17120 | $44¼ | 42¼ | 44 | +1¾ |
| D Bridge | 920 | $35¼ | 35 | 35 | |
| D Citrs A | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Dofasco A | 2318 | $28⅜ | 28½ | 28⅜ | + ⅛ |
| Dofasco p | z20 | $53 | 53 | 53 | |
| Dom Store | 1600 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| D Textie A | 362 | $9½ | 9¼ | 9¼ | — ¼ |
| Domtar | 8115 | $22½ | 22¼ | 22¼ | |
| Dr Mc C A | 100 | $13 | 13 | 13 | — 1 |
| Du Pont | z50 | $17 | 17 | 17 | |
| Dylex Ltd | 109 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| E-L Fin | 300 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | + ⅜ |
| E-L Fin w | 800 | 130 | 130 | 130 | |
| East Mal | 1253 | 200 | 197 | 200 | — 5 |
| Estn Can S | 400 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Estn Prov | 1200 | 315 | 315 | 315 | −10 |
| Econ Inv p | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Electro K | 2100 | 40 | 39 | 40 | — 1 |
| Electro A | 100 | 495 | 495 | 495 | +10 |
| Elks Stors | 5 100 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅛ |
| Exquisite | z10 | 245 | 245 | 245 | |
| Extd wt | 1500 | 225 | 225 | 225 | −25 |
| Falcon C | 13900 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | + ⅛ |
| Falcon | 1188 | $38½ | 38 | 38½ | +1¼ |
| Fed Diver | 100 | 240 | 240 | 240 | |
| Fed Ind A | 1400 | $5½ | 5¼ | 5¼ | + ⅛ |
| Fed Pion | 1300 | $26½ | 26½ | 26½ | + ¼ |
| Fidelity Tr | 300 | 355 | 345 | 345 | |
| Fields S | 150 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Foodcrp Lt | 100 | 290 | 290 | 290 | + 9 |
| Ford Cnda | 293 | $83½ | 83½ | 83½ | + ¾ |
| F Seasons | 3300 | 345 | 345 | 345 | |
| Francana | 6625 | $9¼ | 8¾ | 9¼ | + ½ |
| Frobex | 39100 | 11 | 9½ | 11 | + 2 |
| Gaz Metr | 170 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| G Distrb A | 300 | $8 | 8 | 8 | |
| GMC | 474 | $65½ | 65¼ | 65½ | + ½ |
| Genstar L | 100 | $21⅞ | 21⅞ | 21⅞ | — ⅜ |
| Gnstar Lw | 611 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | + ⅛ |
| Gesco Dis | 250 | 330 | 330 | 330 | |
| Gnt Masct | 6200 | 135 | 132 | 135 | + 2 |
| Gibraltar | 900 | $8 | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| Glendale | 100 | 141 | 141 | 141 | — 5 |
| Goodyear | z25 | $12⅜ | 12¾ | 12¾ | |
| Graff G | 1000 | $34 | 33½ | 33½ | — ½ |
| Granduc | 1500 | 149 | 145 | 145 | |
| G L Nickl | z200 | 66 | 66 | 66 | |
| GL Paper | 770 | $31 | 30¾ | 30¾ | — ⅛ |
| GL Pap w | 500 | $8 | 8 | 8 | + ¼ |
| GN Fin | 500 | 121 | 121 | 121 | + 5 |
| Gt W Life | 110 | $54 | 54 | 54 | +1½ |
| Gt West S | 200 | 435 | 435 | 435 | + 5 |
| G West wt | 200 | 145 | 145 | 145 | +20 |
| Guar Trst | 1492 | $5¾ | 5½ | 5¾ | + ¼ |
| Guar Tr r | 36230 | 14 | 12 | 14 | + 2 |
| Gulf Can | 2176 | $30⅜ | 30½ | 30½ | |
| Hambro C | 1433 | 300 | 300 | 300 | |
| H Group A | 200 | 460 | 460 | 460 | −10 |
| Ham Tr | 100 | $16 | 16 | 16 | — ⅜ |
| Hardee | 233 | 100 | 100 | 100 | — 5 |
| Hard Crp A | 2400 | $5¼ | 5 | 5¼ | + ⅛ |
| Harris J S | 750 | 450 | 440 | 450 | |
| Hawker S | 10850 | $6½ | 5⅝ | 6½ | + ⅜ |
| Holinger A | z50 | $35⅞ | 35⅞ | 35⅞ | |
| Home A | 4506 | $30¾ | 30½ | 30⅝ | — ⅛ |
| H Bramor | 100 | 285 | 285 | 285 | −10 |
| Hud Bay A | 2015 | $20 | 19¾ | 20 | + ½ |
| Hud Bay B | 100 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | |
| H Bay Co | 2027 | $20 | 19⅞ | 20 | |
| HB Oil Gas | 513 | $38 | 37⅝ | 37⅝ | + ⅛ |
| Husky Oil | 1750 | $21 | 20⅞ | 20⅞ | — ⅛ |
| Husky E w | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| Hydra Ex | 3500 | 22½ | 22 | 22 | — 1 |
| Hy's Ltd | 100 | 275 | 275 | 275 | |
| IAC | 900 | $17½ | 17¼ | 17⅜ | + ⅛ |
| ITL Ind | 500 | 102 | 100 | 100 | — 2 |
| ITL Ind pr | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | — ½ |
| IU Intl | 3070 | $10½ | 10¼ | 10½ | + ⅜ |
| Imasco A | 761 | $25⅝ | 25½ | 25⅝ | + ⅛ |
| Imasco A p | 1500 | 315 | 315 | 315 | |
| Imp Oil A | 19237 | $23⅜ | 23 | 23⅛ | |
| INCO A | 5715 | $33⅛ | 32⅝ | 33 | + ⅜ |
| INCO B | 500 | $32¾ | 32¾ | 32¾ | |
| Indal | 650 | $14½ | 14½ | 14½ | + ⅛ |
| Inland Gas | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Inland G p | 300 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Inter-City | 3315 | 485 | 480 | 480 | |
| Inter C A p | 200 | $13⅛ | 13 | 13⅛ | — ⅛ |
| Inter C B p | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Inter C B w | 200 | 260 | 256 | 256 | — 4 |
| Intrmetco | 1300 | $8⅛ | 7⅞ | 8 | |
| IBM | 269 | $251 | 248 | 251 | + 1 |
| Int Mogul | 850 | 265 | 265 | 265 | + 5 |
| I Mogul A | 100 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| Int Obaska | 1000 | 13 | 13 | 13 | |
| Int Pipe A | 12400 | $14⅜ | 14¼ | 14¼ | — ⅛ |
| Int Pipe w | 1100 | 34 | 34 | 34 | + 1 |
| Ipsco | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Inv Group | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Inv Grp A | 6315 | $7¼ | 7 | 7¼ | + ¼ |
| Inv Grp 5 p | 500 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + ⅛ |
| Island Tel | 400 | $9 | 9 | 9 | |
| ISO | 100 | 120 | 120 | 120 | |
| Ivaco A | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Jannock | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Jannock A | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Jannock B | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Jannock D | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Jorex Ltd | 4300 | 20½ | 20 | 20½ | −3½ |
| Joutel | 6000 | 37½ | 37 | 37½ | + ½ |
| Kaiser Re | 8913 | $14⅛ | 14 | 14 | + ⅛ |
| Kaiser wt | 550 | $11⅛ | 11 | 11 | — ⅛ |
| Kam Kotia | 1900 | 64 | 63 | 63 | — 4 |
| Kaps Tran | 2475 | 161 | 155 | 155 | — 9 |
| Keen Ind | 100 | 223 | 223 | 223 | +13 |
| Kelly D A | 175 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| Kerr A A | 4162 | $13¾ | 13⅛ | 13¾ | + ½ |
| Kerr A B | 100 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Koffler A | 200 | 470 | 470 | 470 | + 5 |
| La Luz | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | — ¼ |
| Labatt A | 340 | $16⅜ | 16¾ | 16¾ | + ⅛ |
| Lacana | 6580 | 380 | 375 | 380 | |
| Laidlaw A | 1100 | $7 | 6¾ | 6¾ | |
| Laidlaw B p | 200 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | + ⅜ |
| LOnt Cem | 500 | 375 | 375 | 375 | + 5 |
| Lambd M | 1500 | 135 | 125 | 135 | +25 |
| Lamb M A | 100 | 135 | 135 | 135 | +25 |
| Laurasia | z25 | 44 | 44 | 44 | |
| Lau Fin | 112 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Lau F 2.00 | 250 | $21 | 21 | 21 | |
| Leigh Inst | 2300 | 210 | 205 | 210 | + 5 |
| Levy A pr | 400 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Linc T w | 200 | 400 | 400 | 400 | +50 |
| LL Lac | 2005 | 145 | 145 | 145 | |
| Living pr | 100 | $34½ | 34½ | 34½ | + 1 |
| Living w | 108 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | — ⅛ |
| Lob Co A | 1041 | 425 | 405 | 405 | −20 |
| Lob Co B | 4507 | 415 | 400 | 410 | −10 |
| Lob Co pr | z20 | $22⅞ | 22⅞ | 22⅞ | |
| Lob Ltd Ap | 200 | $14 | 14 | 14 | |
| Lochiel | 13800 | 133 | 130 | 133 | — 1 |
| Loeb M | 3200 | 300 | 295 | 295 | — 4 |
| Lost River | 3000 | 265 | 255 | 265 | +20 |
| Lytton M | 1100 | 45 | 43½ | 43½ | — 2 |
| MEPC | 850 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ¼ |
| MEPC w | 2025 | 70 | 62 | 70 | + 5 |
| MICC | 7700 | $9⅜ | 9½ | 9½ | |
| MPG Inv p | 118 | $11½ | 11½ | 11½ | + ⅛ |
| MTS Inter | 500 | 20 | 20 | 20 | — 2 |
| Maclarn B | 725 | $34 | 33½ | 34 | + 2 |
| MH Cable | 300 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| MB Ltd | 2024 | $21¼ | 21 | 21 | + ⅛ |
| Madeline | 4027 | 242 | 242 | 242 | −11 |
| Madsen | 1250 | 48 | 48 | 48 | — ½ |
| Magna Int | 800 | $17 | 16⅞ | 16⅞ | + ⅛ |
| Magnason | 200 | 220 | 220 | 220 | +10 |
| Magnetcs | 62000 | 70 | 66 | 69 | + 4 |
| Maislin I | 600 | 400 | 390 | 400 | +30 |
| Majstc Wil | 1100 | 239 | 239 | 239 | |
| Major H D | 100 | $5 | 5 | 5 | |
| Malartic | z100 | 76 | 76 | 76 | |
| Man Bar | 6250 | 72 | 69 | 72 | + 4 |
| M L f Mills | z40 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | |
| Marcana | 500 | 13 | 13 | 13 | — 1 |
| Maritime | z175 | $18 | 17½ | 18 | |
| Mar T 940 | 200 | 10 | 10 | 10 | — ⅛ |
| Markel F | 200 | 410 | 380 | 410 | +30 |
| Martin | 1000 | 13 | 12 | 12 | — ½ |
| Mass Fer | 29181 | $29 | 28⅛ | 29 | + ⅜ |
| Mas F A | 2700 | $25¾ | 25⅝ | 25¾ | + ⅛ |
| Mas F B | 1465 | $25¾ | 25⅛ | 25¼ | — ⅛ |
| Matgmi A | 600 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Mc Adam | 1500 | 38½ | 38½ | 38½ | + ½ |
| McGraw H | 600 | 460 | 450 | 450 | −10 |
| Mc Intyre | 1565 | $37 | 37 | 37 | + ¾ |
| Melchers | 300 | 290 | 290 | 290 | |
| Melcor | 3100 | $5⅛ | 495 | 5 | +20 |
| Melcor w | 4100 | 300 | 300 | 300 | — 5 |
| Mentor | 1050 | 165 | 165 | 165 | + 5 |
| Mercantil | 1281 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ | |
| Merland E | 3300 | 325 | 320 | 320 | |
| Midcon | 500 | 85 | 85 | 85 | + 5 |
| Mindamr | 9500 | 17 | 17 | 17 | + ½ |
| Minrl Res | 5150 | 152 | 150 | 151 | — 1 |
| Moffat A | 800 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Molson A | 2413 | $18 | 17¾ | 18 | + ¼ |
| Molson B | 500 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | + ⅛ |
| Mon Inv w | z100 | 100 | 100 | 100 | |
| Moneco A | 114 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | + ¼ |
| Moore | 42075 | $40⅞ | 39⅞ | 40½ | — ¼ |
| Mt Wright | 6000 | 19 | 19 | 19 | — 1 |
| Murphy | 200 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| NBU Mine | 1300 | 250 | 245 | 250 | + 5 |
| NRD Min | 1000 | 14½ | 14½ | 14½ | −1½ |
| NSI Mark | z5000 | 95 | 93 | 95 | |
| NaChrs I | 6180 | 480 | 455 | 475 | +10 |
| Nabrs Dig | 100 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| Nat Drug | 115 | 495 | 495 | 495 | −17 |
| Nat Drug p | 200 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| N Hees Ent | 158 | 190 | 190 | 190 | −10 |
| Nat Pete | 600 | 29 | 29 | 29 | |
| Nat Sea A | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | — ⅛ |
| Nat Trust | 425 | $15¾ | 15½ | 15½ | — ½ |
| Neonex | 400 | 175 | 174 | 175 | + 5 |
| New Ath | 5000 | 7 | 7 | 7 | |
| NB Tel | z70 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |

## NOMINATION AUX H.E.C.

Jean McNeil

Le président du Conseil d'administration et le directeur de l'École des Hautes Études commerciales, MM. Marcel Caron et Pierre Laurin sont heureux d'annoncer la nomination du professeur Jean McNeil (D.Sc. Econ., Paris) au poste de directeur du programme de Maîtrise en Sciences de la Gestion. Ce nouveau programme, qui a pour but de former des analystes et des conseillers en gestion, débutera en septembre prochain. L'École des H.E.C. offre également des programmes de Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), de Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) et de Doctorat (Ph.D.) en administration.

## ENVIRONNEMENT CANADA

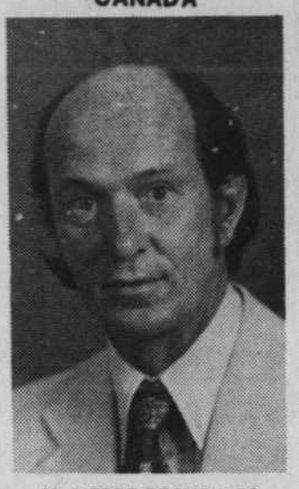

M. PIERRE DESMEULES

Le Dr Marcel Lortie, directeur général au Québec du service de la gestion de l'environnement annonce la nomination par la Commission de la fonction publique de M. Pierre Desmeules au poste de directeur du nouveau bureau régional du service canadien de la faune.

M. Desmeules est diplômé en génie forestier de l'Université Laval et détient une maîtrise en sciences de l'Université de Guelph. Son bureau sera situé au 1141 route de l'Eglise (9e étage) Ste-Foy, Québec, G1V 3W5.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| N Dimens | 6000 | 45 | 45 | 45 | — 1 |
| N Que Ragl | 100 | 231 | 231 | 231 | — 4 |
| N Senator | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| N York Oil | 5700 | 38 | 38 | 38 | + 3 |
| Newnor | 5000 | 9 | 9 | 9 | + 3 |
| Noble M | 1000 | 37 | 37 | 37 | +1½ |
| Nor Acme | 2000 | 9½ | 9½ | 9½ | + ½ |
| Noranda A | 2430 | $37⅛ | 36¾ | 36⅞ | — ⅛ |
| Noranda B | 175 | $36⅞ | 36⅞ | 36⅞ | |
| Norbaska | 500 | 18 | 18 | 18 | — 4 |
| Norcen | 4347 | $13¼ | 13⅛ | 13¼ | |
| Norcn 150 | 200 | $23 | 22⅞ | 22⅞ | + ⅜ |
| Norcen w | 1800 | 240 | 235 | 240 | + 5 |
| Nordair L | z10 | 225 | 225 | 225 | |
| Norlex | 6500 | 10 | 10 | 10 | −1½ |
| NC Oils | 62225 | $9½ | 9⅛ | 9¼ | + ¼ |
| Nor Tel | 1950 | $38¼ | 38 | 38¼ | + ¼ |
| NTecm B w | 2050 | $18 | 17½ | 18 | + ¾ |
| Northgat | 2560 | 420 | 400 | 420 | +20 |
| N Beauc | 500 | 20 | 20 | 20 | — 5 |
| NS Savngs | z20 | $13 | 12¼ | 13 | |
| Nowsco W | 300 | $17 | 17 | 17 | |
| Nu-West A | 14700 | $17¾ | 17¼ | 17⅜ | + ¼ |
| Nufort Res | 4500 | 21 | 20 | 20 | — 1 |
| Numac | 3000 | $11¼ | 11 | 11⅛ | + ⅛ |
| OPI Ltd | 600 | 325 | 325 | 325 | — 5 |
| OSF Ind | 300 | 355 | 355 | 355 | |
| Oakwood P | 47514 | 168 | 155 | 160 | — 9 |
| Obrien | 6300 | 91 | 89 | 91 | + 1 |
| Ocelot Ind | 1300 | $16¼ | 16⅛ | 16¼ | + ¼ |
| Okanagan | z6 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Ontario Tr | 2588 | 9 | 8¼ | 9 | + ½ |
| Orchan A | 700 | 280 | 280 | 280 | |
| Oshawa A | 500 | 475 | 475 | 475 | |
| Pac Coper | 37950 | 145 | 130 | 141 | +16 |
| Pac Pete | 6755 | $31¾ | 31½ | 31¾ | + ⅜ |
| Page Pet | 23714 | 210 | 180 | 210 | +40 |
| Pamour A | 700 | 330 | 325 | 325 | −10 |
| Pan Centr | 3100 | 110 | 105 | 110 | +10 |
| Pancana I | 600 | 95 | 95 | 95 | + 5 |
| PanCan P | 3850 | $24⅛ | 23¾ | 24⅛ | + ⅛ |
| Patino N V | z6 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Paulin A | 200 | 320 | 320 | 320 | |
| Pembin A | 500 | 405 | 405 | 405 | |
| Pennant | 8401 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ | + ⅛ |
| P Jewl C | 200 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Petrofina | 100 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | — ⅛ |
| Petrol | 200 | 140 | 140 | 140 | — 3 |
| Peyto Oils | 34418 | $6½ | 6⅛ | 6⅜ | + ⅛ |
| Pine Point | 100 | $31 | 31 | 31 | |
| Pitts C | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | — ¼ |
| Place G | 21500 | 48 | 46 | 47 | + 1 |
| Placer | 16246 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Plysr 840 | 1550 | $24⅜ | 24½ | 24½ | |
| Pominex | 8000 | 48 | 47 | 47 | — 2 |
| Pop Shops | 3200 | 485 | 480 | 480 | + 5 |
| Pow Corp A | 5050 | $9⅛ | 9 | 9 | — ⅛ |
| Prado Exp | 200 | 200 | 200 | 200 | |
| Prairie Oil | 1000 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Precamb | 3000 | 60 | 58 | 58 | + 4 |
| Pre Cable | 200 | $10½ | 10 | 10 | — ⅛ |
| Preston | 1900 | $15⅞ | 15¾ | 15⅞ | + ⅛ |
| Price Co | 664 | $15¾ | 15½ | 15½ | |
| Prov B Can | 300 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Qasar Pet | 500 | 465 | 460 | 460 | |
| Que Man | z100 | 9 | 9 | 9 | |
| Q Mattgmi | 3000 | 24 | 21 | 24 | + 2 |
| Que Sturg | 3000 | 112 | 108 | 108 | — 2 |
| Que Tel r | 3085 | 25 | 24 | 25 | + 3 |
| Radiore | 1500 | 15 | 15 | 15 | |
| Ram | 3900 | 485 | 480 | 485 | |
| Ranger | 2750 | $18 | 17⅞ | 17⅞ | + ⅛ |
| Readers D | z10 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| Realty A | 1000 | 300 | 300 | 300 | |
| Realty C w | 500 | 55 | 55 | 55 | |
| Redpath A | 142 | $27 | 27 | 27 | + ½ |
| Redstone | 24100 | 53 | 50 | 52 | — 1 |
| Reed Pap A | 2610 | $11¾ | 11½ | 11¾ | |
| Reed Oslr A | 710 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | + ⅛ |
| Reitman A | 56512 | $13 | 13 | 13 | |
| Repub Res | 2600 | 135 | 130 | 130 | −10 |
| Revnu Prp | 1530 | 79 | 78 | 78 | — 1 |
| Rio Algom | 517 | $33¼ | 32⅜ | 33¼ | + ¼ |
| R Little | 1400 | 175 | 170 | 170 | |
| Rolland | 100 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | — ¼ |
| Roman | 7625 | $17½ | 17 | 17 | — ⅛ |
| Ronyx Cor | 1120 | 68 | 68 | 68 | + 3 |
| Rothm A p | 100 | $69 | 69 | 69 | +1¾ |
| Royal Bnk | 9946 | $28¼ | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| Royal Tr A | 9400 | $22½ | 22½ | 22½ | — ⅛ |
| Ryl T & M | 450 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Russel H | 1950 | $12 | 12 | 12 | + ⅛ |
| Ryanor | 10000 | 7 | 7 | 7 | + 1 |
| StL Cem A | 300 | $17 | 17 | 17 | — ¼ |
| StL Corp p | z45 | $60 | 59 | 60 | |
| Schneid p B | 435 | $8½ | 8⅜ | 8½ | + ⅜ |
| Scintrex | z400 | 85 | 85 | 85 | |
| Scot Lasal | 200 | 290 | 290 | 290 | |
| Scot York | 200 | 202 | 202 | 202 | — 2 |
| Scurry Rn | 1500 | $19¼ | 19 | 19¼ | — ¾ |
| Seagram | 11145 | $25⅞ | 25⅝ | 25¾ | — ⅛ |
| Selkirk A | 200 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ¼ |
| Shaw LE A | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ¼ |
| Shaw Pipe | 400 | $5½ | 5¼ | 5½ | + ¼ |
| Shell Can | 5051 | $17⅜ | 17⅛ | 17⅜ | + ¼ |
| Sherritt A | 2850 | $6⅜ | 6⅛ | 6¼ | |
| Siebens | 2100 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | — ⅛ |
| Silvmq | 31000 | 31 | 28½ | 30 | −1½ |
| Simco Eri | 1000 | 245 | 245 | 245 | + 5 |
| Simpsons | 4295 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Simpson S | 667 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | — ¼ |
| Sklar M | 4600 | 191 | 185 | 185 | — 5 |
| Sklar W | 1000 | 101 | 101 | 101 | + 1 |
| Skye Res | 5500 | 425 | 415 | 415 | −15 |
| Skyline H | 1100 | 275 | 275 | 275 | |
| Slater Stl | 500 | $8 | 8 | 8 | |
| Sogepet | 1000 | 92 | 92 | 92 | — 2 |
| Southm A | 400 | $23⅞ | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| Spar Aero | 200 | 260 | 260 | 260 | |
| Spooner | 500 | 26 | 26 | 26 | |
| Stand I A | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Stelco A | 4005 | $29½ | 29¼ | 29⅜ | + ⅛ |
| Steep R | z50 | 187 | 187 | 187 | |
| Steinbg A | z25 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Sterystm | 300 | 420 | 415 | 420 | +10 |
| Strathrn A | 700 | 100 | 100 | 100 | |
| Stuart Oil | 100 | $13 | 13 | 13 | — ¼ |
| Sullivan A | 306 | 155 | 155 | 155 | — 3 |
| Sundale O | 2127 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Superior A | 300 | 185 | 185 | 185 | |
| Systems D | 800 | 280 | 280 | 280 | +10 |
| Tara | 250 | $18½

*Délaissant le marché canadien*

# Compagnies et gouvernements empruntent de plus en plus sur les marchés étrangers

**par Michel Nadeau**

Les différents paliers de gouvernement et les entreprises du secteur privé au Canada ont emprunté plus de $8.7 milliards sur le marché des obligations au cours des cinq premiers mois de 1976. Il s'agit d'une augmentation de 81% par rapport à la même période l'an dernier alors que la valeur des émissions obligataires avait atteint $4.8 milliards.

Au cours du mois de mai seulement, le volume des emprunts a doublé passant de $1.1 milliard à $2.2 milliards.

Il est important de noter que les corporations publiques et privées ont de plus en plus tendance à s'approvisionner sur les marchés étrangers. En 1975, seulement 26.8% des obligations étaient vendues à l'extérieur du pays. Pour les cinq premiers mois de 1976, ce taux a grimpé à 56.6% selon une étude de la maison de courtage Wood Gundy Limitée.

Ce sont les gouvernements des provinces qui puisent le plus abondamment dans l'auge obligataire. La valeur des émissions atteint $3.9 milliards par rapport à $1.9 milliard pour les cinq premiers mois de l'an dernier. Il importe de mentionner que le premier chiffre inclut l'emprunt record de $1 milliard effectué par l'Hydro-Québec sur le marché de New York.

A pareille date, le gouvernement fédéral n'avait emprunté que $250 millions l'an dernier. Cette année, Ottawa est allé chercher plus de $1.6 milliard en titres d'une durée de plus de trois ans. La percée la plus importante fut l'emprunt de $600 millions effectué le mois dernier.

Les municipalités semblent les emprunteurs les plus raisonnables. Le volume des émissions ne progresse que très lentement passant de $639 millions à $690 millions. Cette semaine, la ville de Québec annonçait son intention d'aller recueillir $15 millions auprès des pourvoyeurs de fonds de la Nouvelle Angleterre.

Chez les entreprises, les emprunts obligataires ont fait un bond de 25% passant de $2 milliards à $2.5 milliards. L'émission vedette du mois dernier fut celle de la First Canadien Investments qui a reçu $50 millions, 10%, pour une période de 5 ans seulement.

Sur la somme globale de $8.7 milliards, plus de $3.5 milliards étaient payables en dollars américains. La devise canadienne comptait pour $3.1 milliards. Les créances pour les autres monnaies se situaient à $1.3 milliard.

Les emprunteurs se montrent assez réticents maintenant face aux devises européennes particulièrement celles qui montrent une grande vigueur comme le franc suisse ou le mark allemand. Plusieurs compagnies canadiennes ont dû encaisser des pertes importantes à la suite de remboursements à des taux de change nettement plus élevés qu'au moment du prêt.

L'analyse de la provenance de ces fonds indique que le mouvement vers l'étranger s'est considérablement accentué depuis le début de l'année. Les taux d'intérêt élevés au Canada incitent les emprunteurs à aller du côté des États-Unis et du marché de l'Euro-dollar.

Le tableau ci-contre montre que les provinces ne trouvent plus au Canada que 26% de leur financement à long terme contre près de 50% en 1972. On remarque une expansion du marché américain et une hausse appréciable du marché de l'Euro-dollar parmi les emprunts provinciaux.

Les villes délaissent les marchés locaux pour aller chercher près de 50% de leurs crédits aux États-Unis et sur le marché de l'Euro-dollar.

Même mouvement chez les entreprises où l'ascension des Euro-dollars a été spectaculaire au cours des cinq premiers mois de 1976.

Ce recours de plus en plus répandu des sources étrangères ne manque pas d'affecter le cours du dollar canadien. En forte demande, la devise canadienne a touché au cours des dernières semaines son sommet depuis 1974.

**La ruée des emprunteurs canadiens surles marchés étrangers**

| *Emprunteurs* | *1972* | *1973* | *1974* | *1975* | *1976* |
|---|---|---|---|---|---|
| *PROVINCES* | | | | | |
| **Canada** | 49.4% | 61.3 | 41.8 | 28.2 | 25.9 |
| **États-Unis** | 34.0% | 28.0 | 40.8 | 48.5 | 64.2 |
| **Marché de l'Euro-dollar** | — | 1.6 | 2.0 | 6.2 | 9.9 |
| VILLES ET MUNICIPALITÉS | | | | | |
| **Canada** | 86.9% | 82.9 | 78.4 | 63.6 | 47.6 |
| **États-Unis** | 2.8% | 7.1 | 16.4 | 24.6 | 41.8 |
| **Marché de l'Euro-dollar** | —% | — | 4.6 | 7.6 | 8.9 |
| **Suisse** | 4.0% | 4.7 | 0.6 | 3.6 | |
| **Allemagne** | 4.5% | 5.3 | — | — | — |
| COMPAGNIES PRIVÉES | | | | | |
| **Canada** | 94.1% | 93.4 | 85.7 | 80.7 | 39.2 |
| **États-Unis** | 5.9% | 6.5 | 14.3 | 9.8 | 19.2 |
| **Marché de l'Euro-dollar** | — | — | — | 9.5 | 41.6 |

*Source: Wood Gundy Limitée*
*(* ) Janvier-avril 1976*

# *Ottawa réduit les ventes de pétrole aux États-Unis*

OTTAWA (CP) — Vingt-quatre heures seulement après que le ministre Alastair Gillespie eut annoncé une hausse de 21% du prix du gaz naturel exporté aux États-Unis, le gouvernement canadien vient de faire savoir aux autorités américaines que les ventes de pétrole aux USA diminueront considérablement au cours des prochains jours.

Jusqu'à maintenant Washington n'a pas réagi à ces mesures si ce n'est que le gouvernement américain a décidé de contingenter les importations d'acier spéciaux en provenance du Canada et d'autres pays.

Les exportations de pétrole vers les États-Unis baisseront de 60,000 barils par jour n'atteindront plus que 450,000 barils le 1er juillet.

C'est ce qu'a révélé hier la Commission nationale de l'énergie (CNE).

Les nouvelles coupures au niveau de l'expropriation résultent de la mise en exploitation d'un nouveau pipe-line qui desservira Montréal en pétrole domestique, a indiqué la CNE.

Selon la commission, quelque 120,000 barils de pétrole devraient emprunter le pipeline quotidiennement durant le mois de juillet, et la quantité de pétrole ainsi acheminé monterait graduellement pour atteindre 250,000 barils vers la fin de l'année.

L'avènement du pétrole de l'Ouest sur le marché montréalais entraînera probablement un déclin des importations de brut du Moyen-Orient et du Venezuela. D'après la CNE, ces quantités devraient passer de 800,000 barils importés actuellement à 670,000 barils par mois.

D'après un programme établi par le gouvernement fédéral, ces premières coupures des exportations de pétrole vers les États-Unis devraient être suivies d'autres réductions graduelles.

Enfin, dans le domaine de l'acier, on ne commente pas, à l'ambassade du Canada à Washington, la décision que le gouvernement américain a prise de contingenter les importations d'aciers apéciaux en provenance du Canada, de l'Europe et d'autres parties du monde, mais il n'en demeure pas moins que cette nouvelle politique des USA est de nature à avoir des répercussions dans des usines du Québec et de l'Ontario.

Au fait, ce sont surtout des aciers spéciaux que le Canada exporte aux États-Unis, et ces aciers ils proviennent presque tous d'usines de l'Atlas Steel Company à Tracy, près de Montréal, et à Welland, Ont. En 1974, le Canada a exporté aux États-Unis des aciers spéciaux d'une valeur totale de quelque $13 millions. C'est là beaucoup moins qu'il n'en a importés des USA. En effet, le Canada achète trois fois plus d'aciers spéciaux aux États-Unis qu'il n'y en vend. Il est donc grandement déficitaire dans ses échanges d'aciers spéciaux avec les États-Unis et, avec les contingentements américains, il le sera encore plus, à moins qu'il ne décide de limiter considérablement ses achats d'aciers spéciaux américains.

*Un nouveau plan de sauvetage*

# La compagnie de textiles Bruck Mills doit hausser de $4 millions son fonds de roulement

Après avoir encaissé des pertes de près de $12 millions au cours des cinq dernières années, la compagnie Bruck Mills tentera le mois prochain une autre manoeuvre pour empêcher le naufrage de la barque dans la tempête que traverse présentement l'industrie des textiles au Canada.

La direction a annoncé hier que les actionnaires seraient convoqués à une assemblée générale spéciale qui se tiendra le 19 juillet prochain à Montréal afin d'étudier un nouveau programme de financement. Ce dernier vise à augmenter de $4 millions le fonds de roulement de la compagnie par l'émission de nouvelles actions ordinaires de catégorie "B".

Aussi, les détenteurs de chacune des 125,000 actions de catégorie "A" et des 270,000 actions de catégorie "B" pourront souscrire cinq actions de catégorie "B" au prix de $2, l'unité pour chaque titre en main.

Simultanément les deux principaux actionnaires de Bruck Mills, les firmes nippones, Toyobo Co. (26.63% du capital-actions) et Marubini Corp. (24.23%) déposeront une offre pour l'acquisition de toutes les actions des deux classes. Pour les titres "A", l'offre sera de $5 et pour les titres "B", le prix offert sera évidemment de $2.

Sur le marché, les actions "A" se transigeaient hier à 5⅞ et les titres B à 1½.

Dans un communiqué qui sera envoyé aux actionnaires, lundi prochain, la compagnie publie ses résultats du premier semestre.

Les pertes ont doublé par rapport à l'an dernier et le déficit atteint $4.8 millions au cours des six derniers mois. Le niveau des ventes s'est établi à $12.8 millions seulement. En 1975, les chiffres correspondants étaient de $2.6 millions et $13.3 millions.

Au cours des derniers mois, la compagnie québécoise a été dans l'obligation de fermer ses usines de Saint-Jean et de Sherbrooke. Dépassant les 2,000 travailleurs en 1966, l'entreprise n'en compte plus que 800 environ dans son unique usine de Cowansville.

Dans le but de renflouer le fonds de roulement, les deux puissants actionnaires japonais ont injecté l'an dernier $4,250,000 en plus de fournir des garanties à un emprunt bancaire de $4 millions. Lors de l'assemblée du 19 juillet, les actionnaires seront invités à adopter une motion visant la conversion des $4.2 millions en actions de classe "B" au taux de $3 par action, ce qui représente le cours du titre au moment où ce prêt a été consenti.

Le fonds de roulement de la compagnie a atteint, à la fin de l'an dernier, son plus bas niveau de la dernière décennie. Il s'établissait alors à $3.5 millions par rapport à $8 ou $9 millions en temps ordinaire.

Dans son communiqué, la direction de l'entreprise indique que les deux principaux actionnaires s'engagent à exercer leurs droits de souscription et ceux des actionnaires qui refuseraient d'acheter les cinq actions par titre détenu.

Cet apport de $4 millions empêchera l'érosion de l'actif qui l'an dernier a reculé de $26.8 millions à $24 millions. L'avoir des actionnaires ne représentait à la fin de 1975 que 17% du passif.

Il faudra suivre de près la réaction du marché à l'offre de souscription d'actions classe "B".

Il est important de noter qu'aucun dividende ne peut être versé sur les actions classe "B" tant que demeurent des arrérages impayés de plus de $2.40 sur les actions classe "A". Présentement, les dividendes cumulatifs impayés sont de $3.30.

De plus, les actions classe "A", qui sont en fait des actions privilégiées, obtiennent un droit de vote car le montant dû est supérieur à $2.40. Elles disposent d'une première position en cas de redressement des affaires et de paiement de dividendes.

Au cours des dix dernières années, les actionnaires classe "B" n'ont touché que deux dividendes en 1969 (45 cents) et 1970 (60 cents). Au début des années '70 alors que la compagnie était en bonne santé, les actions "B" ont atteint $11.50 alors que les titres "A" valaient environ $17 au sommet.

Cet année, ils ont grimpé respectivement à $8 pour les titres "A" et $2.25 pour ceux de la catégorie "B". Ils stagnent présentement à leur plancher: 5 7/8 et 1.50. Aux livres, leur valeur était de $12.91 ("A") et de $9.61 ("B").

# Pauline Ouimet élue au Conseil de la Bourse de Montréal

Madame Pauline Ouimet remplacera M. Antoine Turmel au poste de gouverneur public de la Bourse de Montréal. Spécialiste des relations publiques, Mme Ouimet occupera le fauteuil laissé vacant par le départ, le printemps dernier, du président du conseil de Provigo Inc.

Le nouveau gouverneur siège au conseil de plusieurs institutions de bienfaisance. Il a également participé à l'organisation des rencontres à l'étranger dans le cadre des activités du Conseil général de l'Industrie du Québec.

Mme Ouimet est également administrateur de la compagnie Steel and Stainless Fabricators Ltd.

En plus des onze membres intéressés directement dans le commerce des valeurs mobilières, la Bourse compte également deux autres gouverneurs représentant du public: il s'agit de M. Cliff Malone, président de la société montréalaise Canron Ltd. et de M. Robert Després, président de l'Université du Québec.

"La venue de Mme Ouimet constitue un atout important pour la Bourse" a déclaré le président, M. Robert Demers. "Son expérience au niveau des conseils de plusieurs organismes nous sera fort utile pour connaître des points de vue extérieurs au milieu immédiat des affaires".

Par ailleurs, M. Demers a indiqué que les successeurs de MM. Pierre Lortie et Pierre Lebrun aux postes de vice-président et secrétaire de la Bourse seront connus à la fin du présent mois.

# Hausse de 53% des mises en chantier

Selon les données préliminaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement 7,262 unités de logement ont été mises en chantier durant le mois de mai dans les centres urbains de la Région, une hausse de près de 53 pour cent comparaitivement au total de 4,733 unités en mai 1975.

L'activité du mois a porté à 20,003 le nombre total de logements entrepris dans les centres urbains du Québec pour les cinq premiers mois de l'année, au regard de 11,910 unités l'an passé.

Durant le mois de mai, près de 92 pour cent de toutes les mises en chantier de la Région ont été effectuées dans les centres métropolitains de la Province. Dans ce contexte, 5,744 unités ont été commencées à Montréal, 664 à Québec, 200 à Hull et 91 à Chicoutimi-Jonquière.


**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**MEUBLES DE BUREAUX**
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
**Canada Dactylographe Inc.,**
7035 AVE. DU PARC
**270-1141**

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

**Brevets d'invention**
MARQUES de COMMERCE
**Marion, Robic & Robic**
ci-devant
Marion & Marion
**2100, rue DRUMMOND**
**Montréal 107 288-2152**

**721-9630**
**ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN**
**JEAN K. MALOUF INC.**
***entretien***
***industriel - commercial***
***résidentiel***
*Plus de 25 ans d'expérience*
**Bureau**
**6305, 25e Ave, Rosemont**
**Montréal**

**COMPTABLES AGRÉÉS**

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**
**Comptables agréés**
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
**2345 est, Bélanger**
**Montréal 729-5226**

**PROVOST & PROVOST**
**Comptables agréés**
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
**1255, Université, Suite 618**
**866-3326**

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**
**Comptables agréés**
**276 ouest, rue St-Jacques**
**Suite 110 845-4194**

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**
**Comptables agréés**
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
—
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
**4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3**
**7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9**
**55A, Blainville Est,**
**Ste-Thérèse J7E 1L4**
**769-3871 - 435-4691**

**samson, bélair & associés**
**comptables agréés**
**Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles**
**Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8**
**861-5741**


**FALCONBRIDGE**

DIVIDENDE Numéro 123

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action a été déclaré par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 30 juin 1976 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 14 juin 1976.

Par ordre du Conseil
J. D. Krane
Secrétaire

Toronto, Canada
le 2 juin 1976


**C.A.V.N.**

Les Compagnies Saguenay Shipping Limited et C.A. Vene Zolana de Navegacion (une compagnie maritime vénézuelienne) sont heureuses d'annoncer un nouveau service de transport maritime entre l'Est du Canada et les principaux ports du Vénézuela. Il y aura un départ toutes les deux semaines et le premier est fixé au 16 juin prochain. Le navire Vénézuelien Caroni quittera alors le Port de Saint-Jean au Nouveau Brunswick. Peu après, soit le 30 juin, un navire de la Compagnie Canadienne, le Sunvreeland touchera le Port de Saint-Jean.

Les navires de la Compagnie Canadienne s'arrêteront également à la Jamaïque et la République Dominicaine.

Pour la Compagnie Saguenay Shipping Limited, ce nouveau service s'ajoute à d'autres déjà offerts à partir des Ports du Saint-Laurent, alors que dans le cas de la C.A.V.N., ce service marque un retour au Canada après une absence de cinq ans.

**A VENDRE**

**Sur les rives du lac des Deux-Montagnes. • Entourés d'arbres et de verdure. • À 30 minutes du centre-ville. • De superbes appartements de 1 à 3 chambres à coucher • Spacieux, luxueux et magnifiquement construits. • Insonorisés et climatisés. • Avec foyer et chauffage électrique. • Balcon et porte-patio. • Piscine chauffée et sauna. • Salles de gymnastique et de récréation. • Stationnement intérieur. • Et de nombreux autres avantages . . .**

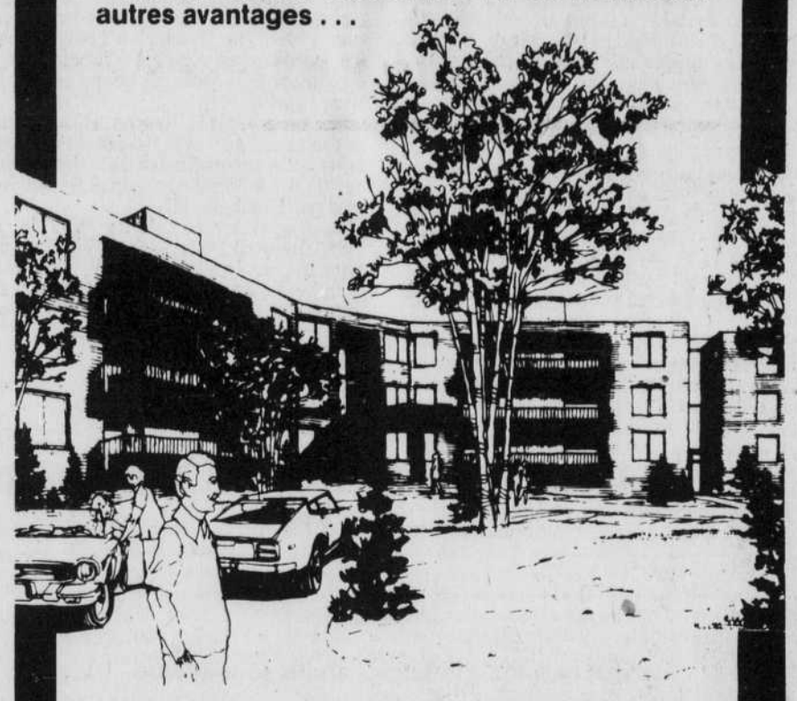

Combien vous coûterait une maison sur le bord du lac des Deux-Montagnes, avec terrain boisé et aménagé de 100,000 Pi², piscine chauffée, sauna, salles de lavage, de travail, de gymnastique et de jeux entièrement équipées, bar, foyer intérieur et extérieur, et terrain de jeux pour les enfants dans le sous-bois? Une fortune, n'est-ce pas? Non! Pour seulement $45,000 vous pouvez devenir propriétaire d'un appartement au condominium Chatour, à Deux-Montagnes. Le condominium c'est la formule d'habitation de l'avenir. Vous bénéficiez de tous les avantages d'un appartement de grand standing. Vous profitez de tous les privilèges que procure la propriété. Sans souffrir des inconvénients propres aux maisons individuelles. Venez visiter le condominium Chatour. Sur les rives du lac des Deux-Montagnes.

- **Situation idéale.**
- **Compacteur à déchets.**
- **Chambre de bain en céramique.**
- **Salon et salle à manger séparés.**
- **Contrôle individuel du chauffage et de la climatisation.**
- **Entrée de câble TV.**
- **Grands espaces de rangement.**
- **Téléphone intérieur.**
- **39 unités seulement.**
- **Possibilités de financement.**

**condominium chatour**
Un nouvel art de vivre.
Angle 18e avenue et Lakebreeze,
Deux-Montagnes, Québec
Pour prendre rendez-vous, téléphonez à:
472-3415/472-3960

**Chatour Construction Ltée**
140 St-Eustache
St-Eustache (Québec)

**au fil des mots**

# De l'écriture (5)

par Louis-Paul Béguin

Nous étions arrivés, à l'essor fabuleux du livre, grâce à l'invention de ce brave Gutenberg. Bientôt, il y eut dans chaque foyer, au moins un livre, ne fût-ce qu'un livre religieux. Puis la multiplication des livres s'accéléra avec la vulgarisation, la démocratisation de l'instruction. Au Québec, le premier journal publié en français fut la Gazette littéraire de Montréal, qui parut en 1778. L'éditeur en fut Fleury Mesplet. De ses presses, sortit également le premier livre en français. Auparavant tous les livres lus au Canada étaient importés de France. La littérature française eut des débuts difficiles chez nous.

Aujourd'hui, on évalue à cinq cent mille le nombre d'ouvrages qui sont publiés chaque année dans le monde. Ce qui fait environ sept milliards de livres lancés sur le marché, dans les librairies. Chaque petite ville, chaque petit village a sa librairie. (Montaigne, entre parenthèses, parlait de sa librairie. Il voulait dire sa bibliothèque.) De nos jours, les salles de lecture des librairies et celles des bibliothèques ne sont jamais désertes. On assiste en ce moment à une recrudescence de l'industrie de l'imprimerie. Les livres de poche ont en effet permis la diffusion, à prix modique, de nombreux ouvrages jusqu'à maintenant trop chers pour les petites bourses.

Moi, ce que j'aime, c'est le silence de ma chambre et un bon livre. Là-dessus, je suis intraitable. Fermez-moi ce téléviseur "achalant". Eloignez les enfants trop bruyants, et fermez-moi les fenêtres qui donnent sur la rue, sa pollution par la poussière et par le bruit. Voilà, j'y suis. Commençons la lecture.

Le sommeil, après un bon livre, est facilement trouvé. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais le livre, pour moi, c'est une chose sacrée. J'en suis entouré, ils débordent de partout. Jusque dans ma salle de bains. Enfin que faire sans livre.

McLuhan prétendit il y a quelques années, fasciné par l'électronique et le jazzband de l'audiovisuel, que le livre allait céder la place au message de l'image moderne. Et pourtant il n'y eut jamais autant de livres imprimés qu'en 1975. Ne vous en déplaise, M. McLuhan, nous allons lire, et c'est tant mieux!

# Habitat, à son tour, dévale la pente de la politisation des conférences de l'ONU

VANCOUVER (par Reuter et AFP) — Malgré les efforts de dernière minute des pays occidentaux, la Conférence des Nations unies sur l'Habitat a adopté hier matin à une forte majorité une proposition cubaine condamnant l'occupation de territoires acquis par la force.

Cette proposition doit maintenant figurer dans la déclaration finale de la conférence, dont les travaux ont commencé il y a quinze jours.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l'Allemagne occidentale et Israël ont voté contre cette proposition. Les autres pays occidentaux se sont abstenus.

La proposition cubaine, qui vise principalement Israël, a été adoptée par 77 voix contre 8 et 20 abstentions.

Cette adoption est intervenue après un long débat de procédure, au cours duquel le président de la conférence, M. Barney Danson, ministre canadien des Affaires urbaines, a instamment prié les délégués de s'en tenir à l'ordre du jour de la conférence.

"Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de nos enfants et des générations futures, je vous implore — et je m'implore pas souvent — de ne pas vous écarter du sujet," s'est-il écrié notamment.

Les représentants américain et britannique, entre autres, ont

estimé que le conflit israélo-arabe n'est aucunement du ressort de la conférence, et se sont efforcés en coulisse de faire en sorte qu'il soit rayé de son ordre du jour. Mais pour les pays arabes et les autres pays du tiers monde, l'occupation de territoires par les Israéliens entre dans le cadre des conditions de vie de l'homme, au même titre, implicitement, que le logement ou la pureté de l'eau.

La session plénière de la conférence devait examiner dans la journée un projet d'amendement de Panama portant sur son différend avec les États-Unis au sujet du canal de Panama.

Selon le document final, trois recommandations doivent guider l'action des gouvernements dans leur politique en matière d'habitat:

— la récupération par la collectivité, selon les moyens "appropriés", des profits excessifs de la spéculation foncière;

— la protection des bonnes terres agricoles contre la spéculation et le développement urbain, par la création de réserves foncières et de zones contrôlées par les pouvoirs publics;

— la satisfaction des besoins essentiels des pays du tiers monde.

Il n'est fait qu'une allusion implicite aux dangers de l'énergie nucléaire et aux précautions à prendre, malgré les pressions multiples exercées par les délégués à la conférence parallèle, Habitat-Forum.

La recommandation sur la lutte contre la spéculation foncière a été assouplie à la demande du Canada au nom de la libre entreprise et malgré l'insistance de la Suède qui souhaite au contraire un véritable transfert des profits spéculatifs vers la collectivité.

Les nombreux amendements restrictifs apportés par les pays riches ont permis de limiter très sérieusement la portée de la résolution qui, sans lier les gouvernements, auraient pu devenir contraignantes sous la pression des populations. Il semble dès lors que seule l'opinion publique des pays riches, bien informée et disposant de puissants moyens de pression, sera capable d'obliger les gouvernements à respecter certains des engagements pris à Vancouver.

Les délégations des pays du tiers monde semblent d'ailleurs attacher fort peu d'importance aux résolutions à caractère technique et préfèrent s'attarder sur la mise au point de documents politiques.

SUCO

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Reservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

*L'affaire Elizabeth Ray*

# Le représentant Hays a-t-il voulu se suicider ?

BARNESVILLE Ohio (AFP) — On ignore toujours si M. Wayne Hays, 65 ans, représentant démocrate de l'Ohio, a tenté de se suicider ou s'il a été victime d'un accident à la suite de l'absorption excessive de somnifères.

M. Hays sortait hier du coma où il était plongé depuis jeudi matin. Son médecin, le dr Richard Phillips, a déclaré qu'il pensait qu'il s'agissait d'un accident. M. Hays, a-t-il souligné, était très tendu à la suite des révélations de son ancienne secrétaire, Elizabeth Ray, qui avait affirmé qu'elle était payée à même, les derniers publics pour lui servir de maîtresse.

Toutefois, a ajouté le dr Phillips, M. Hays a bafouillé à plusieurs reprises les mots "presse" ou "détresse" au cours de son délire. Le secrétaire de presse de M. Hays avait lui-même déclaré plus tôt que le représentant avait sombré dans la plus profonde détresse parce qu'il se sentait persécuté par la presse qui l'avait talonné de Washington jusque dans son État de l'Ohio.

Selon le chroniqueur Jack Anderson, bête noire des parlementaires, M. Hays lui aurait déclaré qu'il voulait en finir. Au cours d'une interview télévisée, M. Anderson a affirmé que M. Hays lui avait confié que sa nouvelle femme, qu'il venait d'épouser il y a quelques semaines, l'avait quitté à la suite du scandale. Il y avait eu tentative de réconciliation, avait-il ajouté, mais elle l'avait quitté une nouvelle fois.

"Si je pouvais lui éviter d'autres humiliations, je serais prêt à me tirer une balle dans la tête et j'ai le courage de le faire", aurait dit M. Hays. De là à supposer que M. Hays ait préféré des somnifères, il n'y a pas loin, laisse-on entendre sur les antennes de radio et de télévision.

Entre-temps, Elizabeth Ray, qui avoue avoir été la maîtresse d'une quinzaine de parlementaires, se trouve à Londres pour y lancer son roman à clé "The Washington Fringe Benefits" (les avantages en nature de Washington). Elle s'est déclarée choquée par ce qui arrivait à son ancien patron.

Les réactions de M. Hays ont été surprenantes en vue du fait qu'il avait remporté l'élection primaire de sa circonscription de l'Ohio mardi dernier en dépit du ridicule auquel il avait été exposé par Élizabeth Ray.

Dans le sillage de l'affaire Hays, le "New York Times" a révélé hier qu'un autre parlementaire, le représentant John Young (démocrate Texas) âgé de 59 ans, avait également entretenu une maîtresse aux frais du contribuable en la faisant passer pour une secrétaire.

Solidarité au tiers monde
OXFAM

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

SESSION D'AUTOMNE 1976
PROGRAMME D'ÉTUDE
DE 2e CYCLE EN SCIENCE DE L'EAU

DATE LIMITE DE DEMANDES D'ADMISSION: 15 juillet 1976

INRS·Eau (M.Sc.)

PROGRAMME:
La première année, tous les étudiants suivent les mêmes cours dans les différentes disciplines concernées par l'eau.
La deuxième année, par des cours à options, permet la spécialisation dans un domaine d'études spécifiques.

ADMISSION:
Les candidats devront posséder un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent dans une des disciplines suivantes:
- agronomie
- foresterie
- géologie
- économique
- géographie
- mathématiques
- chimie
- biologie
- génie
- physique

ENDROIT:
Complexe Scientifique du Québec, Sainte-Foy, Qué.

SOUTIEN FINANCIER:
Aide financière sous forme de bourse et/ou de travail de recherche disponible. Les candidats sont cependant encouragés à faire des demandes de bourses à d'autres organismes, et il en sera tenu compte lors de la sélection des candidats.

ADMISSION
Pour obtenir les formulaires d'admission et tout renseignement supplémentaire, s'adresser au:
Secrétariat général
INRS
Complexe Scientifique du Québec
Case Postale 7500
Québec
G1P 3W8
Tél.: 657-2508

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Institut national de la recherche scientifique est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

on est prêt

Oui, on est prêt!
Il y a de quoi être fier de nous
et de nos ouvriers québécois
qui ont travaillé au plus
grand chantier du monde,
fier surtout du défi
relevé par le Québec
en prenant les Jeux en main.
Le monde entier
s'en souviendra.

Bonne chance à tous les
athlètes.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

LE DEVOIR — Samedi 12 juin 1976 — culture et Société — Cahier 2

## Dans le (très) vieux-Montréal

# l'ambitieux projet des soeurs grises

C'est l'aspect que présenterait l'ancien Hôpital général des Soeurs grises, dans le Vieux-Montréal, s'il est restauré conformément au projet des architectes Isabelle, Marchand, Geoffroy.

**Avant même de publier son "livre vert", qui prévoit la création d'une Régie du patrimoine et définit les grandes lignes d'une politique patrimoniale, M. Jean-Paul L'Allier avait invité les diverses communautés religieuses, dépositaires d'une large part de l'héritage culturel du Québec, à conjuguer leurs efforts pour sauvegarder le patrimoine.**

**Pour sa part, M. Georges-Emile Lapalme, président de la Commission des biens culturels, se réjouissait récemment de la conscience nouvelle qui se manifeste dans la population quant à l'importance de revaloriser notre passé. Dans une entrevue accordée au DEVOIR, M. Lapalme disait: "Quand on est un peuple sans histoire comme on est en train d'en faire un, la culture s'en va chez le diable." Les événements des derniers mois sont de nature à rassurer M. Lapalme.**

par

GILLES PROULX

L'appel de M. L'Allier a été entendu puisque la communauté des Soeurs grises, si elle parvient à vendre l'immeuble qui abrite sa maison-mère du boulevard Dorchester — ce qui paraît désormais probable puisque le ministère des Affaires sociales compte en faire l'acquisition pour y héberger les personnes âgées — veut investir le produit de la vente dans la restauration de l'Hôpital général qu'elle possédait jadis dans le Vieux-Montréal, plus précisément à l'ancienne Pointe-à-Caillères, entre la Place d'Youville, la rue McGill et la rue de la Commune.

La fondatrice de cette communauté avait accepté la direction de l'Hôpital général en 1747, après que les frères Charron, les premiers fondateurs, l'eurent abandonné dans le plus grand délabrement.

Aujourd'hui, fidèle à leur engagement spirituel et humanitaire, les religieuses désirent donner à la restauration de cet ensemble architectural la forme et la qualité qui feraient la fierté de Montréal et du Québec français. Le projet proprement dit comprend un ensemble d'édifices de style français, qui fut construit par étapes successives sous les régimes de Paris et de Londres.

La restauration répondra à divers objectifs d'ordre spirituel, humanitaire, culturel, historique et pratique. Bref, les religieuses désirent que leur ancien hôpital redevienne le symbole vivant du charisme de leurs fondatrice, dont la préoccupation première fut de soulager la misère des plus démunis, sans distinction de race, de foi ou de langue. Plusieurs membres de la communauté irlandaise de la ville pourraient en fouillant dans leur passé, rendre des témoignages élogieux à cette veuve qui un jour décida de servir Dieu et le peuple.

Bernard Descôteaux, journaliste au DEVOIR, publiait le 22 février 1975 un reportage qui fait voir ce que pourrait être le plus grand ensemble architectural français à Montréal. Ce magnifique complexe pourrait réanimer la vie dans ce quartier si les religieuses obtenaient des autorités la permission de soustraire quelques maisons victoriennes qui occupent la rue Saint-Pierre.

Voulant épargner les maisons de cette rue, le Service d'habitation et d'urbanisme de la Ville de Montréal voudrait que les religieuses s'en tiennent à un projet plus modeste en ne restaurant que l'aile ouest de leur ancienne maison-mère (rue Normant) ainsi que la chapelle et une partie du corps principal du bâtiment central.

Pourtant, en 1966, le même gouvernement municipal avait autorisé l'édification de tout l'ensemble, tel qu'il était à l'époque de la colonie. Si les maquettes existent encore, l'observateur pourra même noter que le projet de la ville allait encore plus loin que celui des religieuses puisqu'il suggérait en plus une ouverture sur le fleuve.

Entre-temps, il ne faut pas perdre de vue que l'exécution de l'actuel complexe des religieuses est liée à une entente avec les propriétaires des écuries d'Youville (Gibbys) qui marieraient leur développement hôtelier à celui des Soeurs grises. Ensemble, ces deux réalisations offriraient le seul complexe architectural français dans la métropole.

Malheureusement, il ne servirait à rien pour les Soeurs grises de s'en tenir aux dimensions plus timides, comme le voulait l'an dernier la Ville, puisqu'un ensemble de ce genre serait tout simplement étouffé et dépersonnalisé au milieu d'une forêt de bâtisses victoriennes. Comme l'indiquait l'architecte Bernard Aubry, "on retrouve ailleurs dans le Vieux-Montréal des ensembles de style victorien, mais on ne trouve nulle part à Montréal des ensembles de style français".

Cet architecte, qui s'est longuement penché sur l'histoire de cette communauté avant de s'engager au service de cette cause, soutient que le projet coûterait environ 10 millions de dollars et amènerait dans ce quartier inanimé une vie que plusieurs souhaitent.

"Le projet se situe dans le cadre du relogement qui s'impose aux religieuses à la suite de l'engagement qu'elles ont pris de vendre leur maison du boulevard Dorchester."

Dans un autre ordre d'idées, il ne faut pas oublier que les soeurs au nombre de 800 durant les bonnes années de la vie religieuse sont moins de 400 aujourd'hui; la restauration de leur monument historique de la Pointe-à-Callières serait l'occasion de se reloger dans des locaux moins spacieux auxquels le public aurait en partie accès: l'aile du musée et du sanctuaire. Une autre partie du bâtiment offrirait un service social tandis que d'autres ailes seraient des résidences pour les religieuses actives et pour les soeurs retraitées.

Un musée sera aménagé et le public y aura accès. Son centre de recherche historique sera particulièrement destiné à l'usage des chercheurs qui voudront approfondir leurs connaissances de l'histoire. La chapelle abritera le tombeau de la bienheureuse mère d'Youville sous l'autel principal et sera ouverte aux intéressés.

L'édifice sera reconstitué selon les plans des architectes Bernard Aubry, Gilles Vilandré et par l'historien Michel Lessard afin de redonner au Vieux-Montréal l'allure qu'il avait lorsque les Soeurs quittèrent la Pointe-à-Callières pour aller s'installer au carrefour des rues Guy et Dorchester.

Pour l'instant, les Soeurs Grises envisagent l'avenir avec optimisme. En fait, ce qui importe actuellement, ce n'est pas de savoir comment seront utilisés les bâtiments dans 20, 30 ou 100 ans. C'est surtout de réaliser la restauration.

L'expérience démontre que l'utilisation d'un bâtiment par une institution religieuse est encore la meilleure "police d'assurance" pour son avenir. A ce sujet, les religieuses ne font que respecter le message de l'Osservatore Romano qui en cette "année européenne du patrimoine architectural" demande aux communautés de perpétuer dans la civilisation moderne le souvenir de leur passé historique et religieux.

Puisqu'il est question d'histoire, nul ne saurait être suffisamment renseigné sur ce qu'était la vie de ceux qui ont fait progresser la culture française sur ce sol. Cet ensemble architectural, qui a vu les régimes français et britannique, devrait avoir droit à sa place dans ces murs où naquit Ville-Marie.

Nous avons beaucoup à apprendre sur le rôle qu'a pu assumer Mère d'Youville.

Si nous avons pu sauver des vestiges victoriens, il nous faudra maintenant reculer jusqu'au régime français pour avoir droit à un passé qui nous ressemble...

Le ministre des Affaires culturelles, ayant reconnu qu'on trouve dans le Vieux-Montréal des douzaines de maisons victoriennes, acceptera-t-il l'élimination de quelques-unes d'entres elles pour faire place à la maison d'Youville? Il réconcilierait les Montréalais avec leurs vraies origines.

Rappelons qu'un tel projet serait réalisé avec les seuls fonds de la communauté religieuse.

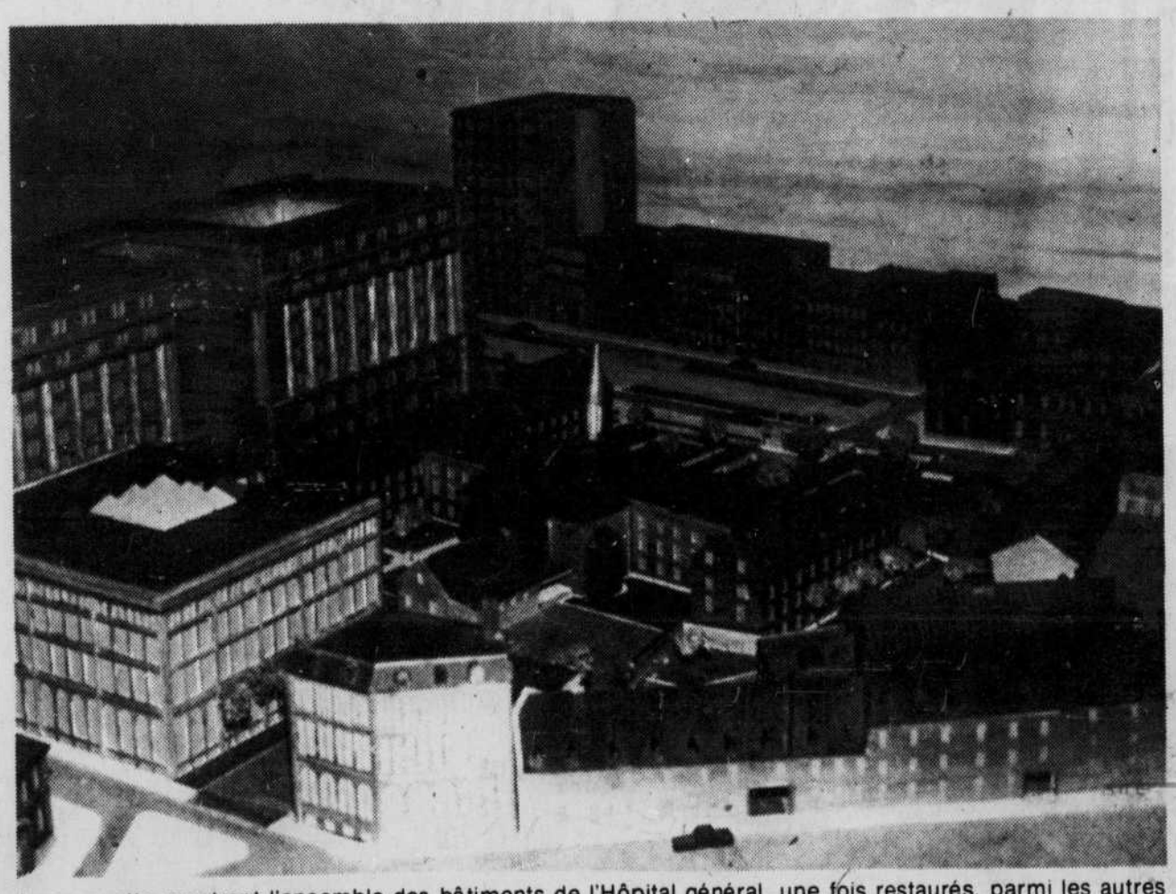

La maquette montrant l'ensemble des bâtiments de l'Hôpital général, une fois restaurés, parmi les autres édifices du secteur. À gauche, on reconnaît l'immeuble de la Douane.

# Une reconstitution qui ne se justifie pas . . .

Au printemps 1975, la Commission des biens culturels se prononçait contre la démolition des édifices commerciaux de la rue Saint-Pierre. Cette décision remettait en cause la restauration que les Soeurs grises souhaitaient faire de leurs immeubles de la Pointe-à-Callières. Un an après, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, prend position en faveur du projet des Soeurs, alléguant qu'il ne s'agit que d'une reconstitution historique partielle.

Même partielle, cette reconstitution ne se justifie pas. D'autant moins qu'elle va entraîner la disparition de ce splendide alignement de la rue Saint-Pierre. Voilà une étrange façon de promouvoir l'utilisation d'un bien culturel que de permettre la destruction d'un autre, tout aussi important. Nous aimerions expliquer ici les conséquences désastreuses, à la fois pour notre culture comme pour l'avenir du Vieux-Montréal, que pourra avoir ce projet de reconstitution du vieil Hôpital général.

Élaboré par l'architecte Gilles Vilandré, ce projet des Soeurs grises consiste à restaurer, voire à reconstituer en grande partie, leur maison-mère de la Pointe-à-Callières dans l'état où elle se trouvait lorsqu'elles l'abandonnèrent pour s'établir, en 1871, dans leur actuel couvent du boulevard Dorchester. Cette maison-mère était, à l'époque, constituée d'un corps principal de bâtiment, agrémenté d'une chapelle au centre et flanqué de deux ailes latérales. De ce complexe, il ne reste aujourd'hui qu'une partie du corps principal de bâtiment (remontant partiellement au vieil hôpital des frères Charron construit en 1692-94) et l'aile ouest, longeant la rue Normand, construite entre 1765 et 1851. La majeure partie de la chapelle et toute l'aile est, érigées entre 1823 et 1832, ont été démolies au début des années 1870 pour permettre l'ouverture du tronçon de la rue Saint-Pierre reliant la place d'Youville à la rue du même nom. Dans les années 1871-74, les deux côtés de ce tronçon de la rue Saint-Pierre, à l'exception d'une partie encore occupée par le couvent, ont été flanqués d'édifices commerciaux d'une grande qualité architecturale.

Malgré le caractère séduisant de ce projet, il est fortement discutable à plus d'un point de vue. D'abord, il fait appel à une conception totalement dépassée de la restauration. En effet, depuis que la conservation des oeuvres d'architecture est apparue aux nations comme une nécessité et un devoir, le concept même de la restauration a beaucoup évolué. Si à la fin du 18e et au début du 19e siècle, on cherchait surtout à rendre à l'oeuvre ancienne sa figure d'origine, quitte à suppléer à l'absence des parties par des reconstitutions plus ou moins fidèles, cette façon de faire n'a plus cours aujourd'hui. Des recherches de spécialistes, de multiples tentatives et de nombreuses conférences nationales et internationales ont graduellement fait émerger une conception plus critique de la restauration. Maintenant (et la Charte de Venise de 1964 apparaît explicite à ce sujet), on vise plutôt à la consolidation, en faisant attention de garantir, dans l'environnement touché, la permanence de la variété des forces qui peuvent s'y manifester.

Sans doute existe-t-il des exemples récents de reconstitutions historiques, telle celle de la Vieille Ville de Varsovie, ou celle de Louiszourg en Nouvelle-Ecosse. Dans ces deux cas cités comme dans d'autres, les motifs à l'origine de ces reconstitutions ne sont pas toujours d'ordre strictement culturel. Ainsi, à Varsovie, la fierté nationale a sûrement joué un rôle important dans l'entreprise de la reconstruction de la capitale polonaise. Dans le cas de Louisbourg, la nécessité de recycler une main-d'oeuvre en chômage fut déterminante dans la décision du gouvernement fédéral de ressusciter cette vieille ville française. Habituellement, ces types de reconstitutions, aussi réussies soient-elles, ne font pas facilement l'unanimité, sauf peut-être celle des touristes; les populations locales, pour leur part, ne s'y identifient que rarement. C'est malheureusement le cas, par exemple; de la Place Royale à Québec. Pour employer les termes du professeur André Corboz, spécialiste dans ce domaine, cette reconstitution québécoise "apparaît comme une plaisanterie coûteuse et dépourvue de toute justification autre que touristico-folklorique".

Par contre, il existe dans le monde une multitude d'exemples de restaurations qui apparaissent être autre chose qu'un retour nostalgique en arrière — comme si le temps pouvait faire marche arrière. L'exemple de la cathédrale Saint-Michel de Coventry, en Grande-Bretagne, les résume assez bien. Une nouvelle cathédrale, de conception architecturale contemporaine, a été construite à côté des ruines de l'ancienne cathédrale gothique, détruite lors d'un raid aérien de la Luftwaffe, et dont il ne reste aujourd'hui que les murs et le clocher consolidés. Parallèlement à l'édifice moderne, la vieille cathédrale à ciel ouvert sert encore, principalement pour des cérémonies en plein air.

Discutable en elle-même, cette reconstitution historique proposée par les Soeurs grises l'est davantage encore puisqu'elle réclame la démolition de la plupart des édifices commerciaux victoriens qui longent la rue Saint-Pierre, notamment le bel alignement du côté est. Ces édifices témoignent d'une période excessivement importante de l'histoire de notre métropole, celle de l'industrialisation et d'une urbanisation fondée sur la rentabilité des sols. Ils sont le reflet d'une capacité originale d'adaptation aux changements profonds de la structure économique et sociale de l'époque. Au point de vue architectural, ces édifices commerciaux victoriens apparaissent, par leur principe structural de poutres et colonnes, par leurs plans libres et leur expression architecturale commandée par la structure interne, comme d'audacieux prototypes de notre architecture commerciale contemporaine et un apport essentiel à l'épanouissement qu'a connu, à la fin du 19e siècle, la fameuse École de Chicago. Avec les entrepôts des rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier, édifices réalisés d'ailleurs par le même architecte, Michel Laurent, ces édifices commerciaux de la rue Saint-Pierre constituent les seuls ensembles architecturaux d'une homogénéité de conception, d'échelle, d'expression et de plastique architecturales de tout le Vieux-Montréal. Dans cette optique, ils sont totalement essentiels au caractère de l'arrondissement historique, lequel caractère est avant tout, que l'on le veuille ou non, celui d'une "city" commerciale du siècle dernier.

Plusieurs personnes se refusent à reconnaître une valeur à cette architecture commerciale victorienne, principalement parce qu'elle ne reflète pas une inspiration française. S'il fallait démolir ou négliger tout ce qui n'est pas d'inspiration française dans le Vieux-Montréal, il ne resterait plus grand-chose dans l'arrondissement historique. Cette attitude révèle une conception fort étroite de la culture, comme si la culture québécoise ne devrait posséder qu'une source d'inspiration et ne devait pas témoigner de l'accumulation de l'expérience.

par

JEAN-CLAUDE MARSAN
*directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal*

En tenant compte de la situation géographique du Québec et de l'histoire particulière qui fut la nôtre, la culture québécoise ne trouvera sa véritable authenticité que dans l'assimilation assumée des multiples influences qui l'ont imprégnée. Il n'y a rien de déshonorant dans ce processus: quelle culture, de la culture française à la culture anglo-saxonne, s'est façonnée autrement? Du point de vue de l'architecture, par exemple, quel Français songerait à réclamer la démolition du Palais du Luxembourg à Paris sous prétexte que ce dernier s'inspire, sur certains points, du Palais Pitté de Florence? Quel Anglais sérieux souhaiterait la disparition des oeuvres du grand architecte Inigo Jones sous prétexte que celui-ci s'est fortement inspiré de l'architecture italienne, particulièrement de celle de l'architecte Palladio? Au lieu de se désespérer parce que le Vieux-Montréal ne possède que peu d'édifices d'inspiration française, et de se morfondre à en reconstituer des abstractions sans vie, pourquoi ne pas se réjouir du fait que ce secteur renferme l'une des concentrations de bâtiments d'architecture commerciale protocationaliste les plus intéressantes et les plus considérables de tout le continennt nord-américain?

Dans ce sens, le contre-projet soumis par le Service de l'habitation et de l'urbanisme de Montréal fait état d'une approche plus innovatrice et plus dynamique face à la restauration des immeubles des Soeurs grises. Ce contre-projet limite cette restauration aux édifices encore existants, à l'exception de la partie disparue de la chapelle qui pourrait être reconstruite. Pour le reste, la rue Saint-Pierre est fermée à la circulation motorisée pour devenir une voie piétonnière. Cette solution offre l'avantage de confronter deux conceptions architecturales, préindustrielle et industrielle, de mettre en parallèle deux styles très différents, de s'inscrire enfin dans le sens de l'évolution historique de la cité. Cette solution assure la continuité et la cohérence de l'expression culturelle, au lieu de masquer la réalité pour satisfaire la nostalgie de quelques-uns. Si l'on considère que la démolition des édifices commerciaux de la rue Saint-Pierre sera une intervention difficilement réversible, on peut s'interroger pourquoi, face à la population, quelques personnes auraient le droit de privilégier une expression de la culture au

(Suite à la page 24)

**la chronique de Jean Basile**

# STRATÉGIE, CHRONIQUES et CRITÈRE

# *Et le bonheur de l'Homme ?*

Il est certain qu'il y a désormais, chez une certaine élite, un courant marxiste délibéré. Cela n'a rien d'étonnant. La littérature mondiale matérialiste abonde; elle est souvent d'un grand intérêt par ses prouesses intellectuelles et la grille d'analyse sérieuse qu'elle propose en remplacement de tous les "libéralismes" que l'on veut. Du moins, peut-on être assuré que ce courant croit opter pour un mieux et participe ainsi à la lutte finale vers le bonheur. La Russie et la Chine ne sont, d'ailleurs, que des exemples qui ne magnifient ni n'entachent la pensée de Karl Marx. Tout au moins, à lire STRATÉGIE et CHRONIQUES — toutes deux revues québécoises engagées dans ce sens, qui sont l'expression nationale de cette lutte universelle, sans doute la grande affaire de ce siècle.

Qui vaincra? Et contre qui?

Au Québec toutefois ce mouvement s'est toujours opposé plus ou moins à ce que l'on a appelé la contre-culture. Il s'agit bien entendu d'une opposition fondamentale, irréductible, du moins dans l'esprit des marxistes qui ne voient pas facilement que cette contre-culture, qu'ils dénoncent dans les derniers numéros de STRATÉGIE (1) et de CHRONIQUES (2), est venue partiellement comme une réponse possible à l'échec présumé des Goulags et autres maisons de santé. Après tout, Ginsberg et Hoffman étaient considéré comme "à gauche", si l'on en croit les réactions de Nixon dans les grandes années de la contestation universitaire américaine. les **hippies** étaient, dans l'esprit du commun, des "communistes", le tout assimilé à ce que l'on pourrait nommer "les empêcheurs de tourner en rond".

En fait, le feu couvait et depuis longtemps on a séparé les étudiants et les professeurs de l'Université du Québec entre "politiques" et "mystiques", les autres ne comptant pour rien. Le mouvement qu'amorce donc CHRONIQUES et STRATÉGIE est maintenant d'assimiler les "mystiques", les "contre-culturels" à ces gens qui ne comptent pour rien; entendons par là les "libéraux", les modérés.

En fait, STRATÉGIE ne s'en prend pas uniquement à MAINMISE, revue qui représente ici "l'avant-poste du courant contre-culturel démobilisateur et réactionnaire", mais au mouvement en général qu'il qualifie d'ailleurs comme "axé au coeur de l'impérialisme américain", erreur grave que font tous les critiques de ce mouvement. En effet, le lien entre la contre-culture, fut-elle américaine, et certains grands mouvements de pensée européens et particulièrement français sont évidents si l'on veut bien interroger l'histoire.

Quant à CHRONIQUES, une bonne partie du numéro 18/19 est consacrée à l'analyse du contenu de MAINMISE avec, en sus, quelques articles théoriques qui tentent de délimiter, et même de limiter, le mouvement de pensée contre-culturel. En fait, le propos est assez simple puisqu'il s'agit d'une pure dénonciation idéologique. On lit, dès la couverture le **moto**: "La contre-culture n'est jamais sortie de la culture bourgeoise; ce n'est pas dans son sein qu'il faut chercher des éléments d'opposition à la culture dominante, il faut les chercher chez celles et ceux qui luttent pour l'avènement de la culture révolutionnaire".

Comme toujours dans ce genre de compilation, il y a du bon et du moins bon, du mauvais même. Cela tient moins à des différences idéologiques d'ailleurs qu'à la simple qualité des auteurs; il ne suffit pas d'être marxiste pour avoir le don de communiquer clairement ses idées. On peut retenir toutefois que, les limites posées, CHRONIQUES aborde un bon nombre de problèmes. Michel Brissonnet effleure les fondements philosophiques de la contre-culture; il tente, en particulier, de montrer pourquoi ce mouvement a trouvé au Québec un terrain d'élection pour s'implanter. Le texte majeur reste sans doute celui de Jules Duchastel qui analyse d'une façon serrée le contenu de MAINMISE. Il note, en particulier, que l'apolitisme de cette dernière revue est "militant" et que, par conséquent, il est en soi une idéologie agissante. Cette idée que le "parallèle n'est pas neutre" se retrouve encore dans une analyse du "multi", expérience d'enseignement tenté au cégep du Vieux-Montréal. Martine Michaud, qui y a participé, la dénonce maintenant au nom de la lutte des classes. Passons rapidement sur des textes portant sur la religion et le mysticisme. Ce n'est que brouillamini comme la plupart de ces textes qui veulent juger d'expériences intérieures et forcément individuelles à coups de généralisation.

Il va sans dire que l'on pourrait faire de ce numéro de CHRONIQUES ce que CHRONIQUES a fait de MAINMISE et se lancer dans un débat critique sur le fond... travail dont se chargera STRATÉGIE un jour ou l'autre. Du moins pourra-t-on s'étonner du manque de précision des faits énoncés. Après tout, il est aussi vain de prendre l'équipe de MAINMISE pour une assemblée d'imbéciles que de considérer les rédacteurs de CHRONIQUES ou de STRATÉGIES comme des crétins. Que la philosophie de la contre-culture piétine en ce moment, cela est évident. Qu'elle soit aussi négative que CHRONIQUES veut bien le dire, cela est moins sûr. En fait, pour affirmer un tel fait, il faudrait certainement une vision plus large des choses et surtout plus informée historiquement. La contre-culture n'est pas née à Berkeley par hasard; elle s'appuie sur des textes précis qu'il est avantageux de connaître.

Mais CHRONIQUES se veut tolérant! Dans son éditorial d'introduction, le Collectif affirme "qu'il faut développer une utilisation révolutionnaire de l'insatisfaction portée par les contre-culturels et de leur envie d'un monde meilleur; il s'agit alors de les détourner de leurs fins mystiques, de tous les retours: à l'origine, à la Nature, à la Terre, à l'Harmonie, au Silence, au Vide, etc... pour en faire des moyens d'accomplissement d'individus oeuvrant réellement pour la révolution..." C'est dit naïvement. C'est bien gentil quand même.

■

Autre revue intéressante, CRITÈRE (3), publiée sous la direction efficace de Jacques Dufresne assisté d'un groupe de professeurs du Collège Ahuntsic. Deux énormes numéros viennent de paraitre, suite à un Colloque organisé par cette revue sur le thème, à la mode, de la santé. La rencontre était inter-disciplinaire; ces deux numéros le sont aussi puisque l'on y retrouve des textes de spécialistes, certes, mais également des réflexions de philosophes et d'humanisme. On y lira des "vedettes" de la santé comme Trémollière, Aries ou Foucault, mais aussi de nombreux textes de penseurs locaux. C'est donc une excellente occasion de comprendre pourquoi la médecine coûte trop cher (ou pas) selon les théories d'Illich, si les Québécois sont trop souvent opérés de la vésicules biliaire ou des hémoroïdes, etc... C'est aussi l'occasion de redécouvrir Paracelse (dont les oeuvres complètes sont d'ailleurs en réimpression en ce moment) et faire un tour dans la chambre de Proust, grand malade de génie.

(1) STRATÉGIE, case postale 124, succursale Beaubien, Montréal.
(2) CHRONIQUES, case postale 747, succursale N, Montréal.
(3) CRITÈRES, secteurs arts et lettres, collège Ahuntsic, 9155, rue St-Hubert, Montréal.

# ESPRIT *de mai*

Dans **Esprit**, de mai 76, Jean-Marie Domenach publie des notes de voyage sur le Sénégal. Il rapporte le sentiment d'une société qui profite, sous la houlette paternelle d'un humaniste, d'un peu de liberté et d'un certain bonheur de vivre. Mais que tout cela soit fragile et superficiel, que la déstructuration de la campagne alimente l'émigration et le chômage urbain, on le voit en lisant, à la suite de son article, les lettres que les paysans, à l'occasion de certaines émissions de radio, adressent au pouvoir: mélange de bénédictions et de doléances, surtout un appel au secours.

Le texte d'Amilcar Cabral (leader assassiné de la lutte pour l'indépendance en Guinée-Bissau) traite de manière pratique de la formation d'une conscience à la fois africaine et moderne; ce qu'il appelle la "résistance culturelle" au colonialisme n'entraine aucune apologie globale des sociétés traditionnelles.

Cornélius Castoriadis reprend, avec une ampleur remarquable, le thème de la "crise du développement" qui ne cesse depuis des années et sous tant de formes (inflation, énergie, écologie, consommation...) de hanter l'Occident. De manière très cohérente, Castoriadis montre que le développement économique n'est pas une notion évidente, l'indicateur d'un progrès objectif, mesurable. En fait, l'idéologie du développement est liée à une vision du monde qui présuppose qu'on puisse considérer chaque action séparément, et en même temps procéder à une accumulation infinie des résultats. L'illusion économique est liée à l'illusion technique. Plus profondément, le désarroi où ces problèmes nouveaux nous laissent est lié à la perte par les sociétés occidentales de tout "point de référence, étant fixe, norme". Cette situation induit le vertige de la "liberté absolue, elle peut provoquer la chute dans l'esclavage absolu".

Cette étude est à relier au long compte rendu que fait, en chroniques, J.-P. Dupuy du dernier livre de l'économiste Jacques Attali: **La parole et l'outil.** Attali essaie de cerner techniquement l'impasse du productivisme occidental à l'aide de concepts empruntés à la thermodynamique et à la théorie de l'information. J.-P. Dupuy approuve une grande partie de son analyse, mais il la critique de rester liée à un évolutionnisme et à un mécanisme qui représentent les aspects révolus du marxisme.

Une certaine ethnologie commence à demander: le rapport au pouvoir des sociétés occidentales, l'importance qu'elles attachent à l'État, cela a-t-il valeur universelle? L'oeuvre de Pierre Clastres illustre ces interrogations. C'est à son propos que Jean-William Lapierre et Olivier Mongin discutent. Si le premier discerne chez Clastres une sorte d'utopisme professionnel, le second y voit au contraire beaucoup de rigueur à rappeler que nos questions ont pu trouver ailleurs des réponses autres que celles qui se sont imposées chez nous.

Sujet d'actualité plus immédiate, la réforme universitaire et le mouvement étudiant donnent également lieu à un débat.


Nouvelle librairie

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS PAULINES
FILLES DE SAINT-PAUL

4362, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal / Montréal 849-3585

*(La Librairie des Filles de Saint-Paul quitte le 33 ouest Notre-Dame pour s'établir à 4362 Saint-Denis).*

**Livres, disques, posters, audio-visuel, salle de consultation.**

**Ouvert de 9 h 15 à 17 h 15, jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.**

*Stationnement gratuit à l'arrière.*

les éditions la presse *et la poésie*

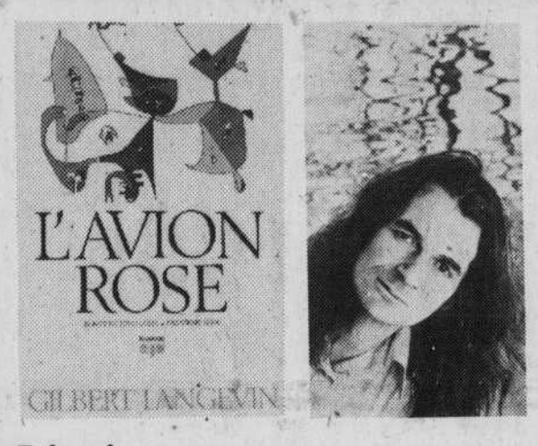


**L'avion rose**

*par Gilbert Langevin*

La poésie fait son entrée aux Édition La Presse. Et c'est par un ouvrage de *Gilbert Langevin* qu'est inaugurée cette nouvelle série de publications.

Auteur de nombreux recueils de poèmes et aussi de chansons interprétées par Pauline Julien, *Gilbert Langevin* nous présente à cette occasion d'autres Écrits de Zéro Legel sous le titre **L'Avion rose.**

Ce livre fait une trouée dans le cloisonnement des genres littéraires. Poèmes, proverbes et dialogues se fusionnent dans une même trajectoire.

*En vente partout $3.95*

les éditions la presse

ACCESSIBLE À TOUS
TEL
LES GRANDS COURANTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE

UNE NOUVELLE COLLECTION GALLIMARD
...TELS QU'ILS ONT ETE PUBLIES DANS L'EDITION ORIGINALE, LES OUVRAGES ESSENTIELS QUI PARTICIPENT A L'HISTOIRE DE LA PENSEE CONTEMPORAINE.

*Volumes parus*
*J.P. Sartre*
*L'être et le néant $8.75*
*F. Jacob*
*La logique du vivant $5.50*
*G. Groddeck*
*Le livre du ça $5.50*
*M. Merleau-Ponty*
*Phénoménologie de la perception $8.75*
*G. Mounin*
*Les problèmes théoriques de la traduction $5.50*
*E. Benveniste*
*Problèmes de linguistique générale*

*Bientôt*
*J. Starobinski*
*Rousseau, la transparence et l'obstacle*
*R. Aron*
*Les étapes de la pensée sociologique*

TEL gallimard

VIENT DE PARAÎTRE

Dans un langage simple, l'auteur explique comment **rester en santé ou la retrouver**, avec les Nutriscopes en couleurs, un moyen facile de connaître les aliments qui sont les mieux adaptés à la santé de chacun.

Le tome I comprend 15 régimes alimentaires dont 6 pour les bien portants: adolescent, adulte avec une forte, moyenne ou petite activité physique, les sportifs et les vieillards.

Les 9 autres concernent les mal portants provisoires souffrant de: obésité, cellulite, arthrite et rhumatismes, excès de cholestérol, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, vésicule biliaire et l'ex-vésiculaire.

PRÉVENTION SANTÉ EST UN GUIDE ALIMENTAIRE INDISPENSABLE DANS CHAQUE FAMILLE.

**En vente partout $4.00**

Publications Berrols Inc. 590, rue St-Roch, Québec G1K 7M1
Distribution: Granger Frères, 210 est, bld Crémazie, Montréal H2P 2S4

en librairie

Léon Dion
**Nationalismes et politique au Québec**
*Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont*

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

Prix du Gouverneur général

Louis-Edmond Hamelin
**Nordicité canadienne**
*Cahiers du Québec Collection Géographie*

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un panorama de la vie des arts, des lettres et des sciences de l'homme au Québec

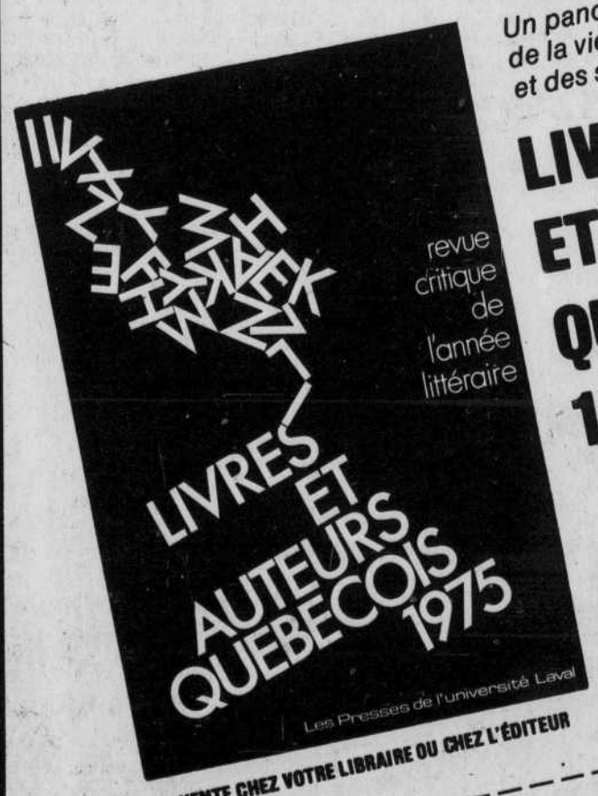


**LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1975**

revue critique de l'année littéraire

*publiée sous la direction d'un groupe de professeurs du département des Littératures de l'université Laval*

Le bilan de la production de l'année dans les domaines des lettres (romans, récits, contes et nouvelles, poésie, théâtre, essais et critique littéraires, langue et linguistique, littérature de jeunesse), des arts et des sciences de l'homme: comptes rendus critiques, études de littérature québécoise, bibliographie et renseignements de tous ordres (prix littéraires, thèses soutenues dans les universités, adresses des maisons d'édition . . .).

**340 pages, $7.50**

Autres numéros disponibles:
1965 à 1973, le numéro $5 — 1974, le numéro $7.50

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

-D-

**BON DE COMMANDE**

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1975. L'exemplaire $7.50.
☐ Paiement ci-joint
☐ À percevoir sur mon crédit CHARGEX NO .....
MASTER CHARGE NO .....

Signature .....
Nom .....
Adresse .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉ. G1K 7R4

# Gabrielle Roy sur papier velin

## *Réédition de "La Montagne secrète", enrichie de dessins de René Richard*

par ALAIN HOULE

**La montagne secrète,** roman de Gabrielle Roy paru en 1961 vient de connaître une nouvelle publication dans une édition de luxe à tirage limité, enrichie de dessins et de lithographies de René Richard, peintre et trappeur, inspirateur du récit. Le lancement du coffret, réalisé pour les Éditions La Frégate, voilà quelques semaines à Québec, rappelle la présence toujours active mais tellement discrète, de cette femme de lettres de renommée internationale et de ce peintre solitaire peu avide de publicité, fixé à Baie Saint-Paul.

Depuis 1967, cette maison d'édition québécoise produit des ouvrages d'art, réalisant ainsi des sommes sur nos classiques de la peinture: Suzor-Côté, Kriegoff, Clarence Gagnon, Maurice Cullen... Certains projets du côté de la littérature sont en voie de réalisation, tel l'AGAKUK d'Yves Thériault appelé à paraître, illustré. Un volume écrit par Hugues de Jouvancourt qui relate la vie d'aventures de René Richard dans le Grand-Nord a également vu le jour en 1974 avec de nombreuses reproductions d'oeuvres de Richard ainsi qu'une série de lithographies.

Le volume qui fait l'objet du présent article reproduit intégralement La montagne secrète sur papier vélin lana royal, à 230 exemplaires, avec des dessins de Richard esquissés dans les années 30-40.

On compte 26 reproductions exécutées au crayon de plomb (sans compter le "dessin-thème" d'une tente à la lisière d'un boisé, qui revient à tous les chapitres); 14 autres illustrations de la période des "crayons à colorier" avec pour fond le papier d'emballage brun, soulignant les périodes pécunièrement difficiles où Richard doit se contenter de ce support pour mémoriser un instant pathétique, un visage intéressant ou une personne chère dans un décor sauvage. Ces dessins occupent tantôt quelques centimètres tantôt une page entière.

Quant aux 12 planches lithographiques que renferment la majorité des albums, René Richard les a réalisées récemment mais en se conformant au style de cette époque.

Le premier roman de Gabrielle Roy, Bonheur d'occasion, continue de connaître un succès sans précédent dans l'histoire de la littérature canadienne: plus d'un million d'exemplaires vendus et une traduction dans plusieurs langues. Le psychologisme des personnages pris dans l'engrenage de la lutte des classes suscite un intérêt qui, dans le compte rendu des critiques de l'époque, relègue au deuxième plan les considérations stylistiques, et même esthétiques.

La **Montagne secrète,** cinquième oeuvre de l'auteur, vise des idéaux plus désincarnés: la critique fut plus sévère. Certains lui reprochent les excès du roman à thèse, un style dépassé, figé. D'autres soulignent "l'étrangeté du style", son originalité de bon aloi. Ce que personne ne semble contester, c'est la puissance des interrogations sur le parfait et l'infini, nous montrant Gabrielle Roy hantée par "l'absolu de la mission artistique". Cette transcendance donne une certaine clef pour comprendre les autres oeuvres. Transcendance qui se résume dans l'expression de Camus: "L'artiste solitaire et solidaire".

Il nous paraît encore plus important aujourd'hui, avec la sortie de l'édition illustrée par Richard de rappeler la distinction entre Pierre Cadorai, héros fictif du roman et Richard qui amena certains éléments de l'histoire. Ceux qui veulent connaître le "vrai" René Richard, coureur des bois auront avantage à lire le volume d'Hugues de Jouvancourt qui s'en tient aux propos recueillis chez le peintre-trappeur, relatant cette vie exaltante qui fut sienne, de son immigration, tout jeune, de Suisse, et de l'arrivée familiale à Cold Lake, au nord de l'Alberta, jusqu'à son sédentarisme de Baie Saint-Paul.

Quant au personnage de Pierre Cadorai de **La montagne secrète,** François Ricard dans une étude qu'il consacre à Gabrielle Roy le resitue à sa juste place: "Aussi, Pierre Cadorai tenant de l'un et de l'autre à la fois (Richard-Roy) mais les dépassant tous deux, n'est-il ni René Richard ni Gabrielle Roy: il est Pierre Cadorai, né de l'écriture dans l'écriture... une représentation..." (François Ricard, Gabrielle Roy, Fides, 1975, p. 105.)

Peu d'artistes vivent leur oeuvre autant dans le silence que Richard, trouvant dans la présence de la nature toute une société. Il s'agit ici de retracer les grandes lignes de cette vie de recherche, d'élans créateurs constants et de méditation profonde sur les fondements du conflit humain.

Richard passe près de la moitié de son existence dans le Grand-Nord canadien, à la recherche de pureté, au sein d'une rudesse paradoxale propre à l'éclosion d'un envoûtement mystique. Une véritable passion pour la vie sauvage se trouve transmise toute d'une souffle avec une rare maîtrise dans ses oeuvres les plus lointaines.

En 1909, il se retrouve dans le "fin fond" de l'Alberta, à Cold Lake, où son père les entraîne, victime d'un commerçant malhonnête, qui voulant vendre du matériel aratoire à tout prix, lui vante une terre, promesse de richesse, alors qu'il la sait impropre à la culture. Une fois sur place, vu l'énorme distance parcourue, la famille se voit forcée de rester. On tente quand même de cultiver puis, devant l'insuccès, la maison se transforme en relais de chasse.

Pendant ce temps, René commence un apprentissage de la liberté et de la solitude, expérimentant les différentes techniques de chasse, de pêche et de survie. Ainsi, encore adolescent, il quitte la maison pour entreprendre des randonnées avec ses amis.

C'est lors d'un premier hiver passé en solitaire, qu'il se met à la peinture pour occuper ses moments libres. Pendant 13 ans, il entreprend de longues expéditions de trappe, le plus souvent seul dans les contrées les plus reculées: Fort Mac Murray, Baie de Mackenzie... Toute la rigueur du Grand-Nord s'abat sur lui: il contracte le scorbut et en 1926 descend à Edmonton, avec l'idée bien arrêtée de s'instruire et d'apprendre à peindre. Pendant quelques semaines, il suit des cours. Un amateur lui conseille Paris comme ultime moyen de perfectionnement. Arrivé à Paris, il s'inscrit à une académie: La Grande-Chaumière, ne pouvant franchir le seuil de l'École des Beaux-Arts, ayant dépassé l'âge limite d'admission. Il rencontre Clarence Gagnon qui lui suggère de renoncer aux cours de l'académie et de peindre dans les rues. Un peu plus tard, il fréquente l'académie Colarossi pour acquérir une meilleure maîtrise de la technique du dessin.

Après un an d'immersion, épuisé par le rythme trépidant de la métropole, il part en Haute-Savoie, se repose et peint une autre nature. Clarence Gagnon influença profondément cette période de l'oeuvre de Richard, de même qu'Arthur Robinson et J.W. Morrice. De 1927 à 1930, il accomplit ce qu'il convient d'appeler sa période classique.

Il rentre au pays, faute de moyens de subsistance, mais ayant acquis une certaine technique. Il est attiré par le désert du Grand-Nord. Richard entreprend une série de voyages plus périlleux les uns que les autres dont une mémorable descente du fleuve Churchill jusqu'à la Baie d'Hudson...

En 1938, il part pour le Québec où, avec Gagnon, il inventorie les oeuvres d'Horatio Walker décédé à Sainte-Pétronille sur l'île d'Orléans. Peu après il obtient un poste de garde-chasse en Gaspésie mais le parc doit fermer un an plus tard.

C'est en visitant Baie Saint-Paul en 1939 que la période dite des crayons de couleur débute. Richard utilise cette technique qui lui rappelle douloureusement sa pauvreté coutumière pendant trois ans. En 1942, il s'établit à Baie Saint-Paul et épouse Blanche Cimon dont le père fait travailler René à de multiples tâches. Jusqu'en 1947, il peint surtout dans Charlevoix, s'inspirant du paysage tout en retravaillant des dessins du Nord qu'il convertit en huiles. "Baie St-Paul était la synthèse des paysages traversés, des rivières descendues... Le bruit du vent dans ses forêts, la puissance du fleuve... tout lui rappelait les aventures passées..." (H. de Jouvancourt, RENÉ RICHARD, p. 128).

Toutefois, le goût de l'aventure le reprend. Il effectue deux nouvelles expéditions dans le Nord-Ouest, en 1948 puis en 1951. Jusqu'en 1965, il exécute des huiles à l'abstraction à la fois lyrique et organique, donnant au tableau une puissance d'évocation qui remonte aux sources du bouillonnement humain: "Qu'importe l'anonymat des arbres et de ceux qui parcourent les longues pistes du Nord, ce que le peintre exprime avec éloquence, c'est l'âme même des immensités canadiennes: le silence et la solitude..." (H. de Jouvancourt, RENÉ RICHARD, La Frégate, 1974, p. VIII) "Les tableaux-témoins du Grand-Nord représentant l'enfer végétal et glacial dans lequel le peintre vécut de terribles années, contiennent autre chose que la description d'un endroit, d'un lieu. L'oeuvre est une totale construction de l'esprit, basée sur le souvenir... René Richard ne décrit pas, il raconte..." (H. de Jouvancourt, IBIDEM, p. XV).

Les manifestations professionnelles de René Richard demeurent peu nombreuses même si toute sa vie durant il multiplie ses oeuvres à une cadence respectable.

Depuis son établissement à Baie Saint-Paul, ses tableaux sont régulièrement exposés dans des galeries de l'Ouest canadien, à Québec chez Zannetin et Michel de Kerdour, à Montréal chez Walter Klinkoff, à l'Art Français, chez Morency et Art & Style.

Comme le dit Rolland Boulanger dans "Arts et Pensées", René Richard vit "... un métier toute d'une pièce, dynamique comme le personnage, rapide, fulgurant et sauvage dans ses contrastes de lumière intense et de vastes ombres. L'arrangement des masses, la ligne ou le contour des formes possèdent ces qualités qui sont le fruit d'un métier longuement acquis sur la planche à dessin".

Une conclusion s'applique autant au héros de La montagne secrète qu'à René Richard: "Et sans doute ne s'agissait-il plus de savoir qui avait le mieux réussi sa montagne: Dieu ou Pierre, mais que lui aussi avait créé".

(G. Roy, LA MONTAGNE SECRÈTE, Beauchemin, 1961, p. 221.)

## "Les Enfantômes", vu par Jean Éthier-Blais

Qu'est-ce donc qu'un écrivain de talent? C'est d'abord un homme qui n'est à l'aise que dans l'univers de l'écriture, dont le seul mode d'expression sera l'imagination créatrice. On voit parfois, dans le métro ou dans les cafés, des gens, même modestes d'allure, qui sortent de leur poche ou de leur sac-à-main un carnet et y notent quelque chose. Peut-être ne publieront-ils jamais. C'est une question d'instinct. Est écrivain celui pour qui la réalité écrite a seule un véritable sens. Mallarmé disait que l'univers avait été créé pour donner naissance à un livre. Lorsque Arthur Rubinstein joue du piano, on sait de science certaine qu'il fait corps avec le texte et qu'il atteint une sorte de perfection. Mais souvent on a la même impression, le génie en moins, lorsque c'est un musicien médiocre qui joue. Rubinstein et son collègue sont de même essence. Il en va ainsi lorsqu'on lit un roman de M. Réjean Ducharme. On se sait en face du talent. On peut analyser son oeuvre, lui trouver des qualités et des défauts, il n'en reste pas moins qu'on a le sentiment d'une puissance inaltérable d'imagination et d'expression. A chaque nouveau livre, le champ intellectuel de la vision s'élargit, même s'il n'y a pas progression objective constante. Oeuvre de recherche et de réflexion sur la vie et les êtres. C'est de là que procède le besoin que semble ressentir M. Réjean Ducharme de donner le jour à des personnages tous plus excentriques les uns que les autres, sans que rien ne rappelle en eux l'humanité commune. Ils se racontent aux prises avec des situations abracadabrantes, vivant sur place, et au point mort, un Wanderlust sans issue. "Fuir, là-bas fuir!" écrit encore Mallarmé. Ce pourrait être l'exergue des romans de M. Réjean Ducharme, où beaucoup de mouvement et de préparatifs mènent à un départ qui n'aura jamais lieu. L'isolat québécois n'a pas trouvé de meilleur poète ni notre rage de vivre à l'étranger (perpétuels insatisfaits où que nous soyons) interprète plus passionnément sensible.

Quel est le personnage principal des **Enfantômes** (1)? Vincent Falardeau, un presque nabot. Il rédige ses mémoires. Environ trente ans. Orphelin, orphelinat avec sa soeur, Férié, dont il est vaguement amoureux. Faussement inculte, à la troisième puissance. Il est inculte, mais sait des choses. Pour souligner qu'il est moins inculte qu'il ne l'est en réalité, il se donne les gants de mépriser la culture, et déforme l'orthographe (toujours dans le sens de la complexité, jamais en la simplifiant; il ne fait pas de fautes, c'est chez-lui un propos délibéré); il cite des tableaux, du Schiller en allemand (traduisant du reste mal), des vers de du Bellay. Culture para-ésotérique. Vie vide, où il ne se passe rien. Vincent Falardeau écrit son journal en français, mais son univers de chaque jour, ses citations immédiates, ses références, sont anglais ou américains, comme on voudra. Dans ce livre, l'influence de la civilisation anglo-saxonne est immense. A cet égard, Vincent Falardeau donne la juste mesure de notre anglicisation. Nous utilisons encore des mots français, mais déformés à loisir, désacralisés, blasphémisés; l'esprit est anglais. Quelle sorte d'homme est ce Vincent? Il se veut rigolard, comme il se veut amoureux, ou curieux de tout. En réalité, un homme qui se fabrique à mesure qu'il écrit. Que fait-il? Au plus mal avec sa femme, grâce à un petit revenu, il est libre. Il cherche des aventures, s'occupe de sa voiture, une De Soto, fait des voyages avec sa soeur, pontifie en politique, on dirait un petit Homais. Il ne lit ni ne réfléchit. Sa seule originalité est d'aimer la nature, les bêtes, les arbres, les fleurs, la terre, l'eau, le ciel, sous toutes leurs formes. Non, du reste, sans pose, puisqu'il n'a de cesse qu'il n'ait cité, du paysage, tous les noms latins. Son amour pour sa soeur? N'est-ce pas sa mère qu'il cherche? Il n'a jamais, dans cette famille, été question du père, interdiction formelle. En un mot, Vincent Falardeau s'agite comme un poisson dans un bocal, poisson blanc dans un bol d'encre. Il fait du surplace. Il pourrait n'avoir jamais existé, farfelu à vide. C'est le talent de M. Réjean Ducharme qui lui donne la vie. Comme toujours chez Réjean Ducharme, la création du personnage est un prétexte à des variations dans l'ordre du langage. Vincent est un robot qui déplace beaucoup d'air, il n'en est pas moins un robot. Et surtout il n'aime que lui, ne pense qu'à lui. C'est pour lui-même se charmer qu'il pirouette. Ce sont les autres qui font les frais de son monologue.

Et ces autres, quels sont-ils donc? Des personnages indifférenciés. La soeur, d'abord. Meurt-elle? Va-t-elle mourir? On ne le saura pas de manière précise. Depuis les premières pages, elle est moribonde et ne s'adresse à son frère que d'une manière ésotérique, en langage à la fois puriste et jouaisant, une langue de paresseuse tordue. Ce qui frappe, du reste, dans la façon qu'ont les amis et les connaissances de Vincent Falardeau de s'exprimer, c'est précisément ce que nous appelions, lorsque j'étais enfant "la bouche molle", comme si tout ce beau monde avait sur la langue une pomme de terre brûlante. Triomphe de la paresse intellectuelle et physique, hissée au rang de formalisme esthétique. C'est le symbole le plus pur de la dégénérescence d'une nation. Chez Vincent Falardeau, nous sommes en présence d'un accouplement; celui de la paresse linguistique et d'un profond besoin d'américanisation, en sorte que se conjuguent les éléments nécessaires de notre disparition en tant que peuple. Vincent Falardeau est la victime inconsciente de cet état de choses. Sa femme, Ontarienne, ne peut le comprendre; sa soeur, dont il parle comme de la septième merveille du monde, se situe dans la bonne moyenne des hippies prétentieux et phtisiques. Je n'en reviens pas de constater à quel point tout dans ces vies est déboussolé. La société occidentale, qui n'a pas su dominer sa jeunesse (et par la même occasion lui donner le sens du bonheur) est sans doute responsable de ce vide. Il existe et donne un frisson d'horreur. Vincent Falardeau et sa soeur, avec leur prétention intellectuelle, ne sont pas encore des nihilistes. La logique de ce livre, c'est la destruction de la société dans laquelle nous vivons. Mérite-t-elle mieux que de disparaître? Les destins misérables de Vincent Falardeau et de son entourage portent le présage d'une vaste dévalorisation de tout ce à quoi nous tenons. Après les enfantômes viendront les destructeurs de toute vie.

(1) Réjean Ducharme, **Les Enfantômes.** Gallimard, Paris 1976.

en librairie

Le processus électoral au Québec
*Cahiers du Québec*
*Coll. Science politique*

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

vient de paraître

Raymond Montpetit
Comment parler de la littérature
*Cahiers du Québec*
*Collection Philosophie*

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

les éditions la presse
*présentent Le premier grand roman féministe québécois*

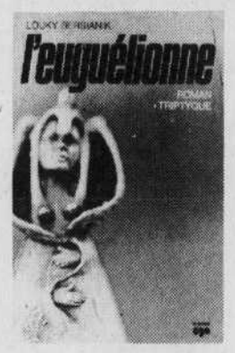

Ce livre . . . dépasse d'un seul coup toute la production romanesque de cette année et s'installe paisiblement parmi les oeuvres importantes de la littérature québécoise.
— *Jean Basile, LE DEVOIR*

. . . un cadeau à la littérature québécoise.
— *Réginald Martel, LA PRESSE*

**L'Euguélionne**
par
Louky Bersianik

. . . un roman explosif, étrange, parfois violent, parfois drôle, et surtout très beau.
— *Paule Turgeon, LE SOLEIL*

. . . un désir forcené d'emprise sur la vie.
— *Suzanne Lamy, LE JOUR*

Extraordinairement surprenant et fascinant.
— *Andrée Rainville, PROGRÈS-DIMANCHE*

les éditions la presse
*En vente partout* **$8.95** 400 pages

Après **L'imprécateur**

Le nouveau roman de
**René Victor Pilhes**
**La Bête**
Ce roman est une fiction,
mais il nous rappelle que notre civilisation,
malgré ses prouesses technologiques,
reste à la merci d'un acte de barbarie.
Un volume : $8.25
SEUIL

**L'Euthanasie**
Jean Mahig

*Cet ouvrage présente l'éventail des conceptions qui ont cours face à l'euthanasie et oriente la pensée vers un jugement moral basé sur les valeurs primordiales de la foi.*

*Où est la compréhension juste de la dignité de la mort? La compréhension juste de la compassion devant la souffrance des mourants, des invalides ou des handicapés mentaux? Il y a certes des droits et des devoirs du côté du médecin et du personnel soignant comme du côté des malades, mais revient-il à une morale purement subjective de préciser ces droits et ces devoirs? Pour bien user des moyens nouveaux offerts par les progrès de la science médicale, plus que jamais s'impose la nécessité de la formation de la conscience. Tout homme a le droit de vivre, et de vivre vraiment jusqu'à sa mort! Tout homme a le devoir de respecter ce droit chez autrui et mérite qu'il soit respecté pour lui-même.*

*En vente chez votre Libraire habituel ou*

Collection "Notre Temps" # 17 — format 5 x 7 ¾ — 96 p. — $6.00

**Librairie des Éditions Paulines** 3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Qué., H1H 1L1 — Tél.: 322-7341

*lettres américaines*

# Les locataires, de Bernard Malamud

par NAÏM KATTAN

Comme la plupart de ses romans et nouvelles de Bernard Malamud **Les locataires,** son dernier roman à paraître en traduction française, nous propose une parabole.

Deux hommes, un Juif et un Noir. Harry Lesser, le Juif, le blanc, se réfugie dans un appartement qu'il occupe depuis des années pour terminer un roman sur lequel il travaille depuis dix ans. Le propriétaire de l'immeuble ne peut pas le mettre à la porte. Il lui offre une généreuse compensation pour qu'il quitte volontairement l'appartement afin que l'on puisse procéder à la démolition de l'immeuble. Un jour, Lesser, qui est seul dans l'immeuble vide entend taper à la machine. Un Noir, Willie Spearmint, vient s'installer dans l'immeuble. Lui aussi est écrivain et lui aussi cherche la solitude pour terminer un roman. Le Blanc s'applique, soigne ses phrases. Le Noir écrit dans la fièvre. Les deux hommes font connaissance, Willie se vante de ses exploits sexuels avec sa maîtresse blanche, mais plus il est pris par la fièvre de l'écriture, plus il la délaisse. C'est alors que Lesser entre en scène. La maîtresse blanche, Irène, est elle aussi juive. Elle fait l'amour avec le Blanc, devient sa maîtresse. Les semaines passent et Lesser finit par éclater. Il met l'écrivain noir au courant. Fou de rage, celui-ci commence par assommer son rival et quand celui-ci s'échappe il fait auto-da-fé des manuscrits qu'il a rédigés pendant dix ans.

Lesser est mis par Irène au pied du mur. Il a à choisir entre elle ou le livre qu'il écrit. Il choisit l'oeuvre. Il se remet à rédiger à nouveau le roman perdu. Irène le quitte, va s'installer en Californie.

On retrouve dans **Les Locataires** deux thèmes qui reviennent souvent dans l'oeuvre de Malamud. Le lien entre Noir et Blanc qui est aussi un lien entre Juif et Chrétien. C'est le rapport de la violence et la compassion, la souffrance et la pitié. La recherche de la sainteté traverse des étapes de violence, de patience et de sacrifice. Le deuxième thème est celui du rapport entre l'oeuvre et la vie. Comprendre la vie, en chercher le sens, n'est-ce pas là vivre doublement? C'est peut-être aussi oublier de vivre. Faut-il conquérir le plaisir ou chercher d'abord le sens du plaisir?

Malamud est l'un des chefs de file du roman juif américain. Dès son premier livre **Le Commis,** le Juif représentait l'image ou plutôt le mythe central de son oeuvre. Mais pour lui le Juif n'était pas la différence, l'aliénation, l'excentricité. S'il écrivait sur les Juifs c'était que pour Malamud, à un certain niveau, dans une dimension très haute, tout le monde est Juif y compris ceux qui sont nés Juifs.

Dans **Les Locataires,** le personnage Juif incarne une quête irrationnelle, absurde et qui aboutit au vide. Il n'y a pas d'autre solution que de reprendre la quête toute absurde qu'elle soit. Son personnage choisit l'oeuvre, remettant la jouissance de la vie à plus tard. Il s'agit bien d'un locataire qui n'attend pas l'aboutissement de l'oeuvre ni la conquête de la vie mais l'inutilité, la mort. Son existence est faite d'une interminable attente qui ne s'arrête que pour recommencer.

J'ai l'impression que **Les Locataires** marquent la fin d'un épisode dans la littérature américaine contemporaine, celui du roman juif de New York. Ce roman a cherché à relier la vie urbaine des classes moyennes à une tradition culturelle populaire. Or, il a fait long feu. Bellow s'interroge sur la puissance de la violence et l'inneffi-cacité de la pensée et de la culture. Philip Roth plonge dans l'introspection et l'humour noir et voici Malamud qui nous transmet son constat: l'absurde domine. Si l'écriture n'aboutit qu'à l'écriture, si le texte ne suscite qu'un autre texte, la vie n'a plus de place et la littérautre, l'art en général, le texte sont voués à l'insignifiance. Le sacrifice de la vie au nom de l'art devient inutile.

Le roman Juif a voulu être autre chose qu'un exercice de style. L'honnêteté fondamentale de Malamud le pousse à dire que c'en est fait de cette prétention. La lucidité n'enlève rien à l'intensité et à la réalité de la souffrance. Aussi, ce roman se termine-t-il par un mot répété à l'infini: Pitié.

**Les locataires** de Bernard Malamud, roman traduit de l'américain par Georges Renard, aux **Éditions du Seuil.**

en librairie

Réjean Pelletier et collaborateurs

**Partis politiques au Québec**

*Cahiers du Québec*
*Coll. Science politique*

**éditions hurtubise hmh** 380 ouest rue Craig Montréal

VIENT DE PARAÎTRE

***L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec***

**Jacques Brossard**

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

# Koestler, Brillat-Savarin et Barthes

par YVON BOUCHER

En bon écrivain éclectique qu'il est, Arthur Koestler ne doit pas ignorer qu'il est un lointain disciple de Potamon d'Alexandrie. Il y a un mythe Koestler qui prend forme autour de concepts tels que: dilettantisme, rationalisme et ironie. Malgré qu'il soit hongrois d'origine et qu'il ait appris à écrire l'allemand à dix-sept ans et l'anglais à trente-cinq, Koestler est devenu un Britannique typique, tant par sa façon désinvolte de parler de tout et de rien que par ses tics intellectuels qui le rattachent à cette longue tradition de pragmatisme, voire même d'utilitarisme russellien.

Koestler est brillant. Il fascine et séduit au point d'attirer à lui des clientèles de lecteurs qu'on ne s'attendrait pas à voir ensemble: il est le foyer, ou le point aveugle, où s'entassent allègrement et presque indifféremment les amants de Charroux, les affolés sous-mystiques du Troisième Oeil et les professeurs d'histoire des sciences des universités les plus réputées. Il a cette qualité particulière de ne point bafouer l'esprit scientifique tout en étant parfaitement délirant face à ce même esprit.

On n'a qu'à lire son dernier ouvrage paru en français et qui s'intitule **Face au néant** (1) (rappelons que ce titre résolument dévastateur aurait mieux convenu à un auteur comme Cioran et que le traducteur aurait pu se contenter du titre original: **Le talon d'Achille**) pour s'en convaincre. Éternel invité de Sociétés savantes, Koestler réussit le pari d'être un littéraire chez les scientifiques, un scientifique chez les littéraires sans choquer les exigences théoriques, la rigueur et le snobisme et des uns, et des autres...

Ces essais, qui sont tous de courts textes parus dans des revues spécialisées ou des conférences données à travers le monde, s'échelonnent de 1966 à 1973. Parmi les plus intéressants, il faut d'abord retenir ce **Tendance à l'autodestruction** où l'auteur démontre clairement, à partir des recherches et des découvertes de Papez et McLean, que le plus grand malheur des hommes (adieu Pascal!) vient du fait que le néocortex ou cerveau récent est en contraste opposition avec le mésocontex ou cerveau antérieur. Le premier étant le dépositaire de nos facultés les intellectuelles, le second représentant de nos pulsions primitives et de nos instincts de base. Si cette dualité "schizophysiologique" est la cause de la plupart de nos maux (la dualité classique et spiritualiste corps/esprit faisant partie de ces maux) ne faudrait-il pas intervenir au niveau du génétique?

Dans un autre chapitre, **Peut-on faire confiance aux psychiatres?** l'auteur, en moins de huit pages, réduit à néant le sérieux de la nosologie psychiatrique. Ainsi, dans une expérience relatée, "sur trente-cinq psychiatres américains — "tous vétérans expérimentés" selon le commentaire de Zubin — quatorze diagnostiquèrent chez une malade une névrose et vingt et un une psychose"... Pour un autre cas nous trouvons, un tiers en faveur de la névrose, un tiers en faveur de la schizophrénie (qui est une psychose) et un troisième tiers décrétant, du noble socle de la scientificité freudienne, des "troubles de la personnalité"! A diagnostic différent, traitement différent: sera-ce le tranquillisant classique ou l'électrochoc?

D'un certain point de vue, on pourrait affirmer que la parascience est le luxe métaphysique ou surréaliste du scientifique. Dans **Science et parascience** le lecteur, candidement accroupi dans son néo-positivisme causaliste du XIXe siècle, se voit confronté à des faits d'où il ressort que la causalité mécanique n'est plus la souveraine face aux découvertes récentes, en particulier dans le domaine de la théorie des quanta. Les noms de Planck, Einstein et Heisenberg sont cités à point nommé; il se peut que les vieux aristotéliciens que nous sommes aient à redéfinir des concepts comme temps, espace, matière et causalité.

**Le jour glorieux,** pour sa part, analyse la fameuse rencontre Spassky-Fisher: on y apprend, entre autre chose, que tous les champions sont de véritables maniaques. Alekhine qui démolit le mobilier de sa chambre d'hôtel, Steinitz qui meurt fou, etc. Également quelques corrélations entre les échecs, l'électronique et la simulation artificielle de l'intelligence.

Un autre chapitre représente une fine analyse du cas Gandhi (**Mahatma Gandhi: le yogi et le commissaire**): à l'image sacro-sainte d'un mystique politique exemplaire qui aurait sauvé l'Inde, Koestler oppose celle d'un personnage délirant, despote souverain auprès des siens, curé laïcisé hanté par "l'anxiété spermatique" (Gandhi réprimait, depuis sa trentième année, toute manifestation sexuelle et défendait la vieille tradition de la "brachmacharya") homme politique inefficace (les massacres entre hindous et musulmans, qui aboutirent à la sécession et à la formation du Pakistan ainsi que les combats du Cachemire qui furent le signal de l'échec définitif de la non-violence en font preuve) défendant une "philosophie facile à glorifier mais impossible à défendre". L'échec de Gandhi semble, pour Koestler, évident et ses preuves ne sont pas dénuées de force persuasive malgré les résistances qu'elles risquent de rencontrer parmi une certaine jeunesse américaine (donc québécoise...) engluée dans un Hessianisme hérité de la côte ouest et dans une mystique de l'ameublement import-bazaardien.

Il y a beaucoup d'autres sujets que Koestler aborde dans d'autres chapitres qui sont plus faibles: les récits de voyages en Australie, aux îles Fidji et à Marrakech ainsi que quelques recensions d'ouvrages me semblent plutôt ternes. Il faut indiquer le chapitre sur Wittgenstein (où l'on apprend que ses trois frères se sont suicidés), premier philosophe à avoir anéanti les prétentions métaphysiques de ceux qui restent, ainsi que la mention de cette "volonté de sens" concept hérité de Frankl, fondateur de ce que l'on appelle la troisième école viennoise. Le tout, toujours traité avec brio et brièveté.

Arthur Koestler a le défaut de ses qualités et d'aucuns se plaindront d'un manque de développement dans l'exploitation des sujets; il faut consommer Koestler comme il s'affiche dans **Face au néant:** brillant, éveilleur de conscience, suscite-ur d'intérêts et de lectures nouvelles. Il demeure un homme d'esprit qui évite les dogmatismes et, pour ceux que cela incommode, les préciosités de vocabulaire.

Avec cet auteur on comprend que la culture n'est pas uniquement Racine, Molière, Shakespeare ou Malraux mais, aussi, Newton, Boole, Russel ou Shannon. Ici, une expression comme "ouverture d'esprit" prend tout son sens. Nous sommes loins de ces humanistes pleurnichards qui font "vieille France" et qui se dorlottent avec leur stoïcisme et leur misanthropie élitiste.

Une pensée mûre finit toujours par comprendre que si le Moi est le centre de tout, le Tout, par un retour dialectique, doit devenir le centre du Moi.

* * *

Un an avant sa mort, Anthelme Brillat-Savarin, neveu de Mme Récamier, beau-frère de Fourier, écrivait un ouvrage, protégé par l'anonymat, qui s'intitule **Physiologie du goût** (2). Baudelaire, qui voyait en lui une "espèce de brioche insipide", s'exclamait déjà en 1850: "Si une nouvelle édition de ce faux chef-d'oeuvre ose affronter le bon sens de l'humanité, buveurs (...) ne contemplez plus le ciel que par le cul de la bouteille!"

Eh bien, buveurs, il est temps de lorgner le ciel par le cul de ce que vous savez! Les éditions Hermann viennent de lancer une réédition du célèbre ouvrage, préfacé par nul autre que Roland Barthes, mis en ordre et annoté par Michel Guibert.

Du texte lui-même, il n'y a rien de spécial à dire sinon qu'il confirme l'assertion selon laquelle toute réputation est surfaite. Brillat-Savarin n'y semble ni si épicurien, ni si hédoniste, ni si spirituel que le laissaient entendre les manuels d'histoire littéraire. A cet égard, et dans le style cul-cul-gastronome-cultivé, on peut aussi bien opposer à cet auteur le **Grand dictionnaire de cuisine** d'Alexandre Dumas, **l'Art de cuisiner** de Beauvilliers ou encore les **Pensées d'un dégustateur** de Pierre Poupon. Comme le note justement Barthes, dans sa préface: "B.S. s'essaie à la science, ou du moins au discours scientifique".

Il y a de tout dans ce livre: physiologie, principes généraux et nébuleux de gastronomie, considérations sociales, recettes de cuisine, références historiques, anecdotes exquises ou fastidieuses et apophtegmes célèbres.

Mais, quelle que soit l'admiration que l'on voue à B.S., on ne comprend pas pourquoi l'édition critique de Monsieur Guibert omette des passages importants de l'édition originale. Le respect du texte doit, ou aurait dû, prévaloir et il est du ressort unique du lecteur de discerner ce qui lui semble fat ou appréciable. De plus, le ton de Guibert est trop souvent sarcastique à l'endroit de B.S. pour les véritables apports qu'il nous donne sur l'oeuvre.

Pour sa part, la préface de Barthes, au lieu de totaliser une interprétation de la **Physiologie du goût,** procède par touches discrètes: on sent le texte de commande fait sans passion. Barthes rattache l'entreprise de B.S. et la thématique de celui-ci à une métaphorisation du désir. Il note également l'empirisme de l'auteur et y voit le début d'une mythologie à double facette: romantisme et positivisme, dont le XXe siècle se ressent encore.

Pour les curieux: cette édition, de même que beaucoup d'autres produites chez Hermann, a été composée au plomb. La qualité d'impression y est remarquable.

Une dernière remarque pour les lecteurs éventuels: le titre original de cet ouvrage, qui a été "castré" par Michel Guibert était: **Physiologie du goût** ou **Méditation de gastronomie transcendante, ouvrage théorique, historique et à l'ordre du jour, dédié aux Gastronomes parisiens par un professeur, membre de plusieurs sociétés savantes.** Cet ouvrage pourrait être offert en cadeau aux ignares de la cocacolonisation et de la hamburgurisation ne serait-ce qu'à titre de réminiscence archéologique.

P.S. Contrairement aux renseignements contenus dans le **Dictionnaire des auteurs** de Laffont-Bompiani, la **Physiologie du goût** ne fut pas le seul ouvrage commis par B.S.: il écrivit également un **Essai sur le duel** qui ne doit pas manquer de piquant.

(1) Koestler, Arthur: **Face au néant,** Calmann-Levy, Paris, 1975, 250 p.

(2) Brillat-Savarin, Anthelme: **Physiologie du goût,** avec une **Lecture de Barthes,** Hermann, Paris, 1975, 187 p.

## Dans la poche

**CHASSES DE LA LUMIERE,**
**James Baldwin,**
**Traduit de l'Américain par Magali Berger**
**(Titre original: No name in the street)**

Parmi les écrivains américains des dix dernières années, l'un des plus importants est certainement James Baldwin. Aîné de neuf enfants, il est né à Harlem en 1924. Originaire de la Nouvelle-Orléans son père était venu travailler dans le Nord. Ouvrier dans une manufacture, il prêchait le dimanche au temple, et le petit James Baldwin fut élevé à l'ombre de la pauvreté et de la religion. Au cours de sa quatorzième année (alors qu'il prêchait lui-même à cette époque) il eut une grave crise religieuse, et rompit avec son milieu quelques années plus tard. Ces deux révoltes — contre la pauvreté et la religion — furent la matière de son premier roman et de sa première pièce, et on les retrouve, toujours présentes, dans... chassés de la lumière...

Dans la première partie, James Baldwin traite des questions raciales. Il parle de sa vie à Paris avec des flashes-back sur sa vie en Amérique. Dans la seconde partie, il parle de Hollywood, Malcolm X, l'assassinat de Martin Luther King et les Panthères Noires. Mais surtout on retrouve l'univers de l'auteur. Un univers où, selon Norman Mailer, les êtres sont "tordus jusqu'à nous faire suffoquer, jamais assez énergiques pour sortir du marasme et atteindre l'autre pays, celui de l'amour".

11 x 16,5 cm; couverture flexible, pelliculée couleurs; 224 pages; S 2.50.

Les Éditions du Jour
NOUVELLES PARUTIONS

**Les complots de la C.I.A.**

**Voici un document historique et politique exceptionnel: les enquêtes officielles américaines sur les activités illégales de la C.I.A. Pour la première fois, le fonctionnement clandestin d'un grand service secret est révélé au public.**
**Entre 1950 et 1975, les opérations de la C.I.A. se sont étendues au monde entier: complots internationaux, manipulations de gouvernements et de groupes politiques, coups d'état sanglants, assassinats de dirigeants. Fin 1960, les agents américains s'acharnent sur le leader congolais Patrice Lumumba. Des poisons et des virus sont envoyés en Afrique, des tueurs sont recrutés... A partir de 1962 l'élimination de Fidel Castro devient l'obsession des dirigeants de la C.I.A. Les gadgets les plus complexes, les poisons les plus violents sont préparés... On prévoit même de «faire débarquer le Christ à Cuba...» En 1970, des mitraillettes sont acheminées vers Santiago par la valise diplomatique et l'exécution du général Schneider marque le commencement de la véritable guerre clandestine que les États-Unis vont mener pendant trois ans contre le gouvernement de Salvador Allende...**
**Mais la C.I.A. ne s'est pas contentée de mener ses opérations secrètes à l'étranger. Sur le territoire même des États-Unis, ses agents ont espionné les opposants politiques, mis en fiches des millions de citoyens, recruté des groupes de tueurs, testé des drogues dangereuses sur des hommes et des femmes choisis au hasard. On retrouve ces mêmes agents dans le scandale du Watergate... Et pendant plus de dix ans, la C.I.A. a dissimulé des données décisives sur l'assassinat du président Kennedy... Ce qui est ici dévoilé est stupéfiant.**

**$9.95**

**RONALD BIGGS, L'homme du train postal**

**Voici donc, racontée en toute franchise et liberté, la vie de Ronald Biggs, l'un des principaux auteurs du hold-up qui, en 1963, a frappé l'imagination du monde entier par son audace. Un « coup », minutieusement monté, qui consista à arrêter un rapide en rase campagne et à s'assurer un butin de trois milliards d'anciens francs, sans prise d'otage, sans un seul coup de feu. Quelques mois plus tard, Ronald Biggs, aujourd'hui réfugié au Brésil, s'évadait spectaculairement de sa prison londonienne. Il est le seul de la bande à n'avoir jamais été repris. Colin MacKenzie, grand reporter au *Daily Express*, est parti sur les traces de Biggs et l'a rejoint en Amérique du Sud. Là, durant des mois, il l'a interviewé, confessé et Biggs ici dit « tout » : non seulement l'affaire du train postal, heure par heure, et la traque qui suivit son évasion (une chasse à l'homme qui le mena de Paris à Rio en passant par Melbourne et Caracas) mais aussi son enfance dans les faubourgs de Londres, ses premiers larcins, son séjour dans une prison de Brasilia où il se lia d'amitié avec Fernand Legros, ses passions, son retour pour sa femme Charmian — figure d'une tendresse et d'une loyauté sans faille.**
**Un récit presque policier, un témoignage surprenant sur un aventurier hors du commun.**

**$7.95**

**UN CADEAU DE CHOIX POUR LA FÊTE DES PÈRES**

**LES ÉDITIONS DU JOUR**
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom
Adresse
Ville
☐ LES COMPLOTS DE LA C.I.A. $9.95
☐ RONALD BIGGS, L'HOMME DU TRAIN POSTAL $7.95
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint Total $

AJG-139

"Depuis **"Le Petit Prince,** et **"Alice au Pays des Merveilles",** je n'avais pas lu un livre aussi simple et profond, un livre aussi **total** sur la vie".

**Odette Gélinas**
*Télé-Métropole*

Fynn

**Anna et Mister God**

Seuil

200 pages — $8.40

*DISTRIBUTION AUX LIBRAIRIES*
**DIFFUSION DIMEDIA : TÉL.: (514) 336-3941**

## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
**844-3361**
- Chaque parution coûte $2.00, minimum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
**844-3361**
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

### APPARTEMENTS À LOUER

**"ST-ANDREW'S TOWER"**
**1432 Rue de la Montagne**
**DISPONIBLES**
***Bachelors très spacieux, grands studios.***

***Venez voir et comparez.***

• Système de contrôle individuel pour chauffage et air climatisé • tapis mur à mur • grand balcon et rideaux-soleil • poêle et réfrigérateur de marque G.E. • salle de bain en céramique • électricité payée.

Avantages sur les lieux, promenade de l'Arcade, boutiques, restaurant, magasin d'alimentation, piscine, terrasse, sauna, stationnement, bureau de location sur les lieux, du lundi au samedi incl. 12h. p.m. à 6h p.m.

**288-3898**
18-6-76.

COTE DES NEIGES, 4½ chauffé, rue Ridgewood, libre 1er juillet, $250. mois. Tél: 737-0207. 14-6-76

AVENUE LAVAL, face Carré St-Louis 3 pièces rez-de-chaussée, libre immédiatement. Références demandées. Tél.: 738-8872. 14-6-76

APPARTEMENT LUXUEUX 5½, tapis mur à mur, insonorisé, piscine, sauna, 5 minutes du métro, quartier résidentiel. Libre 1er juillet. 620-3202. 21-6-76

COTE ST-LUC (chemin, 4965), 3½ chauffé, occupation immédiate, très propre, tranquille, ensoleillé. $200. plus taxes d'eau. 272-6563, 488-6013. 14-6-76

ILE DES SOEURS, 3½ à sous-louer, dans petit immeuble calme donnant sur parc. Vaste "living", salle à manger, grande chambre, balcon-terrasse. Etat impeccable, loyer raisonnable. 766-6929, ou 343-6213. 14-6-76

### AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067, ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

### ANIMAUX

VIZSLA, chien de chasse hongrois, enregistré, doux, affectueux, 486-2197. 19-6-76

BERGERS ALLEMANDS: chiots enregistrés, "pedegree", élevage de qualité sur signées importées. 487-6078. 18-6-76

### ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Absolument besoin toutes sortes de meubles, aussi porcelaine, lustres, tapis orientaux, bijoux. 374-1224. 1-7-76

### ANTIQUITES A VENDRE

**LIQUIDATION**
A prix réduit, antiquaire fermant ses portes.
**Samedi et dimanche seulement.**
Boutique La Magdeleine E n rg.
253 St-Ignace
Laprairie.
**659-0734**
14-6-76

### ASSOCIÉS DEMANDÉS

RECHERCHE ASSOCIE pour commerce en expansion, doit avoir de la facilité d'organisateur pour des réunions de groupe, et de l'entregent. Envoyer votre curriculum vitae à C.P. 101, Brossard. 11-6-76

### AUTOS À VENDRE

RENAULT 12, 1974, familiale, excellente condition. 625-3821. 14-6-76

PORSCHE 911 E, coupé, jaune, 1970, comme neuve, équipée. Vente privée, jour: 748-7590. 18-6-76

### BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

VOILIER C&C, 30 pi. équipé, pour croisière; licensié canadien, comme neuf. $29,000. Tél.: soir: 332-0026 jour 733-9911, poste 253. 14-6-76

### CHALETS À LOUER

GRAND CHALET, toit cathédrale, 3 chambres à coucher, lac privé tout fourni. 45 milles de Montréal. Tél: 277-9219. 14-6-76

LAURENTIDES, très beau chalet, 3 chambres à coucher, salon avec foyer, cuisine moderne, chauffage central, 150' sur lac. Saison 739-0256. 14-6-76

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons. Semaines: vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 25-6-76

DOMAINE STE-AGATHE, chalet très luxueux, 3 chambres, foyer pierre, galerie-patio, vue panoramique, lave-vaisselle, piscine chauffée, saison: $1,400. 256-6825, ou 1-819-326-5836. 21-6-76

### CHAMBRES À LOUER

COIN LAJOIE-DAVAAR, chambre meublée, pour dame d'un certain âge ne travaillant pas, de préférence. $15. par semaine. Appelez à 738-9576. 14-6-76

### BUREAUX À LOUER

**place de ville**

**PLACE DE VILLE offre 200,000 pieds carrés d'espaces de bureaux répartis en 3 édifices bien dégagés, complétés d'un vaste stationnement. Tout a été conçu pour assurer aux locataires une atmosphère de calme, de tranquillité et de luxe discret. Comme telle, PLACE DE VILLE offre aux hommes d'affaires et aux professionnels, des bureaux prestigieux et inégalé quant à ses commodités.**

**BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL**
**Au coeur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.**

- **Facilement accessible par les autoroutes Laurentides et Mirabel.**
- **Près des grands centres d'achats régionaux tels que Hypermarché, Carrefour Laval, Centre Laval.**
- **Vaste stationnement.**
- **Des commodités inégalées à des prix de location des plus attrayants.**
- **Tous services inclus.**

13-6-76

OCCUPATION IMMÉDIATE — **332-3738** (R. Caron)
Commission assurée aux courtiers

### COURS PRIVÉS

BACHELIÈRE DONNERAIT LEÇONS DE LANGUE ANGLAISE à prix raisonnable. Appelez ou laissez un message à Sandra, Tél: 844-2956, entre 9 a.m. et 8 p.m. 15-6-76

### DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2321 13-6-76

### DIVERS

FOYER AUTONOME, 1 an, moitié prix. 331-5415 ou 389-6106. 17-6-76

ACHÈTERAIS BILLETS DES CÉREMONIES D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES. Téléphonez après 6 h p.m. 1-819-379-6063. 15-6-76

### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137. 689-2547 J.N.O.

### ÉQUITATION

MANEGE ST-MARC: En plus des cours d'équitation pour adultes et enfants, qui se poursuivent tout l'été, dès le 27 juin pour une période de 10 semaines, camp d'équitation pour jeunes de 8 à 13 ans, pas plus de 12 enfants à la fois, 2 monitrices plein temps, cours d'équitation chaque jour, randonnées et autres activités équestres, piscine. $115. par semaine, $60. par semaine (incluant le repas du midi) pour les enfants qui passent la journée seulement; $50. si l'enfant apporte son lunch. Pour inscription: Marcel Messier: 584-3384. 2-7-76

### FERMES À VENDRE

AYERS CLIFF, 185 acres, bâtiments, maison presque finie, vues ruisseau, $55,000. Tél: 271-4235 14-6-76

DOMAINE 100 acres près Mont-Laurier, petite maison neuve, chemin privé, lac à truite, ruisseau, grange, 20 acres cultivés, $30,000. 674-4885. 15-6-76

### LOGEMENTS DEMANDÉS

CHERCHONS logement ou bas de duplex pour mi-septembre. 6½ ou plus. Cuisine équipée, garage, balcon, ou petit jardin. Pour adultes. Près gare, métro, ou autobus. Ville Mont-Royal, Outremont ou Westmount. Appelez Mme Boivin, 273-6750. 15-6-76

### LOGEMENTS À LOUER

NOTRE-DAME-DE-GRACE, chauffé, 6½ pièces, poêle, réfrigérateur fournis. Remis à neuf, sous-sol fini, salle de lavage. $375. Tél: 487-5041. 14-6-76

BROSSARD, 5½, 4½ avec garage, luxueux, chauffé, très moderne, prises laveuse et sécheuse. Près des commodités. Tél: 342-2822. Local 284. 12-6-76

CHAUFFE, 7 pièces et ½, haut de duplex $400. mois. 2790 Willowdale. Libre en août. Téléphone pour rendez-vous, entre 7 p.m. et 8 p.m. à 342-1472. 15-6-76

OUTREMONT: bas duplex, rénové, chauffé, 3 chambres, foyer, équipé, tapis mur à mur, décoration professionnelle, sous-sol semi-fini, garage, grand jardin, rue tranquille, libre 1er juillet, $700. 735-6753. 14-6-76

### MAISONS À LOUER

**GRANDE MAISON CANADIENNE**
à louer $700. mois, ou à vendre $125,000. Duvernay, près sortie Pont Papineau. Face à un parc. 9 grandes pièces, dont un très grand, sous-sol fini, 3 w.c., 1 bain, 2 douches, terrain paysager. 70' x 100', invitation à la visiter. Pour rendez-vous:
**Tél: 663-3073**
21-6-76

### MAISONS A LOUER

VILLE MONT ROYAL, luxueux "townhouse", 3 chambres à coucher. Équipé; 1er juillet ou 1er août. Tél.: 342-1958. soir 1-7-76

### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.pn l. ès lettres. Tél: 524-3852 J.N.O.

### OFFRES D'EMPLOIS

**SERVICES ADMINISTRATIFS**
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT**

(1) Technicien en Instrumentation et Contrôle
C-76-6-392

— **Attributions caractéristiques :**
Le rôle principal et habituel du technicien en instrumentation et contrôle consiste à voir au bon fonctionnement et à l'entretien des systèmes mécaniques du Collège.

Dans l'exercice de ses fonctions, cet employé est appelé à initier et à diriger du personnel subalterne, notamment des mécaniciens en réfrigération, en tuyauterie et en contrôles.

Connaissant les plans et devis, il vérifie les appareils de mesure et s'assure que le débit, la température, la pression et l'humidité des divers fluides se maintiennent aux valeurs prévues. Il voit à l'entretien préventif des différents systèmes.

— **Qualifications requises :**
Diplôme d'études collégiales professionnelles en instrumentation et contrôle. (Une compétence notoirement reconnue peut compenser pour une scolarité insuffisante.)

Trois années d'expérience pertinente dans l'installation et l'ajustement de thermostats pneumatiques et de contrôles électriques complexes relatifs aux installations de ventilation et de climatisation.

— **Salaire :**
Selon la Convention Collective en vigueur.

*Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 21 juin 1976 au :*

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**
**200 ouest, rue Sherbrooke,**
**Montréal, Québec**
14-6-76

Cégep du Vieux Montréal

**LES PRODUCTIONS MUTUELLES LIMITÉE**
**LA CORPORATION DES FILMS MUTUELS LIMITÉE**

La plus importante compagnie de production et de distribution de films à Montréal est à la recherche d'une SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE pour son président, d'une RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO pour le département de la programmation et d'un COMPTABLE-JUNIOR pour le département de la comptabilité.

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

**Exigences :**
- Expérience
- Parfaitement bilingue
- Grammaire française excellente
- sténo-dactylo
- personnalité et maturité

Si vous désirez travailler avec une équipe jeune et dynamique, que le travail ne vous fait pas peur et si vous avez le sens des responsabilités, vous êtes celle que nous recherchons . . .

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO

**Exigences :**
- Minimum 1 an d'expérience
- Grammaire française excellente
- Connaissance élémentaire de l'anglais

COMPTABLE - JUNIOR

**Responsabilité :**
- Supervision du département de comptabilité
- préparation des états financiers
- enregistrement des transactions aux livres
- préparation de rapports comptables
- cours du soir sont un atout

**Exigences :**
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la comptabilité, être en mesure de superviser du personnel.

*Si l'une de ces positions vous intéresse, entrez en contact avec* **Mlle Lise Dandurand à 845-8649.**
15-6-76

### OFFRES D'EMPLOIS

SECRETAIRE JURIDIQUE demandée. Mlle Grégoire 526-9662 14-6-76

OPERATRICE pour robes complètes, à l'heure et à la pièce, ouvrage toute l'année, heures flexibles, aussi ouvrage à domicile, demandez Dave, 866-8292. 14-6-76

ECOLE PRIVEE recherche des professeurs d'enseignement général aux niveaux élémentaires: 1-2-3. Envoyer votre curriculum vitae au Rabbinical College of Canada, 5001 Vezina, Montréal. 13-6-76

**RECHERCHONS SECRÉTAIRE-DACTYLO**
avec notions comptable, bilingue, salaire intéressant. Expérience souhaitée.
Lieu de travail: Chemin Côte des Neiges et Côte Ste-Catherine.
**Tél.: M. Baron : 731-3497, de 10 a.m. à 12 a.m. et 3 p.m. à 5 p.m.**
19-6-76

**GUIDES**
**Étudiants en architecture ou génie**
Exigences:
- bilingue - posséder une connaissance approfondie du dossier olympique.

Si vous avez ces qualifications, veuillez communiquer avec Mlle Gaétane Collin,
**873-6797 poste 227**
14-6-76

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE**
**Responsabilités:**
— Direction d'un bureau de deux employés -
— Rédaction de la correspondance en français et/ou en anglais -
— Tenue des livres comptables jusqu'à la balance de vérification.

**Qualifications:**
— Age: de plus de 27 ans
— Expérience: un(1) an dans un poste semblable
— Mémoire pour nombreux détails
— Habileté à organiser et planifier le travail.
— Salaire à discuter.
— Lieu de travail: Centre d'Achat L'Acadie-Sauvé.

*S.V.P. TÉLÉPHONER AU*
**331-5628**
15-6-76

### OFFRES D'EMPLOIS

**C.L.S.C. LE SAMARITECH**
demande un(e)
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
**(homme ou femme)**

**Fonctions:**
— assiste le directeuur-général du CLSC dans ses fonctions administratives;
— reçoit le courrier, le dépouille, le répertorie, l'achemine et rédige la correspondance de routine;
— rédige lettres, rapports et procès-verbaux (en particulier ceux du Conseil d'Administration, du Comité Administratif et de l'équipe de direction). Transcrit au dactylographe;
— exécute un travail de secrétariat varié et complexe.

**Exigences:**
— minimum de deux années d'expérience;
— excellente maîtrise du français parlé et écrit;
— de préférence bilingue et possédantt la sténographie.

**DIRECTEUR-GÉNÉRAL**
**C.L.S.C. LE SAMARITECH,**
**2107, boul. LAPINIÈRE,**
**VILLE BROSSARD - tél.: 656-1710**
15-6-76

**COLLÈGE AHUNTSIC**
**OFFRE D'EMPLOI**

Poste à pourvoir:
TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES
**au service de l'Audio-visuel**

**NATURE DU TRAVAIL**
Le titulaire de ce poste assure la production photographique au service audio-visuel. De plus, il doit agir comme moniteur pour la formation technique des utilisateurs.

Il doit également voir à l'entretien et la tenue de l'inventaire du matériel mis à sa disposition.

**QUALIFICATIONS REQUISES**
— Posséder un diplôme d'études professionnelles avec champ de spécialisation approprié;
OU
— Posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

**TRAITEMENT**
Selon la Convention Collective. (En cours de revision)

*Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir* leur curriculum vitae au plus tard mercredi le 16 juin 1976, a seize *(16h) heures, à l'adresse suivante :*

**COLLÈGE AHUNTSIC**
**Le Service du Personnel**
**9155, rue St-Hubert**
**Montréal, Qué.**
**H2M 1Y8**
14-6-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**ST-BASILE**
Cottage canadien centenaire fini clapboard, grand terrain 23,000 pi. car. 8 pièces avec foyer, site de choix, près de tous les services. **Gilles Bergeron, 651-5300, 353-6765.**
**MONTREAL TRUST** *courtier*
13-6-76

### OFFRES D'EMPLOIS

**1 - ÉDUCATEUR**
Recherchons éducateur pour période estivale, possibilité de suppléance, en plus durant année. Formation sciences humaines, complétées ou tout au moins débutées (éducation spécialisée, psychologie, psycho-éducation, etc.)

**2 - PRÉPOSÉE AUX PENSIONNAIRES**
Dame 25 ans et plus, possédant expérience de tenue de maison, pour travailler auprès d'enfants de 5 ans et plus.
***Faire application au:***
**Pavillon Charleroi Boyer**
**a/s M. Robert Vezina**
**4535 Charleroi, Montréal-Nord.**
**Téléphone: 326-3025** 14-6-76

### TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés, habits et costumes sur mesure, 361 rue Guizot. Tél.: 388-2972 13-6-76

### TERRAINS À VENDRE

STE-LUCE-SUR-MER: Comté Rimouski, site panoramique, 800,000 pieds carrés dominant la mer et le village. 729-6696 ou inter: 1-514-729-6696. 14-6-76

### TRANSPORT

A BAS PRIX, accepterais petits déménagements, Service rapide. Tél: 525-6872 1-7-76

### TRAVAIL DEMANDÉ

DAME SEULE paisible, âge moyen, partagerait votre maison ou chalet à la campagne, saison d'été, accepterait préparer repas. S'adresser Dossier 328, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9. 15-6-76

### VOYAGES

CHERCHONS famille possédant chalet près d'un golfe qui garderait garçon de 12 ans, parlant français et anglais, pour l'été. Pour informations 256-3673, soir. 21-6-76

RECHERCHE CO-ÉQUIPIER pour randonnée cyclo-touriste: Sorel-sud du Lac Champlain, aller-retour. 58 milles; 60 milles par jour. Départ 15 juillet. Frais motel pratagés. Tél: 739-9693 13-6-73

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**MAISONS QUÉBÉCOISES**
Pièces sur pièces, sans terrain telles quelles, défaites ou remontées.
**659-9432, soir**
14-6-76

**OUTREMONT**
**Rue Roskilde**
Luxueuse résidence complètement rénovée, 9 pièces, 2 salles de bain, cuisine ultra-moderne. Taxe: $1.500. par an. Prix: $85.000. Pas d'agent.
**Informations: 274-7875**
14-6-76

**CANTONS DE L'EST**
**Cherry River**
**Parc du Mont Orford**
Vaste bungalow de 14 pièces, moderne, rustique. Sur plan d'architecte; édifice en forme de "H", s'étendant sur 73 pi. par 48 pi. au point maximum. Parfaitement construit en 70 et 73 dans une ancienne érablière (1,000 arbres sur 2.7 acres). Se partagerait possiblement en deux maisons de 7 pièces. Tout confort, impeccable, de multiples détails en font pour le prix (dans les $70,000.) une valeur plus que justifiable. Dossier complet sur demande. M.L.S. **André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641, TRUST GENERAL,** *courtiers.*
13-6-76

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

**ST-JACQUES DE MONTCALM**
A seulement 28 milles de Montréal un oasis de paix, maison bretonne de grande dimension en pierre des champs, acheteurs sérieux seulement. Information: **Gérard Descheneaux.**
**589-4488 - 735-3237**
14-6-76

**VILLE MONT-ROYAL**
**Ouvert aux visiteurs**
**Dimanche de 2 à 4 p.m.**

**1e) 111 Dunrae**
Cottage détaché, idéal pour un couple ou une petite famille. Ravissant salon avec foyer naturel en pierre, et plafond style cathédrale. 3 chambres à coucher, cuisine "Griffin". Très joli jardin entouré de haies. Prix demandé: $79,900. M.L.S.
**Mme Martha Fogh, 738-6765.**

**2e) 447, Strathcona Drive**
Très agréable maison climatisée de 8 pièces, disponible et juillet. Salon avec foyer naturel. Salle à manger avec foyer naturel. Salle à manger avec portes ouvrant sur patio. Salle de séjour, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains. M.L.S.
**Jocelyne Lambert, 737-5645**

**FRANK A. NORMAN**
*courtier*
**731-6817**
14-6-76

OUTREMONT, rue Elmwood, grand cottage, 4 chambres à coucher, belles boiseries en chêne, jardin à l'arrière. 276-4843. 17-6-76

LONGUEUIL: Occupation: immédiate, bungalow 1976, chauffage électrique, 5 pièces, $32,990. Comptant: 10%. Pour information: Paulette Vincelette 526-4141 ou 761-4061. 13-6-76

COTE DES NEIGES, Duplex sur Côte Ste-Catherine, bachelor fini au sous-sol, en excellente condition. Libre 1er juillet. Mme Burgess, 276-4843. 17-6-76

ST-ANDRE près Cherrier, entre Parc Lafontaine et Métro Sherbrooke, 5 maisons à vendre de 2 à 7 logements. $20,000. à $50,000. Tél: 525-4272. 1-7-76

DUVERNAY OUEST, split-level, 3 chambres, salon, cuisine, sous-sol fini, garage, piscine, terrain 60' x 100', très beau site paysager, $47,500 (pas d'agent). Tél.: 667-0774 21-6-76

ST-HILAIRE, split-level, 9 pièces, impeccable, foyer, bar, garage, très grand terrain paysagé, vue magnifique du Mont. Très résidentiel. Pas d'agent. $42,000. 467-4755. 14-6-76

SUR LES RIVES DU RICHELIEU: maison de cèdre, 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, 1½ salle de bains, 2 foyers, sur terrain 84'x225', à 30 minutes du Centre-ville par future autoroute 30. $46,000. Tél: 1-514-785-5637. 13-6-76

JOLI BUNGALOW, 20 minutes de Montréal, 20 minutes de Mirabel, grand terrain paysager, 8 pièces, sous-sol fini, garage, façade pierre, 2 salles de bains, libre 1er juillet. Spécial $35,000. particulier. Tél: 473-4694. D. Roussel. 14-6-76

ILES DE LA MADELEINE, grande maison de 9 pièces semi-meublée, à Havre Aubert, proximité mer, construction 20 ans, cave finie. 12 arpents de terrain. Vendrais $23,000. S'adresser Case Postale 184, Havre Aubert, Iles de la Madeleine, tél: 1-418-937-2350 13-6-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**RIVE SUD**
**St-Luc, près Laprairie**
Bordure d'un terrain de golf, **maison semi-détachée,** 2 étages, salle à diner, immense salon, chambre des maitres spacieuse avec vue sur le golf, grand patio privé. $1.600. comptant.
**F. AUBRY**
**866-0268**
14-6-76

**Montréal Trust**

**BROSSARD:** libre immédiatement, magnifique bungalow en pierre et brique. 7 pièces, garage double, foyer, sous-sol fini, faut voir ! **Arthur M. Talbot 672-6450, 672-5396.**

**BROSSARD: Joli cottage brique, 8 pièces, 4 chambres, foyer, voir Arthur Talbot, 672-6450, 672-5396.**

*courtier en immeuble*
14-6-76

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

**N.D.G.**
**OUVERT AUX VISITEURS**
**Dimanche de 2 à 4 p.m.**
**3476 avenue Wilson**
Exclusif: $73,000. Magnifique résidence, "den" au rez-de-chaussée, cuisine moderne, salle de jeux exceptionnelle, 2 foyers, 4 chambres, garabe double, jardin très privé. Prêt à habiter. S'adresser à **Françoise Bibaud 935-8541, rés: 482-1143.**
*courtier*
14-6-76

ROUGEMONT: Village, 30 minutes de Montréal, maison de bois très bien entretenue, 10 pièces, remise, terrain 300 pi. profondeur, très beau style. Les Immeubles Lebeau Inc. courtier, Madeleine Bessette. Tél.: 1-469-3078. 13-6-76

LONGUEUIL: attention "transfert" cottage neuf, occupation immédiate, chauffage électricité, 2 salles de bains, foyer, garage. Grand terrain gazonné. $44,900. Hypothèque à 10%. Pour information: Paulette Vincelette, 526-4141 ou 761-4061 13-6-76

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**OUTREMONT**

**831 avenue Rockland**
Édifice à bureaux de prestige. Ancienne école **entièrement** reconstruite en 1974. Trois étages de 4774 pi.ca. chacun, plus une mezzanine (664 pi.ca.) L'édifice occupe la demi d'un vaste terrain: 30 places de stationnement. Chauffage électrique, climatisation centrale insonorisation poussée; le décor est contemporain. L'ensemble est en tout point impeccable. Revenu annuel: $94,860.
**André B. Thomas, 731-6307, rés: 866-9641. bur.**
**TRUST GENERAL,** *courtiers*
13-6-76

### PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-JUDE, 45 milles de Montréal. 5 pièces, meublée, $15,000. Tél: 669-1484. 14-6-76

A UNE (1) HEURE DE MONTRÉAL, sur Rive-sud, 8 pièces, 1 hangard, jardin, 2 arpents, $12,500. 467-2123 14-6-76

BELOEIL, vue directe sur le Richelieu, maison été et hiver à 35 minutes de Montréal; 3 chambres à coucher et grande salle vitrée sur 3 côtés, avev vue sur l'eau; beau terrain: prix demandé: $28,500. Comptant requis. Balance de prix en termes faciles. Tél: 341-4277, ou 464-1206, lundi, mercredi et vendredi, de 6 p.m. à 9 p.m. 15-6-76

**ANNONCES CLASSÉES**
•
**SERVICE... IMPECCABLE**
**ATTENTION... SOUTENUE**
**RÉSULTAT... ASSURÉ**
**844-3361**
**Compétence:**
**Mme Turgeon**

# cinéma Duerrenmatt et Schell réunis pour le pire: End of the Game

par

ANDRÉ LEROUX

Istanbul 1936. Richard Gastman (Robert Shaw) parie à son ami, le détective Hans Baerlach (Martin Ritt), qu'il peut assassiner la jeune fille qu'ils aiment tous deux sans que le détective puisse l'inculper. Ainsi commence le dernier film du comédien Maximilian Schell d'après le roman du dramaturge Friedrich Duerrenmat: **Le juge et son bourreau.** Après ce pari, l'intrigue se transporte en Suisse, à Berne, en 1976. Gastman est devenu un riche industriel qui manipule, grâce à sa puissance et à sa fortune considérable, les autorités municipales. C'est un intouchable. De son côté, Baerlach vit dans le souvenir insupportable du meurtre et se sent coupable d'avoir accepté le défi. Le cadavre de l'assistant du commissaire est retrouvé, au petit matin, dans sa voiture, isolée sur une petite colline. L'autopsie prouve qu'il a été assassiné. Entre alors en scène Walter Tschanz (Jon Voight), le nouvel assistant de Baerlach, un jeune homme décidé qui en connait trop pour ne pas être impliqué, d'une façon ou d'une autre, dans le meurtre du premier assistant de Baerlach.

On retrouve dans **End of the Game** certains thèmes qui sillonnent toute l'oeuvre d'Alfred Hitchcock: le transfert de culpabilité, la femme coupable et l'innocente, le voyage, l'itinéraire, le réel et l'imaginaire, la vérité et le mensonge, les apparences... mais, Maximilian Schell et son scénariste, Friedrich Duerrenmatt, ne possèdent ni la verve, ni l'humour, ni le sens dramatique, ni l'ingéniosité, ni la poésie du "maître du suspense". Ce sont plutôt des géomètres insensibles qui déplacent leurs personnages comme s'ils étaient sur un échiquier, qui tirent les ficelles sans que le spectateur puisse participer au jeu. Hitchcock nous implique à chaque instant dans ses mécaniques charnelles, dans ses délires de poète baroque, de telle sorte que ses récits deviennent des prouesses d'équilibriste devant lesquelles on ne demeure jamais indifférent. Même l'inégal **Family Plot** attirait et repoussait le spectateur à la manière d'un aimant guidé par une main agile. Dès qu'on a compris, dans **End of the Game**, que tout n'est qu'une série de jeux sans véritable conséquence, qu'une pléthore de manipulations, qu'une redondante variation sur les thèmes de la culpabilité et de l'innocence, notre intérêt s'émousse.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'à travers cet imbroglio de poursuites, ce perpétuel chassé-croisé, il ne se crée aucune véritable tension dramatique, aucune forme de suspense. Les morceaux du casse-tête s'emboitent les uns dans les autres sans qu'on se sente concerné par ce qui se passe sur l'écran. La froideur constante du ton provient sans aucun doute du dramaturge et scénariste Friedrich Duerrenmatt dont presque tout le théâtre est une espèce de labyrinthe où les personnages se livrent à toutes sortes de jeux humiliants et de mascarades grotesques. Songeons seulement à **Jeu Strinberg** qui fut présenté ici, il y a quelques années, au théâtre de La Poudrière avec la regrettée Denise Pelletier. La pièce n'était qu'une longue et laborieuse panoplie de rituels où les personnages se déchiraient comme des automates conçues par un créateur, moins artiste que mathématicien. Duerrenmatt a apporté au film du Schell son sarcasme habituel mélangé à ses prétentions philosophiques, morales et sociales. Ainsi Gastman serait, supposément, l'incarnation d'un Dieu omnipotent, cruel, hypocrite et destructeur; l'envers du Dieu des images pieuses. Comme Robert Shaw a plutôt l'air d'un vilain d'opérette prêt à tout pour protéger ses intérêts et sa vie, le propos de Duerrenmatt se perd et s'effrite dans des dialogues atrocement pompeux qui ne parviennent pas à injecter aux images les connotations espérées, le "sérieux" exigé.

L'erreur de Schell a été de s'agenouiller respectueusement devant les élucubrations de Duerrenmatt, de ne pas les considérer avec un certain sourire et de les traiter avec une révérence démesurée. **End of the Game** s'affiche comme une grande charade existentielle, mais n'est rien d'autre qu'un stérile exercice de style. Si le film avait contenu plus d'humour, on aurait pu prendre un certain plaisir à regarder Baerlach manipuler Tschanz afin de se débarrasser de Gastman, on aurait également pu apprécier les subterfuges d'Anna Crawley (Jacqueline Bisset), à la fois maîtresse de Gastman et de Tschanz, on aurait pu s'émerveiller de la facilité avec laquelle Tschanz est pris à son propre jeu. Comme le film affirme que le jeu constitue l'essence même de l'existence, la réalité sur laquelle se fonde chacune de nos vies, le spectateur n'a plus qu'à s'incliner respectueusement. Schell a probablement cru qu'en déjouant les mécanismes du suspense traditionnel, qu'en vidant son approche de toute véritable vitalité dramatique, il pourrait ainsi indiquer au spectateur la nature véritable de ses intentions. Comme si le fait de tuer constamment le suspense devait inévitablement nous faire toucher du doigt l'importance de son "message". Il a eu peur qu'en réalisant un film décontracté, le spectateur ne décèle pas la grandeur de ce qu'il avait à lui dire. Il a aussi estimé qu'une photographie volontairement lugubre nous conduirait directement à l'essentiel. Or, **End of the Game** baigne dans des tons bleutés et gris métalliques qui ne parviennent qu'à rendre le récit parfaitement atonal, monotone et glacé. Il a fallu l'effort de trois directeurs de photographie, Ennio Guarnieri, Roberto Gerardi et Klaus Koenig, pour atteindre un tel résultat.

Maximilian Schell a toujours été un acteur que j'ai admiré. Ses performances dans **Judgment at Nuremberg, The Condemned of Altona,** d'après la pièce de Sartre, et **The Man in the Glass Booth,** réalisé par Arthur Hiller pour l'American Film Theatre, avaient une intensité crispée, une sensibilité bouleversante parce que férocement retenue et une vitalité nerveuse. Lorsque Schell apparait sur l'écran, le spectateur sait qu'il ne regarde pas un comédien banal, mou et inexpressif. Son interprétation dans l'adaptation cinématographique du **Château de Kafka** touchait presque au sublime. Comme plusieurs acteurs américains, Schell a décidé, il y a quelques années, de passer à la réalisation. Son premier film, l'adaptation de **Premier amour** de Tourgueniev avec Dominique Sanda dans le rôle de Zinaïda, était d'une beauté et d'un lyrisme constants, en dépit de certains maniérismes visuels encombrants. Son second film **The Pedestrian,** manquait un peu de clarté mais était un vibrant plaidoyer contre les crimes de guerre tamisés par le temps et refoulés dans la conscience d'un riche industriel allemand. Parmi tous les comédiens qui se sont lancés dans la grande aventure de la réalisation (de Burt Lancaster en passant par Kirk Douglas, Jack Nicholson, Peter Fonda, John Wayne, Marlon Brando) Maximilien Schell est celui qui a le mieux réussi à combiner, à fusionner, les exigences du contenu et du contenant. Ses deux premiers films laissaient transparaitre une noble sensibilité et une approche lucide des réalités sociales mais **End of the Game** ne lui a pas permis d'exploiter tout son talent. On décèle le potentiel créateur du réalisateur et on déplore qu'il se gaspille dans les aléas d'un scénario qui n'aurait jamais dû voir le jour.

Le résultat final est d'autant plus désolant que les comédiens sont obligés de se débrouiller avec le peu qui leur a été offert. Jon Voight, si admirable dans **Midnight Cowboy** de John Schlesinger et dans **The Revolutionary** de Paul Williams, joue un peu trop à l'adolescent éclatant de santé dont les airs innocents cachent mal la perfidie machiavélique. Voight a toujours excellé dans les rôles où il n'avait rien à dissimuler, où ses gestes étaient aussi limpides et transparents que ses intentions. C'est un acteur qui ne parvient pas à jouer avec les apparences, à simuler. En lui attribuant le rôle d'un innocent aux mains sales, Schell s'est splendidement fourvoyé. Robert Shaw ne changera jamais. Il continue toujours à se prendre pour le plus sophistiqué des mécréants. Il est dans **End of the Game** comme il était dans **Diamonds** de Menyen Golan. C'est-à-dire insupportablement mauvais. Dans le rôle d'Anne Crawley, Jacqueline Bisset s'en tire assez bien même si son interprétation ne dépasse guère le niveau de l'épiderme. Bisset, plus belle que jamais, possède un mélange de fragilité et de dureté que seul François Truffaut a su génialement utiliser dans **La nuit américaine,** cet hymne magnifique au cinéma, ce poème enivrant à la gloire de tous ceux qui participent au tournage d'un film. Jacqueline Bisset n'a jamais été une grande comédienne, de la trempe d'une Faye Dunaway ou d'une Isabelle Adjani, mais, bien dirigée, elle peut se tendre et se détendre comme un félin imprévisible. La plus agréable surprise du film est, sans contredit, la présence du cinéaste Martin Ritt à qui nous devons l'inestimable **Sounder** et le sous-estimé **Conrack.** C'est la première fois que je voyais Ritt jouer au cinéma et je dois avouer que je ne suis pas prêt d'oublier sa démarche pesante et fatiguée, sa physionomie de patriarche hanté par un passé douloureux, sa voix éraillée et usée par le temps. Baerlach est le seul personnage auquel on croit profondément car Ritt semble plonger à l'intérieur de lui-même pour y puiser les ressources affectives et dramatiques si indispensables à la création de son personnage. Dès que Ritt apparait sur l'écran, on sent qu'une force vitale se manifeste. Avec **End of the Game,** on découvre l'imposant talent d'un comédien dont il faudra surveiller de près la carrière: Martin Ritt. Ceux qui s'intéressent à l'interprétation des comédiens au cinéma devraient aller voir, en cette période intenable de disette cinématographique, Martin Ritt dans le film de Maximilian Schell. C'est la seule raison pour laquelle j'ose recommander ce film, par ailleurs, constipé. Une co-production italo-allemande. (Cinéma Westmount Square).

## à l'affiche

■ **L'histoire d'Adèle H:** Une barque émerge de la nuit. Adèle Hugo (émouvante et sensuelle Isabelle Adjani), la deuxième fille de Victor Hugo débarque à Halifax à la recherche du seul amour de sa vie, le lieutenant Pinson. Rarement la passion amoureuse a-t-elle éclaté au cinéma avec une telle intensité physique, une telle splendeur tragique et une telle densité affective. Truffaut a concentré toute sa mise en scène, à la fois lyrique et distanciée, sur la solitude complète d'une femme très en avance sur son époque et qui se détruit dans et par l'amour. **(Pierrot)**

■ **Taxi Driver:** Le nouveau et brillant film du jeune cinéaste américain Martin Scorsese. Travis Bickle (extraordinaire Robert de Niro) devient chauffeur de taxi parce qu'il ne peut dormir la nuit. Le film relate la lutte ouverte qui se livre entre Travis et New York. Scorsese nous invite à une véritable descente aux enfers, à un voyage hallucinant au bout de la violence et à l'exploration, presque surréaliste, d'un milieu en décomposition. Ce qui commence comme une rêverie éveillée sur les frustrations quotidiennes d'un citoyen passif se termine comme le cauchemar d'un homme qui croit pouvoir exorciser ses fantasmes dans et par la violence. Admirable du début à la fin. Palme d'or au festival de Cannes 1976. **(Atwater II)**

■ **Fox et ses amis:** Le 23ième film du jeune cinéaste allemand Rainer Werner Fassbinder dissèque lucidement les rapports affectifs, sociaux, politiques et économiques qui lient Fox, un prolétaire sans défense, et Eugen, un bourgeois repu et égoïste. Même si Fassbinder considère Fox comme une pitoyable victime de l'ordre bourgeois, le film n'en demeure pas moins une impitoyable radiographie d'une société hypocrite, raciste et terrifiée par la marginalité. **(Cinéma du complexe Desjardins)**

■ **Hedda:** La somptueuse et sombre tragédie d'Henrik Ibsen **Hedda Gabler** portée à l'écran, sans grande imagination visuelle, par Trevor Nunn. Du banal théâtre filmé qui, en dépit de ses prétentions cinématographiques, ne dénature pas l'intensité poétique de l'oeuvre d'Ibsen et qui permet à Glenda Jackson et à Jennie Linden de donner des interprétations inoubliables et troublantes. **(Petit Cinéma de la Place Ville-Marie)**

■ **Une femme sous influence:** La version française du très beau film de John Cassavettes **A Woman Under the Influence,** superbement et férocement interprétée par Gena Rowlands, l'épouse du réalisateur. Une mère de famille, Mabel Longhetti, ne peut vivre en harmonie avec ses besoins réels dans une société qui a perdu ses pouvoirs d'accueil et qui n'accepte pas l'intensité des élans émotionnels de la jeune femme. Un film admirable sur les mécanismes de la répression familiale et sur l'effondrement d'une femme qui souffre de vouloir trop aimer. (Élysée)

■ **The Bad News Bears:** Une charmante et hilarante comédie du jeune cinéaste Michael **(Smile; The Candidate; The Downhill Racer, Prime Cut)** Ritchie. Un entraineur alcoolique (excellent Walter Matthau) et désabusé revigore une équipe de baseball de la ligue mineure, les Bears. Une originale réflexion sur la compétition dans la société américaine et sur le dépassement de soi devant des obstacles apparemment insurmontables. Une comédie supérieurement intelligente comme on en voit presque jamais. **(Claremont)**

## À l'écoute

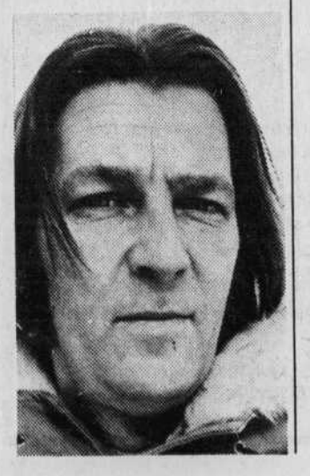

Le peintre canadien Edmund Alleyn nous dira, à l'émission **Un artiste et son milieu,** comment, selon lui, se fait l'insertion de l'artiste dans son entourage.

Diffusion à CBF-FM/100, 7, le lundi 14 juin à 16 h 30.

LES FILMS MUTUELS présentent
UNE SELECTION SAGUENAY FILMS
BUNUEL
PICCOLI
ULLMAN
14 ANS
Salle Renoir
à l'affiche !
LEONOR
UN FILM DE JUAN BUNUEL
MUSIQUE ENNIO MORRICONE
avec LIV ULLMAN
MICHEL PICCOLI
ORNELLA MUTI
Sem.: 7.30-9.30
Sam.-Dim.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
Salle Mederos
VITTORIO GASSMAN "Parfums de femme"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

"Musique pimpante qui colle bien au texte et se chante agréablement."
"Tous trois chantent avec des voix agréables et dans un style à peu près irréprochable"
Gilles Potvin, Le Devoir
La Poudrière
À L'AFFICHE!
à l'Ile Ste-Hélène
L'ENFANT PRODIGUE
de Debussy
LE SECRET DE SUZANNE
de Wolf-Ferrari
présenté dans les cadres des mini-opéras du Maurier.
Complet les 15 et 16 juin
avec
Bruno Laplante, Céline Dussault, Paule Verschelden, Paul Trépanier.
Au piano: Colombe Pelletier
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
Pour vous rendre à la Poudrière profitez du parcours scénique via la Cité du Havre et le pont de la CONCORDE.
Billets en vente au Sheraton Mt-Royal Hotel, G-20.
Guichet ouvert de 12h à 18h du lundi au samedi incl.
Montreal Trust P.V.M.
Réservations: 526-0821

À L'AFFICHE !
18 ANS
FRANÇOIS TRUFFAUT
JEANNE MOREAU
'Jules et Jim'
PLUS!
'Les 400 Coups'
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
"JULES": Sem.: 9.15 Sam.-Dim.: 2.15-6.00-9.30
"COUP": Sem.: 7.30 Sam.-Dim.: 12.45-4.15-7.15

"Un triomphe pour François Truffaut."
— Serge Dussault, LA PRESSE
POUR TOUS
"Un film admirable, rigoureux et très original. Le meilleur de Truffaut."
— New York Times
L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
EN COULEUR avec ISABELLE ADJANI
LA BANLIEUE
SEM.: 7.30 - SAM.: 7.30 - DIM.: 3.40-7.30
ADÈLE H SEM.: 9.25 SAM.: 5.30-9.25 DIM.: 1.45-5.30-9.25
2e FILM
Un fou rire continuel... avec ANNIE CORDY
elle court, elle court, la banlieue
EN COULEUR
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort.
18 ANS Adultes
FOX et ses amis
VO STF un film de FASSBINDER avec Karl Heinz BÖHM
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL.: 288-3141

18 ANS Adultes
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL.: 288-3141

un film réalisé par JACQUES ROUFFIO
18 ANS Adultes
MICHEL PICCOLI
GERARD DEPARDIEU · JANE BIRKIN
MARINA VLADY · CHARLES VANEL
7 Morts sur Ordonnance
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL.: 288-3141

18 ANS Adultes
un film d'Eric LIPMANN
Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film...
Les onze mille verges
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL.: 288-3141

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN
POUR TOUS
IL PLEUT SUR SANTIAGO
un film de HELVIO SOTO
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ANNIE GIRARDOT
CHEVALIER
1590 rue St Denis 845-3222

ISABELLE ADJANI dans
POUR TOUS
L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
PIERROT
1590 rue St Denis 845-3222

Élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
LUN. à VEN 7.00 9.30
14 ANS
Une femme sous l'influence de l'amour peut quelques fois se détruire!
PETER FALK / GENA ROWLANDS
dans un film de JOHN CASSAVETES
UNE FEMME SOUS INFLUENCE
SALLE EISENSTEIN
UN FILM DE TACCHELLA
POUR TOUS
7.30 9.30
Cousin Cousine
MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LANOUX

tnm Tél: 861-0563
Dernière ce soir
CKAC 73
courez voir
le marathon
avec
Jean-Pierre Chartrand
Robert Lalonde
Albert Millaire
de Claude Confortès
une pièce à l'esprit olympique
Billets en vente maintenant

COURS D'ÉTÉ
SESSIONS INTENSIVES DE 2 SEMAINES DANS LA
POTERIE
INSTRUCTION INDIVIDUELLE POUR DEBUTANTS ET AVANCES, EXCELLENTE NOURRITURE ET ACCOMMODATION
POUR DEPLIANT, ECRIRE
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR 1
AYER'S CLIFF, QUEBEC
819-838-4321

À L'ESCALE
St-Marc-sur-Richelieu
Dites-le avec des Fleurs
Une comédie de Jean Barbeau et Marcel Dubé
Billets: Montréal
Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine
Sauvé Frères 276-5773
St-Marc-sur-le-Richelieu 584-2226

Écrire pour cette fin de siècle
du vendredi 18 au mardi 22 juin
à l'université de Mc Gill
RENCONTRE D'ÉCRIVAINS
Organisée par
la Société des écrivains canadiens
et la
Canadian Authors Association
Renseignements: 481-4472
Inscriptions: B.P. 171
Succursale Victoria
Montréal,
H3Z 2V5

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENRG.
5110 AVENUE DU PARC (COIN LAURIER)
DANSE CONTEPMPORAINE
STAGE INTENSIF du 28 juin au 9 juillet
SESSION RÉGULIÈRE ÉTÉ 76
EXPRESSION CORPORELLE
DANSE CONTEMPORAINE
TECHNIQUE
RENSEIGNEMENTS: 1-514-273-2213
Ministère de l'Éducation
Permis no 749870
Enseignement de Culture Personnelle

L'an dernier à la St-Jean
Québec fête
juin 75
un film de
Labrecque/Jutra
Lancement officiel
Kiosque international
Terre des Hommes
Jeudi 17 juin
21:00, 22:30 heures
Aussi à
Laterna Magika
La Ronde
Jeudi 17 juin
21:00, 22:30 heures
Entrée libre
Première à la télévision de Radio-Québec
Mercredi 23 juin
20:00 heures

Direction générale du Cinéma et de l'Audiovisuel
Ministère des Communications du Québec

art et patrimoine

# Le risque du message, la réalité . . . illusoire et un retour aux sources

par JULES ARBEC

William Kurelek, peinture acrylique sur planche: "Women Feeding the Treshing Gang, dans Aperçus Divers — Le Paysage canadien.

**Dans l'appréciation d'un oeuvre d'art, l'intention de l'artiste doit être considérée au même titre que l'objet d'art dans laquelle elle s'incarne, l'une étant le résultat de l'autre. Dans cette perspective, nous pouvons prendre d'avantage conscience du message que l'artiste désire nous livrer. Dans notre art actuel pourtant, l'aspect conceptuel de l'objet tend de plus en plus à primer sur la réalisation physique de l'oeuvre. En voulant trop rationaliser au profit d'une idéologie qu'il désire transmettre, l'artiste risque fort de vider son oeuvre de tout contenu émotionnel ou même esthétique. A ce compte-là, il ferait mieux de troquer ses pinceaux pour une plume, et encore là...**

Cette nouvelle tendance n'est pourtant pas condamnable en soi car elle constitue une redéfinition de l'art à la lumière de nos préoccupations contemporaines. Les tableaux de Maurice D'Amour exposés à la galerie Média s'inscrivent sûrement dans ce courant. Sur de grands formats, l'artiste a collé de la tapisserie dont les motifs sont tout ce que l'on peut trouver de plus stéréotypé et de commercial au sens le plus péjoratif du terme. Par ses oeuvres, D'Amour veut d'abord provoquer chez le spectateur une réflexion sur la qualité parfois médiocre de son environnement et du "phénomène social" de la tapisserie et du design commercial... En plongeant son spectateur dans la quotidienneté la plus quétaine, l'artiste lui fait sans doute réaliser son degré d'aliénation mais il réussit aussi à faire voir cette réalité d'un autre oeil en nous la présentant dans un contexte qui lui est étranger. Dans cette mesure, d'Amour réaliserait pleinement l'intention qu'il s'était fixée au départ.

Devant cette démarche, je me demande pourtant où est la part de création de l'artiste si ce n'est que du choix des formats des tableaux ou l'épaisseur de la colle utilisée pour fixer la tapisserie. Si l'artiste manifeste de bonnes idées de départ, il fait preuve d'une certaine paresse en les exprimant. Et c'est dommage!

### Gilles Dempsey à la galerie Signal

Pendant longtemps, la photographie ne fut qu'un moyen de fixer la réalité objective et de la mettre en valeur. Toute altération de l'image par des moyens techniques ou par quelque quatre truquage constituait un péché mortel pour l'artiste. Avec le développement que nous offre cette technique, les vices de jadis sont devenus vertus et chacun fait appel à ces nouvelles possibilités à temps et à contre-temps. Chez Dempsey, ces effets visuels seraient la base de tout un discours pictural qui tiendrait à la fois du surréalisme et du factuel. Par sa démarche, l'artiste tente d'abattre cette frontière entre l'illusion et la réalité pour créer une réalité seconde à partir de ces deux dernières composantes. Ce sont là des sentiers inconnus où l'on se risque souvent par les moyens mêmes que l'on prend pour les découvrir. Dans cette perspective, Dempsey serait un bon explorateur même si la trajectoire qu'il emprunte me paraît parfois discontinue. Sur le plan technique, par exemple, j'ai remarqué un souci du photographe pour maintenir une certaine sobriété qui se manifeste d'abord dans l'élaboration de ses compositions. Cette même attitude se retrouve au niveau technique par le fini monochrome de ses photos qui dégage une certaine fadeur qui nous empêche de goûter vraiment ces tableaux. Mais ces effets servent bien la thématique que l'artiste développe, comme la solitude ou l'enfance.

Il réussit par là même à créer des redondances qui relèvent à la fois du poétique et du factuel... Mais sa symbolique me semble un emprunt qu'il n'a pas tout à fait assimilé. Je pense ici à l'homme avec un oeuf à la place de l'oeil ou cet homme sans tête qui voisine avec une tête sans corps. Devant ces photos nous sommes au comble du paradoxe mais nous nous retrouvons aussi devant du déjà-dit, du déjà-vu qui nous fait mettre en doute l'originalité de l'artiste.

### Au Saïdyé-Bronfman

Le centre Saïdyé-Bronfman présente "Aperçus divers", exposition qui donne l'état de la peinture paysagiste au Canada. Ces tendances relèvent nécessairement d'une longue tradition et c'est sans doute pour ces raisons que l'on a tenté de donner une vue d'ensemble de cette production qui hante certains courants de notre peinture contemporaine. Je n'ai malheureusement pu trouver dans cette exposition une cohésion valable qui aurait témoigné d'une identité nationale... J'ai tout au plus constaté que nos peintres québécois avaient été négligés comparativement aux artistes des Prairies... Sans demander la part du lion, il m'aurait fait plaisir de constater une juste représentation. En revanche, j'ai remarqué certaines nouveautés dans ce style. S'agirait-il d'un retour aux sources, de trouvailles ou simplement de paysages anciens servis à la moderne, qui sait. Chose certaine, c'est que l'exposition conserve un intérêt indéniable et qu'il faut la visiter.

## Moulin à échos

**Le dossier olympique,** un ouvrage de Nick Auf Der Maur, sera lancé le 15 juin à la Grange à Séraphin, rue Amherst. Ce livre voit le jour sous les auspices des éditions Québec-Amérique. Selon l'auteur, le Maire Jean Drapeau ne serait pas le seul responsable de "la catastrophe olympique". Ce livre a précédemment paru en langue anglaise sous le titre "The Billion-Dollar Game".

●

Philip B. Lind a été élu président du conseil d'administration de l'Association canadienne de télévision par câble. Le nouveau vice-président pour la région atlantique est C.W. Stanley; le vice-président pour la région du Québec est Pierre Trahan; celui pour la région de l'ouest est Noel Bambrough alors que J. Stephen McDonald est vice-président pour la région de la Colombie-britannique et du Yukon.

●

Les artistes, bien souvent, n'aiment pas trop être rattachés à telle ou telle école, mais l'art de Madame Irena Kwiat de Grandpré, épouse du conseiller culturel auprès de la délégation générale du Québec, tout en présentant une originalité propre, évoque irrésistiblement la peinture de Chagall, peut-être parce que transparait chez tous deux, un certain lyrisme slave.

L'exposition des oeuvres de Mme de Grandpré, dans une galerie des Champs-Elysées, est sur le point de se terminer. Elle aura connu un remarquable succès.

Il s'agit d'une trentaine d'huiles exécutées au cours des dernières années. Les personnages et les animaux les accompagnant qui peuplent ces toiles, traités d'une même manière et avec une même palette confèrent à l'exposition une grande homogénéité. Un sentiment de poésie et d'irréalité, un peu de mélancolie et beaucoup d'invention: c'est l'art attachant de Mme de Granpré, qui présente également des aquarelles colorées et enjouées et quelques dessins pleins de mouvement.

●

Adolph Zukor, l'un des géants de l'industrie cinématographique, s'est éteint jeudi dans son appartement de Los Angeles. M. Zukor avait 103 ans.

Né en Hongrie le 7 janvier 1873, M. Zukor avait immigré aux États-Unis à l'âge de 16 ans avec 40 dollars cousus dans la doublure de son veston. En 1912, il achetait le premier long métrage jamais montré aux États-Unis, "La Reine Elisabeth", tourné à Paris avec la célèbre Sarah Bernhardt.

Fort de son succès, il formait la "Famous Players Film Company" qui devait par la suite prendre le nom de "Paramount Pictures" et qu'il dirigea tout au long de sa vie.

***primal scream***
***- cri primal -***

dans la souffrance
je revis ma naissance
je me redonne la vie à moi-même
je suis retourné dans la matrice
qui m'a façonné
et je renais au monde, neuf et fort.

j'ai crié son impuissance à vivre
et j'en renais plus puissant
je suis retourné au premier cri
que j'ai poussé

**PRIMAL**
Robert Lamarche,
mars 1976

La Fourchilière inc.

Boutique d'artisanat québécois
533 Laurier, Beloeil
Édifice du Trust Royal
face au centre commercial Montenach
464-0384

Galeries d'Art

Importants tableaux et sculptures
CANADIENS ET EUROPÉENS
Durant juin Lun. au Ven. 9 à 5.30 · NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITE · Fermé samedi et dimanche
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

la galerie de la SALAMANDRE
peintures - sculptures - bijoux d'exclusivité
2118 rue BLEURY (coin Sherbrooke)
11 h - 18 h (sauf lundi et mardi)
288-9475

PARMI NOTRE CHOIX DE GRAVURES ORIGINALES
CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:
BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELLI PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÉTREAULT
DIX ET PLUS:
BRIANSKY DELAUNAY ESLER
GÉCIN GIGUÈRE HASEGAWA
LALIBERTÉ PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI
VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 66 inc.
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE

La Fête Continue

"gens du pays
c'est votre tour
de vous laisser
parler d'amour"

Québécois,
Québécoises,

Depuis quelques jours, la montagne devient de plus en plus fébrile. Les équipes s'affairent pour que le Mont-Royal soit plus beau que jamais. D'autres mettent en place un dispositif impartant pour que la montagne reste propre pendant et après la fête.

Ailleurs, les artistes, les musiciens, les décorateurs, éclairagistes, techniciens, metteurs en scène inventent des mots nouveaux, des présentations nouvelles pour que la Fête nationale des Québécois soit un immense succès... un immense feu de joie.

Le 23 au soir, je vous attends tous. J'inaugure les fêtes de la Saint-Jean avec les artistes et les gens de chez nous. Pendant quatre nuits et trois jours, nous chanterons, nous danserons et nous participerons tous à notre Fête nationale.

Jacques Normand
Président des Fêtes Nationales '76

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 23

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

requiert les services d'un

## AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur des services au personnel, le titulaire de ce poste sera principalement chargé du recrutement, de la sélection, de l'embauche, de l'affectation et du classement du personnel et de toute autre tâche reliée à la gestion du personnel proprement dite.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
— Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle attestant d'une solide formation en gestion du personnel proprement dite.
— Expérience pertinente démontrant des aptitudes au travail d'équipe.
— Connaissance parfaite du français écrit et parlé.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**
— Le salaire initial pourra se situer entre $12,042. et $21,642. selon les qualifications et l'expérience. (Offre patronale actuelle).
— Excellent programme d'avantages sociaux.

**Entrée en fonction:** 9 août 1976.

*Faites parvenir votre curriculum vitae pour le 18 juin 1976, à:*

**La Direction des Services au personnel,**
**Collège de Valleyfield,**
**169, rue Champlain,**
**Valleyfield, J6T 1X6**
**Tél.: (514) 373-9441**

---

Université du Québec à Montréal

## PROFESSEURS EN TRAVAIL SOCIAL

**Fonctions :**

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en travail social, l'UQUAM est à la recherche de candidats à des postes de professeurs.

**Exigences :**

— Doctorat en travail social ou discipline connexe.
— Les candidats possédant un diplôme de 2e cycle et une expérience pertinente jugée satisfaisante seront aussi considérés.

**Traitement :**

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 21 juin 1976 à :

**M. Mauro F. Malservisi, Doyen**
**Décanat de la Gestion académique**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Succursale "A"**
**Montréal, Québec**
**H3C 3P8**

---

cegep rimouski

**OFFRES D'EMPLOIS**

*Le Cegep de Rimouski requiert les services de professeurs à temps plein dans les disciplines suivantes:*

### - FRANÇAIS (1 professeur)

**Qualifications:**
Etre porteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en lettres.

### - PHILOSOPHIE (3 professeurs)

**Qualifications:**
Etre porteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en philosophie.

### - TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (1 professeur)

**Qualifications:**
Etre porteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en criminologie; il serait souhaitable d'avoir une formation complémentaire en droit ou l'inverse c'est à dire une formation en droit, avec spécialisation en criminologie, ou être porteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques policières avec expérience pertinente ou toute formation jugée équivalente.

### - TECHNIQUES JUDICIAIRES (1 professeur)

**Qualifications:**
Etre porteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en droit; il serait souhaitable d'avoir une formation complémentaire en criminologie ou l'inverse c'est à dire une formation en criminologie avec spécialisation en droit ou être porteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques judiciaires avec expérience pertinente, ou toute formation jugée équivalente.

### - GÉNIE CIVIL (1 professeur)

**Qualifications:**
Etre porteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en sciences appliquées, option génie civil.

**Date d'entrée en fonction:** 23 août 1976.

**Traitement:** selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

*Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique (détails des cours suivis et les notes) au:*

**Directeur du Service du Personnel,**
**Cegep de Rimouski,**
**60, ouest rue de l'Evêché,**
**Rimouski, Qué.**

---

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
## FACULTÉ DE PHARMACIE

CHARGÉS DE FORMATION PRATIQUE EN PHARMACIE CLINIQUE

**FONCTIONS :**
• Participer à l'organisation et à la réalisation des stages d'enseignement clinique au sein des établissements de santé.
• Pratiquer la pharmacie clinique au sein d'un établissement de santé.
• Participer à l'enseignement pratique de la Pharmacie clinique.

**QUALIFICATIONS :**
Baccalauréat en Pharmacie et Diplôme en Pharmacie d'Hôpital ou l'équivalent; expérience pratique pertinente.
Les candidats doivent être prêts à suivre un ou plusieurs stages de formation pratique en Pharmacie clinique.

**TRAITEMENT :**
Selon les qualifications du candidat et les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

***Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 22 juin 1976 à :***

**Monsieur le Doyen Julien Braun**
**Faculté de pharmacie**
**Université de Montréal**
**Case postale 6128 - Succursale A**
**Montréal, H3C 3J7**

---

## CÉGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

**(Réouverture du concours)**

DIRECTEUR ADJOINT DE CAMPUS

**(Enseignement)**

**ATTRIBUTIONS :**
Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité du secteur de l'enseignement.
En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de campus le directeur adjoint remplit les fonctions de directeur et assume les responsabilités.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**
Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée.
Cinq (5) années d'expérience pertinente. (milieu scolaire, industriel ou autre) dont au moins (2) années au niveau collégial.

**LIEU DE TRAVAIL :**
Campus Mingan, 25, rue de la Vérendrye, Sept-Iles. (Clientèle 350).

**TRAITEMENT :**
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, minimum $15,515, maximum $27,403.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Début août

**FIN DU CONCOURS :** le 16 juin 1976

*Faire parvenir votre curriculum vitae et communiquer par téléphone avec le Directeur du personnel, le plus tôt possible.*

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**
**CÉGEP Régional de la Côte-Nord**
**275, Boul. LaSalle**
**Baie-Comeau**
**Téléphone : (418) 298-2204**
**Prière d'inscrire sur l'enveloppe le no. de concours qui est 76-05-02.**

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

REQUIERT LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

**DESCRIPTION DU POSTE :**
— Sous l'autorité de l'administrateur, le directeur des Services de l'éducation des Adultes planifie, organise, coordonne et évalue les activités d'enseignement et les activités éducatives et psycho-sociales offertes par la commission en vue de la promotion collective et individuelle des adultes;
— Il avise l'administrateur et anime les agents d'éducation des adultes relativement aux programmes dispensés, aux techniques, méthodes et documents à utiliser, aux modes d'évaluation et de contrôle à appliquer;
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité;
— Il peut se voir confier toutes autres tâches inhérentes à sa fonction;
— Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs;
— Bien que les bureaux de la commission soient à Sept-Iles, le directeur des Services d'Éducation des Adultes est appelé à voyager sur le territoire administré par la commission, lequel s'étend de Kegaska à Blanc Sablon.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**
— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou dans une discipline appropriée à l'éducation des adultes ou l'équivalent;
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins cinq (5) dans l'éducation des adultes;
— Être bilingue.

**SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX :**
En conformité avec la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**ENTRÉE EN FONCTION :**
le 1er juillet 1976.

*Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible à :*

**LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL,**
**Att: M. Richard Fiori, directeur du personnel**
**661, avenue Brochu,**
**SEPT-ILES, Qué. G4R 4L2**

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD

REQUIERT LES SERVICES

D'ORTHOPÉDAGOGUES

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 18 juin 1976, 16h30 à la :

**DIRECTION GÉNÉRALE**
**a/s M. Jean Faille**
**47, rue Perreault**
**Valleyfield, Québec**

---

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE, JOLIETTE**

**(Établissement en pleine expansion)**

**Responsabilités:**
Telles que décrites dans la loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre 48) et le règlement en vertu de cette loi.

**Qualifications requises:**
— Expérience de 4 années dans un poste de cadre supérieur dans un centre hospitalier ou expérience équivalente;
— Diplôme d'études universitaires de 1er cycle en administration, et de préférence une maîtrise en administration de la santé.

**Rémunération:**
Selon la politique du Ministère des Affaires sociales (Classe 21).

**Candidatures:**
*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 6 juillet 1976, au:*

**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**
**(Concours: Directeur général)**
**Centre Hospitalier St-Eusèbe**
**585, Boul. Manseau,**
**Joliette, Qué. J6E 3E5**

---

**FÉDÉRATION DES CÉGEPS**

DIRECTEUR DU CENTRE PERMANENT DES SYSTÈMES COLLECTIFS INFORMATIQUES

**FONCTION:**

Sous l'autorité du comité conjoint, le titulaire met sur pied et dirige le centre permanent des systèmes collectifs du réseau collégial. Dans l'exercice de sa fonction, il assume les responsabilités suivantes:
• planifier, organiser, coordonner et contrôler le développement des systèmes informatiques utilisés par les cégeps reliés au réseau de téléinformatique du ministère de l'Éducation;
• participer aux séances du comité directeur pour les questions de développement;
• animer les mécanismes de consultation des usagers des systèmes collectifs en ce qui concerne le développement des systèmes;
• préparer le budget du centre permanent et l'administrer conformément à l'approbation reçue.

**EXIGENCES:**
• posséder au moins 5 ans d'expérience en analyse de système dont au moins 2 à la direction de projet;
• connaître le monde de l'éducation, de préférence le niveau collégial.

**TRAITEMENT:**
Selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le maximum peut atteindre $31,700.00.

*Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard vendredi, le 18 juin 1976, à:*

**M. Jacques Laberge**
**Directeur général**
**Fédération des cégeps**
**1940 est, boul. Henri-Bourassa**
**Montréal H2B 1S2**

---

*CONCOURS P-077576*

## LA COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN

requiert les services d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

**en Arts d'expression (Musique et arts plastiques)**

1. **Nature du travail :**
Conformément au Document numéro 23 de la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation :
Sous l'autorité du Directeur de l'Enseignement, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle en arts d'expression; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

2. **Critères généraux obligatoires :**
A) Scolarité :
Posséder un premier diplôme universitaire terminal dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en une et/ou l'autre des matières connexes (musique, arts plastiques . . .).
B) Brevet d'enseignement.
C) Trois (3) années d'enseignement à l'élémentaire.

3. **Entrée en fonction :**
1er juillet 1976.

4. **Rémunération :**
Selon l'Entente Provinciale (Échelle de salaires actuellement en négociations).

5. **Inscription :**
Faire parvenir curriculum vitae avant le 18 juin 1976, en mentionnant le numéro de concours : P-077576 à :

**Directeur du Personnel**
**Commission Scolaire Champlain**
**17 Boul. Gréber, C.P. 8**
**Pointe-Gatineau, Québec**

---

## TRADUCTEURS-RÉVISEURS

PLEIN TEMPS — PIGISTES
DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS

**POUR UNE SOCIÉTÉ DE TRADUCTION DE MONTRÉAL**

Les candidats doivent posséder au minimum 3 ans d'expérience en traduction technique et être capables de travailler en équipe.

*Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae détaillé au plus tard le 18 juin 1976, à :*

**DOSSIER 2630**
**Le Devoir**
**C.P. 6033**
**Montréal H3C 3C9**

---

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

## ADJOINT AU COMPTABLE EN CHEF

**SOMMAIRE DU POSTE :**
— Assister le comptable en chef dans ses fonctions;
— Responsable de la discipline, de la distribution et de la supervision du travail d'environ 15 personnes;
— Participer à l'établissement de nouvelles méthodes de travail.

**EXIGENCES :**
— Membre d'une association comptable reconnue;
— Minimum de deux (2) ans d'expérience dans l'entreprise ou bureau de comptable agréé.

**QUALITÉS REQUISES :**
— Facilité à diriger du personnel, diplomatie et dynamisme.

**LIEU DE TRAVAIL :**
— Montréal
Une personne gagnant déjà $15,000 pourrait être intéressée par ce poste.

*Faire parvenir "curriculum vitae" à :*

**Société des alcools du Québec**
**Service du Personnel**
**C.P. 1058, Place d'Armes,**
**Montréal, P.Q. H2Y 3J8**

**N.B.** Indiquer clairement le poste désiré.

---

## LE CEGEP DE L'OUTAOUAIS

recherche pour la session automne 1976 des professeurs à temps complet pour les disciplines suivantes :

| | |
|---|---|
| **— Techniques policières** | **(1 poste)** |
| **— Électrotechnique** | **(2 postes)** |
| **— Dessin** | **(1 poste)** |

**Exigences :**
— Techniques policières : Diplôme universitaire en criminologie ou en droit ou un DEC en techniques policières avec quelques années d'expérience à un niveau de grade supérieur.
— Électrotechnique : Diplôme universitaire en électronique. Expérience dans l'enseignement et/ou dans l'industrie.
— Dessin : Minimum requis : un DEC en techniques de dessin de conception mécanique et 2 années d'expérience dans l'industrie et/ou l'enseignement.

*Adresser votre curriculum vitae accompagné d'attestations d'expérience et d'études à :*

**Monsieur Jean Gaétan**
**Directeur du secteur des ressources humaines**
**Cégep de l'outaouais**
**333, boul. de la Cité des Jeunes**
**C.P. 220, Hull, P.Q. J8X 3X8**

avant le 18 juin 1976.

---

**COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE**

requiert les services d'un :

### • PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

**à temps partiel le soir**

**Fonctions :**
Pour des cours d'informatique professionnelle de 2e année.
— 1ère Session : (de septembre à décembre)
COBOL 2 (420-411) 6 heures/semaine
— 2e Session : (de janvier à mai)
Analyse organique (420-401) 6 heures/semaine.

**Qualifications :**
— Diplôme universitaire ou l'équivalent;
— 5 années d'expérience en informatique de gestion au niveau de l'analyse et du COBOL.

### • PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

(escrime) à la leçon

**Qualifications :**
— Pouvant enseigner l'escrime de préférence bac en éducation phsyique.

### • PROFESSEUR EN SCIENCES POLITIQUES

¾ temps

— Introduction — administration publique 952
— Vie politique canadienne et québécoise 942
— Introduction à la vie politique 940

**Qualifications :**
— Bac en sciences politiques
— Expérience de l'enseignement de préférence.

**Traitement :**
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

*Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 17 juin 1976, au :*

**Bureau du Personnel,**
**Collège Bois-de-Boulogne,**
**10,555 avenue Bois-de-Boulogne,**
**Montréal**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 22 et 23

# Carrières et Professions

## AVOCAT

D'expérience demandé, 5 ans et plus. S.V.P. adresser curriculum vitae au:

**Centre Communautaire Juridique de la Rive-Sud,**
**1050, ouest, Boul. Curé-Poirier,**
**Longueuil, Qué.**

## COMPTABLE AGRÉÉ

On demande un comptable agréé possédant de 2 à 5 ans d'expérience en vérification.
- Salaire en fonction de l'expérience.
- Possibilité d'association.

*Toute communication sera traitée confidentiellement.*

*S'adresser à :*

**Hamel, Leclerc & Associés,**
**535 ouest, rue Collard,**
**Alma, Qué. G8B 1N1**
**Tél.: (418) 668-8325**

## COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE
## CONSEILLER EN AUDIO-VISUEL

**LIEU DE TRAVAIL:** Polyvalente Jean du Nord, Sept-Îles, Québec.

**ENTRÉE EN FONCTION:** Immédiate, si possible.

**NATURE DU TRAVAIL:** Le conseiller en audio-visuel adapte les différents moyens audio-visuel aux méthodes pédagogiques approuvées; il évalue l'équipement et le matériel audio-visuel nécessaire en tenant compte des besoins de la Commission, tant sur le plan qualitatif que quantitatif et en recommande l'achat; il voit à initier la clientèle sur le choix et les modes d'utilisation des appareils en fonction des besoins ainsi qu'à conseiller dans la production de matériel audio-visuel. À cette fin, il peut jouer le rôle de concepteur-réalisateur.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:** La majeure partie de son travail porte sur le fonctionnement de l'atelier de français et couvre aussi bien le domaine de la pédagogie, de la production, de la technique, que de l'administration.

Il est chargé de promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles, d'assurer une utilisation rationelle de l'équipement et de faire progresser son secteur en fonction des développements technologiques. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant et des étudiants.

Il peut également effectuer études et recherches en vue de soumettre aux autorités les recommandations appropriées sur le développement du secteur et sur les orientations à prendre.

Il peut assumer toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

**QUALIFICATIONS REQUISES:** Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature ou de téléphoner à:***

**Chantal Martel-Belland,**
**Service du Personnel,**
**30, rue Comeau,**
**Sept-Îles, Québec**
**Téléphone: (418) 968-9901**

**FIN DU CONCOURS: le 21 juin 1976**

## TRADUCTEURS/RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE
## NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur/rédacteurs de langue française aura lieu les 5 et 6 octobre 1976 en vue de choisir des candidats pour occuper des postes vacants dans la Division de traducttion du Secrétariat de l'ONU à New York. Les candidats doivent avoir le français comme langue maternelle et être délivré par une universsité de régime linguistique français ou établissementt équivalent. En cas de doute il faut entendre par "langue maternelle" la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'une autre langue officielle à savoir l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe. A titre très exceptionnel, pourront être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle possèdent un diplôme universitaire dans un domaine juridique ou scientifique. Les candidats qui auront réussi à cet examen pourront être nommés en qualité de traducteurrs/rédacteurs avec un traitement brut de 15.750.00 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à un minimum net de 3.854.00 dollars par an) et des allocations familiales. Les traducteurs particulièrement compétents pourront être nommés à un grade supérieur.

*Pour obtenir les formules de demande d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire au:*

**Service de Recrutement du Secrétariat**
**(Traducteurs de langue française)**
**Bureau du Service du Personnel**
**Bureau 3601-C - New York NY 10017**

*Les formules dûment remplies devront parvenir au service sus-mentionné avant le 13 août 1976.*

## OFFRE D'EMPLOI
## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY
## ANIMATRICE EN PASTORALE

Sous l'autorité de la direction de l'école et en relation avec le conseiller en éducation chrétienne, l'animateur de pastorale effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la réalisation du programme d'action répondant aux objectifs et aux politiques de la pastorale d'ensemble de l'école.

**Qualifications requises :**
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses.

**Conditions de travail :**
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (en voie de revision).

**Lieu de travail :**
Polyvalente Antoine-Brossard
(2,000 élèves)
Brossard

**Entrée en fonction :**
9 août 1976
*Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae pour le 23 juin 1976 à :*

**Les services du Personnel**
**La Commission scolaire régionale Lignery**
**1250, boulevard Ste-Elisabeth**
**La Prairie, Qué.**
**J5R 1X2**

## THE BOYS' FARM AND TRAINING SCHOOL
## SHAWBRIDGE, QUÉBEC

Dans le but de développer nos programmes de traitement résidentiel concernant des délinquants anglophones, garçons et filles, nous recherchons :

## DEUX PROFESSEURS

qualifiés et expérimentés

pour enseigner dans les disciplines suivantes :

**— Mécanique automobile**
**— Atelier de machinerie**
**— Dessin**

Une combinaison dans au moins deux des disciplines ci-haut mentionnées serait préférable.

**Endroit :** Shawbridge

**Date d'entrée en fonction :** 1er septembre 1976

*Communiquer avec :*

**M. Ken Thomas, T.S.P.**
**The Boys' Farm Shawbridge**
**514- 224-2921**

## ENSEIGNANTS DEMANDÉS POUR LE MANITOBA

Le ministère de l'Éducation du Manitoba recherche des enseignants pour les postes suivants:

**DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE (60 milles de Winnipeg):**
Deux professeurs en éducation physique (élémentaire et secondaire)
Deux professeurs de français et anglais (7e année à 12e année)
Deux professeurs pour classes spéciales (élémentaire)
Un professeur pour le cours commercial (secondaire)
Un bibliothécaire, dactylographe et comptabilité.

**DIVISION SCOLAIRE DE BIRD TAIL (250 milles de Winnipeg):**
Deux professeurs (élémentaire)
Un professeur de français (10e année à 12e année)

**DIVISION SCOLAIRE TURTLE RIVER (180 milles de Winnipeg):**
Un professeur (maternelle)
Un professeur-ressource
Un professeur d'anglais (intermédiaire et secondaire)

**QUALIFICATIONS:**
Posséder une autorisation d'enseigner au Québec.

**EXIGENCES:**
Pouvoir enseigner dans les 2 langues.

Pour tous renseignements, communiquez, avant le 15 juin, avec le Bureau de placement du secteur de l'éducation au numéro de téléphone suivant: (418) 643-8465

**N.B.: Les entrevues auront lieu à Québec.**

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

**SERVICE GÉNÉRAL DES PERSONNELS DES ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT**

## LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

REQUIERT LES SERVICES D'UN

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

**DESCRIPTION DU POSTE :**
- Sous l'autorité de l'administrateur, le directeur des Services de l'Équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement et à certains services auxiliaires;
- Il avise l'administrateur et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de l'équipement;
- Il évalue le personnel sous sa responsabilité;
- Il peut se voir confier toutes autres tâches inhérentes à sa fonction;
- Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs;
- Bien que les bureaux de la commission soient à Sept-Iles, le directeur des Services de l'Équipement est appelé à voyager sur le territoire administré par la commission, lequel s'étend de Kégaska à Blanc Sablon.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**
- Diplôme universitaire en génie ou en architecture ou l'équivalent;
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalentes;
- Être bilingue.

**SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX :**
En conformité avec la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**ENTRÉE EN FONCTION :**
le 1er juillet 1976.

*Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible à :*

**LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL,**
**Att: M. Richard Fiori, directeur du personnel,**
**661, avenue Brochu, SEPT-ILES, P.Q. G4R 4L2**

## LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE . . .

**Une carrière qui promet**

STEINBERG

Steinberg Limitée est à la recherche d'un candidat jeune, dynamique et désireux de faire carrière, pour un nouveau poste dans son groupe de vérification financière. Ce poste, qui comporte les fonctions d'examen des systèmes financiers et d'exploitation en usage chez Steinberg, intervient pour une large part dans le processus de prise de décision de la compagnie. Il implique, par ailleurs, un contact avec tous nos services, ce qui ouvre la voie à d'excellentes perspectives de promotion.

Les tâches comprennent l'examen des systèmes d'information et de gestion de toutes les divisions et filiales de la compagnie, les relations avec les responsables des divisions, l'analyse des contrôles financiers et informatique et l'utilisation des systèmes informatisés de recherche documentaire.

Ce poste est ouvert aux étudiants bilingues en comptabilité ou aux diplômés en sciences commerciales ayant de une à deux années d'expérience pertinente.

*Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à :*

**Service d'embauche**
**STEINBERG LIMITÉE**

**Plaza Alexis Nihon**
**1500 Avenue Atwater, Bureau 1105**
**Montréal, Québec**
**931-3538**

Université du Québec à Montréal

## RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION PERMANENTE

**Fonctions :**
Sous la direction du Directeur du Service de l'Éducation permanente :
- il assume la gérance et l'organisation de l'ensemble des activités de programmation du Service de l'Éducation permanente en collaboration avec les coordonnateurs;
- de façon plus spécifique, il organise et dirige l'enseignement des langues dans le cadre des activités prévues par le Service de l'Éducation permanente;
- il participe à la confection du budget et aux processus de contrôle budgétaire du service.

**Exigences :**
- Diplôme universitaire du 2e cycle
- Expérience pertinente.

**Traitement :**

Selon l'échelle de salaires des cadres en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 21 juin 1976 à 17 heures, bureau 7210 Pavillon Louis Jolliet ou C.P. 8888, Succursale "A", H3C 3P8.

## RÉGISSEUR
## MUSÉE HISTORIQUE

La Cité de Lachine est à la recherche d'un régisseur pour son musée historique.

Sous l'autorité du Directeur du Service des Loisirs il devra prioritairement:

A) Cataloguer les pièces et biens du musée.

B) Colliger et codifier les documents relatifs aux pièces et biens du Musée.

C) Définir une structure de fonctionnement au Musée.

D) Participer à l'aménagement et disposition des pièces du Musée.

E) Préparer un premier budget d'opération en collaboration avec le Service des Loisirs.

De plus, il devra:

A) Mettre sur pied des structures d'accessibilité de la population au Musée.

B) Établir des relations avec les Commission Scolaires existantes et les associations de loisirs.

C) Régir le déroulement normal des opérations du musée (visite, sécurité, don)

D) Participer à la mise en valeur des lieux et bien historiques.

**Exigences:**

A) Les candidats devront posséder au minimum un diplôme de 1er cycle en histoire ou histoire de l'art.
B) Les candidats ayant de l'expérience comme archiviste, documen liste-rechercheste ou en bibliothéconomie pourront être considérés.

C) Un minimum de 2 ans d'expérience est requis.

**Traitement:**
Selon l'échelle salariale en vigueur chez les cadres de la Cité de Lachine.

*Les demandes d'emploi devront être adressées à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.*

**DONAT BEAUCHAMP**
*Directeur des Finances*
*Cité de Lachine*

## Conseil scolaire de l'Île de Montréal
## CONTRÔLEUR
## $30,000 et plus

**Le Conseil scolaire, un organisme public qui pourvoit au financement des commissions scolaires de l'Île de Montréal, recherche un**

## CADRE POUR SECONDER LE DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

**Le défi:**
- Coordonner la préparation et le contrôle d'un budget qui excède $500,000,000.
- Diriger la préparation et la consolidation des états financiers.
- Préparer des rapports spéciaux à l'usage du comité exécutif.
- Participer à la préparation des prospectus du Conseil scolaire.
- Superviser les opérations de comptabilité, de tenue de livres et de paie propres au Conseil scolaire.

**Le candidat:**
- Comptable agréé
- Plusieurs années d'expérience pertinente
- Bilingue

**Salaire**
Le salaire exact dépendra des qualifications. Bénéfices marginaux excellents.

*Envoyer votre curriculum vitae avant le 15 juin 1976 à:*

**Directeur des services financiers**
**Conseil scolaire de l'Île de Montréal**
**1415 est, rue Jarry, 3e étage,**
**Montréal, P.Q.,**
**H2E 1A7**

*Les candidatures seront tenues confidentielles.*

## La Commission Scolaire Régionale du Golfe
## CONSEILLER D'ORIENTATION

**LIEU DE TRAVAIL :**
École St-Thomas d'Aquin, Gagnon.

**DÉBUT DE L'EMPLOI :**
le 1er juillet 1976

**NATURE DU TRAVAIL :**
Le rôle principal du conseiller d'orientation est de fournir une assistance professionnelle aux élèves face à leur orientation en vue de favoriser leur intégration au monde du travail.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :**
Le conseiller d'orientation effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la Commission. Il est chargé de l'application de ces politiques.

A partir d'entrevue de councelling (de groupe, individuelle) ainsi qu'à partir du résultats de tests, il conseille les élèves sur leur orientation. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multicisciplinaire; Il peut voir à l'organisation et à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, etc.

Il doit constamment entretenir des relations avec le marché du travail, les administrateurs, les enseignants, les parents et avec d'autres institutions impliquées dans l'orientation des élèves.

Il prépare et maintient à jour le dossier des élèves sur les questions relevant de sa compétence.

La personne postulante doit être intéressée par de nouvelles expériences dans le cadre de la promotion globale, c'est-à-dire l'élaboration et l'expérimentation de mode d'évaluation, développement psychomoteur et sociaux-affectifs de l'enfant.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans la discipline appropriée.

**RÉMUNÉRATION :**
selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à :*

**LES SERVICES DU PERSONNEL**
**C.R. DU GOLFE**
**30 rue Comeau,**
**Sept-Iles, Qué.**

**FIN DU CONCOURS :** le 18 juin 1976.

Université du Québec à Montréal

## SECRÉTAIRE-RÉDACTEUR

**(Concours# 76-78)**

**Fonctions :**
Le secrétaire-rédacteur assiste, selon son affectation, aux rencontres du Conseil d'administration, du Comité exécutif ou de la Commission des Études ou tout autre comité semblable. Il voir à la préparation, à la rédaction et à l'acheminement de la documentation nécessaire au fonctionnement des instances en question.

Le secrétaire-rédacteur prépare la documentation utile aux travaux des comités. Il assiste aux rencontres où il agit comme secrétaire-rédacteur et doit par la suite rédiger le compte-rendu des discussions et des recommandations qui en résultent en respectant fidèlement la pensée des intervenants. Entre les rencontres, il s'assure de l'acheminement des informations colligées aux personnes et aux groupes intéressés et voit à la mise à jour des registres des procès-verbaux et des résolutions jusqu'à leur dépôt au Service des Archives. Il collabore à certaines recherches relatives aux travaux poursuivis par les comités et exécute tout autre mandat qui lui est confié.

**Exigences :**
Scolarité : Diplôme de 1er cycle ou l'équivalent; connaissance de la sténotypie.
Autres : Secrétariat professionnel. Excellente connaissance du français. Esprit de synthèse. Facilité de rédaction.

**Salaire :**
Dans une échelle de salaire située entre $11,880. et $20,542.

*Toutes les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir avant 17:00 heures, le 25 juin 1976 au :*

**Service du Personnel**
**Université du Québec à Montréal**
**355 ouest, rue Ste-Catherine**
**Suite 6029**
**Montréal, P.Q.**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 23

# Carrières et Professions

**INSTITUT DOREA INC.**

demande

- INFIRMIÈRES AUTORISÉES
- AUXILIAIRES
- GARDES-BÉBÉS
- PUÉRICULTRICES

Pour clientèle d'enfants déficients mentaux profonds, âgés de 7 à 17 ans.
Temps complet (36¼ heures par semaine)
Temps partiel régulier (16 heures par fin de semaine)

*Téléphoner à :*

**M. Laurent Paré**
**Institut Dorea Inc.**
**Franklin Centre,**
**Comté Huntingdon**
**Tél.: 1-514-827-2551 (frais virés)**

## REPRÉSENTANT SÉNIOR

L'influence toujours grandissante du domaine industriel a permis la création d'un poste pouvant offrir une carrière à celui qui a un talent naturel pour la vente et possède 2 ou 3 années d'expérience comme représentant de produits manufacturés et de services.

Au candidat qui remplira les conditions requises, Honeywell donnera la formation nécessaire pour la vente de contrats d'entretien dans l'industrie à Montréal et dans la province de Québec. Le candidat devrait aussi avoir beaucoup d'initiative et pouvoir travailler avec le minimum de surveillance. Il serait aussi avantageux de posséder une formation en technique ou en administration.

Honeywell offre un salaire intéressant, de bonnes possibilités d'avancement et d'excellents avantages sociaux. La voiture est fournie par la compagnie.

*Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec :*

**M.C. Leblanc,**

**Honeywell**

**6277 ouest, rue St-Jacques**
**Montréal, H4B 1T9**
**Tél: 484-3501, poste 200**

**CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING**
**North Bay, Ontario**

invite des candidats à postuler pour le poste suivant, qui sera en vigueur à partir du 1er septembre 1976.

**École Secondaire Algonquin**
**Rue Jane**
**North Bay, Ontario**
**Principal : M. R. Perron**
**Tél.: (705) 472-8240**

## DIRECTEUR - ADJOINT

Les demandes seront acceptées jusqu'au vendredi, 18 juin 1976, et seront adressées comme suit :

**M. W.E. Perry,**
**Surintendant des Écoles,**
**Conseil Scolaire de Nipissing,**
**C.P. 67,**
**North Bay, Ont. P1B 8H1**
**Tél.: (705) 472-8170**

**H. Villeneuve**
*Président*

**R.J. Lynch**
*Directeur de l'Éducation*

## ENSEIGNANTS DEMANDÉS

**Niveaux:**
maternelle et élémentaire, classes spécialisées, dénombrement flottant.

**Endroit :**

A 15 minutes de Montréal (entre Montréal et Mirabel) dans une Commission scolaire de 6,200 élèves qui n'a jamais connu de surplus de personnel et qui prévoit une accélération de son rythme d'expansion.

*Faites votre demande d'emploi par téléphone au:*

**Bureau du Directeur du personnel,**
**Commission Scolaire de Ste-Thérèse,**
**Tél: (514) 430-2200, poste 60.**

**HÔPITAL STE-JUSTINE**
**Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal**

## DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

**Sommaire des responsabilités:**
Relevant du Directeur Général, le titulaire assumera la responsabilité de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers.

**Qualifications requises:**
**- Formation académique:**
- diplôme universitaire de 2e cycle;
- formation en administration de préférence.

**- expérience:**
- 5 années dans un poste administratif, dont 2 années dans un centre hospitalier affilié à une université.

**Rémunération:** Selon l'échelle du Ministère des Affaires sociales.

*Faire parvenir sa demande et son "curriculum vitae", avant le 22 juin 1976, au:*

**Directeur général,**
**Hôpital Ste-Justine,**
**3175 chemin Côte Ste-Catherine,**
**Montréal, Qué. H3T 1C5**

**LA COMMISSION SCOLAIRE BERTHIER DAUTRAIE**

recherche

## DEUX PROFESSEURS

pour l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire.

**Qualifications requises :**
— Détenir un brevet d'enseignement avec spécialisation et autorisation d'enseigner.

**Conditions de travail :**
Selon la convention collective.

*Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 19 juin 1976, au :*

**Directeur des Services du Personnel,**
**Commission Scolaire Berthier Dautraie,**
**490, avenue du Collège,**
**Berthierville, Qué.**

**CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT**

Externat de rééducation pour enfants en difficulté d'adaptation (6-12 ans) demande

## UN ENSEIGNANT

**Fonctions:**
— Assumer la responsabilité du traitement et de la récupération pédagogique d'un groupe d'enfants dans un ensemble rééducatif.

**Qualifications:**
— Légalement qualifié en enfance inadaptée ou en orthopédagogie;
— Expérience d'enseignement avec des groupes d'enfants de même catégorie.

**Traitement:**
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

*Adresser curriculum vitae au:*

**Directeur général,**
**Centre de l'Enseignement Vivant,**
**8833 Boul. St-Michel,**
**Montréal,**
**Tél.: 725-5236**

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

## ANALYSTE

ORGANISATION ET MÉTHODES ADMINISTRATIVES

Nous avons des ouvertures immédiates dans notre service Organisation et Méthodes administratives.

**Fonctions:**
— Procéder à la revision des systèmes d'informations administratifs et comptables;
— Assister les services utilisateurs dans la définition de leurs besoins;
— Présenter et proposer des solutions pratiques;
— Implanter les nouveaux systèmes.

**Qualifications requises:**
— Diplômé universitaire en administration ou membre d'une association comptable reconnue;
— Familier avec les systèmes mécanisés;
— Minimum deux (2) ans d'expérience pertinente;
— Facilité d'expression orale et écrite;

Les personnes gagnant déjà un salaire de $14,000 pourraient être intéressé par cette offre.

*Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:*

**Société des alcools du Québec,**
**Service du Personnel,**
**C.P. 1058, Place d'Armes,**
**Montréal, P.Q. H2Y 3J8**

**N.B.** Indiquer clairement le poste désiré.

**CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LOTBINIÈRE-OUEST**

**Fortierville, Comté Lotbinière**
recherche les services d'un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Fonctions:**

Administrer, planifier et coordonner toutes les activités du CLSC dans le cadre de ses règlements c'est-à-dire:
— Assurer la mise à exécution des décisions du Conseil d'Administration;
— Diriger le personnel (une trentaine de personnes);
— Préparer et administrer le budget;
— En collaboration avec une équipe multidisciplinaire, élaborer et mettre sur pied les différents programmes et service en santé, social et action communautaire, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la loi 65.

**Exigences:**

Formation universitaire en sciences humaines, sciences sociales, sciences de la santé ou sciences administratives, complétée par une bonne expérience.

**Traitement:**

Selon l'échelle de traitement des directeurs généraux de CLSC.

*Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet, avant le 5 juillet 1976, au :*

**CLSC Lotbinière-Ouest,**
**a/s du Président du Conseil d'Administration,**
**Fortierville, Comté Lotbinière**
**G0S 1G0**

**Le Centre Local de Services Communautaires de Ste-Thérèse**

est à la recherche de

## MÉDECINS

**Nature du défi:**

Dans une CLSC en plein fonctionnement, les candidats que nous recherchons, en plus d'être reconnus par le Collège des médecins, devront avoir une conception de la médecine qui soit sociale et communautaire. Bien que l'essentiel de leur tâche soit de prodiguer les soins préventifs et curatifs de première ligne au Centre et à domicile, ils seront appelés à collaborer à la définition de programmes spéciaux de santé de première ligne. Ceux qui postuleront considéreront comme un atout de pouvoir compter sur une équipe de professionnels de différentes disciplines (paramédicales et sociales) au sein de laquelle ils pourront s'intégrer.

**Rémunération:**

Selon la politique salariale en vigueur au Ministère des Affaires sociales en révision actuellement.

*Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:*

**C.L.S.C. Ste-Thérèse**
**5, rue Tassé**
**Ste-Thérèse, J7E 1L4**

*à l'attention de Monsieur Yves Matteau, directeur général.*

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE**

## CONSEILLER PÉDAGOGIQUE en MESURE et en ÉVALUATION

**LIEU DE TRAVAIL:** Centre Administratif. Sept-Îles.

**ENTRÉE EN FONCTION:** Le 1er juillet 1976.

**FONCTIONS PRINCIPALES:** Développer une politique de mesure et d'évaluation, la propager auprès des dirigeants d'écoles et auprès du personnel enseignant et mettre cette politique en application.

Promouvoir une philosophie de la mesure et de l'évaluation qui mette l'accent sur une évaluation de plus en plus globale de la personnalité et axer cette philosophie sur une pédagogie de succès plutôt que d'échec;

Sensibiliser le personnel enseignant et les dirigeants d'école à une pédagogie de la mesure et de l'évaluation qui tiennent compte, des aptitudes, des besoins et des intérêts de chacun des étudiants;

Élaborer un système cohérent de mesure et d'évaluation en faisant ressortir les objectifs poursuivis;

Jouer un rôle d'animation et de support au secteur de l'enfance inadaptée.

**QUALIFICATIONS REQUISES:** Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature ou de téléphoner à:***

**Chantal Martel-Belland,**
**Service du Personnel,**
**30, rue Comeau,**
**Sept-Îles, Québec**
**Téléphone (418) 968-9901**

**FIN DU CONCOURS: le 24 juin 1976.**

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE**

RECHERCHE LES SERVICES

## D'UN PSYCHOLOGUE

**LIEU DE TRAVAIL :**
Polyvalente L'Achigan, St-Roch.

**SALAIRE & CONDITIONS DE TRAVAIL :**
Selon l'échelle des professionnels déterminée par la Politique salariale et administrative du Ministère de l'Éducation.

**NATURE DU TRAVAIL :**
Le rôle principal du psychologue est de fournir une assistance professionnelle aux élèves en vue de leur intégration et de leur adaptation en milieu scolaire et social.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie, avec option appropriée.

Être membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

**N.B.** La préférence sera accordée aux personnes ayant de l'expérience.

*Toute personne intéressée à ce poste est priée de faire parvenir sa demande écrite à :*

**René Bacon, Directeur du Personnel**
**C.S.R. Lanaudière**
**333, rue Sir Mathias Tellier**
**Joliette,**
**Tél.: 514-756-0511**

**C.E.G.E.P. DE MATANE**

**POSTE OUVERT:**

## Directeur des services pédagogiques

**ATTRIBUTIONS:**
Le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovidéothèque), secteurs d'enseignement.

Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:**
Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.

— Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16)

— Dix (10) années d'expérience pertinente.

**DÉBUT DE L'EMPLOI:**
Août 1976

**TRAITEMENT:**
Minimum: $13,780.00
Maximum: $23,532.00
(En voie de revision)

**CANDIDATURES:**
PAR ÉCRIT, avant le 30 juin à l'adresse suivante:

**M. Georges-E. Bouchard**
**Secrétaire général**
**C.E.G.E.P. de Matane**
**616, avenue St-Rédempteur**
**Matane, Qué. G4W 1L1**

**Commission Scolaire Champlain**

*CONCOURS C-037576*

**LA COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN**
**(élémentaire seulement)**
requiert les services d'un (e)

## DIRECTEUR (TRICE)

**pour l'école anglophone de la commission**

**1. Attributions:**
1. Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
2. Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
3. Il doit assumer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

**2. Critères d'éligibilité:**
1. Autorisation personnelle permanente d'enseigner au Québec décernée par le ministre.
2. Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
3. Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant.
4. Une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
5. Une connaissance des deux langues officielles.

**3. Rémunération:**
Selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.

**4. Entrée en fonction:**
1er juillet 1976.

**5. Inscription:**
*Faire parvenir curriculum vitae avant le 18 juin, 16:30 en mentionnant le numéro du concours: C-037576 à:*

**Directeur du Personnel,**
**Commission Scolaire Champlain,**
**17, Boul. Gréber, C.P. 8**
**Pointe-Gatineau, Québec.**

Université du Québec à Montréal

**DOYEN ADJOINT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE**

**Fonctions:**

Sous la responsabilité immédiate du doyen des études de premier cycle:

— Procéder aux études relatives, aux programmes et aux banques de cours;

— Diriger des groupes de travail sur divers aspects de l'organisation de l'enseignement du premier cycle;

— représenter le doyen du premier cycle sur plusieurs comités et groupes de travail;

— effectuer des travaux de recherches demandés par le doyen.

**Qualifications:**

Diplôme universitaire de deuxième cycle et expérience d'administration académique pertinente.

**Traitement:**

Selon l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal et selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant lundi le 21 juin 1976 à 17 heures:

**Pavillon Louis-Jolliet**
**Bureau 7210**
**ou**
**C.P. 8888, Succursale "A"**
**Montréal, Québec**
**H3C 3P8**

**LE COLLÈGE DE THETFORD MINES**

## PROFESSEURS

TECHNIQUES INFIRMIÈRES (MÉDECINE-CHIRURGIE)

**QUALIFICATIONS :**
- Bacc. en nursing.
- Expérience pertinente.
- Être membre en règle de l'O.I.I.Q.

TECHNO. MINÉRALE - TOPOMÉTRIE

**QUALIFICATIONS :**
- Aptitude à l'enseignement théorique et pratique.
- Connaissance des applications au secteur minéral (géologie & exploitation)
- La capacité d'enseigner au besoin, à titre complémentaire, d'autres matières de la technologie minérale (v.g. géologie, exploitation, minéralurgie) serait un atout.

ÉLECTROTECHNIQUE

**QUALIFICATIONS :**
- Diplôme universitaire 1er cycle en électrotechnique, spécialisation en système digital, orientation : ordinateur, ou formation jugée équivalente.
- Expérience serait un atout.

INFORMATIQUE

**QUALIFICATIONS :**
- Diplôme universitaire 1er cycle dans une discipline appropriée (informatique, sec. appliquées).
- Connaissance du language COBOL serait un atout.

TECHNIQUES D'ÉDUC. SPÉCIALISÉE (POSTE DISPONIBLE POUR 1 AN)

**QUALIFICATIONS :**
- Bacc. dans le domaine de la rééducation, (Bacc. en enfance inadaptée, psycho-éducation).
- Une expérience pratique sera un atout.

*Si vous êtes intéressé (e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae à :*

**COLLÈGE DE THETFORD MINES**
**Directeur du personnel**
**M. Jean Dagneault**
**671 sud, Boul. Smith**
**Thetford Mines, Qué.**

# Dis-moi qu'il faut beau

les disques

par CHRISTINE L'HEUREUX

■ **Les petits violons,** Disques Airedale LUL 501

Vous savez probablement, maintenant, mon adoration sans borne pour le violon. Pour qui recherche ce type de sonorité, pas seulement en musique rock ou en country, le disque que viennent d'enregistrer **Les petits violons** sous la direction de Jean Cousineau ne peut passer inaperçu. Bien sûr, on verra chez ces jeunes, de véritables Minou Drouet du violon (la plupart ont commencé à jouer vers 4 ou 5 ans); mais, par-delà l'attraction touristique, il y a dans ce disque, une qualité d'interprétation des oeuvres de Bartok, Paganini, Fauré, Mozart et Corelli qui ne cesse d'étonner. Beaucoup de sentiment comme dit Gilbert Bécaud dans **Le pianiste de Varsovie,** vraiment beaucoup de sentiment joint à unr rigueur et une précision qui font plaisir à entendre sur un disque québécois.

■ **Claude Léveillée,** Place des Arts '76, Kébec-Disc M 911-912.

Un spectacle que je n'ai pas vu, à l'époque, pour je ne sais plus quelle raison. Un voyage dans l'espace et surtout dans le temps; Claude Léveillée nous convie à regarder le film de sa vie: l'oeuvre complète non-posthume. Une introduction au piano elka, suivie bien sûr des doigts de Léveillée sur un piano traditionnel comme l'est maintenant sa musique. Enregistré au studio de Morin Heights, supervisé par André Perry, ce disque n'échappe à aucun moment, à la grande perfection que connaît de plus en plus la musique québécoise. Un long-jeu double où Léveillée nous apprend qu'il a vieilli comme un bon vin, même si la voix est plus éraillée que jamais.

■ **Buffy Sainte-Marie,** Sweet America, ABC 9022-929

Le vrai grand disque de la semaine, de l'année même, c'est celui-là. J'ai radoté un an ou à peu près sur le précédent, **Changing Woman,** et mon entourage risque les mêmes bourdonnements d'oreille ici encore et pour longtemps. D'autant plus que les paroles, fort importantes chez Buffy Sainte-Marie, ne sont pas inscrites, même en très petit, quelque part sur un coin du disque. C'est comme quelqu'un qui mange sous votre nez une énorme crème glacée au chocolat par une journée de grosse chaleur comme aujourd'hui. L'envie vous tenaille d'autant plus que la glace diminue. Dans un élan de générosité, la personne en question vous offre des restes et juste au moment d'assouvir vos penchants, le chocolat commence à dégouliner sur vos mains, votre robe... exigeant une attention qui vous enlève tout plaisir. Par le temps qui court l'image me semblait de saison, même si elle ne correspond pas exactement à la réalité. En fait, même sans les paroles, le disque n'en est pas moins alléchant. Buffy Sainte-Marie possède une voix absolument indescriptible, qui ne souffre aucune comparaison; une voix qui prend toute sa valeur quand elle évolue sur des musiques écrites par Buffy Sainte-Marie elle-même; on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Dans **Look at the facts,** un premier son de tam-tam indien nous rappelle fort justement que cette canadienne d'origine indienne défend avec toujours autant de conviction la cause des siens; elle consacre d'ailleurs une chanson, **Starwalker,** au mouvement indien. Comme dans son précédent disque, elle se préoccupe aussi de la libération des femmes (**Free a lady**), mais sans y parvenir aussi justement, le ton restant ici beaucoup plus au niveau de l'anecdote et du déjà vu, alors que dans **Changing Woman,** elle dépassait largement le mouvement populaire pour rejoindre l'élément féminin dans sa recherche mentale de transcendance.

■ **John Mayall,** Notice to appear, ABC 9022-926

Précurseur du blues anglais des années '60, John Mayall propose ce disque où apparaît un peu partout le nom de Allen Toussaint, un noir de la Louisiane qui en plus d'être responsable de la plupart des textes et de la musique, s'est chargé aussi de la production. Deux chansons seulement, **There will be a way** et **Oldtime Blues,** sont de Mayall et une autre, **A hard time night** de Lennon-McCartney est chantée dans le style bien précis de Mayall qui, un peu à la façon de Joe Cocker, donne sa couleur personnelle au matériel des autres. Un bluesman qui, malgré sa grande réputation, ne traverse pas le mur de mon indifférence. Question de goût et d'aiguillage d'antennes.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 22

Université Laval

DIRECTEUR GENERAL DE VIE ETUDIANTE

**Fonctions:**
Sous l'autorité du vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes :
- voit à l'organisation, à la coordination et à la qualité du travail des services que la direction générale regroupe au bénéfice des étudiants;
- assure l'animation de la vie para-scolaire des étudiants;
- voit à ce que soient observées dans la direction générale les décisions du Conseil et celles du Conseil exécutif.

**Qualification:**
Diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Connaissance du milieu universitaire.

**Traitement:**
À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

**Disponibilité:**
Immédiatement.

***Veuillez faire parvenir votre demande, au plus tard le 25 juin 1976, accompagné d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:***

**Monsieur Armand Maranda,**
**Vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes**
**Bureau 1554,**
**Pavillon des sciences de l'éducation,**
**Université Laval,**
**Québec G1K 7P4.**

Cité universitaire, Québec

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

ANALYSTE
AU SERVICE DU CONTRÔLEUR

**Sommaire du poste:**
— Assister l'Adjoint au Contrôleur dans ses fonctions;
— Participer à la validation des différents contrôles;
— Participer à la conclusion des dossiers en regard avec les cas hors-routine;

**Exigences:**
— Membre régulier ou étudiant d'une association comptable reconnue;
— Minimum de deux (2) ans d'expérience dans la moyenne entreprise ou un bureau de comptable agréé.

**Qualités requises:**
— Facilité de communication, parlée et écrite, discrétion, diplomatie et dynamisme.

**Rémunération:**
— Selon la compétence du candidat, régime avantageux de bénéfices marginaux.

**Lieu de travail:**
— Montréal
Une personne gagnant déjà $14,000 pourrait être intéressée par ce poste.

*Faire parvenir "curriculum vitae" à:*

**Société des alcools du Québec**
**Service du Personnel,**
**C.P. 1058, Place d'Armes,**
**Montréal, P.Q. H2Y 3J8**

**N.B.** Indiquer clairement le poste désiré.

HÔPITAL NOTRE-DAME DE STE-CROIX
MONT-LAURIER

**Offres d'emplois**

Direction des Soins Infirmiers

**Exigences :**
Diplômes universitaires de 3 ans en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.

Direction des Services Hospitaliers

**Exigences :**
Diplôme d'études universitaires de 4 ans en sciences de la santé ou en sciences de l'administration ou l'équivalent.

Direction du Personnel

**Exigences :**
Diplôme d'études universitaires de 3 ans en relations industrielles ou l'équivalent.

Coordonnateurs des Soins Infirmiers
(jour, soir, nuit et fin de semaine)

Formation professionnelle en techniques infirmières. D.E.C. plus une année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent.

**Salaire :**
Selon la politique de rémunération des cadres du M.A.S.

Toute demande doit être faite par écrit au plus tard le 26 juin 1976.

*Pour informations supplémentaires et description de fonction, s'adresser à :*

**Guy Lefebvre, Adm. A.,**
**Directeur Général,**
**Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix,**
**Mont-Laurier**

CONSEIL D'ÉDUCATION DU NORTH SHORE
**160, rue Spruce**
**Elliot Lake, Ontario**

Nous recherchons des
professeurs qualifiés

**pour septembre 1976**
**Secondaire**

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS
1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS-HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

*Faire parvenir vos demandes à :*
**M. Robert Pilon, Directeur-adjoint,**
**École Secondaire d'Elliot Lake,**
**Elliot Lake, Ontario**

**Élémentaire**

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS (ORAL)

Programme intensif pour la 3e à la 7e année. Ce programme comprend 45 minutes par jour d'enseignement pour chaque classe de 3e à 7e année inclusivement.

1 PROFESSEUR IMMERSION FRANÇAISE
**(maternelle et 1ère année)**

Ce poste comprend ½ journée d'enseignement à la maternelle et ½ journée à la 1ère année.

Les deux postes à l'élémentaire s'adressent à des étudiants anglophones.

Veuillez appeler à frais virés à :
**705-848-3661**
**M. W. Mair, Surintendant**

Une équipe se rendra sur les lieux afin de rencontrer les candidats choisis. Les détails leur seront transmis au préalable.

LE COLLÈGE DE JOLIETTE

**demande des professeurs dans les disciplines suivantes :**

— **BIOLOGIE** — temps plein et / ou temps partiel (1 session seulement)
— **ÉDUCATION PHYSIQUE** — temps plein et / ou temps partiel
— **TECHNIQUES INFIRMIÈRES**
  — **obstétrique** — temps plein et / ou temps partiel
  — **pédiatrie** — temps plein et / ou temps partiel
  — **psychiatrie** — temps plein et / ou temps partiel
  — **médico-chirurgical** — temps plein et / ou temps partiel
  — **concepts santé et maladie** — temps plein et / ou temps partiel
— **MATHÉMATIQUES** — temps partiel
— **CHIMIE** — temps partiel
— **TECHNIQUES DE GÉNIE CIVIL** — temps partiel
— **SOCIOLOGIE** — temps partiel
— **TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE** — temps plein et / ou temps partiel
— **TECHNIQUES ADMINISTRATIVES** — temps plein et / ou temps partiel
— **SECRÉTARIAT** — temps partiel
— **FRANÇAIS** — temps plein et / ou temps partiel
— **ANGLAIS** — temps plein et / ou temps partiel
— **ARTS PLASTIQUES** — temps plein.

**Qualifications requises :**
— Diplôme universitaire de 1er cycle de préférence, ou formation jugée équivalente.

*Envoyer curriculum vitae, au plus tard mercredi, le 16 juin 1976, à 17 heures, au :*

**Bureau du Personnel,**
**Collège de Joliette,**
**20, rue St-Charles Sud,**
**Joliette, Qué.**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 mars 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HYMAN B. GOODMAN & ASSOCIATES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de juin 1976, sous le numéro 2695633

Ce 10ième jour de juin, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mai 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ARLISS CHEMICAL CO. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de juin 1976, sous le numéro 2695632.

Ce 10ième jour de juin, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR D'APPEL**

NO: 500-09-000329-763

DAME TEODOLINA COLLANTES, ménagère, domiciliée et demeurant au 1264 de la rue Amherst, dans la ville et le district de Montréal,

Appelante,

-vs-

ALFREDO PEREZ, domicilié et demeurant dans la ville de Lima, au Pérou, au General Orbegozo 1052, Brena,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, Alfredo Perez, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 10 jours de la dernière publication. Une copie de l'inscription en appel a été laissée au greffe de la Cour d'Appel à son intention. Prenez de plus, avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, l'Appelante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce en appel.

Ordre accordé par A. Beaulieu,
Registraire Adjoint,
31 mai 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-014291-764

ALFREDO CANDELORO, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal

DEMANDEUR

vs

ACHILLE ROOSEVELT, présentement d'adresse inconnue

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ACHILLE ROOSEVELT est par les présentes requis de comparaître dana un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 9 juin 1976

A. BEAULIEU
G.A.C.P.M.

Mes SEGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talon
Montréal, QUE
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-05-008382-762

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique et incorporé dûment constitué selon la loi, et ayant son bureau chef en les cité et district de Montréal, et y opérant une succursale au 5455 Ave. de Gaspé.

DEMANDERESSE

-vs-

PETER STILIANOUDAKIS, autrefois de Chomedey district de Montréal, présentement résidant et domicilié à Miami, État de Floride. Un des États Unis d'Amérique

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur PETER STILIANOUDAKIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 8 juin 1976
CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

LAZARUS LEHRER & BAER
606 Cathcart, #405
Montréal, QUE
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-05-005776-768

RICHARD BÉLEC, en sa qualité de tuteur à son fils mineur Marc, résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal, Qué,

DEMANDEUR

-vs-

BERNARD COULOMBE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur BERNARD COULOMBE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 8 juin 1976
CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Me RICHARD BARBEAU
210 rue rue Ste-Catherine
suite 300
Montréal, QUÉ
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**Aide juridique-secteur des Séparation de corps**

NO: 500-010527-768

HÉLÈNE FILIATRAULT-VANDALL

Demanderesse

VS.

ROGER VANDAL

Défendeur

AVIS LÉGAL
Par ordre de la Cour

Il est ordonné à la partie défenderesse ROGER VANDAL de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication du présent avis et avisé qu'une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée pour lui à la Cour au Palais de Justice, à Montréal.

Le défendeur, ROGER VANDAL, est par les présentes également requis de se présenter à la Cour, au Palais de Justice, 10 est rue Craig, Montréal, en chambre 2.03, en division de Pratique, le 15 juillet 1976, à 9:30 heures de l'avant-midi pour répondre à une requête pour mesures provisoires.

Montréal, le 11 juin 1976

PARENT & GIRARD,
333 est rue Craig, suite 208,
Montréal, P.Q., Canada.
Tél: 861-6794

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR SUPERIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 700-12-001091-768

GISELE LECLERC, domiciliée et résidant au 367, Montée Gagnon, à Bois-des-Filion, district de Terrebonne,

requérante

va

REAL LAFERRIERE, d'adresse inconnue,

intimé

La cour ordonne à l'intimé, REAL LAFERRIERE, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la seconde publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, à Saint-Jérôme.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Saint-Jérôme,
le 2ième jour de juin 1976

PIERRE BOISSONNEAULT,
REGISTRAIRE-ADJOINT
DIVISION DES DIVORCES

Mes Quesnel, Morrissette & ass.,
19, rue St-Charles,
Ste-Thérèse, P.Q.
Avocats de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 mai 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DEE JAY TRAILER INDUSTRIES LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de juin 1976, sous le numéro 2695634

Ce 10ième jour de juin, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

No: 02-013 184-762

GALE VEZEAU, de la cité de St-Laurent, district de Montréal et résidente au 640 boul. Laurentien, App. 2

Demandeur

-vs-

LORRAINE DELEY, de les cité et district de Montréal et résidente au 8265 rue Curbs et MELVIN MINGO, de la cité de Hampstead, district de Montréal et résident au 5490 Coolbrook

Défendeurs

IL EST ENJOINT à LORRAINE DELEY & MELVIN MINGO à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTRÉAL, juin 9 1976

Claude Dufour

Mes. Boisvert, Pickel & Teitelbaum
800 ouest boul. Dorchester,
Chambre 2610
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

**COUR SUPERIEURE**

NO: 765-05-000207-76

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Demandeur

vs

PAUL LEBLANC, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur PAUL LEBLANC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Sorel à son intention.

MONTREAL, ce 9 juin 1976

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Me CLAUDE H. CHICOINE
31 rue St-Jacques,
Montréal, QUE
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES

**COUR SUPERIEURE**

NO: 500-12-061204-768

ADRIEN HEBERT, domicilié dans la cité de St-Léonard, District de Montréal,

requérant

vs

MADELEINE BELLEY HEBERT, de lieux inconnus;

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, MADELEINE BELLEY HEBERT, est requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication, pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre elle logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures provisoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.

MONTREAL, le 8 juin 1976

Claude Dufour
Registraire,
Cour Supérieure

JEAN-GUY FARLEY, avocat
3253 est, rue Beaubien,
Montréal, P. Québec
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
TRANSFERT — REGLEMENT 2C
article 2.59.1 règles de pratiques

PRENEZ AVIS que René Malo, 60 actions, Dame Marthe Bonin Malo, 1 action; et Paul Malo 1 action, actionnaires de Jean M. Malo Transport Inc., St-Damase, Qué. permis no: 12863-V s'adresseront à la Commission des Transports du Québec en conformité de l'article 39 de la loi sur le transport pour transférer leurs actions comme suit:

Dave Cahill R.R. # 1, Granby 30 actions communes
Lucie Cahill R.R. # 1, Granby 1 action commune
René Touchette, Ste-Cécile-de-Milton, 31 actions communes

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ière Publication: Jeudi 10 juin 1976
2ième Publication: Vendredi 11 juin 1976
3ième Publication: Samedi 12 juin 1976

(S) ADRIEN R. PAQUETTE, c.r.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**
**(Greffe des Divorces)**

NO: 500-12-12-061-203-760
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

DAME FLEURETTE BEGIN-DIOTTE, ménagère résidant au Québec et domiciliée au 5645 de la rue de Lorimier app. 1 à Montréal, district de Montréal,

requérante,

-vs-

REMI DIOTTE, présentement de lieux inconnus.

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RÉMI DIOTTE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 8 juin 1976.

(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE ADJOINT

LABELLE, CHARBONNEAU & LAPORTE,
Avocats,
4935 est, rue Beaubien,
Suite 105,
Montréal, Qué.

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

LES DISTRIBUTIONS
LAURENTIENNES ENR.
(M. Luc Desmarais opérant
sous le nom de:)
415 rue Boucher
Joliette, P.Q.

Requérant

AVIS

PRENEZ AVIS que le requérant, LES DISTRIBUTIONS LAURENTIENNES ENR. (M. Luc Desmarais opérant sous le nom de:) s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services de transport suivants:

1. TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL —
1. Joliette et tous les endroits situés sur une distance n'excédant pas cinq milles des limites de ladite ville.
2. TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON —
2. Joliette à tous les endroits situés dans un rayon de vingt mille des limites de ladite ville.

Dans les deux cas, pour la livraison de journaux, périodiques et matériel publicitaire, par véhicules légers de livraison.

Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les quatre jours suivant la première publication de cet avis.

Durée: 364 jours.
Première publication: 11 juin 1976
Deuxième publication: 12 juin 1976
Troisième publication: 14 juin 1976

Corbeil & Dufresne
Procureurs du requérant

AVIS PUBLIC — Gouvernement du Québec

**LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTES AU DÉTAIL**

**Saint-Jean-Baptiste, jeudi le 24 juin et Confédération, jeudi le 1er juillet 1976**

Le ministère de l'industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de ventes au détail tient à aviser les propriétaires et gérants des établissements commerciaux que jeudi le 24 juin (fête de la Saint-Jean-Baptiste), et jeudi le 1er juillet (fête de la Confédération), sont considérés des jours fériés visés par la Loi des heures d'affaires et que par conséquent, aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial de vente au détail les jours ci-haut mentionnés. On se souviendra que toute infraction à cette loi est passible d'amendes pouvant s'élever jusqu'à $1.000.00.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

CANADA

**AVIS AU PUBLIC**

**CHAMP DE TIR DE FARNHARM (QUÉ.)**

Les exercises de tir aux armes portatives se poursuivront au champ de tir de Farnharm (Qué).

La zone dangereuse est située à l'intérieur des limites du camp de Farnharm (Québec), et dans la paroisse de Saint-Romuald de Farnharm.

**MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS**

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Cette zone est clairement indiquée par des signaux de danger.

PAR ORDRE
**Charles R. Nixon**
*Sous-Ministre*
*Ministère de la Défense Nationale*

CANADA

**AVIS**

**CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO**

Le public est averti par les présentes que les exercices de tir à l'arme portative se poursuivront au champ de tir de Mont-Bruno (PQ).

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno.

**MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS**

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

La zone de danger est clairement indiquée par des écriteaux d'avertissement.

PAR ORDRE
**Charles R. Nixon**
*Sous-Ministre*
*Ministère de la Défense Nationale*

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

**1 ENTREPRISE**

**Numéro 77763/LA-16 - Toiture - Secteur central, blocs 1200 - 1900, École Polyvalente, Boul. Cité des Jeunes, Hull, Québec.**

On peut aussi consulter les documents de soumission aux Bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite : mardi, le 6 juillet 1976
Dépôt : $50.00

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique, doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa (Ontario), au plus tard à 15 heures, le mardi 15 juin 1976, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1 avril 1970.

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

**F.J. Brazeau**
**Administrateur intérimaire**
**Services financiers et administratifs,**
**Capitale nationale**

# Le volontariat au Musée des Beaux-Arts

par SIMON LAFLAMME

■ Auteur d'une maîtrise en éducation artistique, achevée l'an dernier à l'Université Concordia, Simon Laflamme a été conservateur associé, attaché au Service éducatif du Musée des Beaux-Arts de Montréal l'an dernier, et durant six ans professeur au secondaire à la CECM.

La question sur le **volontariat** que nous voulons développer ici, échappe aux seuls critères institutionnels, elle est plus **globale**. Notre réflexion ne se fonde pas uniquement sur l'observation, mais voudrait atteindre aux authentiques racines de l'expérience. Elle suppose une analyse en profondeur sur **le sens du travail** et de la participation humaine. Comme chacun le sait, le Musée des Beaux-Arts de Montréal a rouvert ses portes au public depuis le début de mai: chacun s'attendait à des changements essentiels, du moins à la mesure des transformations matérielles et physiques entreprises au cours des trois dernières années. Mais que conclure au sujet de ces améliorations qui ont coûté $10 millions? Quel sera l'**impact humain**?

Le Musée est une institution qui véhicule et protège des valeurs esthétiques, mais ces valeurs en elles-mêmes sont mortes si nous ne pouvons rejoindre et développer leur signification humaine: voilà la responsabilité d'un organisme de la culture. Un tel organisme doit rester indépendant de l'administration publique, qu'il conteste au besoin, selon son rôle de représentation. Nous avons ici l'occasion de faire valoir certains traits supérieurs de **l'évolution de l'homme** appuyés sur des oeuvres et des **créations**, avec toute l'autorité que la société reconnaît à ses institutions culturelles. Nous savons par ailleurs que le Musée est assez fort comme organisme privé pour acquérir une voix comparable et même plus significative que celle des porte-parole d'un éventuel ministère de la culture. Mais qu'en est-il au juste, pourquoi le Musée connaît-il à notre avis une évolution purement extérieure?

A cela, il y a plusieurs raisons: d'abord, le Musée est solidaire d'une infrastructure de capital et de classe, organisée de nature et résistante, même aujourd'hui, aux qualités supérieures et originales du changement.

Que ce soit pour les acquisitions, l'administration financière, l'expansion ou les relations publiques, la bonne marche du Musée tient en réalité aux relations qu'entretiennent les membres du personnel (directeurs et conservateurs) avec ses administrateurs réels qui en sont aussi, dans une certaine mesure, les pourvoyeurs. Il y a dans ce sens, une bonne entente d'usage, une sorte de code mental qui associe étroitement les préoccupations sociales et financières aux décisions administratives. C'est de cette façon que finalement, les résultats sont toujours conformes à certains clichés.

Contrairement à ce qui prévaut dans les organismes publics, une certaine marge d'autonomie revient aux privilèges des responsables des divers secteurs de l'administration et des services, que ce soit au niveau de la conservation, de l'école d'Art, de la recherche comme des finances. Mais, pour peu qu'on analyse les faits, la part laissée dans l'action personnelle à l'initiative véritable est problématique... Et, pour cela, nous pouvons nous pencher sur un domaine qui mérite qu'on l'analyse avec plus de rigueur: celui de l'éducation.

### L'Analyse des lignes de forces.

L'éducation est habituellement le domaine où l'on cherche à redécouvrir puis à transmettre certaines valeurs. Cela ne doit surtout pas se réduire à une gestion. Contrairement à ce que l'on croit généralement, les Services éducatifs du Musée n'en constituent pas tout le domaine éducationel loin de là. Il s'agit en réalité de services de conservation plutôt que d'éducation et il est d'ailleurs symptômatique qu'il n'y ait encore aucune relation avec l'École d'art.

Dans le contexte des forces sociales en présence, il faut comprendre que les groupes de la bourgeoisie comme ceux des professions pédagogiques et visuelles ont des valeurs à défendre. Et, derrière un cadre fait pour stabiliser tout le monde, il faut saisir des univers différents aux orientations historiques divergentes. Du côté de la conservation par exemple, la situation est déjà très en marge du secteur de la formation artistique, puisque les spécialistes, qu'ils soient à l'animation ou à l'enseignement, font partie des cadres et doivent épouser l'idéologie muséologique de l'administration qui n'est pas sans fondements politiques. Lorsqu'il s'agit de publicité, de projets audio-visuels ou de publications, les oppositions ont moins de chance de se révéler, étant directement absorbés par les ressources déjà fournies et les techniques en place. En ce qui a trait aux collections et à la formation des bénévoles, c'est quelque peu différent. Celles-ci très influentes, déploient une action qui relève non plus seulement de leur représentation auprès du Conseil, mais de la réalité même de leur Association. Depuis 1971, ces personnes se sont dissociées du Comité bénévole comme tel pour former une Association propre et autonome avec charte bien établie. Pourquoi? Nous savons qu'il n'y a qu'un seul terrain pour motiver une telle entreprise de la part des bénévoles et c'est l'éducation. Jusqu'où l'éducateur ici a-t-il le pouvoir d'assumer sa responsabilité?

Le Service éducatif du Musée des Beaux-Arts de Montréal n'a pas à reproduire les structures de tel ou tel musée américain ou étranger, mais simplement à tenir compte d'une réalité nouvelle complexe qui est celle de la communauté bi-ethnique de Montréal et du Québec dans son ensemble. Dans cette perspective, l'éducateur verra à utiliser les ressources humaines, administratives et techniques de façon rénovatice certes mais surtout **inhabituelle**, c'est-à-dire à l'échelle des **forces de mutation** et des **significations** "supérieures" particulières au milieu québécois. Nous avions la chance de révolutionner quelque chose en 1976 et non plus seulement nous mettre à la page d'un événement culturel et mondain où le panache est à la simple mesure des dépenses...

Les collections regroupent des oeuvres de différentes époques et de lieux qui, sans mentionner l'intérêt qu'elles offrent pour l'aspect esthétique et visuel, se présentent avant tout comme des objets d'intention, des manifestations créatrices de la conscience en évolution. On ne peut saisir de sens autrement que par un rapport direct existentiel avec celle-ci, un peu à la manière de celui que développe naturellement l'enfant vis-à-vis du monde matériel. C'est ainsi que l'objet s'adresse à la **participation personnelle** de l'individu plutôt qu'à la connaissance. Il faut privilégier le rapport direct, significatif et surtout apprendre à se méfier des vitrines, de l'éclairage factice et d'une sévérité d'arrière-plan, bien particulière à ce milieu...

Ce qui se passe en réalité est un renversement artificiel de perspective. Un groupe de femmes érudites et soucieuses de préserver un certain prestige, les conventions de l'Art, et, jusqu'à un certain point, leur image de la société, maintiennent ces valeurs par les présence et l'impact de leur Association. Ce micro-organisme qui comprend au-delà de 200 membres possède un secrétariat et un conseil d'administration bien organisés où les deux langues sont représentées à part entière.

Il faut voir ces dames sacrifier non seulement leur temps personnel mais aussi, jusqu'à un certain point, leurs identifications ethniques, juives, anglo-protestantes ou nationalistes, afin de créer et de consolider ce front commun supérieur de la bourgeoisie traditionnelle de Montréal. On aurait tort ici de croire à de simples coutumes extérieures, ou à un phénomène circonstantiel au Musée sans racines historiques. De fait, ces personnes ont plus exactement le rôle implicite de sauvegarder par des structures et un système de réglementation bien contrôlés, le sens profond et traditionnel de leur perception.

Elles savent à cet égard déterminer ce qui est présentable. Tout cela implique qu'elles imposent des modes de travail prédéterminés en substance, qu'il faut maintenant remettre en question.

Pour comprendre les racines de ce problème, il faut se pencher sur la question du bénévolat qui est institutionalisé au Musée. Le Comité bénévole qui participe à plusieurs niveaux de fonctionnement de l'institution comprend à lui seul autant de personnes que l'Association des guides, et par similitude avec cet organisme, ses membres sont également regroupés en trois catégories représentatives: les membres actifs, associés ou honoraires. Si cette réalité du bénévolat continue d'exister ici et, surtout, si elle prend une telle proportion, ce n'est pas un hasard. C'est un peu "l'armée du salut" qui se transforme en une coalition pour le bon gouvernement des canons de l'Art et de la culture. Cette valeur d'une forme gratuite de participation est nécessaire en soi mais appelle une analyse plus spécifique.

A l'intérieur donc de cette philosophie de la participation, il faut distinguer deux attitudes. La première est celle du bénévolat proprement dit, qui consiste à poursuivre une action sociale libre, mais intéressée, à l'enseigne du prestige personnel, des privilèges de groupe et orientée essentiellement vers la sauvegarde d'un cadre socio-culturel. Empiriquement du moins, on reconnaît cette approche, aux manipulations comme aux relations que conduisent ces gens, dans certains cas avec bonne foi, mais en dehors de tout contexte vraiment personnel. Nous voulons dire, d'une certaine façon, par référence essentielle aux structures ou à un cadre de relations, bref lorsque quelque chose de technique ou de conventionnel prévaut dans la forme que prennent la collaboration et les décisions. Le bénévolat compris dans ce sens, équivaut à une standardisation de la liberté d'agir.

La seconde attitude est celle que l'on pourrait appeler le volontariat véritable, c'est-à-dire celle d'une participation spontanée et significative dans un milieu de vie donné. Elle est plus facile à distinguer qu'à appliquer dans la réalité concrète, car elle suppose la conscience d'une action plus vraie et plus urgente à accomplir rendue possible précisément par la position influente et privilégiée d'une majorité de personnes appelées à constituer comme à faire partie des organismes bénévoles.

Cette attitude, qu'il ne faut pas toutefois confondre avec le bénévolat, ne s'en écarte pas tout à fait, car l'on y retrouve au sens large, la même préocupation culturelle, les mêmes compétitions sociales nécessaires à la démocratie, mais elle le perfectionne plutôt d'une responsabilité humaine fondée sur le potentiel plus personnel et plus créateur de l'individu. Il s'agit d'une attitude où l'on fait appel en somme aux aspects missionnaires plus élevés de la conscience de classe, à la volonté de vivre plutôt qu'à la motivation naturelle de l'ambition. Il y a là à notre avis, une distinction capitale pour la compréhension du rôle que peut jouer une troisième Force de la culture dans notre société.

La question donc porte sur sur la signification du volontariat comme **praxis** ou **approche d'action** dans un contexte révélateur d'oppositions civiles en développement.

### 1) L'ouverture

Un premier trait fondamental de cette attitude, est l'**ouverture**, c'est-à-dire la possibilité d'être plus profondément soi-même. Sans l'ouverture, il n'y a pas de spontanéité, ni possibilité de mobiliser les ressources véritables de la personne, même sur le plan inégal des relations sociales, des communications officielles ou de l'utilisation des techniques. Elle implique une franchise habile, une réelle mobilité difficilement concevable aujourd'hui dans les cadres habituels d'un emploi, ou d'un métier.

### 2) L'aptitude au changement

Un second trait est l'aptitude consécutive au changement, à la possibilité de se transformer, de vivre des expériences nouvelles et créatrices. Cette sorte d'indépendance, de disponibilité supérieure permet l'utilisation idéale et efficace du temps, dégagée des cloisonnements administratifs ou professionnels.

### 3) L'engagement

L'engagement est défini simplement par la possibilité de réaliser l'idéal, d'assumer des responsabilités plus humaines dont la portée est plus large que les visées naturelles du monde du travail peuvent habituellement permettre. Elles invitent à un travail plus grand, sans déterminismes et sans limites.

### 4) L'impact

C'est l'aspect complémentaire de l'engagement et que l'on sépare un peu arbitrairement pour les fins de la discussion. Car à une action plus intégrale, correspond une influence plus marquée sur le milieu, une répercussion significative sur le cours des choses et un renversement possible des valeurs établies.

### 5) Les ressources personnelles

Les ressources personnelles ici ne sont pas comprises au sens de l'appartenance à une classe, mais comme un ensemble de qualités habituellement favorisées par le milieu de vie et par la position d'influence qui nous revient dans la société. Cela n'implique pas que nous soyons protégés par les structures ordinaires d'un métier, d'un certificat ou d'un emploi, mais que simplement la valeur de notre participation soit cohérente et grandisse d'elle-même indépendamment des oppositions.

Ce sont les ressources de la personne, qui sont à la base du volontariat; qu'il s'agisse d'un éducateur, d'un étudiant, d'une mère de famille ou d'un retraité, tous ont des possibilités qui leurs appartiennent en propre et c'est là justement, qu'ils contribuent de façon originale et humaine à l'organisation plus large de la société, pas autrement.

Nous avons vu par exemple certains cas où des femmes libérées des soucis financiers grâce à la profession de leur mari, ont su intelligemment utiliser leur temps, leur sensibilité et leur imagination à des fins supérieures. Généralement ces situations sont heureuses, car souvent la conscience féminine, comme celle de l'enfance d'ailleurs, est lucide et certainement plus apte à discerner les failles d'un système ou les misères sociales que n'en sont capables les administrations elles-mêmes.

Ainsi le volontariat est une force sociale nécessaire et urgente. Nous avons vu au sujet des ressources personnelles que les influences rénovatrices ne doivent pas venir seulement des universités ou des ateliers d'artistes (ceux-ci travaillent souvent dans l'ombre), mais de toutes les catégories de la population et particulièrement de celles qui influencent l'évolution des choses culturelles.

La bourgeoisie du Musée, nous le savons, n'est pas préoccupée exclusivement par la défense de ses privilèges, elle a un rôle collectif, beaucoup plus positif. Il est temps qu'on le découvre. La grande majorité des femmes qui constituent les organismes bénévoles doivent d'abord prendre conscience de leur chance unique, de leur vraie responsabilité plutôt que de leur faux pouvoir. Que ceux et celles qui comprennent le volontariat dans cette perspective, accomplissent avant qu'il ne soit trop tard, ce grand rôle d'être soi-même, et fasse échec au parasitisme grandissant des masses et des professions. Il y a à cet égard, une détérioration du monde du travail qui finira par anéantir tout effort d'affirmation tempérée par l'influence sereine encore possible des classes supérieures aisées.

Ce qui gêne d'ordinaire le développement et la compréhension du volontariat est justement cet ensemble de clichés populaires du langage ou ceux qu'on retrouve à la base de certaines institutions ou dans l'organisation même de la technologie. Il est temps qu'on se serve de ses ressources directement c'est-à-dire qu'on les utilise à autre chose qu'au maintien habile d'un équilibre extérieur dans une contribution nouvelle souvent imprévue mais nécessaire. C'est ainsi qu'un Musée, par le biais de ses structures de volontariat, cesse d'être un entrepôt organisé et hautain d'oeuvres sorties de la vie, pour assumer son premier vrai rôle de promoteur de la culture. Celle-ci se fait par des personnes plutôt que par des objets et les valeurs de l'Art qu'elle supporte, dégagées de tout inventaire, sont à l'échelle de la liberté.

---

Nous proposons aujourd'hui à nos lecteurs une nouvelle formule de "mots en croix" comme on appelait jadis les mots croisés. Conçue et réalisée par Louise et Jean Jaucourt de Montréal, elle sera présentée tous les samedis durant l'été à titre expérimental, la solution paraissant le lundi. Sur semaine, comme à l'ordinaire, on trouvera la grille habituelle.

A dessein, durant cette saison des olympiades, nous avons voulu soumettre les amateurs à une épreuve plus difficile qui exige des efforts de réflexion et, parfois, certaines recherches. Les lois du genre sont respectées, mais les auteurs font appel à la devinette, aux jeux de mots, aux quiproquos à l'instar de Tristan Bernard qui, pour évoquer le mot piano, écrivait: "Moins cher quand il est droit". Il sera fait référence à la terminologie des Jeux Olympiques et à l'actualité de la société québécoise.

A la fois pour illustrer cette nouvelle manière et donner un coup de pouce au lecteur, voici un exemple tiré de cette première grille: "Celui-là ne connaissait pas encore le petit Robert, mais ça ne l'a pas empêché de faire son Devoir". À qui peut-on bien penser sinon à BOURASSA! Et celui-ci encore (horizontalement VI): "Un mot qui arrête encore les Canadiens français, qu'ils le veuillent ou non." Réponse: STOP. Il suffit d'y penser!

# Mots en croix

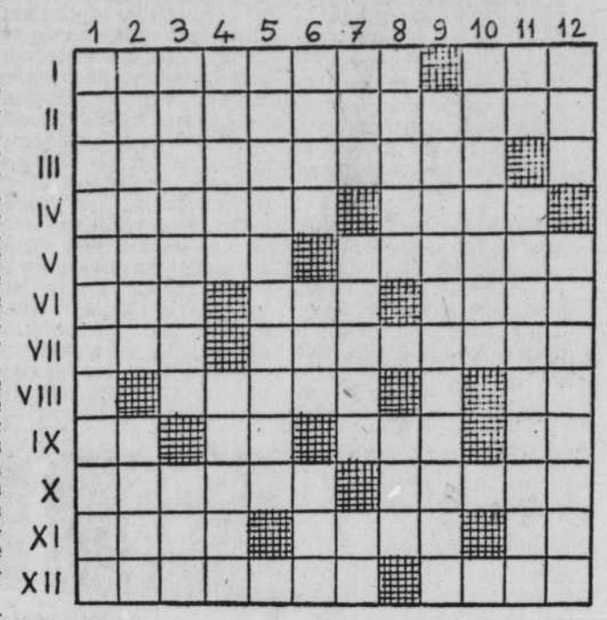

**Horizontalement**

1. Celui-là ne connaissait pas encore le petit Robert, mais ça ne l'a pas empêché de faire son Devoir — Très utile pour couper, surtout dans le verre. II. Dangereux pour les voies respiratoires. III. Improprement appelé un bon vendeur, il a néanmoins beaucoup de succès dans la vente. IV. Elles effectuent des liaisons dans la marine. — Un des grands, témoin d'une chute spectaculaire. V. De droite à gauche: devenu mou. — Petite plante lacustre. VI. Une loi mal formulée. — D'air ou de soupe. — Un mot qui arrête encore les Canadians français, qu'ils le veuillent ou non. VII. Dix chez nous, mais pas pour nous. — Il empêche de dépasser certaines limites. VIII. Tartine ou exposé. — Note. IX. Interjection. — Un bout de cigare. — Clair. — Comme un ver. X. Pour survivre, doit à tout prix tenir sa langue. — De droite à gauche: mis des effets. XI. Joindre. — Mère d'Apollon. — Voyelles. XII. Escompter. — Pronom personnel.

**Verticalement**

1. Exige toujours de sérieuses références quel que soit l'ouvrage. 2. Elle a un pavillon qui n'ouvre pas directement sur le vestibule. — Ont envahi l'Europe sous la conduite d'Attila. 3. Une religieuse qui doit tout à Angèle Mérici. — De bas en haut: Jase, jsase, vole, vole. 4. Remet grand-mère à la mode. — Traverse Rome. 5. Action de monter. 6. De bas en haut: il est extrêmement court sur pattes. — Standard pour les automobilistes. — Ce ne sont pas les positions qui lui manquent, quand elle est anglaise. 7. Argile. — Lac du N.-O; de la Russie. — Fin d'infinitif. 8. A inspiré à Van Goth et à Georges Bizet une oeuvre qui porte le même titre. — Témoin d'un lever. 9. Science qui enseigne à bien manoeuvrer les ballons. 10 10. Triste état où l'on risque de se retrouver à force de prendre des coups. 11. Symbole cher à Alcan. — Jeune homme léger qui agit sans réflexion. 12. De bas en haut: froid ou brûlant. — Négatifs parfois.

# Une reconstitution que rien ne justifie

suite de la page 13

détriment de l'autre, alors que toutes les deux font partie intégrante d'une culture québécoise authentique.

La conservation de ces édifices commerciaux victoriens présente un avantage supplémentaire. En effet, par leur structure de poutres et colonnes dégageant des plans libres, par leurs dimensions et par le rythme de leur fenestration, ils se prêtent facilement à la fonction d'habitation. Selon le contre-projet présenté par le Service de l'habitation et de l'urbanisme, ces structures de la rue Saint-Pierre pourraient accomoder plus de 60 logements. C'est d'ailleurs à cette fonction de résidence que sont destinés, très bientôt, les entrepôts des rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier. Et c'est précisément de résidents permanents (reflétant, autant que possible, une variété de classes sociales) que le Vieux-Montréal a le plus besoin pour perdre son présent caractère artificiel, pour susciter, à l'intérieur même de l'arrondissement historique, les interrelations sociales, économiques et culturelles essentielles à la vie dynamique de tout quartier normal. Il ne faut pas ignorer, en effet, que depuis 1956, le secteur compris entre les rues McGill, Craig, Berri et le fleuve a perdu plus de 50% de sa population, passant de 2,400 habitants à cette date à environ 1,100 au recensement de 1971.

On constate donc que ce type de restauration, et particulièrement dans un arrondissement classé, nécessite une approche à la fois historique, architecturale et urbanistique, qu'il doit être également conçu en terme de planification et, à ce titre, intégré dans des plans territoriaux régulateurs. Malgré cette évidence, on agit, au ministère des Affaires culturelles, comme si la Loi sur les biens culturels n'avait pas pour mission de contribuer à l'urbanisme. Ce fut d'ailleurs la raison invoquée par le ministre Cloutier pour justifier la démolition de la maison Van Horne, à savoir "qu'il n'est pas question de se servir de la Loi sur les biens culturels à des fins de planification urbaine". Pourquoi vouloir éviter toute implication urbanistique, comme si la culture ne puisait pas également son essence dans l'organisation sociale et la structuration spatiale? On ne conserve pas des édifices comme on collectionne des timbres. Car un bâtiment s'inscrit dans un cycle économique, fait partie intégrante d'un tissu social et contribue à un environnement spatial.

Ce projet de restauration des immeubles des Soeurs grises à la Pointe-à-Callières constitue le plus gros projet privé de restauration à n'avoir jamais été envisagé dans l'arrondissement historique. Il représente également un des projets les plus susceptibles de relancer, ces prochaines années, le développement du Vieux-Montréal. La décision du ministère de permettre la démolition des édifices victoriens de la rue Saint-Pierre ou de ne pas la permettre orientera toute l'évolution de ce secteur historique. Soit vers un retour à de véritables valeurs culturelles et urbaines, soit vers l'accentuation de son caractère, déjà trop perceptible, d'un "Disneyland" touristique.

# télévision

■ Emissions en noir et blanc

## SAMEDI

### CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi l'ours
9.30 Bunny et ses amis
10.00 Poly à Venise
10.30 Lassie
11.00 Woobinda
11.30 Le prince Saphir
12.00 Les héros du samedi: "Nage synchronisée".
1.00 Sportheque
2.00 Bagatelle
3.00 Techno-flash
3.30 Une fenêtre sur le monde
4.00 Classique féminine Peter Jackson
6.00 Et même une église
6.30 Téléjournal
6.35 Univers-inconnus: "Les étranges noctambules".
7.30 Défi: "Vivre pour être heureux".
8.00 Cinéma canadien: "La forteresse" (mélodrame) ■
10.00 Ce coin de terre
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: Le Nouveau Parti democratique.
11.10 Cinéma: "Violence à Jericho" (Western — Américain 1967)
12.30 Ciné-nuit: "Jeunes filles en uniforme" (Drame psychologique — Allemand 1958)
2.00 Fin des émissions

### CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Fanfan dédé
9.30 Super car
10.00 Michel Vaillant
10.30 Capitaine Scarlet
11.00 Joe 90
11.30 La famille Stone
12.00 Bon week-end
2.00 Les Jeux de Mexico
4.00 La soeur volante
4.30 C'est arrivé cette semaine
5.00 A l'heure olympique
6.00 Disco tourne
7.00 Les grands spectacles: "Le cher disparu" (Comédie satirique — Américain 1966) ■
9.30 Sam Cade
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Sans pantoufles: "El Gringo" (Western — Américain 1968)
1.00 Sans pantoufles: "Sentimentale" (Drame — Français 1958) ■
2.30 Le 10 vous informe

### RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Les aventuriers de la mer: "Aventures aux Caraïbes"
19.30 Ciné... Plus: "Au milieu de la nuit" (drame psychologique de Delbert Mann).

### CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Klahanie
12.00 Parade
1.00 Sesame Street
2.00 C.B.C. Saturday sports special:
3.00 The Jost Islands
3.30 Welcome back kotter
4.00 Canadian ladies' golf classic
6.00 CBC Saturday Evening News
6.30 Adventures in rainbow county
7.00 Beth
7.30 Phyllis
8.00 This is the Law
8.30 Fawlty towers
9.00 David Coppervield
10.00 John Davidson variety show
11.00 The National
11.15 Montreal Tonight
11.31 Saturday super movies: "Divorce of Lady X" (drame — 1938) ■
1.10 Station closing

## DIMANCHE

### CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et compagnie
9.30 Le Roi Léo
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontre
11.30 Vers l'an 2,000
12.00 La semaine verte: Visage d'un citadin devenu agriculteur.
1.00 Second regard: Les héritiers du christianisme.
2.00 Le Francophonisme
2.30 Le cinquième soleil
3.00 L'heure des quilles
4.00 Classique féminine Peter Jackson
6.00 La question
6.30 Téléjournal
6.35 La vie qui nous entoure: "Les observateurs du soleil"
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: Moitié-Moitié
8.30 Les beaux dimanches: Les jeux olympiques, reflets de l'histoire. "Les jeux des années folles".
9.30 Les beaux dimanches: Le dossier secret des trésors.
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Ciné-club: "Octobre" (récit épique de S. Eisenstein - URSS 1928) ■

### CFTM 10

7.50 Horaire Bienvenue
8.00 Ministère mondial Rex Humbard
9.00 Fanfan Dédé
9.30 Le cirque à son meilleur
10.00 C'était l'bon temps
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 La famille Stone
3.00 Sports spec
4.00 Télé-quilles
5.00 Les Monroes
6.00 Information voyages: Le Portugal
6.30 Showbizz
7.30 Ciné-Choix: "Vieille garde" (western-Américain 1970)
9.00 Mannix
10.00 Regard su le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La onzième heure
12.00 Sans pantoufles: "La nuit des traqués" (drame-Franco-Belge 1959) ■
1.30 Le 10 vous informe

### RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Télé conférence de rètroaction: Les téléspectateurs font leurs commentaires sur les émissions télédiffusées au cours de la récente saison.

### CBMT 6

10.30 This is the Life
11.00 Meeting Place
12.00 Living Tomorrow
12.15 A way out
12.30 Concerning Women
1.00 This Land
1.30 Country Canada:
2.00 Music to see
2.30 Speaking Out
3.00 Hymn Sing
3.30 The Adventures of Black Beauty
4.00 Canadian ladies golf classic
5.30 Tommy Common's Musical World
6.00 Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Irish Rovers
8.00 The Waltons
9.00 Upstairs downstairs
10.00 The Tenth Decade
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 Montreal Tonight
11.37 Ciné-Camp: "Craig's Wife" (drame-1936) ■
1.10 Station Closing

# cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Butch Cassidy and the sundance Kid" 1.20, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Taxi Driver" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "All the president's men" 1.00, 3.25, 6.10, 8.55.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Touch of genie" 12.00, 2.50, 5.45, 8.30 et "All american girl" 1.20, 4.10, 7.05, 10.00
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "La filière française" 2.20, 6.00, 9.45 et "Fric Frac rue des diam" 12.35, 4.15, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Journey into fear" 12.30, 3.54, 7.23 et "Wipp" 2.14, 5.38, 9.12.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis "Il peut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933. "Le verdict" Sam.: 3.25, 7.30, Dim.: 3.25, 7.30. "Après-midi de chien" Sam: 5.10, 9.20, Dim. 1.10, 5.10, 9.20.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 248-7395 "Bad news bears" 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Elle court, elle court la banlieue" Sam.: 7.30, Dim.: 3.40, 7.30 "Adèle H" Sam.: 5.30, 9.20, Dim.: 1.45, 5.30, 9.20.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Les onze mille verges" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25, (Salle II) "Sept morts sur ordonnance" 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45 (Salle III) "Fox et ses amis" 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.05 "L'important c'est d'aimer" 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Caravan to Vaccarès" 1.15, 4.30, 7.45 et "Return of the dragon" 2.49, 6.04, 9.19 (Salle II) "House on Chelouste street" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: 8610 rue St-Denis 388-4210 "La toile d'araigné" 2.05, 6.00, 9.45 et "Yakza" 12.15, 4.00, 7.50.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Leonor" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Parfum de femme" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
EGLISE DU MESSIE: Simpson et Sherbrooke 931-2752 "Eliza's Horoscope" 9.00.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Eisenstein) "Cousin, cousine" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 et (Salle Resnais) "Femme sous influence" 1.30, 4.15, 7.00, 9.40.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 725-7000 "Le téléphone pleure" 3.00, 6.15, 9.30 et "Les bidasses en guerre" 1.30, 4.40, 7.55.
KENT/ 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "One flew over the cuckoo's nest" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa "Tony le sicilien" 2.00, 5.25, 9.30 et "Poker au colt" 3.45, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Quand les dinosaures dominaient le monde" 1.00, 4.35, 8.10 et "Doc Sauvage arrive" 2.50, 6.25, 10.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-3579 "I will, I will for now" 1.20, 5.15, 9.25 et "Romantic Englishwoman" 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 sam.: "Jonathan Livingston le Goeland" 7.00, "Conversation piece" 9.30 et "A boy and his dog" 12.00 p.m., dim.: "Jonathan Livingston le goeland" 2.00, "Conversation piece" 4.00, "Psychose" 7.00, "Violence et passion" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Missouri breaks" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "The love and tihe of scaremouch" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, (Salle II): "Family plot" 12.30, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20, (Salle III): "Grizzly" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle IV): "La chambre rouge" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, (Salle V): "Exebition" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PIERROT: 1590 St-Denis "L'histoire d'Adèle H" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Jule and Jim" 2.15, 6.00, 9.30 et "400 Blows" 12.45, 4.15, 7.45.
PLACE VICTORIA: 878-1451 "Story of O" 2.35, 6.00, 9.30 et "No way out" 1.00, 4.30, 7.55.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma): "Hedda" 1.05, 2.55, 4.55, 6.50, 8.55.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "One flew over the Cuckoo's Nest" 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Hollywood she wolves" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30 et "Room II" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Won Ton Ton, the dog who saved Hollywood" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON: 5225 Décarie 842-1322 "Missouri breaks" 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.25.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Les deux fils de Trinita" 1.30, 4.55, 8.20 et "Vera Cruz" 3.00, 6.25, 9.55.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Won Ton Ton, the dog who saved Hollywood" 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092 "L'agression" 3.00, 6.30, 9.40 et "Le téléphone rose" 1.15, 4.40, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Quand les dinosaures dominaient le monde" 1.00, 4.30, 8.00 et "Doc Sauvage arrive" 2.40, 6.15, 9.50.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "End of the game" 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: Ste-Catherine O. 937-8978 "The sailor who fill from Grace with the sea" 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734: Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 2455 de Maisonneuve 879-4349. Samedi: Relâche, dimanche: Festival du film américain — "The Bellboy" (de Jerry Lewis — 1960) 5.00, "The letter" (de W. Wyler — 1940) 7.00 et "Who's afraid of Virginia Woolf?" (de Mike Nichols — 1966) 9.00.

# sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier — 288-1229 (Centaur I): Relâche — (Centaur II): Relâche.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1280 rue Bleury 866-1964. Relâche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 521-6666. Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine 523-1131. Relâche.
POUDRIÈRE: (Ile Ste-Hélène) 526-0821 "L'enfant prodigue" de Debussy et "le secret de Suzanne" deWolf Ferrari — du mardi au vendredi 20 h 30. Samedi 18 h 30 et 21 h 30. Relâche: dimanche et lundi.
SALLE WILFRID-PELLETIER: Michel Fugain et le Big Bazar. Samedi: 18 h 30 et 22 h 00, dim.: 20 h 30.
SOLEIL LEVANT: 286 Ste-Catherine O. 861-0657 Nelson Simmons et Charles Beddles" — du mercredi au dimanche 21 h 30.
THEATRE DE LA FENIERE: (Ancienne Lorette) "Le noir te va bien" (de Jean Marsan — tous les soirs: 21 h 00. Relâche: lundi.
THEATRE MAISONNEUVE: Reveen, hypnotiste samedi 18 h 30 — 22 h 00, dimanche 14 h 30 et 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Le marathon" de Claude Confortès — semaine 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dimanche relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: "La tour Eiffel qui tue" de G. Hanoteau — samedi 22 h 00, dimanche et lundi: relâche.
THEATRE QUAT'SOUS: 100 E. Avenue des Pins 845-7277 "Pieds nus dans le parc" de Neil Simon. Semaine 20 h 30, samedi 19 h 00 — 22 h 30. Relâche: lundi.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793. Relâche.

# Tom Puce et les siens